

Vendredi dernier

Camion de la S.A.Q. endommagé

Des travailleurs, selon toute vraisemblance membres du Syndicat des employés de magasin de la Société des alcools du Québec (S.A.Q.), ont fait une incursion rapide à Saint-Jean, vendredi dernier, placardant la façade de l'une des succursales de nombreux collants et causant des dommages à l'un des camions de la Société.

Par ailleurs, le Syndicat accuse l'employeur d'avoir enfreint la loi "anti-briseurs de grève" à Saint-Jean, à la succursale du boulevard du Séminaire. Enfin, certains heurts se sont produits entre la presse et les manifestants lors de leur visite. Pages 12 et 13.

Base militaire

Emplois menacés

Plus d'une centaine d'emplois sont présentement en jeu à la base militaire de Saint-Jean. Le gouvernement fédéral de Joe Clark a décrété un moratoire jusqu'au 16 septembre sur l'engagement d'employés civils permanents pour combler ces postes et aucune garantie n'a été accordée que les temporaires affectés aux fonctions de secrétariat et d'entretien des bâtiments seront gardés après cette date. Cette décision du ministre de la Défense nationale s'inscrit dans le cadre de la politique de restrictions budgétaires dont le Parti conservateur s'est fait le défenseur au cours de la campagne électorale. Page 10.



Gens d'ici

De passage à Saint-Jean, le hockeyeur johannais Claude Larose nous parle cette semaine de son ascension vers le hockey professionnel. Il nous fait part, entre autre, des avantages que suscite la pratique de ce sport mais aussi des problèmes auxquels il a dû faire face depuis quelques années. Notons qu'il se remet présentement d'une récente opération au genou. Pages 62 à 65.

LE CANADA FRANÇAIS

SAINT-JEAN HAUT-RICHELIEU



120e ANNÉE NO 9

SAINT-JEAN HAUT-RICHELIEU LE MERCREDI 25 JUILLET 1979

140 PAGES

45¢

29 villes
et villages
aux urnes?

Page 8

Région de Saint-Jean

Le plein emploi presque atteint au secteur de la construction

par Gérard DESROCHES

La situation de l'emploi dans l'industrie de la construction dans notre région se porte bien, le plein emploi pouvant être atteint d'ici un mois pour certains métiers ou occupations ne réquerant pas de la main-d'oeuvre qualifiée.

En effet, le nombre de travailleurs qualifiés et détenteurs de certificats de classification "A" et "B" émis par l'Office de la construction du Québec (O.C.Q.) à la recherche d'un emploi, a considérablement chuté dans la région pour les métiers dits généraux. Les statistiques étant particulièrement révélatrices pour les métiers de menuisiers et de briqueteurs, ainsi que pour leurs apprentis et les journaliers.

De plus, le Gouvernement du Québec a, par un arrêté en conseil, émis le 27 juin dernier, modifié le règlement de placement dans l'industrie de la construction, pour assurer

une préférence d'emploi vraiment régionale, en introduisant le concept de sous-régions.

Avec le début des travaux de coffrage du Carrefour Richelieu, commandés par la firme Westcliff, et la poursuite des travaux de l'usine de pompage de Saint-Jean, lorsque l'on pense aussi aux "Cent logis", au Carrefour Laplante à Iberville ainsi qu'à la reprise de la construction domiciliaire dans la région, le plein emploi devrait être atteint d'ici peu pour les travailleurs de ces métiers.

Par contre, la situation des travailleurs des métiers dits mécaniques, notamment les électriciens, ne semble pas aussi reluisante.

Ces statistiques de la situation de la main d'oeuvre au niveau régional apportent un baume surtout lorsque l'on songe que l'industrie de la construction au Québec traverse sa période la plus creuse depuis 1972. Pages 16 et 17.

Nicole Guay en Europe

Page 82



Cette semaine

Fort Chambly

*Depuis 1977, Parcs Canada travaille à l'élaboration d'un concept de mise en valeur du Fort Chambly. Les grandes lignes de ce concept étaient dévoilées la semaine dernière. Pages 30, 31 et 32.

Bibliothèque

Selon M. Michel Robert, coordonnateur de la Bibliothèque collégiale du Cégep Saint-Jean-sur-Richelieu, la Bibliothèque municipale et la Bibliothèque collégiale pourraient collaborer et ainsi offrir aux citoyens comme aux étudiants des services qui se complèteraient l'un l'autre. Page 36.

Pompiers

À la suite d'une sentence arbitrale rendue jeudi dernier, un pompier de première classe à l'emploi de la ville de Saint-Jean recevra dorénavant un salaire hebdomadaire de \$377. Page 24.

Mgr. Louis Langevin

Le nonce apostolique du pape au Canada, Mgr. Palmas, annonçait le 18 juillet dernier la nomination de Mgr. Louis Langevin au poste d'évêque du diocèse de Saint-Hyacinthe. Il succède ainsi à Mgr. Albert Sanschagrin qui prend sa retraite après avoir occupé ce poste durant douze ans. Page 24.

En moins de 48 heures

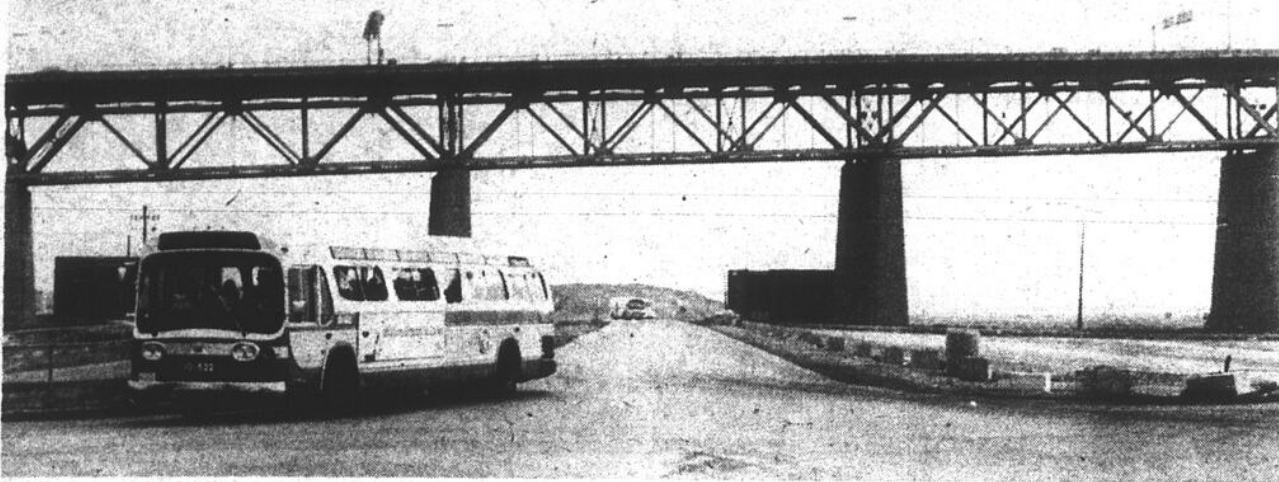
Cinq victimes de la route

En moins de 48 heures, cinq personnes ont perdu la vie dans deux accidents de la circulation sur le territoire de la Sûreté du Québec de Saint-Jean. Dans le premier cas, un homme et une femme sont décédés lorsque leur véhicule a capoté dans le rang Rivière ouest à Sainte-Brigide, dans la nuit de samedi à dimanche. L'autre accident s'est produit, lundi après-midi sur la route 133 à Sabrevois lorsqu'un camion remorque a frappé une automobile provoquant ainsi la mort de trois personnes. Par

ailleurs, la Sûreté municipale de Saint-Jean déplore le fait que quelque huit cent

accidents de la circulation se sont produits depuis le mois de janvier. Page 3.





Avec la refonte du Code de la route, les autobus de type interurbain pourront circuler à 110 kilomètres/heure sur les autoroutes du Québec.

Code de la route

Les autobus interurbains à 110 km/h sur les autoroutes

Les autobus de type interurbain pourront circuler à 110 kilomètres/heure sur les autoroutes du Québec. Cette mesure constitue l'un des points saillants du projet de refonte du Code de la route déposé au mois de juin dernier. La limite sera donc de 10 kilomètres/heure plus élevée dans le cas des autobus que pour les autres

véhicules. Cette nouvelle réglementation vise à favoriser l'emploi du transport en commun de type interurbain. Cependant, le transport par autobus en milieu urbain a également été avantagé dans le but d'en accroître l'usage et de lui donner plus d'efficacité.

Ainsi, lorsqu'il n'y aura pas de voies réservées exclusivement à la circulation des autobus dans une ville, tout conducteur de véhicule routier devra céder le passage à un autobus immobilisé à une zone d'arrêt et dont le conducteur indique qu'il veut réintégrer la voie sur laquelle l'autobus circulait avant de s'immobiliser. Un pouvoir de réglementation est prévu pour le gouvernement qui pourra procéder à l'imposition de normes plus strictes que celles imposées par la loi sur certains véhicules, tels les autobus. Un article prévoit

la possibilité d'exiger le double système de freinage, tel que recommandé par le rapport Jodoin. Par ailleurs, la consommation de boissons alcooliques dans certaines catégories de véhicules, notamment les autobus de ligne, pourra être autorisée par voie de réglementation.

Place du Quai

Motocycliste blessé

Un accident impliquant une motocyclette et une automobile a causé des blessures mineures à un jeune homme de dix-huit ans, le mardi 17 juillet dernier sur la Place du Quai à Saint-Jean.

Un porte-parole de la Sûreté municipale de Saint-Jean indiquait que la victime est M. Jean-Paul Ratté, âgé de 18 ans, de la rue Pierre Tétrault à Montréal; il conduisait une moto de marque Kawasaki 1974, propriété de M. Louis Fournier du boulevard Gouin à

Saint-Jean.

Le conducteur de la voiture une Chevelle 1977 est M. Adélar Morau de la route 133 à Iberville. Selon notre interlocuteur, ce dernier se dirigeait en direction nord sur la Place du Quai lorsqu'il a voulu changer de voie heurtant ainsi la moto qui circulait sur la travée sur laquelle il voulait s'engager. Le motocycliste a été conduit en ambulance à l'Hôpital du Haut-Richelieu où il a reçu les soins du Dr. Dandavino.

Autoroutes

Campagne de propreté

Sous le thème "Pour un Québec encore plus beau", l'Office des autoroutes du Québec tient actuellement sa campagne annuelle de propreté. De concert avec le Service de protection de l'Environnement du Québec et six autres ministères, cette campagne touche l'ensemble du réseau d'autoroutes à péage du Québec.

Pour une sixième année consécutive, l'Office distribue dans ses quinze gares

à péage des sacs à déchets spécialement conçus pour les véhicules automobiles.

L'Office rappelle également à ses usagers qu'il en coûte plus de \$40,000 par année pour garder ses routes propres alors que des panneaux d'affichage soulignent aux automobilistes qu'il est de leur devoir de protéger leur environnement. Les voyageurs sont donc invités à se servir des sacs à déchets qu'on leur distribue.

Sommaire

Faits divers	Pages 2-3
Éditorial	4
Merci d'avance	4
Parole aux lecteurs	5
Culture d'ici	30
Annonces classées	B-1
Dates à retenir	B-22
Nécrologie	B-23
Page voyage	46
Pages Jacques Paul	48-78
Tour des soleils	50
Vivre ici	54
Gens d'ici	62
Polysol	66
Sports	68

LE CANADA FRANÇAIS

L'hebdomadaire de Saint-Jean
fondé en 1980

Rédacteur en chef: Richard LAFONTAINE Directeur de l'information: Paul-Émile LÉVESQUE Adjoint: Gilles LÉVESQUE Journalistes: Francine POULIN Marc-O. TRÉPANIÉ Michel PHANEUF Gilles BÉRUBÉ Louise BÉDARD Secrétaire: Ginette LABELLE Photographes: Jacques PAUL Caricaturiste: Pierre DAGESSE	Directeur général: Robert PARADIS Direction artistique: Nicole HOULE Composition et montage: LES ATELIERS GRAPHIQUES DU HAUT-RICHELIEU INC. Robert LEGAULT Impression: IMPRIMERIE CHARTIER INC. Distribution: LES MESSAGERIES SAINT-JEAN INC. Paul PENDLETON	Contrôleur: Roger TRAHAN Comptabilité: Christiane GRIMARD Directeur de la publicité: Normand McNEIL Publicitaires: Denis HUARD Léo FACCHINO Denis JOLIN Alain GAUDREAU André CORRIVEAU Jacques THIBAUT Raymond ROJTAILLE Robert GAGNON Secrétaire: Michèle TRAHAN
--	--	---

Éditeur: Les Éditions Le Canada Français Ltée, 84, rue Richelieu, Saint-Jean, Qué.
Président: M^{me} Yves-Gagnon, L.L.L.

Membre des Hebdo A-1 et des Hebdo régionaux. Tirage certifié par ABC. Courrier de la deuxième classe. Enregistrement no 1085. Dépôt légal. Bibliothèque nationale du Québec. Toute reproduction des annonces ou informations, en tout ou en partie, de façon officielle ou déguisée, est formellement interdite sans la permission écrite de la compagnie. Les journalistes permanents sont membres du Syndicat des travailleurs de l'information du journal Le Canada Français (C.S.N.)

Au Canada: abonnement d'un an \$23.; 6 mois \$13.

Pays étrangers et États-Unis: abonnement d'un an: \$25.; 6 mois \$14.

SAINT-JEAN 347-0323

MONTREAL 861-4624



De juin à septembre

Le bateau de la C.R.C. sillonne la Richelieu

par Louise BÉDARD

De juin à septembre le bateau-patrouilleur de la Gendarmerie royale sillonne la Richelieu de Saint-Jean à la frontière américaine, près de Rouse's Point en faisant respecter la loi de la marine marchande.

Aucun membre de la G.R.C. n'est affecté de façon permanente au bateau mais six d'entre eux de la région de Bedford, Saint-Paul Ile-aux-Noix, Saint-Jean et Hemmingford partagent le temps d'utilisation de l'embarcation, indique M. Al Lockwood du poste de Saint-Jean.

Le bateau appartient à la station d'Hemmingford mais son port d'attache durant l'été est situé à Saint-Paul. Quant aux deux policiers de la G.R.C. de Saint-Jean assignés au patrouilleur, ils consacrent seulement une partie de leur temps à cette tâche.

Trop peu, indique M. Lockwood qui tente d'obtenir le bateau les fins de semaine alors que la navigation sur la rivière est plus dense. Mais les policiers sont fréquemment appelés aux postes frontières pour des questions de drogue et ne peuvent patrouiller autant de temps qu'ils le souhaiteraient; ajoute-t-il.

Essentiellement la G.R.C. veille au respect de la loi de la marine marchande par les

petits bâtiments. Les policiers voient à ce que les bateaux soient bien identifiés, qu'il affichent leur numéro d'enregistrement et qu'un équipement adéquat soit présent à bord.

En ce qui concerne l'application du code criminel, les policiers de la G.R.C., témoins d'infractions, signalent les cas à leurs confrères de la Sécurité du Québec ou encore de la sûreté municipale de Saint-Jean. M. Lockwood donne l'exemple d'une conduite en état d'ébriété sur un bateau qui sera référé à un autre corps de police.

La surveillance des rivières par la G.R.C. n'est

donc pas constante. Par ailleurs les postes régionaux de la police fédérale peuvent compter de temps en temps sur l'appui d'une équipe de six membres de Montréal dont le travail consiste essentiellement à exercer une surveillance sur le fleuve et les rivières.

Mais comme le précise en terminant le policier Lockwood, ses confrères ont un territoire immense à couvrir qui s'étend sur toute la rive ouest du fleuve Saint-Laurent et les nombreux lacs et rivières qui tapissent le territoire québécois jusqu'à la frontière ontarienne et qui ne leur permet pas d'exercer une surveillance de tous les instants.



De temps en temps les membres de la G.R.C. de Saint-Jean ont à leur disposition une petite embarcation de 85 forces leur permettant de patrouiller sur la rivière Richelieu et d'exercer une surveillance des nombreux petits bâtiments qui naviguent durant la période estivale.

Route 133

Trois personnes perdent la vie

La route 133 a été le théâtre d'un accident mortel lundi après-midi, le 23 juillet vers 15 heures lorsqu'une automobile et un camion-remorque sont entrés en collision, causant ainsi la mort de trois personnes. Il s'agit du deuxième accident mortel à survenir sur le territoire du détachement de la Sûreté du Québec de Saint-Jean en mois de 48 heures. Le sergent Jacques Ratté de la Sûreté du Québec préci-

sait que l'accident est survenu face au 194 de la route 133, près du restaurant "Au Quatre-vents" sur le territoire de la municipalité de Sabrevois. Les victimes sont les trois occupants de la voiture, une Ford Custom 1973. Il s'agit de M. Réal Blain, 44 ans, de la rue Saint-Joseph à Farnham, qui conduisait le véhicule, ainsi que ses deux passagers, MM. Roméo Émond, 54 ans, de la rue Royal à Farnham et Jean-Claude

Gendron, 50 ans, également de Farnham.

Le conducteur du camion est M. Pierre Soutière de la rue Bourassa à Saint-Luc; ce dernier a été blessé légèrement dans l'accident.

Selon le porte-parole de la Sûreté du Québec les deux véhicules circulaient en direction nord et il semblerait que les occupants de la voiture qui précédait le camion, cherchaient une entrée ou une route secondaire

perpendiculaire à la route 133. Le chauffeur du camion a alors décidé de doubler l'auto lorsque celle-ci a soudainement effectué un virage à gauche, provoquant la collision.

Le coroner Gérard Landry a demandé à la Sûreté du Québec d'approfondir son enquête. On procédera donc à des analyses médico-légales avant de lui remettre le rapport.



Sous la friction provoquée par le freinage, le pneu gauche a éclaté.



Le camion-remorque n'a subi que de légers dommages à l'aile droite avant.



La voiture a été complètement démolie par le lourd camion. (Photo Jacques Paul).

Saint-Jean

Déjà 800 accidents cette année

Il y a déjà eu près de huit cent accidents de la circulation depuis le début de l'année à Saint-Jean, de ce nombre, près d'une centaine ont causé des blessés alors que trois ont entraîné des pertes de vies humaines. Le lieutenant Réal Poirier de la Sûreté municipale de Saint-Jean tient, sur un plan de la ville cette triste comptabilité. Comme en font foi ces photos, le lecteur pourra constater ce que cela peut donner pour six mois d'activités.

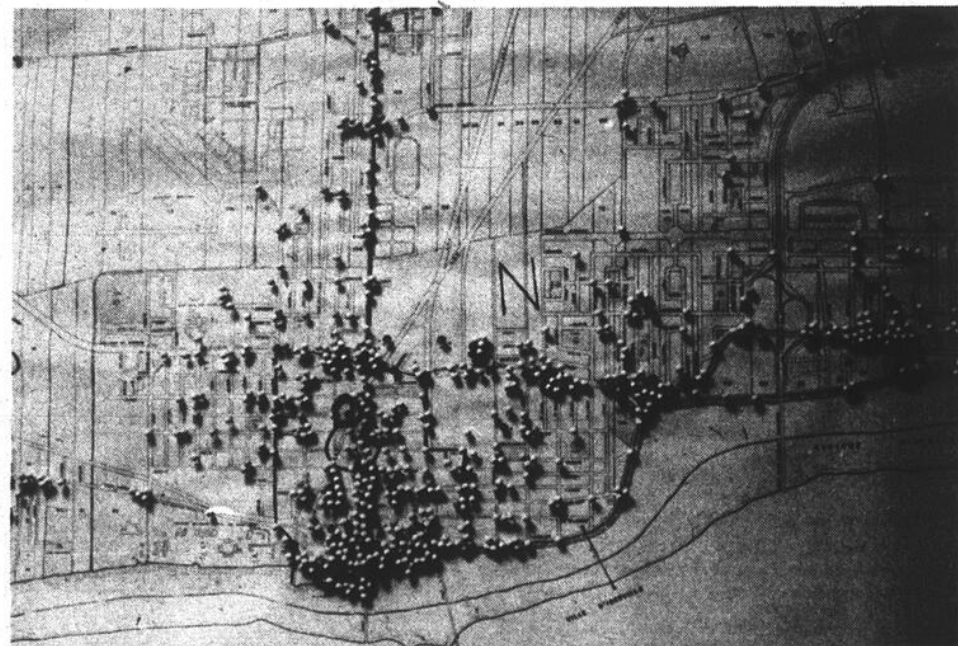
Les trois épingle encadrées indiquent les trois accidents mortels. Les épingle blanches indiquent les lieux d'accidents avec pertes matérielles alors que les points noirs valent cinq blancs donc cinq accidents matériels. Les personnes à l'oeil averti pourront déceler neuf points qui apparaissent gris sur la photo: ceux-ci situent le lieux de dix accidents matériels. Enfin, près d'une centaine d'épingles oranges, qui ressortent en gris très pâles sur la photo, témoignent des accidents

avec blessés.

Le centre-ville, la rue Saint-Jacques, le boulevard du Séminaire et les sta-

tionnements des centres commerciaux semblent les endroits les plus touchés, mais il demeure qu'il y a peu

d'intersections dans la ville à ne pas avoir été le site d'un accident. Et il reste encore six mois.



Le lieu de chaque accident est indiqué par une épingle, toutefois certaines d'entre elles marquent le lieu de cinq et même dix accidents.

Sainte-Brigide

Capotage fatal: deux morts

Un accident causant la mort de deux personnes s'est produit face au 685 du rang Rivière ouest sur le territoire de la municipalité de Sainte-Brigide le dimanche 22 juillet dernier à 0 h. 40.

Le caporal Jacques Ferland du détachement de la Sûreté du Québec à Saint-Jean précisait que le drame a eu lieu à proximité de l'autoroute des Cantons de l'est.

Les victimes sont M. Yves Knuckle, 25 ans, de la rue Fabre à Montréal ainsi que Mme Claudette Gravel Allaire de la Place Cloutier à

Laprairie. Notre interlocuteur expliquait que M. Knuckle conduisait une automobile de marque Corvette 1975 lorsqu'il en a perdu le contrôle pour ensuite capoter et aller s'écraser dans un fossé; ce dernier a été éjecté de sa voiture durant l'accident.

Le décès a été constaté par le Dr. Côté à l'Hôpital du Haut-Richelieu, mais il semble que les victimes soient décédées sur les lieux de l'accident. Ce sont les agents Mario Ouimet et Claude Rochon qui ont fait les constatations d'usage.



merc
d'avance

Toit et moi

Chers remerciés d'avance.

Ainsi que vous avez pu le lire la semaine dernière, votre humble serviteur avait troqué la plume pour le marteau. Sachant que vous êtes anxieux de savoir ce qui en a résulté, il me fait plaisir de vous faire part de ce qui est arrivé à la moitié supérieure de ma maison et de ma personne.

En ce qui concerne la maison, on ne peut rien affirmer encore étant donné qu'il n'a pas plu depuis huit jours au moment où ces lignes sont écrites. Cependant, j'ai tendance à croire que les chances sont de mon bord, étant donné que j'ai touché à du bois toute la semaine.

Beaucoup de gens ont commis l'erreur de pratiquer leur sport préféré pendant leurs vacances cet été. Et pourtant, réparer un toit de maison offre l'occasion de les pratiquer tous. J'ai d'abord fait de l'alpinisme, de la pêche en tirant des lignes et en espérant accrocher quelque chose avec un clou, de la chasse aux habitants de corniches, de la natation dans ma propre sudation, du ski sur une pente de 45 degrés, du soccer quand on oubliait de ramasser de temps en temps, des poids et haltères avec du 2 par 6, du ballet-jazz avec une feuille de contre-plaqué, du jogging accéléré entre deux barreaux d'échelle, du saut en longueur et en largeur, du Frisbee vertical, du basket-hammer quand t'es monté les mains vides et quelques petites parties de dames pendant les pauses.

En ce qui concerne ma personne, ça m'a donné un petit genre napolitain (pensez à la crème glacée). Et puis, aussi bien vous l'avouer, j'ai dactylographié cette colonne avec mes orteils.

Merci d'avance

Pierre LÉGARÉ

L'aréna quoi?

Avant que le conseil municipal fasse connaître le nom de la nouvelle aréna du quartier nord, prenons un moment pour sonder cette coutume bizarre, souvent malvenue, sélective et éminemment élitique.

Ce phénomène qui se retrouve un peu partout dans le monde, s'explique habituellement par le désir d'une ville, d'un organisme sportif ou scolaire, d'un groupe de citoyens soucieux d'honorer ou de perpétuer la mémoire d'un joueur, d'un organisateur ou d'un bénévole qui s'est dépensé pour la cause d'un sport en particulier, du loisir en général ou pour le bien-être social, culturel ou sportif d'une collectivité. Tout le monde sait combien Saint-Jean-sur-Richelieu possède de ces figures qui mériteraient, ailleurs qu'ici, que leur nom soit "immortalisé" de cette façon.

Hélas l'aréna "Un tel" ignorerait tous les autres qui n'ont pas eu la chance de se consacrer corps et âme durant une aussi longue période de temps, qui n'ont pu devenir président de ci ou secrétaire de ça, qui n'avaient pas le talent pour se rendre chez les professionnels. Tous ceux-là qui, durant leur passage au sein d'une ligue de hockey ou de toute autre corporation, ont abattu un travail honnête, manifesté un dévouement empressé et continu pour servir, au meilleur de leurs connaissances, le bien du plus grand nombre.

À moins qu'on décide de baptiser systématiquement tous les édifices, hangars, entrepôts, etc. de la ville, c'est cette injustice qu'il faut éviter puisque, déjà, la nomenclature des rues et boulevard, plus nombreux, permet d'arriver aux mêmes fins.

Pourquoi ne pas choisir une formule qui engloberait la participation, le dynamisme, l'esprit d'équipe, le sens de l'organisation de tous et chacun.

Pas facile. Cherchons encore un peu.

Richard LAFONTAINE

Le marteau et la charrue

Bien avant que le gouvernement québécois et chacune des quatre municipalités qui viennent de recevoir leurs avis de négociation de la Commission de protection du territoire agricole, se soient entendus sur une zone verte permanente, la Loi sur la protection du territoire agricole avait "montré ses dents" pour empêcher cette croissance urbaine anarchique tant décriée par le législateur.

C'est du moins ce qui ressort des tous récents commentaires des premiers magistrats de Saint-Jean-sur-Richelieu, de Saint-Luc, de Saint-Athanase et de L'Acadie qui avouent que la nouvelle législation, depuis son dépôt devant l'Assemblée nationale, a freiné le développement domiciliaire chez eux, provoqué une période de réflexion sur son impact et mis en marche des mécanismes de réclamation de certaines terres zonées agricoles de façon provisoire.

En même temps ces commentaires, teintés aussi de beaucoup d'optimisme, démontrent comment s'engageront les pourparlers d'ici les prochains six mois (180 jours) prévus dans la loi. En effet personne ne voudra ajouter quelque terre que ce soit au patrimoine protégé, tel que proposé par la commission pour récupérer les terres laissées à l'abandon et faire cesser toute spéculation. Au contraire chacun entend défendre son fief jusqu'au bout et sans concession, faire valoir ses droits acquis sans manifester de sérieuses préoccupations pour l'agriculture, l'utilisation intensive et le rendement maximal des meilleurs sols.

Bien que les municipalités se voient dans l'obligation de définir pour le futur leur schéma d'aménagement et d'occupation des terres rien n'indique, ni la loi proprement dite ni la conjoncture politique, que l'agriculture en sortira

vainqueur si nous savons la situation financière des petites agglomérations comme Saint-Luc, Saint-Athanase et L'Acadie, et l'influence des villes plus importantes comme Saint-Jean-sur-Richelieu.

C'est toute la différence entre "montrer ses dents" et mordre, entre le progrès (?) et la stagnation économique, entre garnir ses coffres et participer aux efforts d'autosuffisance dans le secteur de l'agro-alimentaire.

Avec une législation aussi complaisante, qui souffre de "consultationite" malgré l'urgence, comment blâmer Saint-Jean-sur-Richelieu d'écouter attentivement les propriétaires terriens du quartier sud lésés par le zonage temporaire? De vouloir récupérer la moitié zonée agricole de son parc industriel? Comment blâmer le maire de Saint-Luc qui veut rencontrer la commission le plus rapidement possible pour débloquer des projets de construction domiciliaire d'une valeur de \$3 millions afin que la ville reprenne son "évolution normale"?

Comment blâmer Saint-Athanase et L'Acadie, qui comptent aujourd'hui encore parmi les sols les plus riches de la région, de piaffer d'impatience devant les développeurs qui se pressent aux portes? Le contraire nous surprendrait de ces administrations municipales qui privilégieront le marteau de plus en plus, de préférence à la charrue. Et pourtant...

Pourtant pourquoi faut-il que dans cette vallée du Richelieu, surnommée "le jardin de la province", la superficie du sol cultivable continue son mouvement décroissant et que s'accroisse notre dépendance alimentaire? Pourquoi faut-il permettre que Saint-Jean-sur-Richelieu, par l'exemple que sa vitalité financière donne aux voisins de banlieue, déploie ses tentacules urbaines (réseau routier, infrastructures résidentielles, commerciales et industrielles) et mette en danger notre patrimoine le plus précieux.

Le progrès ne peut-il se faire moins exigeant?

Richard LAFONTAINE



Une terre agricole en voie de disparition.
(Photo Jacques Paul).

● Réponse à Lise Daniel

Lise Daniel,

Vous me demandez pourquoi je publie un texte de M. Claude Ryan plutôt que de moi? La réponse est simple. Il s'avère que j'ai trouvé ce texte des plus pertinents et des plus intéressants pour les lecteurs du Canada Français. Ce texte ne vous a, évidemment, pas du tout plu, je ferai en sorte d'en faire paraître encore...

Quant aux accusations personnelles visant Claude Ryan, elles sont tellement "petites", qu'elles ne valent pas la peine d'être relevées!

Venons-en plutôt aux faits. Vous parlez de la revanche des berceaux. De 1931 à 1971 (avant que le P.Q. n'entre au pouvoir), le pourcentage des francophones qui parlent le français seulement a augmenté de 34% à 45% au Québec. Pendant la même période, le pourcentage des anglophones ne parlant que l'anglais est tombé de 16% à 9%.

SOURCE: "Les minorités linguistiques officielles au Canada", Étude faite par l'Institut de recherche C.D. Howes., 1978.

Vous donnez l'exemple de la Suisse. Il me faut vous rappeler que la Suisse est une confédération composée d'Allemands, de Français et d'Italiens. Je ne saisis pas la similitude que vous en faites

avec le Québec.

S'il est vrai que le Québec doit payer, pour certains produits agricoles en provenance de l'Ouest, des prix plus élevés que les prix internationaux, il en va de même des surplus de production laitière que le Québec écoule dans les autres provinces du Canada. Avec environ 3% de sa main-d'œuvre engagée dans la production agricole, le Québec a touché, en 1975, environ 24% des subsides fédéraux versés en faveur de l'agriculture.

Vers 1962, le gouvernement fédéral adoptait une politique qui réservait la plus grande partie du marché ontarien au pétrole Albertain, afin d'en encourager le développement. Pendant près de 15 ans, les Ontariens payèrent plus cher que le Québec et les provinces Atlantiques; aujourd'hui encore, c'est grâce au gouvernement central, si les Canadiens paient le tiers de ce que les Parisiens paient.

Pour ce qui est de la situation des francophones hors Québec, je préfère continuer à lutter pour les sauver du péril (de l'assimilation) qui les guette en demeurant dans un Canada renouvelé que, par manque de courage, les abandonner et leur faire perdre leur statut de fran-

cophones.

CHOISIR LE QUÉBEC SANS LE CANADA, C'EST UNE MARQUE DE FAIBLESSE ET D'ÉTROITESSE D'ESPRIT.

Vous vous demandez ce qui vient faire la puissance moyenne et les forces du Canada. Si vous aviez lu l'article en question attentivement, je ne serais pas obligé de vous dire que je parlais de relations internationales.

Vous voudriez nous faire croire que la formule fédérale canadienne équivaut à une option pour le "statu quo". Évidemment, pour ceux qui veulent détruire le système fédéral, toute solution comportant le maintien du lien fédéral est synonyme d'immobilisme. Mais tous ceux qui recherchent des changements ordonnés et sérieux savent très bien que la voie du fédéralisme fournit une marge de manoeuvre fort étendue, d'abord au plan des attitudes et, ensuite, au niveau des institutions.

Par exemple: le Fédéralisme canadien a permis la mise en oeuvre d'un grand nombre de programmes relatifs aux revenus. Les plus importants sont ceux des pensions de vieillesse, des régimes de retraite, de l'assurance-chô-

mage et des allocations familiales.

Le fédéralisme favorise la collaboration entre les deux ordres de gouvernement. Pour ce qui est des régimes de retraite, par exemple, la sécurité de revenu des retraités a ainsi été assurée en accordant plus d'autonomie à "l'une" des provinces. Cette capacité du fédéralisme canadien de conclure toute une gamme d'ententes a permis au gouvernement fédéral de répondre à bien des exigences provinciales.

Au niveau de l'économie, la structure fédérale a démontré encore une fois sa souplesse, puisqu'elle a permis au gouvernement central de mettre sur pied un programme de péréquation après la Seconde Guerre Mondiale.

La structure fédérale du Canada, malgré ses réalisations, est sujette à être améliorée; cependant, point n'est besoin de la détruire.

Le P.Q. tenait son 7ème congrès au début du mois. Il était sensé éclairer ses membres et la population, il semble que vous ayez fermé la lumière!

Luc HARRAND
Conseiller jeune et
Directeur de l'information,
P.L.Q. comté de Saint-Jean

● Pro Canada ou pour le Canada

Deux millions et demi de dollars, jusqu'à maintenant, pour promouvoir la cause du "NON" au référendum sur l'avenir constitutionnel du Québec! Non à quoi? On ne le sait pas encore! Cette approche, pour le moins aveugle et inconséquente (ce qui ne l'empêche pas d'être partagée par M. Claude Ryan, le chef du Parti Libéral du Québec), ne jette pas un éclairage bien révélateur sur la notion de fédéralisme, notion qu'il convient, semble-t-il, de sauvegarder; ailleurs, elle reflète avec assez d'éloquence l'esprit statique de ses promoteurs et leur attachement non équivoque au statu quo mais pas nécessairement au Canada!

Que dire aussi de ces firmes qui font les beaux jours des commissions parlementaires pour littéralement quémander d'une année à l'autre l'autorisation de hausser les tarifs de leurs services aux contribuables? Qu'il me suffise de mentionner Bell Canada, Air Canada, CN-CP! Parce que tous les québécois ne peuvent cautionner cette at-

titude, voilà certes un bel exemple de colonialisme, où l'argent du peuple réussit presque toujours à se retourner contre lui!

Toujours est-il qu'il faut bien lui faire dire quelque chose à cet argent! C'est déjà commencé sur les ondes de la radio! Ainsi, on a eu l'occasion d'entendre Monsieur X s'inquiéter "d'awouère" sa liberté dans un Québec souverain, et Madame Y vanter la grandeur et la beauté de ce pays, le droit d'y respirer et l'exceptionnelle joie d'y vivre, sans oublier bien sûr l'abondance qu'on y trouve et la liberté qu'on y exerce. Voilà des propos peut-être pas tout à fait futiles et inutiles, mais qui manquent à tous les moins de rigueur et de pertinence, vue l'importance du débat! J'ose souhaiter que le ton et le contenu de ce débat soient éventuellement enrichis de façon à nous sortir de cette publicité de supermarché où les consommateurs refusent d'en considérer deux pour ne pas en changer un!

Fernand BÉLAIR

N.B.

Aux lecteurs qui voudraient nous envoyer leurs commentaires, points de vue ou opinions pour publication gratuite dans cette page, nous rappelons que leurs lettres:

- devront porter sur un sujet strictement local ou régional
- ne devront pas dépasser une page et demie (8 1/2 par 11)
- qu'elles devront être dactylographiées à double interligne
- et signées lisiblement, avec leurs adresse et numéro de téléphone.

LE CANADA FRANÇAIS ne s'engage pas à publier toutes les lettres reçues. De même le journal se réserve le droit, tout en préservant le mieux possible la pensée de l'auteur, de couper certains passages si l'espace disponible est insuffisant.

Pour publication, dans l'édition du mercredi, ces lettres devront nous parvenir au plus tard le lundi précédent, à midi (12 heures), à l'adresse suivante: Parole aux lecteurs, LE CANADA FRANÇAIS, Casier postal 460, J3B 6X3, Saint-Jean-sur-Richelieu, Québec.

La rédaction



Deux vies

...car si nous ne sommes ici que de passage, pour l'homme comme pour l'arbre, plus l'âge est grand, plus les

racines sont profondes... (Photo Jacques Paul).

Prochain cahier

Rentrée scolaire

Le 22 août '79

Pétition à Iberville

"Plusieurs faits allégués sont sans fondement"

- Brault

par Gérard DESROCHES

Les faits allégués dans la pétition déposée par le comité de locataires des appartements "Richelieu"

après du conseil municipal d'Iberville à sa première séance régulière du mois de juin, sont, selon M. André Brault propriétaire de l'établissement visé, pour la

plupart sans fondement.

M. Brault, qui reconnaît travailler jusqu'aux petites heures du matin pendant l'été, précise que la force

policrière d'Iberville n'a eu à intervenir qu'à une seule reprise cet été, lors d'un événement isolé qui n'est pas appelé à se répéter régulièrement. C'est aux dires de M. Brault, cet événement qui aurait été à l'origine de la pétition fut par la suite envoyée au conseil municipal. A cette occasion une résidente des appartements Richelieu se serait plainte à lui, sans se nommer, du bruit occasionné par un changement de remorque d'un camion, l'incident serait survenu avant 23 heures.

Quant aux autres faits mentionnés dans la pétition, le garagiste rétorque qu'il prend toutes les précautions d'usage pour ne pas indisposer les résidents. Ainsi, le soir tard, lorsqu'il a à utiliser des outils pneumatiques, il prend bien soin de fermer les portes du garage afin d'atténuer le

bruit dans le voisinage.

Par ailleurs, le chien de M. Brault qui, selon les locataires, se fait entendre dès le départ de son maître, est bien paisible nous mentionne-t-il. Il circule librement dans l'établissement une fois les portes fermées et constitue une protection pour le propriétaire des lieux qui a été victime de cambriolage par le passé.

Camions

M. Brault mentionne de plus qu'il n'est arrivé à sa connaissance seulement qu'un événement où un camionneur avait laissé tourner le moteur au ralenti pendant plusieurs minutes. Le garage ouvre ses portes habituellement vers sept heures et les clés des véhicules sont à l'intérieur.

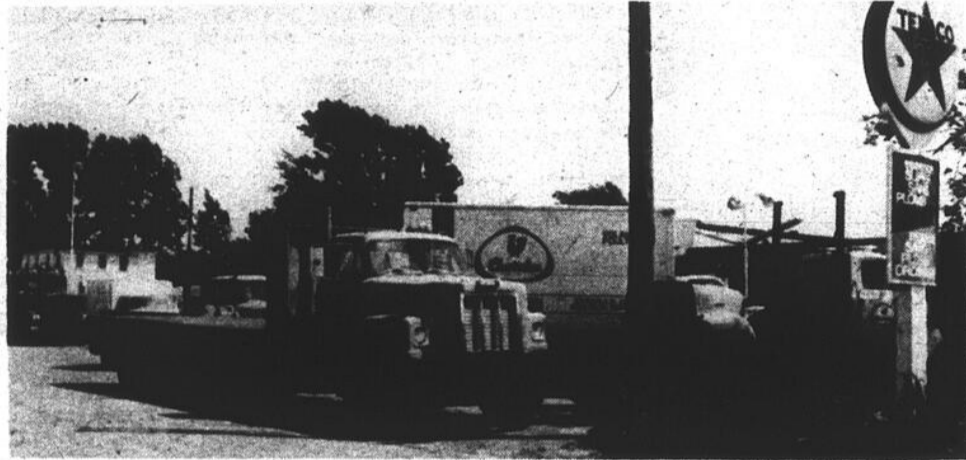
Quant à la fumée dégagée

par les véhicules, le garage étant situé à environ 150 pieds de la façade des appartements, il s'interroge sur cette affirmation du comité de locataires.

Enfin, M. Brault souligne que le quartier avait été l'objet d'un changement de règlement de zonage bien avant qu'il n'achète l'établissement et qu'on y construise l'immeuble où demeurent les plaignants.

Police

Quant au service de police de la municipalité, le directeur Gilles Rémillard reconnaît, qu'il y a eu un appel concernant le bruit. Les constables ont alors, après vérification, avisé le propriétaire. Depuis, il ne semble pas y avoir eu de suites nous dit-on au service de police.



Le garage de M. Brault est situé à 150 pieds de l'immeuble des plaignants. Une erreur s'est glissée la semaine dernière

dans le choix de la photographie illustrant le texte traitant de la pétition du comité de locataires des appartements "Richelieu".

Saint-Jean

Des résidants sont avisés d'entretenir leur terrain

par Gérard DESROCHES

Plus de 225 contribuables de Saint-Jean ont reçu un avis de non-respect de la section cinq du règlement relatif à l'entretien des terrains dans les limites de la ville, l'an dernier.

De ce nombre, 111 contribuables johannais se sont conformés au règlement stipulant que: "tout propriétaire, locataire, occupant ou possesseur de terrains, subdivisés ou non, dans les limites de la ville, devra tenir le ou lesdits terrains libres de toutes broussailles, mauvaises herbes, ferrailles, papiers, bouteilles vides, débris de construction, déchets quelconques ou matières ou substances de nature à communiquer le feu aux propriétés adjacentes et ce, à l'année".

C'est particulièrement la partie du règlement relative aux broussailles que ces contribuables ont ignorée, 115 d'entre eux refusant d'ob-

tempérer, la ville a procédé au fauchage des dits terrains.

Poursuites

Chacun des contrevenants s'est fait facturer le coût de l'opération au tarif horaire de \$20. Cependant, notons que la municipalité ne s'est pas prévalu des dispositions du règlement l'autorisant à référer ces infractions au tribunal qui peut infliger l'amende ou l'emprisonnement.

Interrogé sur les raisons qui ont motivé la décision de la municipalité de n'entreprendre aucune poursuite, le directeur du Service des incendies, M. Antoine Morin chargé d'appliquer le règlement, explique que le règlement a été promulgué pour inciter les gens à nettoyer leur terrain, afin de garder la ville propre. "Il n'y a eu aucune poursuite et

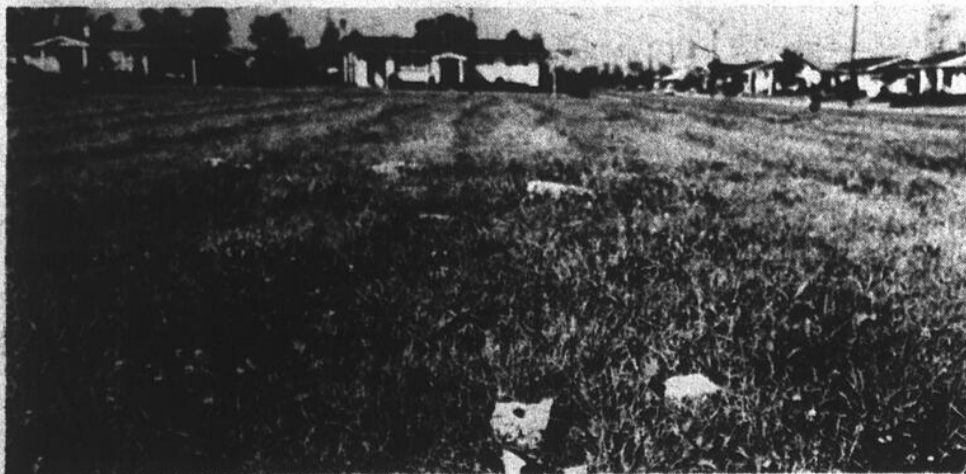
seuls seront poursuivis ceux qui refusent de payer la note qui leur est envoyée" a-t-il soutenu.

D'autre part le directeur des incendies poursuit en expliquant que la municipalité applique le règlement avec discernement, n'insistant pas sur les champs mais sur les terrains adjacents aux propriétés.

Iberville

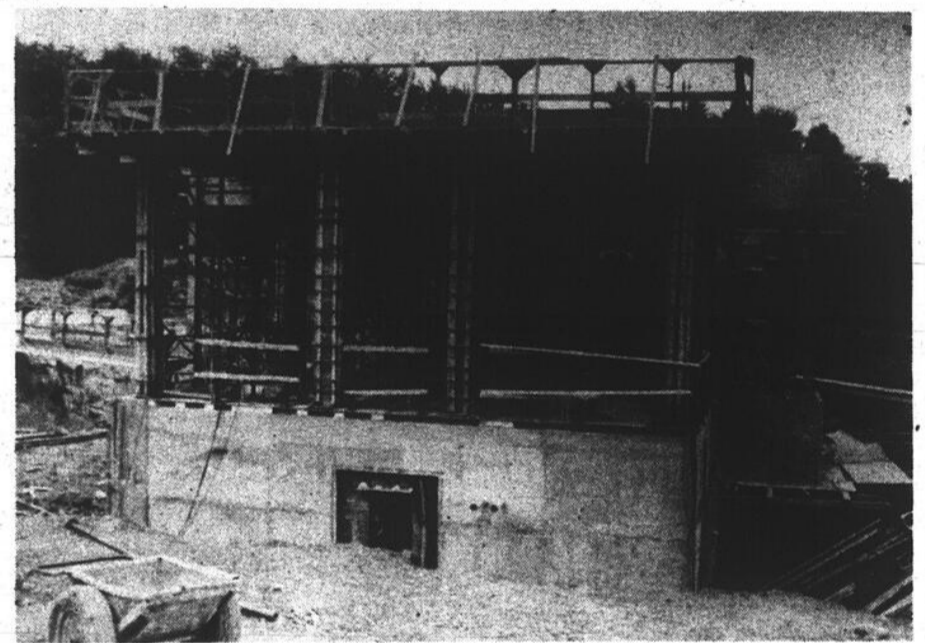
À Iberville, le règlement numéro 529 à l'article 1 stipule que les propriétaires, locataires ou occupants d'un terrain doivent nettoyer le dit terrain, une fois l'an entre le 1er juillet et le 1er août.

Là aussi, lorsque le contribuable refuse d'obtempérer, la municipalité fauche elle-même le terrain et envoie la note au contribuable qui est passible d'amende et des frais de comparution en cour municipale.



Plus de 225 citoyens de Saint-Jean se sont vus avisés qu'ils n'avaient pas respecté le

règlement municipal relatif à l'entretien de leur terrain.



En opération en novembre

La nouvelle station de pompage des eaux sanitaires et industrielles, au coin sud des rues Loyola et Champlain, doit être en opération au mois de novembre. Le gros oeuvre (excavation, structure de

béton, etc.) est complété tandis que les installations mécaniques seront installées en septembre. (Photo Jacques Paul).



Assemblée le 6 août

En raison de la période des vacances annuelles, le conseil municipal de Saint-Jean-sur-Richelieu ne tiendra pas de

seconde assemblée publique en juillet. La prochaine séance aura lieu le lundi 6 août à 20 heures. (Photo Jacques Paul)

A Saint-Luc

Seul Poulin s'objecte à l'achat d'une nivelleuse

par Gilles LÉVESQUE

Peu avant d'annoncer aux citoyens de la municipalité de Saint-Luc que le bilan financier de l'année '78 s'était soldé par un déficit budgétaire de l'ordre de \$248,259, le maire Bonaldo et les membres du conseil municipal, à l'exception du conseiller Vincent Poulin, acceptaient l'achat d'une nivelleuse usagée au coût de \$19,000.

Demandant au greffier d'enregistrer sa dissidence, le conseiller Poulin devait émettre une série de quatre raisons expliquant son refus de voter en faveur de l'acceptation de la résolution.

Raisons

"Je trouve prématuré de faire l'achat d'une nivelleuse en '79 pour les raisons suivantes. D'une part, aucune somme d'argent n'a été prévue à cet effet au budget de cette année. De plus, ça prend une personne compétente pour opérer la dite machine en vertu du code du travail, employé que nous n'avons pas présentement au garage municipal. Enfin, il est important de considérer le coût d'entretien que nécessitera cette machine usagée. Pour toutes ces raisons, je propose que l'achat d'une nivelleuse usagée soit remis à l'année

prochaine et qu'elle soit prévue aux prévisions budgétaires de l'année '80", d'expliquer le conseiller Poulin qui, peu de temps après, devait voir sa contre-proposition défaire par l'ensemble des conseillers municipaux, y compris l'échevin Jean-Paul Létourneau, chose qui ne s'était pas vue souvent depuis novembre dernier.

Explications

Prenant la parole après l'acceptation de la résolution, le maire Bonaldo devait affirmer qu'il était vrai qu'aucune somme

d'argent n'avait été budgétée à cet effet l'hiver dernier mais que des revenus supplémentaires allaient combler cette dépense.

De leur côté, les conseillers Jean-Paul Létourneau et Gilles Dolbec devaient préciser que l'achat de cette nivelleuse usagée allait être d'une grande utilité pour la ville et que, d'autre part, il s'agissait d'un excellent achat.

En ce qui concerne le conseiller Yvon Lebeau, ce dernier mentionna que, moyennant quelques cours de la part d'une personne compétente, des employés

du garage municipal pourrait facilement conduire un tel véhicule. Enfin, M. Robert Vallée devait lancer au conseiller Poulin: "Une chance que l'on vous a M. Poulin pour surveiller les dépenses de la ville. On vous parlera du déficit budgétaire de l'an dernier dans quelques instants". A cette remarque, le conseiller de la zone quatre devait à nouveau répéter à son confrère de travail que ses visites à l'hôtel de ville

étaient très rares et qu'il serait préférable qu'il se la ferme.

Il est à noter que le conseiller Robert Vallée devait, quelques instants plus tard, être nommé à titre de pro-maire pour les mois à venir. A cette nomination, un citoyen lança, en riant, que plusieurs maisons allaient se construire à Saint-Luc durant son court terme, faisant ainsi allusion à l'emploi qu'occupe le nouveau pro-maire.

Nouveaux développements

Les conseillers ne s'entendent pas sur les capacités du réseau d'égoûts

par Gilles LÉVESQUE

Toujours dans le cadre de la dernière séance du conseil

municipal de Saint-Luc, les conseillers Vincent Poulin et Jean-Paul Létourneau s'étaient prononcés contre

l'adoption d'une résolution visant à embaucher une firme d'ingénieurs conseils pour la confection de plans et devis ainsi que de documents de soumission relatifs à la construction de l'infrastructure de la rue 142-158 et d'une partie de la rue 142-165, soit entre les rues Savard et France.

Selon les propos tenus par les deux conseillers, il semble qu'il soit insensé d'ouvrir de nouvelles rues lorsque le réseau d'égoût de la municipalité est désuet.

"Êtes-vous au courant M. Bonaldo que notre municipalité est aux prises avec des problèmes de refoulement d'égoûts sanitaires et que notre réseau d'égoûts est surchargé. Avant de procéder à l'engagement de la firme, vous devriez consulter l'étude faite en '76 par la firme d'ingénieurs Bessette ainsi que l'étude réalisée par la firme d'ingénieurs Lemieux, Bourdages et Associés en juin '77. Les deux firmes recommandent la construction de deux collecteurs, le premier sur la rue Bélaire et le second sur la rue Savard et du Chemin Grand Bernier. De plus, la ville possède une lettre provenant du Service de protection de l'Environnement datée du 19 août '77, laquelle mentionne qu'en principe leur département était d'accord avec les deux firmes," d'expliquer le conseiller Poulin.

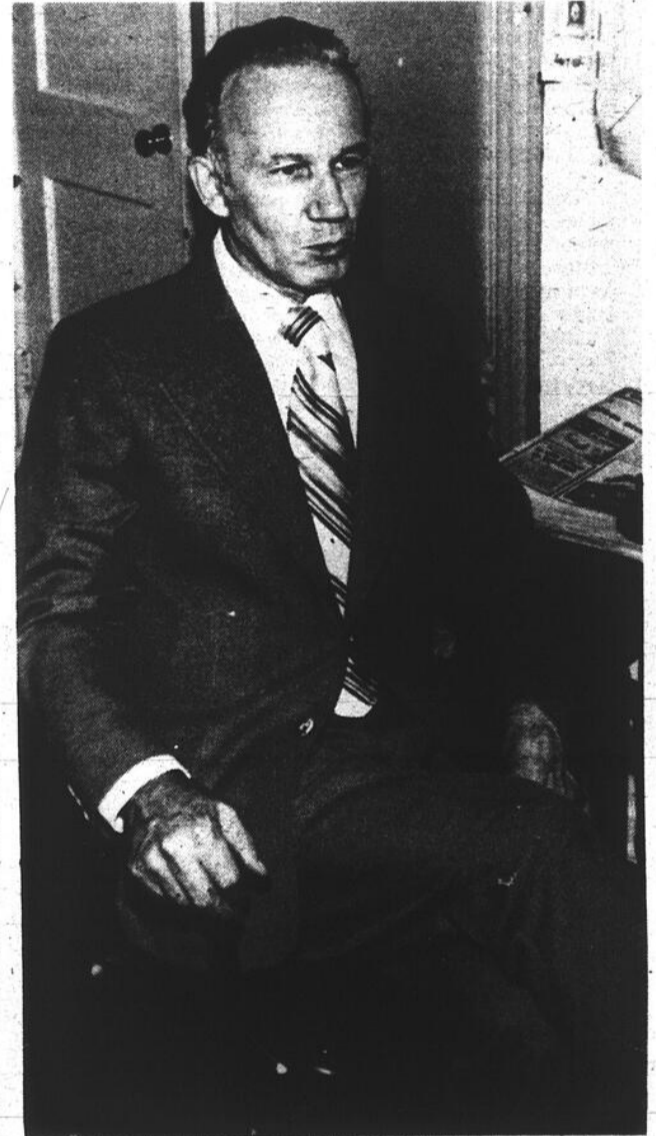
A la suite de son affirmation, le conseiller de la zone quatre devait y aller d'une contre-proposition qui fût immédiatement rejetée par l'ensemble des échevins, à l'exception de M. Jean-Paul Létourneau.

Réplique

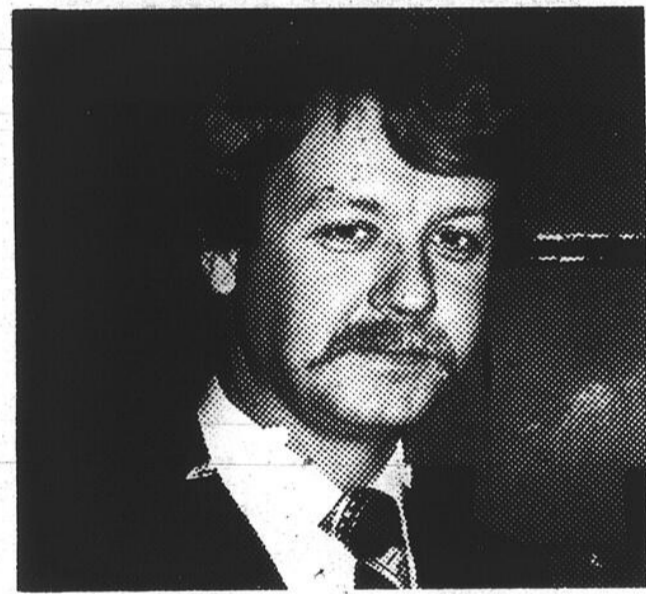
A la demande du maire, le conseiller Yvon Lebeau

devait rassurer ses deux confrères de travail inquiets, leur mentionnant que le service d'égoûts de la municipalité avait été construit en fonction de desservir un nombre de maisons de loin supérieur à celui enregistré actuellement.

"Il serait complètement illogique de freiner le développement puisque le réseau d'égoûts actuel répond amplement à nos besoins. Cependant, tant qu'il ne sera pas complété, il est préférable de remplir les trous libres plutôt que de s'adonner à de l'extension. En ce qui concerne les deux collecteurs suggérés par les firmes, il en coûterait environ \$1,4 million pour procéder à de tels travaux. Enfin, il est bon de préciser que notre réseau actuel offrira un rendement optimum le jour où il y aura plus de constructions à Saint-Luc," de conclure M. Lebeau.



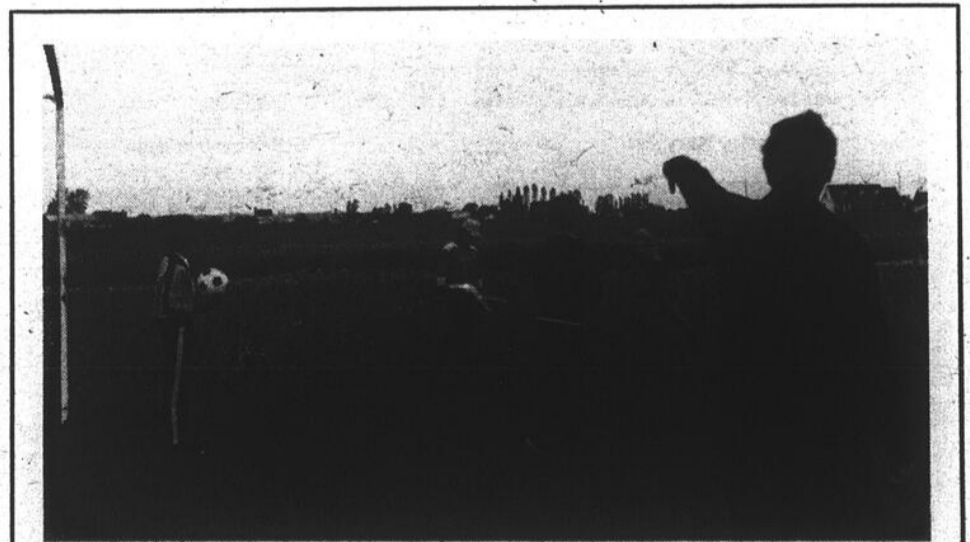
"Nous n'avons pas les moyens de faire un tel achat cette année. Je pense qu'il serait plus sage d'attendre à l'an prochain". (Vincent Poulin)



"Il serait complètement illogique de freiner le développement puisque le réseau d'égoûts actuel répond amplement à nos besoins. Ce dernier offrira un rendement optimum le jour où il y aura plus de constructions à Saint-Luc." Yvon Lebeau

On ne vous demande pas tout! Juste 6 sur 36...

Le jeu facile où il suffit de marquer 6 numéros sur 36



Stationnement interdit

Afin de protéger les jeunes sportifs fréquentant le parc Pierre Benoit, le conseil municipal de Saint-Luc prenait dernièrement la décision d'interdire le

stationnement de véhicules du côté sud de la rue Clermont sur la longueur du dit parc.

Dans 29 municipalités avoisinantes

Plus de 110 maires et conseillers terminent leur mandat le 28 octobre

par Richard BOUSQUET

Une enquête effectuée par le CANADA FRANÇAIS auprès de certains représentants de 33 municipalités avoisinantes de Saint-Jean-Iberville-Saint-Luc révèle que 24 maires et 87 conseillers municipaux termineront leur mandat en octobre prochain. Ce qui signifie qu'une journée de mise en nominations sera tenue le dimanche 28 octobre 1979 pour combler pas moins de 111 postes, soit un record pour les quatre dernières années.

De ces 33 municipalités, seulement quatre ne seront pas incluses dans ce processus électoral puisque le terme d'aucun des édiles locaux n'est échu cette année. Il s'agit de Saint-Alexandre paroisse, Richelieu et Marieville dont tous les maires et conseillers devront revenir devant leurs électeurs en 1981 et ceux de Venise-en-Québec qui subiront le même sort l'an prochain.

Tandis qu'aucun poste de maire n'est actuellement détenu par une femme, seulement deux conseillères terminent leur mandat cette année. Il s'agit de Mmes Yvette B. Langlois, à Saint-Paul Ile-aux-Noix, et Madeleine Auclair, à Farnham.

Sur les 87 postes de conseiller susceptibles d'être en élection le 4 novembre, seulement deux conseillers terminent leur mandat dans six endroits, six conseillers dans deux endroits et trois élus doivent rendre des comptes à la population dans les 21 autres municipalités.

Vacants

Des vingt-quatre maires dont le terme sera échu en octobre prochain, un seul n'a pas été élu à ce poste par la

population soit M. Lionel Audette, maire par intérim de Sainte-Brigide depuis le départ de M. Jean-Paul Lasnier qui n'est plus propriétaire dans cette localité.

Cinq des quatre-vingt-sept postes de conseiller sont actuellement vacants suite à la démission de leur occupant. Il s'agit de siège numéro 5 à Henryville (village), détenu intérimairement par M. Fernand Clouâtre, des sièges un et six à Saint-Bernard de Lacolle qu'occupaient respectivement MM. Claude Lavallé et Ralph Parfons, du siège numéro six à Saint-Grégoire (village) dont le dernier titulaire était M. Emilien Boucher et du siège numéro trois à Sainte-Brigide, laissé vacant depuis l'accession de M. Audette à la mairie du même endroit.

Liste

Voici la liste exhaustive des maires et conseillers municipaux sortant de charge dans les différentes agglomérations.

Farnham:

Le maire Gilles Desrosiers et les six conseillers: Mme Madeleine Auclair et MM. Conrad Blain, René Sorel, Georges Roy, Gérard Pion et Arthur Audette.

Bedford:

Le maire Donat Patenaude et les six conseillers: MM. Pierre-Paul Revenelle, Robert Jalbert, Marc Morin, Fred Gilman, Bernard Saint-Onge et Serge Therrien.

L'Acadie:

Le maire Joseph Tremblay et aux sièges 1, 3 et 4: MM. Gérard Boudreau, Léon Desranleau et Benoit Lussier.

Clarenceville (village):

Le maire Georges Dallaire

et aux sièges 1, 2 et 3: MM. Gérald Beerworth, Eric Beerwort et Henry Veneman.

Saint-Georges de Clarenceville:

Le maire Ervin Miller et aux sièges 1, 3 et 6: MM. Germain Desranleau, Omer Alix et Stanley Maigar.

Lacolle:

Le maire Léodore Ryan et aux sièges 1 et 6: MM. François Dupuis et Fabien Demers.

Notre-Dame du Mont-Carmel:

Le maire Normand Hébert et aux sièges 4, 5 et 6: MM. Gérald Barbeau, Armand Patenaude et Fernand

Olivier.

Sainte-Sabine:

Le maire Wilfrid Laroche et aux sièges 3, 4 et 6: MM. Georges Lareau, Paul-Emile Robert et Jules Mailloux.

Sabrevois:

Le maire Wilfrid Lefort et aux sièges 1, 2 et 3: MM. Albert Tremblay, Jean-Paul Berteau et Denis Rolland.

Saint-Grégoire (paroisse):

Le maire Laurier Barrière et aux sièges 1, 3 et 6: MM. Serge Jetté, Jean-Louis Barrière et Léopold Leclair.

Noyan:

Le maire Donald Mac-

Collum et aux sièges 1, 2 et 4: MM. Albert Leduc, Charles Ramsay et Hector Leduc.

Pike-River:

Le maire Bernard Bélisle et aux sièges 1, 2 et 3: MM. Yves Bilodeau, Jean Gasser et Jérôme Brodeur.

Saint-Alexandre (village):

Le maire Gilles Bonneau et aux sièges 1, 2 et 3: MM. Georges Raymond, Jean-Jacques Dagesse et Alfred Cyr.

Notre-Dame de Stanbridge:

Le maire Albert Melaven et aux sièges 2, 4 et 6: MM. Réal Granger, Raymond Guertin et Jean-Paul Lévesque.

Saint-Valentin, Saint-Blaise ...

La fièvre électorale dans 15 autres villes

Voici la liste des quinze autres municipalités avoisinantes de Saint-Jean, Saint-Luc et Iberville où les électeurs devront se rendre aux urnes le 4 novembre prochain afin de se choisir de nouveaux représentants municipaux.

Le maire Hubert Hébert et aux sièges 1, 3 et 5: MM. Jean Trahan, Arnold Vanwijk et Roger Fortin.

Saint-Blaise:

Le maire Michel Fallon et aux sièges 1, 2 et 3: MM. Georges Guay, Pierre-Paul Roy et Claude Fortin.

Saint-Bernard de Lacolle:

Le maire René Dupuis et aux sièges 1, 2 et 6: MM. Claude Lavallé, Normand Guay et Ralph Parfons.

Saint-Sébastien:

Le maire Georges-Aimé Forget et aux sièges 1, 2 et 4: MM. Henri-Paul Poulin, Richard Thibodeau et Jean Lavertu.

Sainte-Brigide:

Le maire Lionel Audette et aux sièges 1, 2 et 3: MM. Gilles Giroux, Victor Bonvouloir et un poste vacant depuis le transfert de M.

Audette.

Stanbridge-Station:

Le maire Lucien Messier et aux sièges 1, 2 et 6: MM. Valmore Parent, Claude Corriveau et Claude Plouffe.

Saint-Paul Ile-aux-Noix:

Le maire André Bisailon et aux sièges 1, 2 et 3: MM. Paul Desjardins et Claude Mayer et Yvette B. Langlois.

Rougemont:

Le maire Guy Frégeault et aux sièges 4, 5 et 6: MM. Roger Côté, Alain Chabot et Paul Gadbois.

Saint-Jacques-le-Mineur

Le maire Ronald Potvin et aux sièges 2, 4 et 6: MM. Gaston Lestage, Ghislain Bisailon et Claude Guinois.

Saint-Cyprien de Napierville:

Le maire Rogel Lamoureux et trois conseillers dont nous n'avons pu obtenir les noms.

Saint-Grégoire (village):

Les conseillers aux sièges 5 et 6: MM. Normand Carreau et Emiliu Boucher.

Henryville (paroisse):

Les conseillers Bernard Paré et Bernard Dupuis.

Napierville (village):

Les conseillers aux sièges 1 et 4: MM. Gilles Martineau et Maurice Tremblay.

Henryville (village):

Les conseillers aux sièges 2, 3 et 5: MM. Noël Frégeau, Réjean Côté et Fernand Clouâtre.

Saint-Athanase:

Les conseillers aux sièges 3 et 4: MM. Jean-Paul Guillette et Conrad Gosselin.

Sur les neuf maires qui ne terminent pas leur mandat cette année, un seul devra briquer les suffrages l'an prochain soit celui de Venise-en-Québec et les huit autres devront revenir devant la population en 1981. Notons, en terminant, que parmi les édiles municipaux qui seront élus le 4 novembre prochain, dans dix-huit municipalités ils recevront un mandat de deux ans, six autres localités leur accorderont un terme de trois ans et finalement les élus des cinq dernières municipalités ne devront rendre des comptes à leurs citoyens que quatre ans.



Laurier Barrière



Gilles Desrosiers



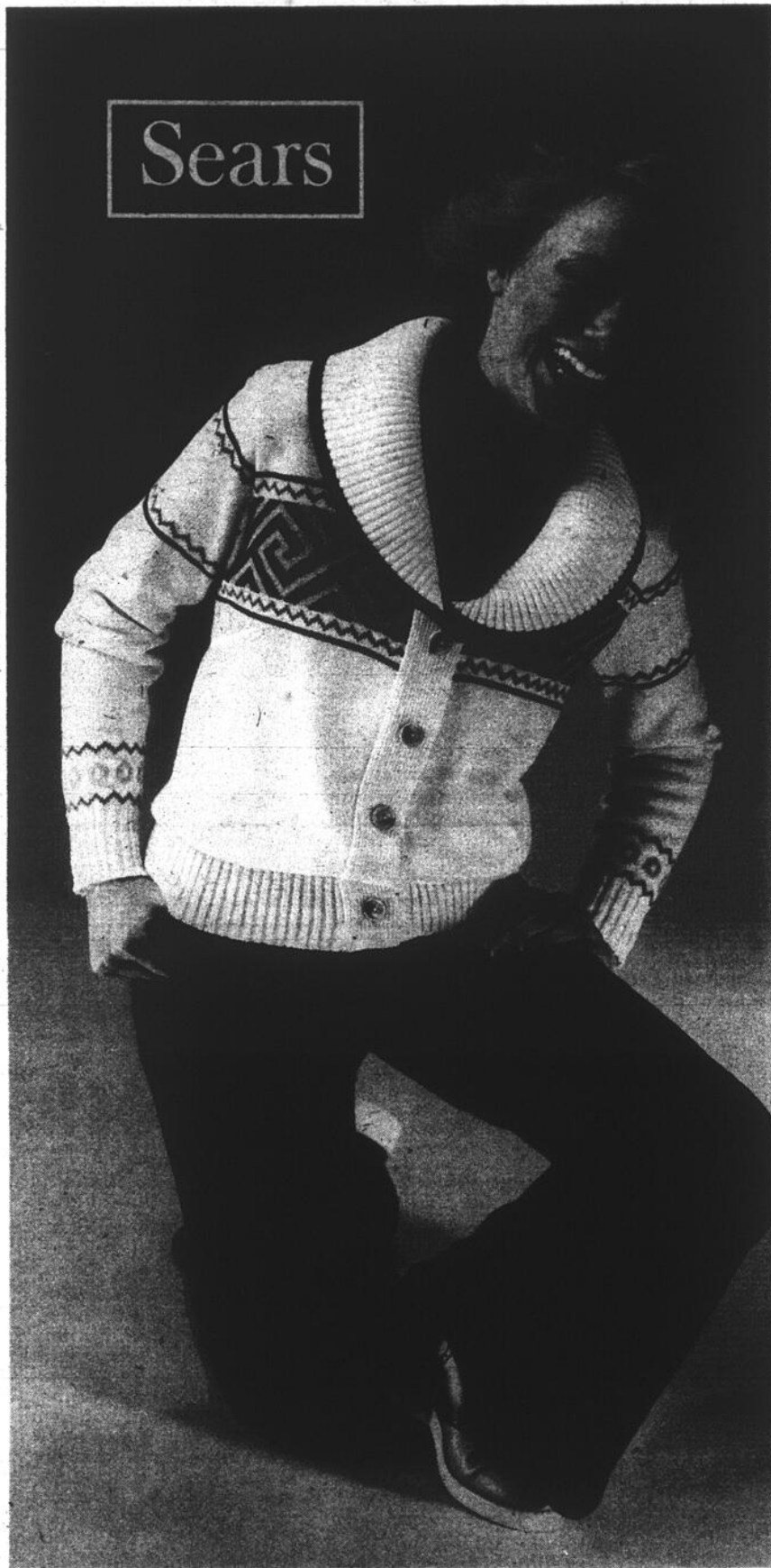
Joseph Tremblay



Hubert Hébert

Vient de paraître...

Sears



Réclame d'automne

Prix en vigueur jusqu'au
15 DÉCEMBRE 1979
sauf indication contraire
Prix de comparaison page 158
Détails du crédit page 83
index page 158



Jolis vêtements pour
fillette et adolescente

3⁹⁹ à 11⁹⁹

Cardigan à col châle en acrylique à motif et côtes. Laver, sécher machine. 38(bleu), 80(bleu) ou 75(bourgogne).

Fillette: TCS[†] 8, 10, 12 et 14.
770 764 661 B—Chacun 9.99
Adoles.: 10(8-10), 14(12-14), 15(14X).
770 766 588 B—Chacun 11.99

Pull acrylique fin. Manches longues. Laver mach., sécher à plat. 50(brun), 88(marine), 95(bleu) ou 38(bleu).

Fillette: TCS[†] 8(7-8), 12(10-12), 14.
770 764 573 B—Chacun 3.99
Adoles.: 10(8-10), 14(12-14), 15(14X).
770 766 509 B—Chacun 3.99

Pantalon velours côtelé de coton et polyester. Jambes droites. Glissière, 2 poches, passants. Laver, sécher mach. 50(brun), 88(marine) ou 54(chameau).

Fillette: "Normale" 7, 8, 10, 12, 14[†].
770 774 070 B—Chacun 9.99
Adolescente: 10, 12, 14, 15(pour 14X).
770 775 142 B—Chacun 11.99

[†]Tailles Canada Standard

**SIMPSONS-SEARS LIMITÉE
TORONTO, ONTARIO**

**HÂTEZ-VOUS DE
RÉCLAMER VOTRE COPIE EN MAGASIN
160 pages d'aubaines extraordinaires
pour l'automne!**

Sears

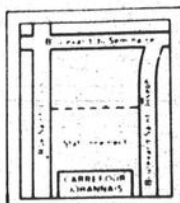
174 BOUL. SAINT-JOSEPH



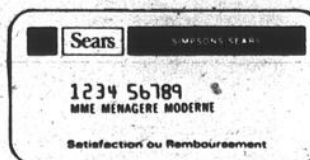
**Carrefour
Johannais**

Le Centre des
exclusivités

SAINT-JEAN



TELE-SHOPING 347-5501



Pièces et service

Atelier de
service



Nous
assurons
le service
après-vente

**275, Saint-Charles,
348-1141**

Restrictions budgétaires de Clark

Plus de 20% des emplois en danger à la base

par Louise BÉDARD

Quelque cent dix postes de secrétariat et d'entretien des bâtiments sont présentement en jeu à la Base des Forces armées canadiennes de Saint-Jean. Ce nombre représente plus de 20% des effectifs du personnel civil.

En effet, le ministère de la Défense nationale à Ottawa a décrété un moratoire jusqu'au 7 septembre sur plus d'une centaine d'emplois. Aucune garantie n'a été fournie à la direction de la base pouvant combler d'une façon permanente ces postes et garder à son emploi les travailleurs temporaires qui y sont affectés présentement.

Élections

Tant la partie syndicale que le bureau du commandant Mc Laws indique que le gouvernement d'Ottawa invoque les raisons de coupures budgétaires décrétées par le gouvernement de Joe Clark pour justifier sa décision.

On se rappelle que le chef conservateur a promis à ses électeurs pour se faire élire qu'il réduirait de près de 60,000 emplois les effectifs de la fonction publique fédérale

afin de compresser les dépenses gouvernementales.

Près de 95% de ces postes visés à Saint-Jean sont occupés par des travailleurs syndiqués, précise M. Poirier, président du syndicat des employés de la Base militaire. Alors qu'on aurait pu combler ces postes par des employés permanents, aucun concours n'a été organisé pour trouver des titulaires, ajoute-t-il.

Dès le début juin, soit quelques jours après l'arrivée du gouvernement conservateur au pouvoir, une directive a été transmise à la direction de la Base de ne pas engager sur une base permanente des employés pour ces postes avant le 13

juillet. Par la suite la décision devait être retardée jusqu'en septembre.

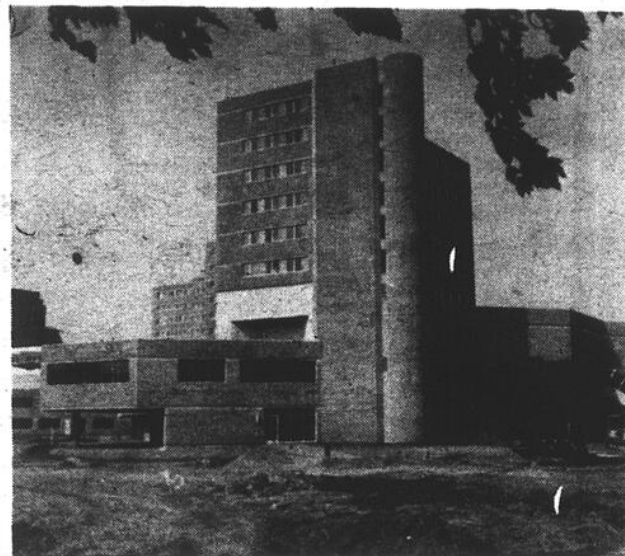
Impact

La mise à pied d'une centaine d'employés de la Base aurait un impact considérable sur la situation de l'emploi dans la région, déclare M. Poirier qui explique que l'ancien gouvernement libéral avait ouvert plusieurs postes au moment de la décision de construire la mégastructure, inaugurée récemment.

Il a été impossible de recueillir les commentaires du député fédéral libéral, M. Paul-André Massé, parti en

vacances. On sait que le représentant du comté de Saint-Jean à la Chambre des Communes indiquait au

cours de la campagne électorale qu'il suivrait de très près le dossier de la défense nationale.



Une des conséquences de la politique de restriction budgétaire du nouveau gouvernement conservateur de Joe Clark pourrait être la mise à pied de quelque 110 employés civils à la Base militaire de Saint-Jean. Ottawa devrait prendre une décision en septembre.

Devant la Commission des droits de la personne

Contestation de renvoi au Renfort

par Louise BÉDARD

Congédiée récemment à la veille d'obtenir sa permanence, une ancienne employée de l'institution pour enfants handicapés, Le Renfort, en appelle à la Commission des droits de la personne pour obliger ses anciens patrons à la réintégration.

Danièle Légié estime qu'aucune raison valable n'a été invoquée par la direction de l'établissement appartenant au réseau des Affaires sociales pour justifier son congédiement. Elle a donc décidé d'entreprendre des démarches auprès de la Commission et obtenu l'appui du syndicat des employés du Renfort.

Sans raison

Ainsi M. Claude Bachand, président du syndicat, indique que le dossier de Mlle Légié est vierge de tout reproche à son endroit et que le directeur des services de

réadaptation aurait lui-même déclaré que cette éducatrice a été renvoyée pour une raison "niaiseuse".

Par ailleurs, il souligne que depuis deux ans, cinq à six cas semblables sont survenus au Renfort. À chaque fois, on fait parvenir à l'employé la même lettre indiquant qu'il n'a pas l'expérience valable pour remplir le poste et cela toujours à la veille de l'obtention de sa permanence.

Des conflits d'intérêts entre éducateurs et coordonnateurs ne seraient pas étrangers à ces renvois, précise M. Bachand qui ajoute que cette fois-ci, une éducatrice, en l'occurrence Mlle Légié, a décidé d'aller au fond de l'affaire.

De son côté le syndicat s'est toujours fait un devoir de se pencher sur ces dossiers mais aucune clause de la convention collective ne stipule qu'un grief peut être déposé dans le cas de congédiement de personnes encore en probation, souligne le président. C'est

d'ailleurs une des présentes demandes du Front commun à la table centrale de pouvoir utiliser la procédure du grief dans ces cas.

Décision

La décision que pourrait rendre l'enquêteur de la Commission des droits de la personne pourrait avoir un impact considérable et faire du cas de Mlle Légié, un cas-type, poursuit M. Bachand.

Cependant ce dernier craint que l'organisme se contente de se prononcer uniquement sur le principe relié au droit de gérance de l'employeur qui peut renvoyer à son gré un employé qui n'a pas encore complété sa période d'essai et ne fera pas allusion aux motifs du congédiement, conclut le président du syndicat qui précise en terminant qu'il serait parfaitement justifié que Mlle Légié soit réintégré à son travail.

Les démarches entreprises par Mlle Légié ne font que

débuter et il faudra attendre plusieurs mois avant de connaître des développements dans ce dossier.

Corporation du centre-ville

Projet d'enfouissement des fils électriques

par Gilles LÉVESQUE

La corporation d'affaires du centre-ville de Saint-Jean concentrera ses efforts, au cours des prochaines semaines, dans un projet d'enfouissement des fils électriques. Retenant, dans un premier temps, les services de la firme Pluram, laquelle est chargée de mettre à jour un dossier relatant les principales démarches à suivre dans la réalisation d'un tel projet, la corporation compte par la suite solliciter la compagnie Hydro-Québec, le conseil municipal, le gouvernement

provincial et les marchands du centre-ville.

Selon les renseignements obtenus auprès de M. Claude Binette, président de la corporation, il semble que la concrétisation de ce projet redonnerait une toute nouvelle image aux principales artères du centre-ville.

Hydro

C'est à la suite d'une récente réunion des membres de la corporation que devait surgir cette idée de réno-

vation.

"Nous savons que la compagnie Hydro-Québec doit, au cours de la dernière semaine du mois d'août, amorcer des travaux de renouvellement de son réseau desservant, entre autres, les rues du centre-ville. Profitant du fait que la compagnie investira obligatoirement de l'argent dans ce genre de travaux, nous croyons qu'il serait opportun de bénéficier de la situation," d'expliquer M. Binette.

"Du côté du conseil municipal, de poursuivre le président, nous comptons lui demander un appui financier. Il pourrait, entre autres, s'agir un emprunt à long terme qui serait remboursé par tous les marchands touchés par le projet. Enfin, nous savons que le gouvernement provincial alloue fréquemment des subventions à cet effet. Si tout le monde veut participer au projet, nous ne voyons aucune difficulté en sa réalisation."

Dans un autre ordre d'idée, M. Binette nous apprenait que les membres de la corporation du centre-ville de Saint-Jean comptent se rencontrer à nouveau le 13 août prochain. Tout en discutant à nouveau du projet d'enfouissement, il est fort possible que les membres se voient dans l'obligation de procéder à l'élection d'un nouvel exécutif.



Une ancienne employée de l'institution Le Renfort en appelle à la Commission des droits de la personne estimant que son renvoi n'a été motivé par aucune raison

valable. Pour mener à bien sa démarche, elle a obtenu l'appui du président du syndicat.



"Si tout le monde participe, je ne vois pas pourquoi le projet d'enfouissement ne pourrait pas se concrétiser." Claude Binette

Projet "Action Plus"

Une nouvelle équipe poursuit les recherches industrielles

par Gilles LÉVESQUE

Malgré de nombreuses démissions, le projet Canada au travail "Action-Plus" se poursuit avec une nouvelle équipe chargée d'effectuer de nombreux travaux à

caractère économique et industriel pour le compte du Commissariat industriel de Saint-Jean, Saint-Luc et Iberville et la Chambre de commerce locale.

C'est ainsi que les autres nouveaux employés, André

Cloutier, directeur, Sylvie Berger, secrétaire, Marcel Gélinas et Louise Létourneau, enquêteurs-rechercheurs, s'affairent actuellement à la refonte d'une carte planimétrique regroupant les trois villes desservies par le commissariat, à la mise sur pied d'un bulletin industriel, à la confection d'un montage audio-visuel visant à faire connaître la région aux futurs investisseurs ainsi qu'à la remise à jour du dossier économique des trois villes.

Travaux

"Je peux vous dire que ce n'est pas le travail qui manque actuellement. En ce qui concerne la refonte d'une carte planimétrique regroupant les municipalités de Saint-Jean, Saint-Luc Iberville, cette dernière sera terminée sous peu. La population pourra s'en prévaloir au cours du mois de décembre. D'autre part, le premier bulletin industriel devrait être disponible à la fin du mois d'août. Il sera gratuit, trimestriel et tous les commerçants et industriels pourront se le procurer," d'expliquer le nouveau directeur du projet.

En ce qui concerne le montage audio-visuel et le dossier économique, ces projets seront complétés un peu plus tard au cours du mandat devant se terminer au mois de novembre.

Rappel

On se souviendra que trois des quatre ex-employés du projet avait démissionné en bloc en mai dernier, prétextant qu'il était énormément difficile de travailler en compagnie du directeur du projet, M. Robert Poulin. L'ex-président de la Chambre de commerce, M. Claude Binette, nous avait alors mentionné que les trois démissionnaires avaient plutôt quitté leur emploi lorsque le directeur avait décidé de mettre un peu d'ordre à l'intérieur de ce qui était devenu, semble-t-il, "une tour de Babel".

De son côté, le directeur Robert Poulin devait également, quelques jours plus tard, remettre sa démission aux principaux responsables du projet, ce dernier, selon les dires de M. Binette, s'étant trouvé un emploi permanent, chose qui se fait de plus en plus rare de nos jours.

Roger Pariseau toujours indécis

par Louise BÉDARD

Le conseiller Roger Pariseau, représentant du quartier sud au conseil municipal d'Iberville, décidera au cours des prochains jours s'il briguera de nouveau les suffrages aux prochaines élections de novembre.

S'il est élu, M. Pariseau en sera à son troisième mandat. Ainsi d'ici une semaine l'édile municipal évaluera sa disponibilité personnelle lui permettant de remplir ce poste au cours des quatre prochaines années, indique-t-il.

Quant aux conseillers Gilles Beaudoin et Jean Marcoux, il a été impossible de les rejoindre durant cette période de vacances pour connaître leurs intentions.

Fortin

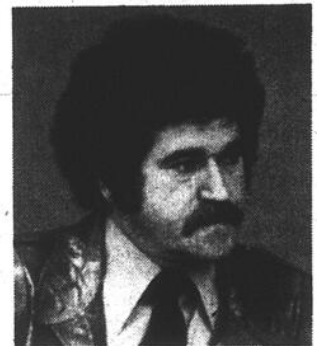
La semaine dernière, le maire Léo Fortin annonçait sa décision de solliciter de nouveau l'appui de ses électeurs le 4 novembre prochain, en leur demandant de le reconduire pour la seconde fois à ce poste. Après une courte incursion en politique fédérale alors qu'il tentait en avril dernier, d'obtenir la confiance des militants libéraux à la convention du parti dans le

comté de Saint-Jean, M. Fortin décide de poursuivre sa carrière sur la scène municipale.

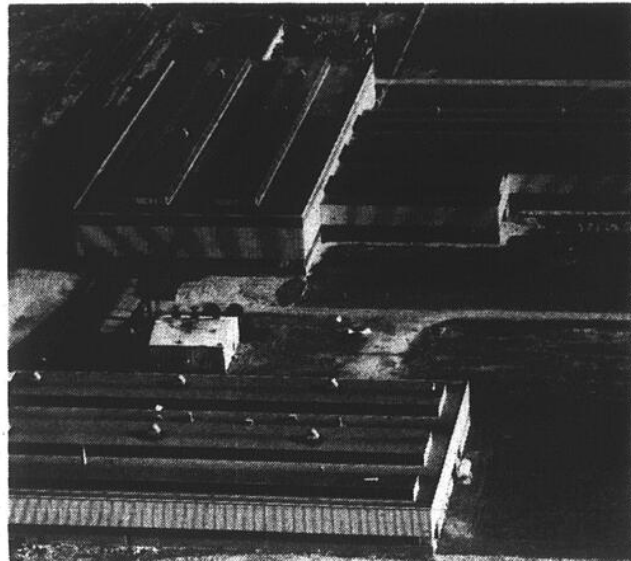
De son côté l'échevin Jean-Paul Galipeau exprime sa ferme intention de se porter de nouveau candidat. Il occupe cette fonction de conseiller depuis déjà huit ans.

Quant à l'ancien député unioniste à l'Assemblée nationale, le conseiller Alfred Croisetière, ce n'est qu'en septembre qu'il fera connaître son choix. Tout en réservant pour l'instant une décision finale, il n'écarte cependant pas la possibilité de poser de nouveau sa candidature.

Jusqu'à présent aucun autre citoyen d'Iberville n'a signifié sa volonté de faire de l'opposition au maire sortant ni à un des conseillers.



Roger Pariseau



Un premier bulletin industriel devrait être disponible à la fin du mois d'août. D'autre part, les employés du projet "Action Plus" termineront sous peu la refonte d'une carte planimétrique regroupant les municipalités de Saint-Jean, Saint-Luc et Iberville.

A Bedford

La foire agricole débute aujourd'hui

C'est aujourd'hui que débute la foire agricole de Bedford qui, jusqu'au 29 juillet, permettra à des milliers de spectateurs d'assister à diverses manifestations à caractère agricole, culturel et récréatif.

Une parade dans les rues de la ville et un cocktail pour les invités officiels amorceront, aujourd'hui, l'exposition annuelle tenue sous l'égide de la Société d'agriculture Missisquoi. En soirée, les spectateurs pourront assister à la présen-

tation d'un concours hippique western tenu à l'intérieur de l'aréna municipal.

Horaire

Demain, jeudi, commenceront les premières élections pour le concours d'animaux pendant que se poursuivra le concours hippique western. La journée de vendredi, intitulée pour l'occasion "journée des poneys", sera ponctuée de concours de tir, de spectacles et d'un concours por-

tant sur la qualité des bêtes.

Le programme de la journée de samedi débutera dès 13 h. 30 par la présentation de la course de Loto-Perfecta. Cet événement sera suivi de concours d'artisanat et d'horticulture. La tenue d'un concours hippique de style anglais mettra un terme à cette quatrième journée d'activités.

Enfin, la journée de fermeture, dimanche, sera réservée à la présentation d'une messe, de parades d'animaux et d'un souper champêtre pris sous le chapiteau aménagé sur le site de l'exposition.

Autres

Il est à noter que pendant toute la durée de l'exposition, un orchestre bavarois tentera de divertir les spectateurs à compter de 20 heures tous les soirs. Des exhibits d'artisanat, des manèges et des spectacles de chevaux auront également lieu à tous les jours.

En offrant cette gamme d'activités, les organisateurs de la foire s'attendent à ce que plus de 40,000 visiteurs se rendent à Bedford au cours de la présente semaine.



Les organisateurs de l'exposition agricole espèrent rejoindre autant de personnes que l'an dernier alors que quelque 40,000 personnes s'étaient rendues à Bedford visiter la foire.

Rabais anniversaire de \$60 de Simplicity.

Pour fêter le 60^e anniversaire de Simplicity, nous vous proposons de bénéficier du rabais-anniversaire de \$60 sur tout achat d'une laveuse automatique et d'une sècheuse de taille normale Simplicity effectué jusqu'au 29 septembre 1979. Nous offrons également un rabais-anniversaire de \$30 pour tout achat séparé d'une laveuse automatique ou d'une sècheuse de taille normale Simplicity.

(Chez les marchands participants seulement)

McGraw-Edison

Simplicity

CHEZ ROGER FLEURY INC.

Saint-Paul Île-aux-Noix

291-5222



Les syndiqués emplissent la boîte aux lettres de collants.

Saint-Jean

Succursale de la S.A.Q. placardée vendredi

Plusieurs individus, de toute vraisemblance, membres du Syndicat des employés de magasin de la Société des alcools du Québec (S.A.Q.) se sont amenés vendredi dernier, vers 13 h. 30, devant la succursale de la S.A.Q. au 97 de la rue Richelieu à Saint-Jean. Les syndiqués ont tôt fait de décorer la façade de l'établissement en y accolant de nombreuses affiches illustrant leur insatisfaction face au déroulement des négociations, dans le conflit qui perdure entre la Société et ses employés.

cadre. Le camion était aussitôt tapissé de nombreux collants, le pare-brise étant notamment complètement obstrué par ceux-ci. Entretemps, à l'intérieur de la succursale, on faisait appel à la force policière de Saint-Jean, alors que les syndiqués s'éhvolaient vers d'autres lieux.

Dès leur arrivée, les constables constataient que le boyau du système de refroidissement du camion avait été coupé ainsi que le conduit du système de freins. De plus, de nombreux fils reliés au démarreur pendaient sous le tableau de bord.

Selon le lieutenant détective Gagnon de la Sûreté municipale de Saint-Jean, la S.A.Q. estimait à \$250 les dommages causés au camion.

Gérants _____

Un peu plus tard, une

équipe de cadres de la Société, sous la direction de

M. Colette gérant de district de la rive-sud, arrivait sur

place pour décharger le camion, l'opération se

déroulant sous surveillance policière.

Boulevard du Séminaire

La S.A.Q. accusée par le syndicat d'employer des briseurs de grève

La Société des alcools du Québec aurait employé selon des accusations portées par le Syndicat des employés de magasin de la S.A.Q., des briseurs de grève à sa succursale du boulevard Séminaire à Saint-Jean.

En effet, selon le président du syndicat M. Renald Asselin, le syndicat prétend que l'employeur aurait violé l'article 97 paragraphe a du code du travail lui interdisant d'utiliser les services d'une personne pour remplir les fonctions d'un salarié

représenté par une association accréditée qui a déclaré une grève ou d'un salarié lock-outé.

Selon le syndicat la Société aurait fait travailler à trois ou quatre reprises, des individus à sa succursale du boulevard du Séminaire à Saint-Jean.

Amende _____

L'article 124 paragraphe "A" du Code du travail

stipule que quiconque contrevient à l'article 97 paragraphe a du dit code, commet une infraction et, est passible d'une amende d'au plus \$1,000. pour chaque jour ou partie de jour pendant lequel dure l'infraction".

Au ministère du travail du Québec, il nous a été impossible de faire confirmer le dépôt de la plainte, les employés précisant qu'il y a de nombreux retards dans la livraison du courrier.

S.A.Q. Enfin, un porte-parole de la Société des alcools, M. Claude Marier a déclaré que: "la Société se sent tout à fait dans la légalité, nous avons employé du personnel cadre, cela fait partie des droits de gérance". M. Marier indique de plus que c'est une politique de l'entreprise d'opérer, pendant le conflit, ses succursales avec du personnel cadre, qui prétend-elle, n'est pas considéré comme briseur de grève.



Le pare-brise du camion était complètement obstrué par les collants qui en disent long sur l'état d'âme des syndiqués.



Les cadres déchargent le camion sous la protection de la sûreté municipale de Saint-Jean.

Canada-Français

Photographe intimidé

Un incident est toutefois survenu pendant la visite-éclair des syndiqués alors, que ces derniers ont tenté de s'en prendre à un photographe du Canada Français pour s'approprier son appareil photo. À la suite du refus de l'employé du journal de céder la pellicule photographique, les grévistes

ont tenté d'intimider l'équipe du journal en faisant notamment le pied de grue devant l'édifice du journal rue Richelieu.

Un peu plus tard, à Ibergville, où les grévistes s'étaient rendus pour placarder la baie vitrée de la

succursale située sur la 2ème avenue, il y eut une nouvelle prise de bec entre les grévistes et cette fois, deux photographes du journal qui étaient là, dans le cadre d'une autre assignation. Les syndiqués réitérant alors leur demande de non-publication de photographies.



Certains heurts se sont produits entre les syndiqués et le photographe du journal.

Geste "déplorable"

"Le syndicat réproouve les actes d'intimidation"

- Reynald Asselin

Le président du syndicat des employés de magasins de la Société des alcools du Québec, M. Reynald Asselin, s'est dit en désaccord total avec la tentative d'intimidation de certains de ses membres auprès du personnel du Canada-Français.

M. Asselin a qualifié le geste des syndiqués de "déplorable" et l'a imputé à l'impatience des syndiqués causée par la tension engendrée par le harcèlement dont sont victimes les syndiqués depuis un certain temps. Selon le président du syndicat, les syndiqués sont constamment suivis lors de leurs déplacements dans la région métropolitaine.

Revendications

Par ailleurs, M. Asselin a déclaré que le syndicat avait

déposé une contre-proposition sur le normatif à la table de négociation jeudi dernier. Selon le porte-parole syndical, la partie patronale a refusé de se prononcer sur celle-ci, n'étant pas en mesure de la faire avant que la partie syndicale dépose ses nouvelles demandes monétaires.

On sait que les négociations achoppent surtout sur deux points: les salaires et les heures de travail. Là dessus, M. Asselin poursuit en précisant que les heures de travail sont un acquis et "que l'employeur tente de récupérer la journée du samedi" et d'épargner ainsi des sommes considérables.

Les syndiqués, selon leur président, revendiquent un salaire maximum de \$272. par semaine après cinq ans pour les commis ce qui est peu en comparaison avec le

secteur privé de l'alimentation où selon certaines conventions, les commis atteignent un salaire hebdomadaire de \$298. après 28 mois.

Lock-out

D'autre part, le syndicat réitère son offre de rentrer au travail, si la partie patronale "lève les lock-out et ne modifie pas les horaires de travail", on sait que le syndicat a déjà offert deux trèves semblables à la S.A.Q. Toutes deux avaient été refusées.

Enfin selon M. Asselin, le syndicat tentera dans la mesure du possible d'empêcher la Société d'opérer ses succursales avec du personnel cadre, comme ce fut le cas vendredi dernier à Saint-Jean.



VENTE SEMI-ANNUELLE

débutant le mercredi 25 juillet 1979

PROFITEZ-EN...



60%
40%
20%
50%
30%
RÉDUCTIONS
1/2 PRIX

LA VENTE DES VENTES

toute vente finale - toute vente finale



**41 rue Saint-Jacques
Saint-Jean-sur-Richelieu, Qué.**





STEIN

Chef de file



Les prix indiqués dans ces pages sont valables jusqu'à la fermeture des magasins mardi prochain 18 h. Il est possible que certains articles ou formats de ces articles ne soient pas offerts dans tous nos magasins, particulièrement les articles non-alimentaires. Nous nous réservons le droit de limiter les quantités. Pas de vente aux marchands. Si un article en réclame venait à manquer en rayon, demandez un coupon de garantie de prix au comptoir d'information.

BOUCHERIE

BIFTECK DE RONDE \$2.48
 TRANCHE ENTIÈRE
 DÉOSSÉE BOEUF
 ESTAMPILLE CANADA
 CATÉGORIE "A"
 LA LB

BOUCHERIE

RÔTI DE PALETTE \$1.38
 COUPE ORDINAIRE
 BOEUF ESTAMPILLE
 CANADA
 CATÉGORIE "A"
 LA LB

BOUCHERIE

RÔTI DE CÔTES CROISÉES \$1.78
 BOEUF ESTAMPILLE
 CANADA
 CATÉGORIE "A"
 LA LB

BOUCHERIE

BOEUF À RAGOÛT DÉOSSÉ \$2.38
 BOEUF ESTAMPILLE
 CANADA
 CATÉGORIE "A"
 LA LB

BOUCHERIE

RÔTI DEXTERIEUR DE CROUPE \$2.48
 BOEUF ESTAMPILLE
 CANADA
 CATÉGORIE "A"
 LA LB

BOUCHERIE

BOEUF HACHÉ ORDINAIRE \$1.58
 LA LB

ÉPICERIE

EAUX GAZEUSES ICE CASTLE AU CHOIX
 CAISSE DE 24 BTES DE 10 OZ LIQ.

\$3.99

ÉPICERIE

CRAQUELINS STEINBERG
 BTE DE 454 g

49¢

ÉPICERIE

CRÈME GLACÉE ICE CASTLE
 SAVEURS AU CHOIX
 FORMAT CARRÉ DE 2 LITRES

\$1.29

ÉPICERIE

PAPIER HYGIÉNIQUE ÉLEGANT
 COULEURS AU CHOIX
 PQT DE 8 ROUL.

\$1.69

SAUCES

09

DÉTERSIF EN POUDRE

29

BÂTONNETS GLACÉS

60¢

BOISSON AUX FRUITS

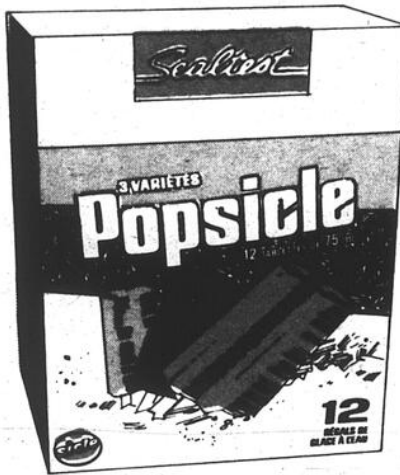
20¢

BERG!

des économies!

Oui,
Steinberg
est de
votre côté.

ÉPICERIE



3 VARIÉTÉS
Popsicle
12
BOITES DE
75 mL

GLACES
À L'EAU
SEALTEST
BTE DE 12 - 75 mL

99¢

BOULANGERIE




DES PETITS PAINS BLANCS
AUX PRINCIPALES QUALITÉS
DU PAIN DE BLE ENTIER
WHITE ROLLS
WITH THE PRINCIPAL QUALITIES
OF WHOLE WHEAT BREAD

PAINS À
HAMBURGER
PAIN QUOTIDIEN
PQT DE 8 **59¢**

PAINS
À HOT DOG
PAIN QUOTIDIEN
PQT DE 6 **49¢**

FRUITS ET LÉGUMES



PÊCHES
DES CAROLINES
LA LB **39¢**

NON ALIMENTAIRES

SAC-CULOtte
ÉPONGE
53¢

VERRES DE PLASTIQUE
NOIR
79¢

ÉPICERIE



briquettes
charbondeux

BRIQUETTES
DE CHARBON
DE BOIS
STEINBERG
SAC DE 4.54 kg

\$1.58

ÉPICERIE



Chips
2 SACS
200 g
HUMPTY
DUMPTY
Chips

CROUSTILLES
HUMPTY DUMPTY
ORDINAIRE
SAC DE 200 g **78¢**

FRUITS ET LÉGUMES

PRUNES
SIMKA ROSA
DE CALIFORNIE
GROSSEUR 4X4
LA LB **68¢**

FRUITS ET LÉGUMES

ÉCHALOTES
DU QUÉBEC
LA BOTTE **15¢**

FRUITS ET LÉGUMES

POMMES
DE TERRE
LAVÉES
DU QUÉBEC
SAC À FENÊTRE
DE 10 LB **88¢**

HOUSE ET COUSSINET
DE PLANCHE À REPASSER
L'ÉCRAN
\$3.89

CARTES À JOUER
HOYLE
LE POT
\$1.59

ÉPICERIE

CAFÉ
INSTANTANÉ
STEINBERG
BOCAL DE 283 g

\$4.99

BEAUTÉ & HYGIÈNE

SAVONNETTE
STEINBERG
AU CHOIX
90 g

18¢

BOULANGERIE

TARTE
AUX NOIX
STEINBERG
397 g

79¢

FRUITS ET LÉGUMES

COURGES
ZUCCINI
LA LB **29¢**

RADIS
DU QUÉBEC
SAC CELLO DE 1 LB **29¢**

PRODUITS SURGELÉS

29¢

PRODUITS SURGELÉS

29¢

PRODUITS SURGELÉS

29¢

PRODUITS SURGELÉS

29¢



Secteur de la construction

Certains métiers presque sans chômeurs

par Gérard DESROCHES

Malgré le fait que l'emploi dans l'industrie de la construction ait atteint son plus bas niveau au Québec depuis 1972 selon l'Office de la construction du Québec (O.C.Q.), la situation de l'emploi pour les métiers dits généraux et les emplois nécessitant de la main-d'œuvre non qualifiée dans les sous-régions de Saint-Jean et Granby, offre un portrait des plus réjouissants.

En effet, dans la région de Saint-Jean dont les principales agglomérations sont Saint-Jean, Iberville, Saint-Luc, Marieville ainsi que les paroisses et municipalités environnantes, l'O.C.Q. était en mesure de révéler au Canada-Français qu'à la veille des vacances dans l'industrie de la construction seulement, 55 journaliers détenteurs d'un certificat de classification "A" et 30 autres détenteurs d'un certificat "B" étaient sans emploi.

Dans l'industrie de la construction, en vertu du règlement de classification en vigueur depuis le 1er juillet 1978, sont détenteurs d'un permis de classification "A" tous les salariés ayant travaillé 2,500 heures dans la construction pendant les cinq dernières années ou 1,000 heures l'an dernier, ainsi que ceux ayant œuvré plus de 1,500 heures durant les deux dernières années dont au moins 500 au cours de la dernière période de

référence du 1er avril 1977 au 31 mars 1978.

Par ailleurs sont détenteurs d'un certificat "B" tous les salariés ayant œuvré plus de 500 et moins de 1,000 heures l'an dernier ou pendant la période de référence et qui ne répondent pas aux critères d'éligibilité au certificat "A".

Granby

Dans la sous-région de Granby qui comprend entre autres les municipalités de Saint-Césaire, Bedford, Farnham, Notre-Dame-de-Stanbridge et Ange-Gardien, 46 journaliers détenteurs d'un certificat "A" et 56 autres possédant un certificat "B" étaient à la recherche d'un emploi à la veille des vacances.

Menuisiers

Seulement 17 menuisiers classés "A" et 11 autres détenteurs d'un certificat "B" étaient disponibles pendant cette période dans la sous-région de Saint-Jean. Du côté des apprentis-menuisiers, la situation était encore plus reluisante puisque seulement six d'entre eux étaient en chômage sur tout le territoire.

La sous-région de Granby comptait elle, cinq menuisiers "A" en disponibilité et dix détenteurs d'un certificat "B". Dans cette sous-région, le nombre d'apprentis-menuisiers sans tra-

vail est de trois.

Briqueteurs

En ce qui concerne les briqueteurs on peut pratiquement parler de plein emploi de la main-d'œuvre régionale, puisque seulement quatre salariés sont à la recherche d'un emploi: deux briqueteurs "A" étant disponibles à Granby et deux "B" à Saint-Jean.

Seulement onze apprentis-briqueteurs sont sans travail, cinq à Granby et six à Saint-Jean.

Westcliff

Avec le début des travaux de construction du centre commercial le Carrefour du Richelieu au début août, on peut affirmer sans se tromper qu'avec les amendements au règlement de placement dans l'industrie de la construction, qui octroie la préférence d'emploi dans les sous-régions aux détenteurs de certificats "A" et "B", et les travaux présentement en cours aux 100 logis de Saint-Jean à la station de pompage de cette municipalité, de même qu'au Carrefour Laplante à Iberville, tous les menuisiers détenteurs de certificat de classification "A" et "B" de la sous-région de Saint-Jean seront au travail à la fin du mois d'août.

Par ailleurs, la situation des journaliers "A" et "B" et des autres occupations de

l'industrie réquerant de la main-d'œuvre non qualifiée devra aller en s'améliorant.

Les "C"

Par contre la situation des travailleurs détenteurs d'un permis de classification "C" n'est guère reluisante dans les métiers et emplois précédemment énumérés. Sont détenteurs d'un certificat de classification "C", tous les travailleurs ayant œuvré dans l'industrie l'an dernier qui n'ont pu accumuler plus de 500 heures de travail dans la construction.

En effet le nombre élevé de journaliers, menuisiers, briqueteurs et apprentis disponibles pour ces deux métiers dans la région mont-réalaise ne leur laisse guère d'espoir: 2,446 journaliers "A", 1066 menuisiers "A", 467 apprentis menuisiers, 30 briqueteurs "A" et 69 apprentis-briqueteurs étant sans emploi.

On sait qu'en vertu du règlement de placement les travailleurs détenant un certificat "C" doivent attendre que tous les travailleurs "B" de la sous-région et tous les travailleurs "A" de la région soient à l'emploi avant d'être embauchés par un entrepreneur.

Enfin mentionnons qu'il nous a été impossible de connaître le nombre de permis de classification émis dans les sous-régions de Saint-Jean et Granby, ces statistiques n'étant pas disponibles pour l'instant.

Création de sous-région

"Une nette amélioration"

- Claude Bourgeault

"La partie de l'arrêté en conseil modifiant le règlement de placement dans l'industrie de la construction, pour créer les sous-régions est considérée comme une nette amélioration parce qu'elle accorde à nos membres une espèce d'ancienneté au niveau local. De plus, l'apprenti a maintenant un avantage à ce niveau".

C'est en ces termes que Claude Bourgeault, conseiller du Syndicat régional de la construction affilié à la C.S.N. commentait les modifications apportées par le gouvernement du Québec au règlement de placement dans l'industrie de la construction.

Par contre M. Bourgeault considère comme étant une injustice un autre amendement permettant aux salariés titulaires d'un certificat "C" ayant œuvré plus de 1,000 heures l'an dernier dans l'industrie, de recevoir sur demande un certificat "A". On sait que l'ancien texte du règlement stipulait qu'un salarié ne pouvait passer de "A" à "C" et qu'il devait se contenter d'un certificat "B" même si il avait œuvré plus de 1,000 heures

pendant la période précédente.

"C'est scandaleux, plusieurs de nos membres détenant un "B" sont lésés n'ayant pu en profiter, ils sont ainsi pénalisés" poursuit-il.

Application

Par ailleurs, selon le conseiller de la C.S.N. régionale, plusieurs travailleurs détenteurs d'un certificat "B" se trouvaient sur les chantiers avant la période de vacances de la construction. Il s'interroge donc sur la tolérance du bureau régional de l'Office de la construction (O.C.Q.), ou sur la mauvaise foi de certains entrepreneurs qui prendraient plaisir à contourner le règlement de placement.

Productivité

M. Bourgeault ajoute qu'il considère que le règlement relatif au placement a eu pour effet d'augmenter la productivité des travailleurs, ceux-ci craignant de ne pouvoir renouveler leur classification à la suite de

mise à pied, la sécurité d'emploi étant inexistante dans la construction. "Le règlement favorise ainsi l'employeur plutôt que le salarié, ceci est surtout vrai pour les salariés de 45 ans et plus et pour les apprentis", avance-t-il.

En somme, M. Bourgeault se dit satisfait des amendements apportés au règlement sauf celui qui autorise les titulaires de certificat "C" d'accéder immédiatement au certificat "A".

Entrepreneurs

Il nous a été impossible de rejoindre les responsables de l'Association des constructeurs de la Vallée du Richelieu pour qu'ils commentent les déclarations du conseiller syndical.

Sans problème

Par ailleurs, selon le gérant régional de l'Office de la construction (O.C.Q.), M. Denis Gosselin, appelé à commenter les amendements au règlement de placement relatif à l'industrie de la construction, l'application du règlement tel qu'amendé ne pose aucun problème.

On sait qu'il y a une importante modification au règlement consistant en la mise sur pied de sous-région. Or le système informatique de l'O.C.Q. s'est rapidement adapté et était déjà en mesure de nous indiquer les disponibilités de main-d'œuvre pour chacune des sous-régions.

Selon M. Gosselin, les nouvelles mesures contenues dans le règlement permettront aux travailleurs détenant un certificat "B" dans les différentes sous-régions d'être à l'emploi rapidement ce qui n'était pas le cas antérieurement. De plus, il considère que le fardeau de tâche de l'O.C.Q. sera allégé, qu'il y aura moins de demandes de révisions de dossiers pour le renouvellement des certificats.



Les titulaires d'un certificat "B" verront leurs chances de trouver un emploi augmenter.



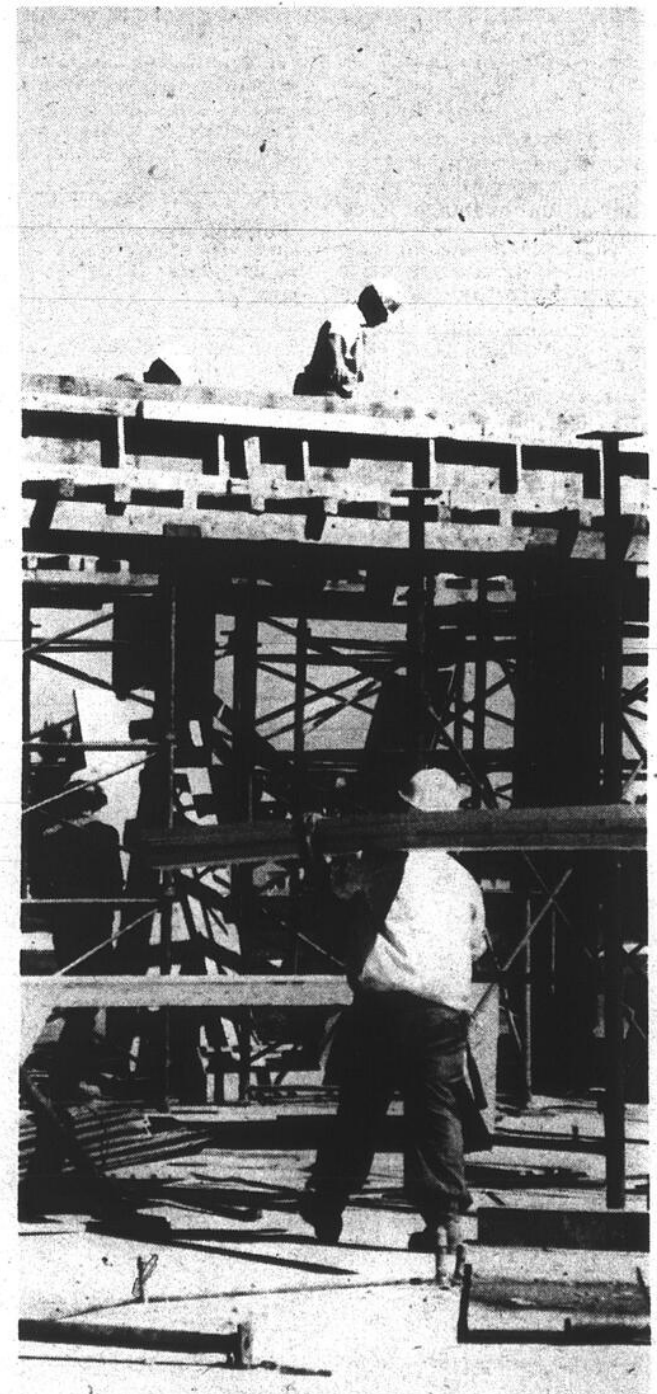
Il n'y avait que deux briqueteurs titulaires d'un certificat "B" à la recherche d'un emploi dans la sous-région de Saint-Jean.



Deux sous-régions**Saint-Jean
et Granby**

Pour les fins du règlement de placement dans l'industrie de la construction la sous-région de Saint-Jean renferme entre autres les municipalités de Marieville, Saint-Jean, Richelieu, Iberville, Saint-Luc, les villages d'Henryville, Saint-Alexandre, Saint-Grégoire, Clarenceville, Lacolle, Napierville, les municipalités de Notre-Dame-de-Bonsecours, Sainte-Angèle-de-Monnoir, Sainte-Marie-de-Monnoir, Henryville, Saint-Alexandre, Sainte-Anne-de-Sabrevois, Saint-Athanase, Sainte-Brigide-d'Iberville, Saint-Grégoire-le-Grand, Saint-Sébastien, Saint-Georges de Clarenceville, Saint-Thomas, Venise-en-Québec, L'Acadie, Notre-Dame-du-Mont-Carmel, Saint-Bernard-de-Lacolle, Saint-Blaise, Saint-Jean-l'Évangiliste, Saint-Paul Île-aux-Noix, Saint-Valentin, Saint-Jacques-le-Mineur, Saint-Cyprien, Saint-Édouard, Saint-Michel, Saint-Patrice de Sherrington.

La sous-région de Granby renferme notamment les villes suivantes: Bedford, Farnham, East Farnham, Ange-Gardien, Philipsburg et les municipalités de Notre-Dame-de-Stanbridge, Saint-Ignace de Stanbridge, Pike-River, Sainte-Sabine, Stanbridge, Stanbridge-Station et plusieurs autres municipalités et villes sises entre Bromont et Sherrington.



Les salariés de l'industrie de la construction, particulièrement ceux dont l'emploi ne requiert aucune qualification verront leur chance d'obtenir un emploi, augmenter. (Photo Jacques Paul).



Les "vrais" travailleurs de la construction auront désormais préférence d'emploi dans les sous-régions.

Service de placement**Les travailleurs de la région
seront désormais favorisés**

Les travailleurs de la construction de notre région seront maintenant distingués des travailleurs de la grande région métropolitaine de Montréal bénéficiant ainsi d'une véritable priorité d'emploi chez eux.

Telle est la principale conclusion que l'on peut tirer de l'arrêté en conseil du gouvernement du Québec émis le 20 juin dernier et publié dans la Gazette officielle du Québec, le 27 juin. Cet arrêté en conseil modifie la Loi des relations de travail dans l'industrie de la construction en amendant le règlement numéro cinq relatif au placement dans cette industrie.

L'amendement crée sur toute l'étendue du territoire québécois des sous-régions. Jusque là, le Québec avait été découpé en 13 grandes régions et tous les travailleurs de la région étaient inscrits dans la vaste région de Montréal. Maintenant les travailleurs d'ici sont intégrés à deux sous-régions celles de Saint-Jean et Granby.

En vertu de l'arrêté en conseil, la préférence régionale d'emploi est transformée en préférence sous-régionale. Ainsi les travailleurs de Farnham, Bed-

ford et Notre-Dame-de-Stanbridge se voient-ils accorder une préférence d'emploi dans la nouvelle sous-région de Granby. Alors que les salariés de la construction domiciliés à Saint-Jean, Saint-Luc et Iberville se voient accorder le même privilège dans la sous-région de Saint-Jean.

Métier

Pour un emploi requérant un travailleur qualifié, la préférence est accordée au salarié titulaire d'un certificat de classification "A" domicilié dans la sous-région où les travaux relatifs à l'emploi offert sont exécutés.

Dans le cas où aucun salarié titulaire d'un certificat "A" est disponible dans la sous-région, la préférence est accordée au titulaire d'un certificat "B" résidant dans la sous-région ou au titulaire d'un certificat "A" demeurant dans la région.

Le règlement est clair, à titre d'exemple si aucun salarié titulaire d'un certificat "A" résidant dans la sous-région de Saint-Jean est disponible pour des travaux exécutés ici (exemple le Carrefour du Richelieu), l'employeur a le choix entre un salarié de la sous-région

johannaise détenteur d'un certificat "B" et un travailleur de la grande région de Montréal titulaire d'un certificat "A".

Antérieurement, l'employeur ne pouvait embaucher un salarié de Saint-Jean possédant un certificat "B" avant que tous les titulaires d'un certificat "A" de Montréal soient au travail.

Sont détenteurs d'un permis de classification "A" tous les salariés ayant travaillé 2,500 heures dans la construction pendant les cinq dernières années ou 1,000 heures l'an dernier, ainsi que ceux ayant oeuvré pendant plus de 1,500 heures au cours des deux dernières années dont au moins 500 pendant la dernière période de référence du 1er avril 1977 au 31 mars 1978.

Par ailleurs sont détenteurs d'un certificat "B" tous les salariés ayant oeuvré plus de 500 et moins de 1,000 heures l'an dernier ou pendant la période de référence et qui ne répondent pas aux critères d'éligibilité au certificat "A".

Apprenti

Pour un emploi requérant un apprenti la préférence est

accordée au salarié titulaire d'un certificat de classification d'apprenti domicilié dans la sous-région où les travaux sont exécutés.

Journaliers

Pour un emploi ne requérant pas un travailleur qualifié, c'est-à-dire journaliers, arpenteurs et toutes les occupations, la préférence est accordée au salarié "A" de la sous-région. Lorsqu'il n'y a aucun salarié "A" disponible la préférence est accordée au travailleur possédant un certificat de classification "B" domicilié dans la sous-région ou un salarié "A" de la région.

Placement

L'amendement au règlement de placement stipule également que l'Office de la construction du Québec (O.C.Q.) doit transmettre à l'employeur qui en fait la demande, le nom des salariés aptes à remplir l'emploi offert en tenant compte des salariés qui ont travaillé le plus grand nombre d'heures dans la construction au cours des cinq dernières années.

Bell Canada

Débrayage et lock-out temporaire se suivent

par Gérard DESROCHES

La situation des abonnés régionaux de Bell Canada n'a guère évolué pendant la dernière semaine, les quelque 2,000 commandes en retard, restant sur les tablettes et 1,600 demandes d'installation d'appareils étaient laissées pour compte, la partie syndicale et la partie patronale continuant à jouer au chat et à la souris.

Ainsi pendant cette période, on relève d'abord un arrêt de travail d'une durée de 24 heures des techniciens, section locale 79, affiliée au Syndicat des travailleurs en communication du Canada (S.T.C.C.), jeudi dernier, suivi d'un lock-out patronal de deux jours vendredi de la semaine dernière et lundi de cette semaine.

Débrayage

Les techniciens mécontents des dernières offres patronales qui sont identiques aux recommandations du conciliateur Pierre Dufresne, ont effectivement débrayé jeudi dernier paralysant ainsi, les garages de la compagnie rue des Carrières à Saint-Jean en plus des bureaux de la rue Saint-Jacques et la centrale de la rue Lebeau.

Au bureau de la compagnie rue Saint-Jacques, où les piqueteurs s'étaient donné rendez-vous en matinée, les travailleurs de la construction, oeuvrant dans

les puits d'accès qui servira à raccorder les nouveaux câbles de Bell Canada ont aussi cessé tout travail. C'était donc le calme plat.

Urgence

Rencontré sur les lignes de piquetage le président de la section locale 79 du S.T.C.C. M. Michel Duplessis nous affirmait, par ailleurs, que la section locale du syndicat avait mis sur pied un comité d'urgence qui autorisait les syndiqués à accomplir du temps supplémentaire pour réparer les bris éventuels dans les hôpitaux ainsi qu'aux services d'incendie, de pompiers et d'ambulance de la région s'il y avait lieu.

Par contre, M. Duplessis révélait que cette année, chez-nous il n'y avait eu aucun bris majeur de câble téléphonique comme cela se produisait régulièrement par les années passées lors d'orages ou de vents violents.

Réunion

D'autre part le président de la section locale 79, s'est rendu à Toronto, lundi dernier, à une rencontre du comité syndical de négociation ayant pour but de minimiser les effets des lock-out. Le syndicat, aux dires de M. Duplessis, préférant avoir le choix des jours où ses membres se retrouveront dans la rue pour piqueter.

Lock-out

Bell Canada répondait au débrayage rotatif des salariés de la région jeudi dernier, parce qu'un porte-parole de la compagnie M. Jean-Paul Bolduc, qualifiait de lock-out temporaire.

Ce lock-out temporaire deux jours, vendredi dernier et lundi de cette semaine avait pour but selon M. Bolduc de permettre à la compagnie de "replanifier les opérations à la suite de l'arrêt de travail des techniciens".

Offres

Un autre porte-parole de la compagnie, M. Pierre Marion, du service des Relations publiques, nous expliquait que les dernières offres de Bell Canada sont: "raisonnables et complètes. Maintenant la balle est dans le camp du syndicat".

M. Marion s'interrogeait enfin de la responsabilité de la compagnie envers le public d'en arriver à un règlement qui ne soit pas trop onéreux, l'entreprise cherchant à créer un équilibre entre les abonnés actuellement lésés et l'ensemble des abonnés qui seraient touchés par une augmentation des tarifs consécutive à une augmentation salariale trop forte.

Un tel argument est rapidement écarté par le syndi-

cat qui, au contraire, prétend que c'est le dernier souci de la compagnie, celle-ci coupant le temps supplémentaire lorsqu'elle avait à se présenter devant le Con-

seil de la Radiodiffusion et télédiffusion canadienne pour des hausses de tarifs. Il soutient que de nombreux techniciens n'avaient ainsi d'autres choix que d'effec-

tuer des trajets aller-retour lors de certaines assignations sans même pouvoir visiter le client. Le travail étant ainsi repris le lendemain.



Le président du local 79 du syndicat était à Toronto lundi de cette semaine pour ren-
contrer le comité syndical de négociation. (Photos Jacques Paul).

La date du référendum connue

Le Comité Québec-Canada reprendra ses activités

par Louise BÉDARD

La date du référendum connue, le Comité Québec-Canada du comté de Saint-Jean devrait reprendre ses activités et mobiliser de nouveau ses effectifs de quelque 800 membres, déclare M. André Latour, président de l'association.

De plus, l'organisateur libéral bien connu indique que le comité fera alors partie du comité parapluie du non au projet de souveraineté-association. Ce comité, comme celui du oui, sera mis sur pied au niveau provincial au moment du déclenchement de la campagne référendaire.

"Pour l'instant le recrutement des membres dans le comté s'est stabilisé" ajoute M. Latour. Depuis quelques mois, ce comité a très peu fait parler de lui. Il faudra donc attendre l'effervescence de la campagne du référendum à l'échelle provinciale pour que cette association regroupant les fédéralistes se remette en branle.

Deux ans

La section de Saint-Jean

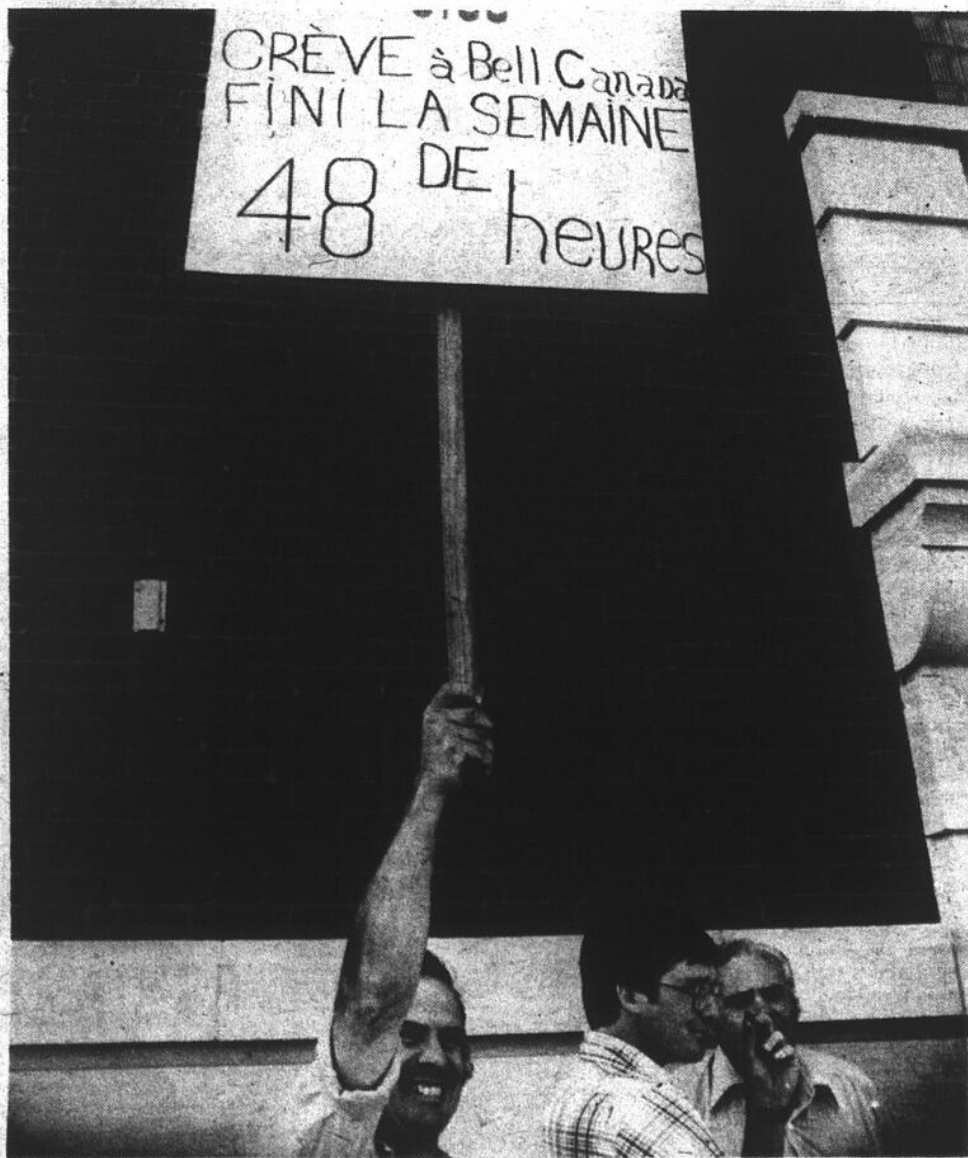
du Comité Québec-Canada aura deux ans le 30 novembre prochain. Mouvement d'organisation qu'il se voulait au départ, il s'est avant tout consacré à un travail d'information par la suite en publiant des lettres ouvertes dans le Canada

Français.

Par ailleurs à la reprise de la session parlementaire, cet automne, alors que devrait être précisée la date de la tenue de la consultation populaire, le comité devrait revenir à sa vocation première.



Le Comité Québec-Canada du comté de Saint-Jean reprendra vraisemblablement ses activités au moment de l'annonce de la date précise du référendum qui devrait être faite cet automne, indique André Latour, président de ce mouvement.



Les syndiqués réclament outre la parité de salaire avec l'ouest du pays, le temps supplémentaire libre et volontaire rémunéré au salaire majoré de 100%.

Parc municipal

Crédits additionnels de \$9,565 pour la résidence du gardien

par Gilles BÉRUBÉ

Le conseil municipal de Saint-Jean a approuvé récemment l'octroi de crédits additionnels de \$9,565 pour la construction d'une maison pour le gardien du Parc municipal. Ce montant

sera payable à même les surplus de l'année 1978.

Le directeur du Service des travaux publics de la ville de Saint-Jean, M. Marcel Bernard, expliquait que ce montant additionnel a dû être déboursé en raison

de changements aux plans et devis des fondations initialement prévus.

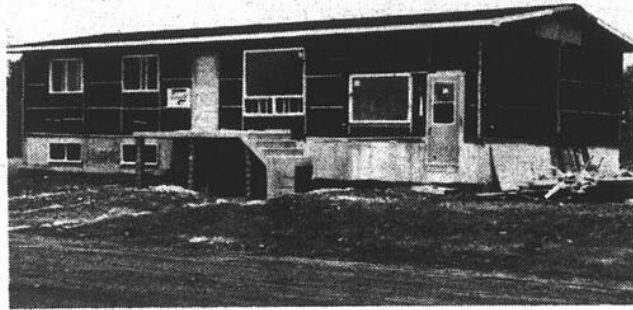
En effet, une étude de la consistance du sol au Parc municipal a révélé qu'il était préférable de construire une fondation flottante. En plus de nécessité plus de béton, cette structure a demandé une modification des plans ce qui a entraîné des déboursés supplémentaires. M. Bernard ajoutait d'ailleurs que la plupart des édifices construits dans cette partie de la ville requiert de préférence une fondation de ce genre.

La résidence au Parc municipal aura coûté \$54,565 puisque la ville a déjà adopté un règlement d'emprunt de \$45,000 lorsqu'il a été décidé

de la construire. M. Bernard indiquait que la maison est sur le point d'être achevée; les ouvriers ont encore quelques travaux à effectuer lorsque les vacances du secteur de la construction seront terminées.

L'édifice devait normalement être prêt avant la mi-juillet, mais les modifications et l'adoption de crédits supplémentaires ont retardé le début des travaux.

La nouvelle maison est située à l'entrée du parc à proximité du kiosque de perception. L'espace emprunté à cette fin servait autrefois de stationnement, cependant, depuis quelques années, on ne l'utilisait plus puisqu'on y avait amoncelé de la terre.



La nouvelle maison du gardien du Parc municipal devrait être achevée dans quelques semaines, lorsque les activités du secteur de la construction auront repris. (Photo Thomas Gagnon).

Expo Saint-Jean

"Une réussite"

- Leduc

Plus de 25,000 personnes ont dernièrement participé à la huitième exposition annuelle de Saint-Jean organisée par Expo Saint-Jean sous les auspices de l'Association industrielle de Chasse et Pêche de Saint-Jean Inc.

Selon M. Lucien Leduc, l'un des principaux organisateurs, l'exposition de cette année s'est avérée l'une des mieux réussies jusqu'à présent. Ce dernier devait

profiter de son passage à nos bureaux pour nous apprendre que M. Mario Messier avait remporté le concours des Elvis. D'autre part, M. Jean-Luc Blais, de Saint-Valentin, a remporté les honneurs du concours de la brouette en levant un poids total de 1,100 livres sur plusieurs pieds de distance. Chez les femmes, Mme Pauline Demers a remporté la palme en transportant une brouette contenant plus de 600 livres de sacs de sable.

**Communication-Québec**

Coin du citoyen

Le bureau de Communication Québec à Saint-Jean vient de mettre sur pied un nouveau service pour la population, il s'agit du "coin du citoyen". Le bureau met à la disposition des citoyens un service téléphonique pour ceux qui ont à communiquer avec un service gouvernemental québécois n'im-

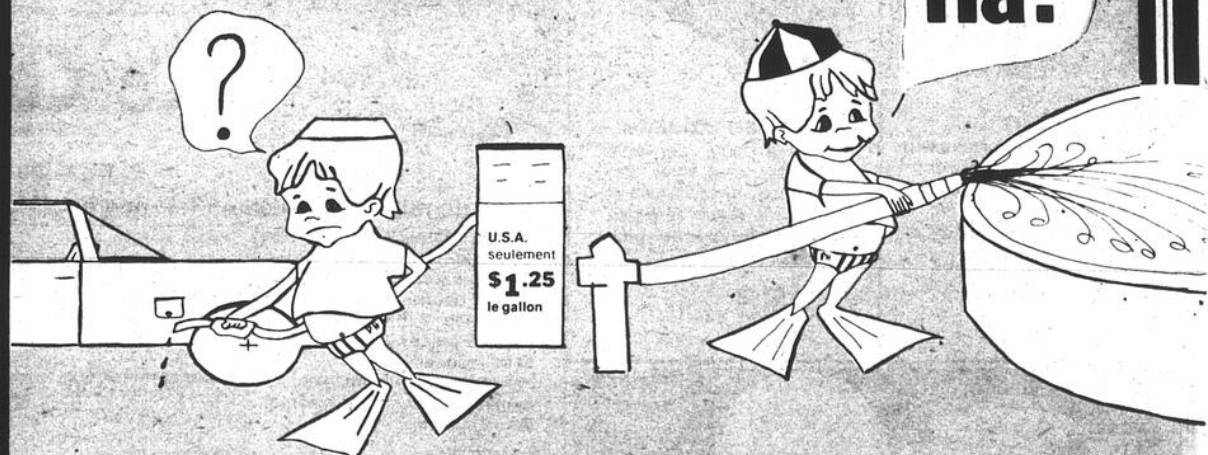
porte où à travers la province. Les gens n'ont qu'à se présenter au préposé à l'accueil, M. Viateur Lefrançois qui les mettra en communication avec la personne concernée. Un pupitre et un appareil téléphonique sont réservés aux citoyens qui désirent utiliser ce service. (Photo Thomas Gagnon).



Pourquoi risquer?

En revenant de vos vacances des "États-Unis", vous trouverez qu'il aurait été plus facile de remplir une piscine d'eau, que le réservoir de votre auto...

Alors pourquoi risquer?

**Achetez une piscine immédiatement**

15 jours de vacances aux États-Unis: \$1,500
Pour \$1,500, vous aurez votre piscine chez vous, installée, qui vous durera des années!

10 YEAR
LIMITED WARRANTY
AND CONSUMER
SERVICE POLICY



CENTRE
**Piscines
Horizon**

555 Boul. du Séminaire,
Saint-Jean 348-6851

LES "BONS JOURS"

Woolco

Encore 3 jours!



Pantalon pour fillettes
Velours côtelé durable 100% coton avec piqure en interlock. Taille demi-boxeur. Lavable à la machine. Marine, brun, bordeaux, vert. 2,3,3x.

2 POUR \$10



Jean à 25% de rabais
Jean Brand X en denim prélavé 100% coton pour garçons. 5 poches style de l'Ouest. Marine. 8 à 18. Prix courant Woolco, chac.: 13.95.

CHAC.: 10.46.



Séchoir "Projet 1200"
Séchoir-coiffeur 1200 watts, à 3 réglages de chaleur. Buse pour jet d'air concentré, brosse ronde. Étui en tissu. Modèle no PJ1200.

CHAC.: 24.95



Mules en vinyle pour dames
Empeigne en vinyle, semelle intérieure coussinée, doublure en tricot de nylon. Talon bas compensé. Havana, écru ou bleu pâle. Pointures sans demies: 5 à 9.

La paire: 2.88



Films Woolcrest
Pour des photos couleur très vivantes.
Films Woolcrest pour photos
C110-12 ou C126-12, chac.: 1.19
C110-20 ou C126-20, chac.: 1.59
C135-24, chac.: 1.68
C135-36, chac.: 2.48
C134-24 (400 ASA), chac.: 1.99
Films pour diapos
(développement compris)
126-20 ou 135-20: 2 pour 5.50
135-36, chac.: 3.99



Album à photos
40 pages en plastique transparent. Pour la plupart des photos. Aucune colle ou ruban adhésif nécessaires. Couverture unie. Prix courant Woolco, chac.: 4.99.

CHAC.: 3.77



Pull pour enfants
Col roulé à manches longues pour garçons et fillettes. 100% acrylique. Chameau, bleu, vert, moka, marine ou écru. Tailles: 4,6,6x.

2 POUR \$5



Dormeuse unisexe
Dormeuse 100% acrylique pour garçons et filles. Zip pleine longueur, poignets et col à bords-côtes, semelles plastique. Rouge ou bleu roi. 4,5,6.

CHAC.: \$8



25% de rabais! Service en faïence anglaise

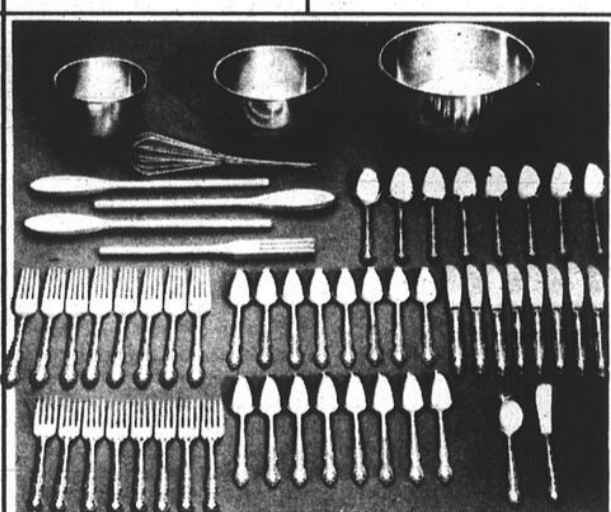
Motif "Festival". Va au lave-vaisselle. Ens. 16 pièces: 4 assiettes à dîner, 4 assiettes à pain et beurre, 4 bols à soupe et 4 chopes. Ens. 20 pièces: Ens. 16 pièces avec 4 tasses et soucoupes.
Prix courant Woolco, ens. 16 pièces: 34.97. Prix spécial Woolco, l'ens.: 25.99

Prix courant Woolco, ens. 20 pièces: 39.97. Prix spécial Woolco, l'ens.: 29.97

25.99

29.97

Articles	Prix courants Woolco, chac.:	Prix spéciaux Woolco, chac.:
Tasses	2.47	1.77
Soucoupes	1.47	97c
Chopes	2.47	1.77
Assiettes à dîner	4.47	2.97
Assiettes à salade	2.77	1.97
Assiettes à pain	1.97	1.47
Bols à soupe	2.47	1.77
Bols à fruits	1.67	1.17
Assiette 12 po.	6.97	4.97
Sucrier couvert	7.97	5.97
Pot à crème	5.97	4.47
Théière	16.97	11.97
Légumier	4.97	3.67

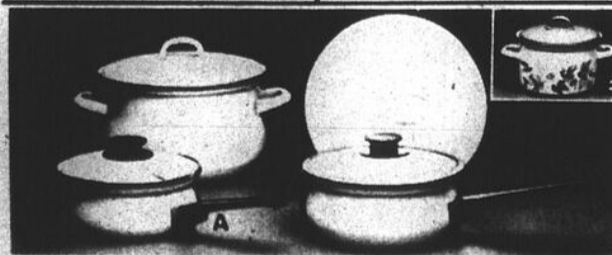


Ensemble Homemaker 58 pièces

Cet ensemble d'ustensiles de cuisine est offert sous boîte-cadeau à prix fantastique! Il comprend: 3 bols à mélanger en acier inoxydable (3/4 pte, 1 1/2 pte, 3 ptes), 4 ustensiles en bois et 1 fouet en métal. En plus, 1 service en acier inoxydable pour 8 personnes: 8 couteaux, 8 fourchettes, 8 fourchettes à salade, 8 cuillères à soupe, 16 cuillères à thé, 1 couteau à beurre et 1 cuillère à sucre.

L'ENS.: 29⁹⁹

Prix en vigueur jusqu'au mercredi 1er août ou jusqu'à épuisement des stocks.



Batterie à 25% de rabais!

Ensemble 7 pièces en acier émaillé. A. "Memphis": amande tacheté de brun. B. "Harvest Pride": fleurs et gerbes de blé sur fond amande, couvercle brun. Casseroles couvertes 1 1/2 et 2 ptes, faitout 5 3/4 ptes, poêle à frire 9 1/2 po dans modèle "Memphis", faitout 4 1/2 ptes et poêle 9 po dans modèle "Harvest Pride". Couvercle du faitout sert aussi pour poêle. Prix courant Woolco, l'ens.: 38.99.

PRIX SPÉCIAL WOOLCO, L'ENS.: AU CHOIX: \$29



LES GALERIES RICHELIEU

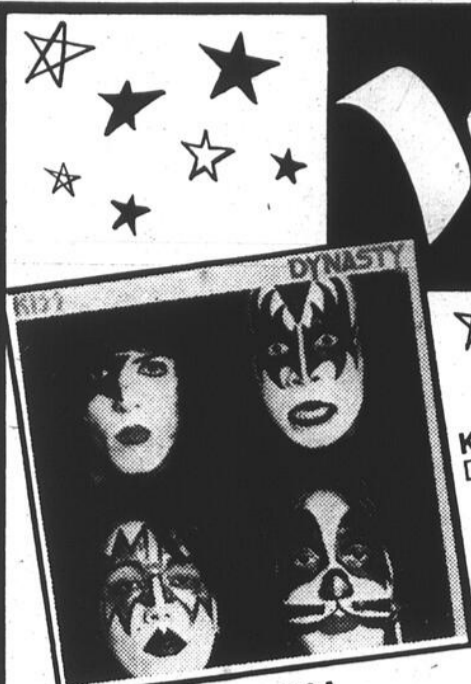
978 boulevard du Séminaire St-Jean



VENEZ AU CAFÉ ROUGE POUR UN GOÛTER FRUGAL OU UN COPIEUX REPAS!

HEURES D'OUVERTURE: LUNDI, MARDI et MERCREDI: de 9h à 18h. JEUDI et VENDREDI: de 9h à 21h. SAMEDI: de 9h à 17h.

Woolco



KISS
Dynasty

MICROSILLON
6 99

cartouche 8pistes / cassette

7 99

pour
faciliter
vos achats

6 1274 5678 901
CLAIRE ROY

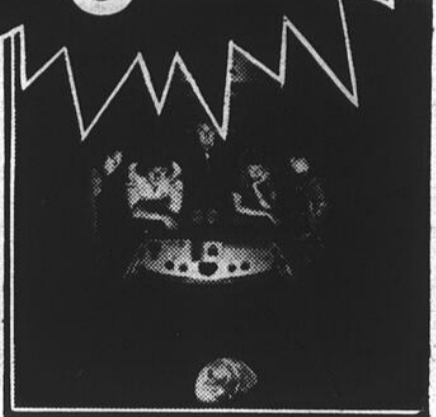
MICROSILLONS
4 99

Cartouches 8pistes / cassettes

6 99

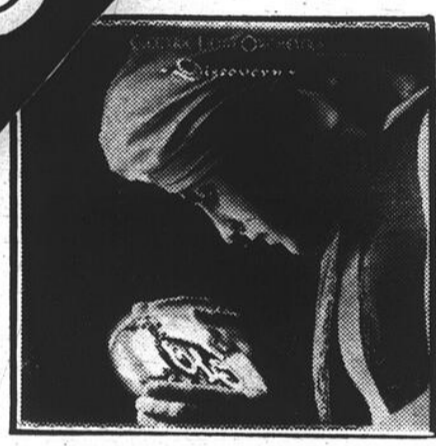


DIRE STRAITS
Communiqué



PAUL McCARTNEY
Back to the egg

DISCOGRAPHIE



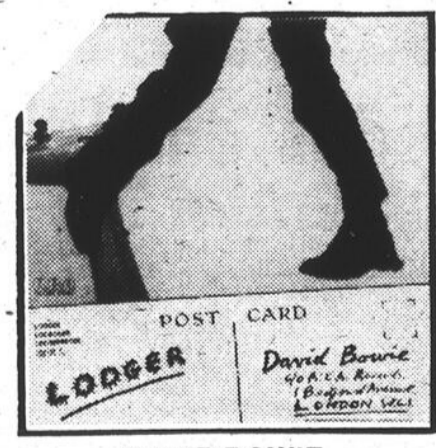
ELECTRIC LIGHT ORCHESTRA
Discovery



GERRY RAFFERTY
Night Owl



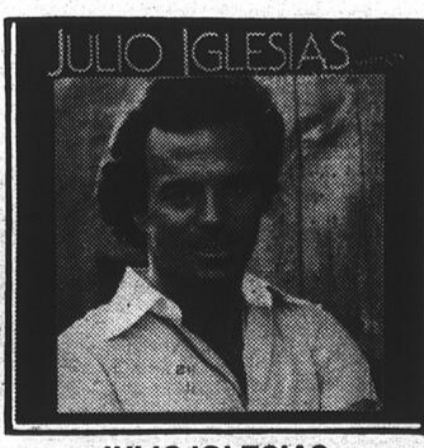
CHEAP TRICK
Live at Budokan



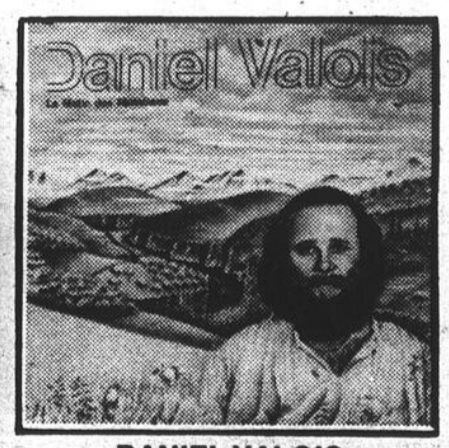
DAVID BOWIE
Lodger



EARTH WIND & FIRE
I am



JULIO IGLESIAS
A vous les femmes



DANIEL VALOIS
Le matin des musiciens



LES GALERIES RICHELIEU

978 boulevard
du Séminaire
St-Jean



VENEZ AU CAFÉ ROUGE
POUR UN GÔTER FRUGAL
OU UN COPIEUR REPAS !

HEURES D'OUVERTURE : LUNDI, MARDI et MERCREDI: de 9h à 18h. JEUDI et VENDREDI: de 9h à 21h. SAMEDI: de 9h à 17h.

Réunion le 15 août

"Implication possible de 2,000 personnes dans la formation éventuelle d'un Cooprix"

- Jean-Théo Picard

par Louise BÉDARD

"La formation d'un Cooprix à Saint-Jean constitue un projet d'envergure qui pourrait impliquer jusqu'à 2,000 personnes", indique M. Jean-Théo Picard, un des instigateurs du projet d'implantation du magasin.

De plus l'ouverture d'un Cooprix entraînerait des emprunts et des déboursés importants dont M. Picard n'est pas en mesure d'évaluer la valeur pour l'instant puisque le projet n'en est qu'au stade de sa définition.

S'appuyant sur le principe de la coopération qui a permis l'expansion des Caisses Populaires et des coopératives d'habitation, les magasins Cooprix consacrent leurs ressources pour vendre à des prix inférieurs que les autres magasins de produits alimentaires et d'entretien ménager. Déjà deux Cooprix ont été fondés à Montréal et récemment un troisième ouvrirait ses portes sur la rive sud à Longueuil. Le plus petit Cooprix couvre une surface de 118,000 pieds carrés, précise M. Picard.

Les responsables du projet à Saint-Jean soulignent l'expérience des magasins semblables au Québec et leur succès pour justifier leur enthousiasme vis-à-vis de l'ouverture d'un Cooprix à Saint-Jean.

Le 10 juillet dernier, une vingtaine de personnes participaient à une première assemblée dans le but d'amorcer les procédures

pour l'établissement d'un magasin. La population sera d'ailleurs invitée le 15 août prochain à une autre réunion à laquelle participera un représentant de la Fédération des Cooprix du Québec.

Financement

La Fédération pourrait alors faire une étude serrée du marché afin de mesurer les chances de succès de la fondation d'un Cooprix déservant Saint-Jean et ses environs.

Les responsables du projet tenteront d'intéresser le mouvement des caisses populaires Desjardins, au projet afin d'obtenir les fonds nécessaires à sa mise sur pied. De même les futurs

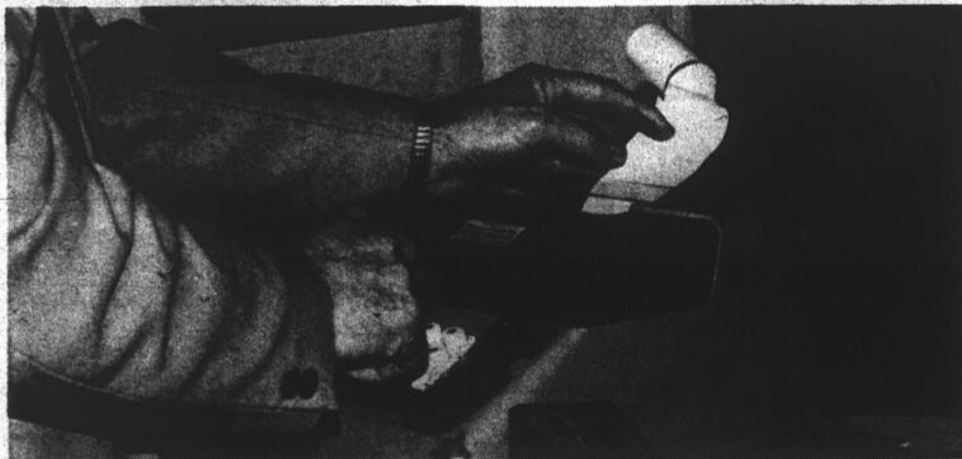
sociétaires de Saint-Jean pourraient obtenir des sommes d'argent de la Fédération elle-même.

L'actuel comité provisoire consacrera ses efforts au cours des prochaines semaines au recrutement des membres de la coopérative. D'ailleurs lors de la réunion du 15 août, les personnes présentes pourraient être appelées à décider du type de membres qui pour-

ront faire partie de la coopérative. Deux possibilités s'offrent à elles, accueillir des familles ou des membres indépendants.

De plus, elles devront fixer le montant de la part que devra verser chaque membre pour adhérer à la coopérative et bénéficier des privilèges qui s'y rattachent. Habituellement la part atteint la somme de \$25.00, précise M. Picard.

En cette période d'inflation, la comité provisoire espère attirer plusieurs consommateurs de la région qui tentent de diminuer le coût de leur panier de provision, en les regroupant au sien d'une coopérative. Cependant ce projet ne pourrait voir le jour avant six mois et exigera encore beaucoup de préparation, souligne en terminant M. Picard.

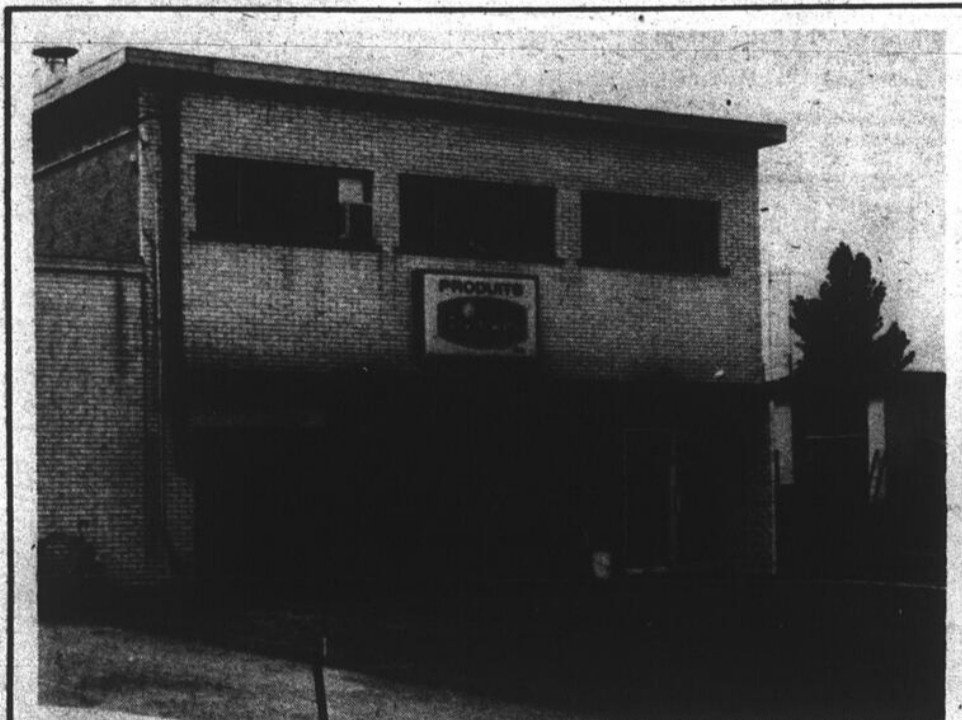


Face aux prix des aliments qui montent en flèche, la mise sur pied d'un magasin Cooprix pourrait être une solution qui atti-

ra plusieurs consommateurs. C'est au moins ce qu'espèrent les promoteurs johannais d'un tel projet.



"Chômeurs en action" ira visiter cette semaine l'Usine de filtration des eaux de Saint-Jean. (Photo Christian Mongeau).



Subvention aux Produits Le Boucan

L'entreprise les Produits Le Boucan Inc. de Saint-Jean vient de se voir octroyer une subvention de quelque \$50,000 du ministère de l'Expansion économique régional pour l'agrandissement de son usine. Cette compagnie de transformation de produits alimentaires

embauche déjà une cinquantaine de travailleurs et ce projet d'expansion entraînerait l'engagement de six autres employés, indique le député fédéral Paul-André Massé en annonçant la nouvelle. (Photo Thomas Gagnon).

"Chômeurs en action"

Création d'une coopérative pour trouver des emplois

par Gérard DESROCHES

Un projet de coopérative est né dans la région alors que les sans-emplois se réunissant au local de "Chômeurs en action" ont émis l'idée de se regrouper pour offrir des services à la population du Haut-Richelieu.

Ces sans-emploi qui se réunissent une fois la semaine entendent mettre sur pied une coopérative dont le but avoué est de créer des emplois au "sein du marché du chômage".

Une soirée d'information sur le projet se tiendra lundi soir prochain, 30 juillet à 19 h. 30 au local de "chômeurs en action" au 169 de la rue Saint-Jacques à Saint-Jean.

Balle-molle _____
C'est jeudi le 26 juillet à 18

h. 30 au parc Baronnie coin Frontenac et boulevard Gouin qu'aura lieu la partie de balle-molle opposant "Chômeurs en action" à l'équipe du Centre de main-d'oeuvre du Canada.

L'organisme invite donc la population à venir encourager les chômeurs.

Film _____

Depuis le début de ce projet Canada au travail, "Chômeurs en action" présente tous les mardi soir, dès 19 h. 30 des films culturels, sociologiques ou tout simplement d'intérêt public. Loin d'être un prétexte pour passer le temps, ces projections permettent aux Chômeurs qui y assistent de prendre conscience,

d'échanger, de discuter sur les idées véhiculées par ces courts et longs métrages... A titre d'exemple, est présenté mardi le 31 juillet à 19 h. 30 le film: "Les événements d'octobre". Film de l'O.N.F. brochant un tableau sommaire de la "crise" des années 1970!

Activités _____

Le Café-Cho poursuit ses activités tous les mercredi et vendredi soirs à 19 h. 30. Cette semaine y seront: la guitariste Céline Brouillette et le chansonnier: Daniel Latour mercredi, ainsi que Martin Dufour vendredi.

Par ailleurs, le groupe ira visiter l'Usine de filtration des eaux de Saint-Jean-sur-Richelieu jeudi à 13 h. 30.

BOUCHERIE D'AUJOURD'HUI INC.

MAISON DE CONFIANCE

348-3888

(SITUÉE ENTRE DÉPANNEUR RICHELIEU ET
LA MACÉDOINE - VOISINE DE SOCIÉTÉ DES ALCOOLS)



CENTRE DE JAMBON



1.49
LB

BIFTECK DE SURLONGE

boeuf Canada cat. A



2.39
LB

POULET C.O.V.

"Utilité" - congelé
3 à 4 lb.



69^C
LB

FESSE DE JAMBON

un bout ou l'autre
environ 5 lb



99^C
LB

FESSE DE JAMBON

désossée
ou
complète

1.19
LB

SUPER-SPECIAL GROS ESCARGOTS

boîte de 2 douzaines



5 boîtes
pour
9.99

CREVETTES

BOOTH

pelées et déveinées
sacs de 3 lb



12.99
CH

FILET DE TURBOT

FRAIS
SPÉCIAL



1.89
LB

PRIX EN VIGUEUR JUSQU'AU SAMEDI SUIVANT LA PARUTION.
NOUS NOUS RÉSERVONS LE DROIT DE LIMITER LES QUANTITÉS

917 BOULEVARD DU SÉMINAIRE, SAINT-JEAN
348-3888

Sentence arbitrale

Saint-Jean verse \$377 par semaine pour un pompier de première classe

par Gilles BÉRUBÉ

Un pompier de première classe au service de la ville de Saint-Jean recevra dorénavant un salaire hebdomadaire de \$377. Telle est la sentence arbitrale rendue par Me Guy Dulude pour régler le litige qui survenait entre les pompiers et la ville de Saint-Jean.

Alors que les clauses normatives ont été réglées lors des négociations alors que la question a été portée devant un arbitre. La convention collective est appliquée rétroactivement au premier septembre 1978 alors qu'un pompier de première classe s'est vu attribué, à cette date un revenu hebdomadaire de \$351 qui a été porté à \$377 à compter du premier mai 1979, et ce jusqu'au 31 décembre prochain. À compter du premier janvier prochain, la classe salariale sera donc ouverte pour de nouvelles négociations. Par contre, la ville et le syndicat ont signé une entente qui rend les clauses normatives effectives jusqu'au 31 décembre 1980.

Echelle

Il existe cinq échelons de salaire qui sont calculés sur une base de 100% pour le pompier de première classe. Les recrues I, recrue II, pompiers de troisième classe et deuxième classe reçoivent respectivement 60%, 70%, 80% et 90% du salaire du pompier de première classe.

Un lieutenant reçoit 108% de ce salaire.

Le directeur du personnel de la ville de Saint-Jean, M. Jean Ridorossi, indique que cette nouvelle rémunération équivaut à une augmentation de 17% pour une période de 16 mois alors que les pompiers demandaient une augmentation d'environ 20% pour la même période. De son côté, la ville offrait 18% pour une période de 24 mois. Ces chiffres correspondent cependant aux demandes et aux offres lors de l'arbitrage.

Lors des négociations, la ville offrait une augmentation moyenne de 20% pour une période de 28 mois alors que les pompiers demandaient 23,5% pour une période de 24 mois. Lors de notre entretien, M. Ridorossi effectuait l'analyse de la sentence arbitrale alors qu'il devait rencontrer le maire, M. Ronald Beaugard, hier après-midi, aussi a-t-il préféré ne pas commenter pour l'instant la décision de l'arbitre Me Guy Dulude.

Syndicat

De son côté, le président du syndicat, M. Alfred Morin s'est dit satisfait des résultats de l'arbitrage. Les pompiers devaient se rencontrer

hier soir pour étudier la sentence, mais, à son avis, ces derniers devraient être satisfaits. Il soulignait que les pompiers demandaient

un rattrapage réparti en quatre tranches de six mois, soit \$350, \$375, \$390 et \$405 pour les derniers six mois. L'arbitre leur accorde \$351

pour huit mois, puis \$377 pour les huit autres mois; par la suite les négociations seront réouvertes pour discuter des clauses salariales.



La sentence arbitrale implique cependant que la clause salariale sera réouverte dès le premier janvier prochain.

Originaire de Saint-Antoine

Mère Marie-Rose est déclarée "vénéral"

Le Pape Jean-Paul II, dans un décret signé le 13 juillet 1979, vient officiellement de déclarer "vénéral" Mère Marie-Rose, une religieuse originaire de Saint-Antoine-sur-Richelieu et fondatrice des Soeurs des Saints Noms de Jésus et de Marie.

Mère Marie-Rose, de son vrai nom Eulalie Durocher, est née à Saint-Antoine le 6 octobre 1811. Elle manifeste très tôt un intérêt marqué pour l'éducation des jeunes filles, tant riches que pauvres.

Fondation

À la suite d'une infructueuse tentative de ramener des religieuses enseignantes de France, l'évêque du diocèse de Montréal, Mgr Ignace Bourget, encourage Mlle Durocher à fonder elle-

même une communauté enseignante.

C'est ainsi qu'en 1844, Eulalie Durocher, devenue Mère Marie-Rose, ouvre, en face de l'école de la fabrique, un pensionnat-école dans la bâtisse qui existe encore sous le nom de Couvent de Longueuil.

Mère Marie-Rose ne vit que six ans avec sa communauté. Le 6 octobre 1849, elle meurt à Longueuil mais son oeuvre semble alors déjà solidement établie: la communauté compte à ce moment 44 religieuses réparties dans quatre couvents à Longueuil, Beloeil, Saint-Timothée et Saint-Lin.

Aujourd'hui, la Congrégation des Saints Noms de Jésus et de Marie étend ses racines un peu partout en Amérique du Nord et même

en Afrique, en Amérique du Sud et à Haïti.

Cause

La cause de béatification de Mère Marie-Rose est annoncée au diocèse de Montréal en 1927. Après une longue étude de la vie et des oeuvres de la servante de Dieu, un groupe consultants spécialisés dans les causes des saints remet à la Sacrée-Congrégation un vote détaillé sur les vertus pratiquées par Mère Marie-Rose.

Le 6 février 1979, le vote des experts comble l'attente des fidèles amis de Mère Marie-Rose. Le résultat de leur vote est à son tour présenté au Pape qui, après une étude personnelle du dossier, accorde le vote final qui déclare Mère Marie-Rose vénérable.

Saint-Hyacinthe

Mgr. Langevin nommé évêque

par Louise BÉDARD

Le nonce apostolique M. Angela Palmas représentant de Jean-Paul II au Canada, annonçait le 18 juillet dernier, la nomination de Mgr. Louis Langevin au poste d'évêque du diocèse de Saint-Hyacinthe en remplacement de Mgr. Hubert Sanschagrin qui prend sa retraite après avoir occupé cette fonction durant douze ans. La cérémonie d'intronisation aura lieu le 8 août prochain à la cathédrale de Saint-Hyacinthe à 20 heures, indique le porte-parole de l'évêché.

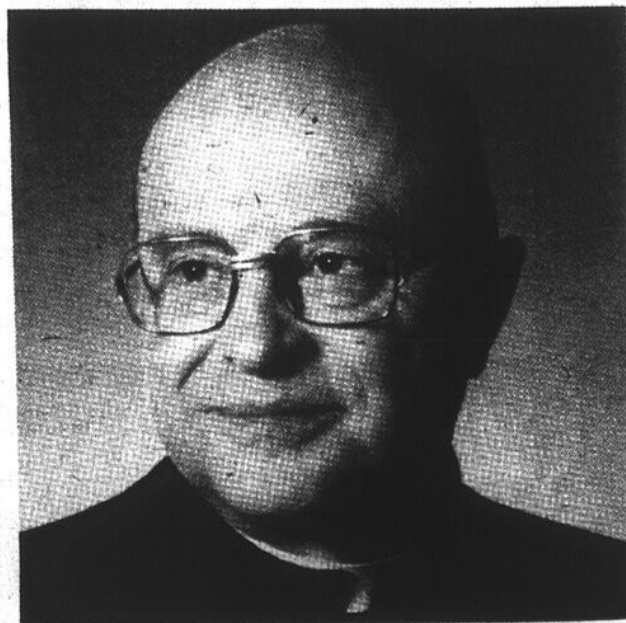
Mgr. Langevin appartient à la communauté des Pères blancs d'Afrique et a été ordonné prêtre le 2 février 1950. Durant ses quatre premières années de prêtrise, il est assistant supérieur et professeur au noviciat des Pères Blancs à Saint-Martin de Laval.

Entre 1957 et 1960, le Père Langevin oeuvre comme missionnaire en Ouganda. À son retour il agit à titre d'animateur-missionnaire dans différents collèges. Puis il était nommé provincial des Pères blancs du Canada en 1961 et est demeu-

ré à ce poste jusqu'en 1971, date à laquelle il a été appelé à remplir la fonction de directeur des missions de la Conférence des évêques du Canada jusqu'en 1974.

Le 9 août 1974, il devenait auxiliaire du diocèse alors

que le nonce Guido Del Mes-tri l'ordonnait évêque en septembre de la même années. Depuis ce temps, Mgr. Langevin a consacré ses énergies au diocèse de Saint-Hyacinthe.



Mgr. Albert Sanschagrin prend sa retraite après douze ans passés à la tête du diocèse de Saint-Hyacinthe.

Pour deux semaines**Plus de 40 enfants séjournent au camp de vacances Jean-Jeune**

par Louise BÉDARD

Un nombre de quarante-six enfants fréquentant neuf écoles de la Commission scolaire de Saint-Jean, partaient dimanche matin, 22 juillet, pour la base de plein air Jean-Jeune, située à Vendée dans les Laurentides.

Tous ces jeunes dont l'âge varie entre six et treize ans, accompagnés de leurs parents, s'étaient donnés rendez-vous à l'école Sacré-Coeur de la rue Laurier, avant de prendre l'autobus les conduisant à Longueuil puis au coeur des Laurentides.

Durant deux semaines, ces jeunes dont le tiers regroupe des petites filles, séjourneront dans cette colonie rassemblant des enfants originaires de divers coins de la rive sud et de milieux sociaux différents. Ensemble, ils pratiqueront des sports aussi diversifiés que le canotage, l'orientation en forêt, le tir à l'arc ou encore la voile et se familiariseront avec la vie de camp.

Besoin _____

Sans l'aide financière de \$4,000 du Club Lions, la

majorité de ces enfants n'auraient pu se payer cette expérience de vie de groupe, déclare M. Théo Grimard, psychologue à la locale de Saint-Jean et responsable du programme.

Cet éloignement momentané de la famille et ce dépaysement parmi de nouveaux compagnons, répondent à un besoin pour ces jeunes choisis parmi les élèves inscrits tant au secteur régulier que dans des classes spéciales, poursuit M. Grimard qui précise que c'est pour la sixième année consécutive que ce séjour à Vendée est organisé.

Assurance _____

C'est donc intentionnellement que ces 46 jeunes johannais ne seront pas intégrés aux mêmes équipes durant les deux semaines afin de leur permettre de se faire valoir aux yeux d'enfants qui ne les jugent pas d'avance et d'acquiescer une plus grande confiance en eux-mêmes. Ils partent ainsi avec un nouveau visage, ajoute le responsable.

À leur départ de Saint-Jean, il fallait voir leurs mines réjouies, leurs mimiques, les larmes qui coulaient sur les joues de

certains enfants alors que d'autres tentaient de consoler plutôt les parents. Tout un spectacle, de conclure le psychologue qui espère que

l'an prochain une cinquantaine de jeunes pourront profiter de ce séjour et vivre pleinement de vrais vacances.

**Locale Saint-Jean-sur-Richelieu****En vacances jusqu'au 30 juillet**

par Daniel SIMARD

La commission scolaire Saint-Jean-sur-Richelieu a tenu sa dernière assemblée régulière, le 9 juillet dernier, avant la période de vacances annuelles. La prochaine réunion aura lieu le lundi 13 août.

Les bureaux de cette commission scolaire seront fermés à compter de vendredi le 13 juillet, jusqu'au lundi 30 juillet.

Avis de retraite _____

Deux membres du personnel de la Locale de Saint-Jean-sur-Richelieu, Mmes Rachel Legrand et Madeleine Dussault ont avisé le conseil des commissaires qu'elles prenaient leur retraite à compter du 30 juin 1979.

Congés sans traitement _____

Les commissaires de Saint-Jean-sur-Richelieu ont accordé des congés sans traitement à deux de leurs enseignantes. Dans un premier cas, il s'agit d'un congé de maternité d'une durée de 18 semaines, accordée à Mme France Landry.

Quant à Mlle Lise Normandin, professeur à l'école Notre-Dame-du-Sacré-Coeur, à Saint-Jean, elle bénéficiera d'un congé sans solde également, du 12 novembre au 7 décembre, pour participer à un stage d'animation et danse folklorique, dans le cadre des échanges franco-québécois. "Mlle Normandin est un professeur consciencieux, et il n'y a pas de doute que sa classe sera bien organisée avant son départ", a glissé M. Jacques Dussault en guise d'explication pour appuyer cette demande.

Ratifications _____

L'engagement de Mlle Lisette Roy comme secrétaire à l'école Napoléon-Bourassa de L'Acadie depuis le 28 mai 1979 en remplacement de Mme Diane Rochefort en congé de maternité, a été ratifiée par les commissaires de Saint-Jean-sur-Richelieu.

Il en fut de même pour l'embauche de M. Yves Loiseau, qui remplace M. Boudriau comme concierge

à l'école Sainte-Jeanne-D'Arc, de Saint-Jean, depuis le 25 juin dernier.

P.N.E. _____

Trois P.N.E. (professionnels non-enseignants) Mmes Denise Renaud et Philomène Ménillo, de même que M. Claude Benoit avaient demandé à passer de la classe II à la classe I. Un comité "ad hoc" a été formé à cet effet, et il a recommandé que seules Mmes Renaud et Ménillo changent de classe.

Au sujet de Mlle Ménillo, M. Jacques Dussault a ajouté "qu'elle prendrait sa

retraite en août prochain".

Remise d'un terrain _____

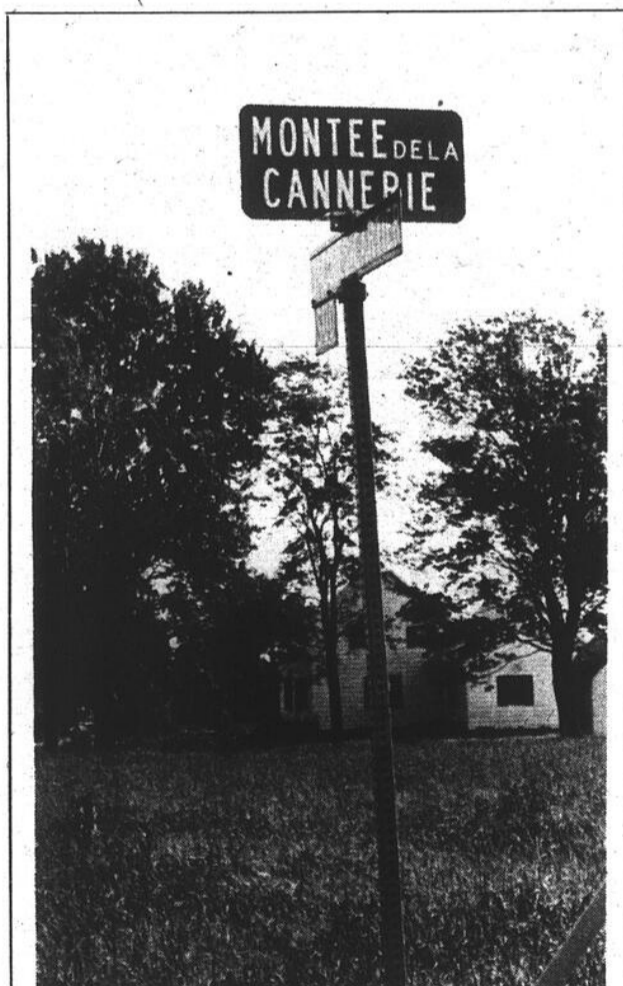
Le 15 mars 1915, l'ex-commission scolaire de Saint-Blaise avait acheté un terrain dans la 2ième ligne, au prix de \$80 pour construire l'école No 3, "le premier alma mater de M. Gustave Signori". Il était spécifié dans le contrat que le terrain serait remis à son propriétaire, si jamais l'édifice qui y serait construit ne servirait plus à l'éducation.

Ce qui fait que le dit terrain a été remis à M. André Gagnon par la

commission scolaire Saint-Jean-sur-Richelieu, l'actuel propriétaire du terrain en question.

Demi-temps _____

Quelques professeurs ont demandé à la Locale de Saint-Jean-sur-Richelieu de n'enseigner qu'à demi-temps l'an prochain. Cette proposition a été rejetée sur le champ par les commissaires. "Nous avons 237 professeurs présentement, nous ne voulons pas nous retrouver avec 274", de commenter M. Jacques Dussault, à la suite du refus des commissaires.

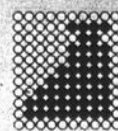
**D'où viennent les mots?**

Cannerie: (dérivé de l'anglais "can"), nom féminin, version johannaise du mot conserverie. La ville Saint-Jean a officiellement donné le nom de "Montée de la Cannerie" à l'une de ses voies de circulation. Plutôt que de taxer les autorités d'angliciser, il faut voir là le respect de la tradition orale et de la "parlure" populaire. Et puis, ça change un peu des "Saints". (Photo Thomas Gagnon).

Le tout-Concorde

Offrez-vous La Grande Vie à l'hôtel Loews Le Concorde de Québec. Profitez d'un hébergement de luxe pour 2 ou 3 nuits, soit vendredi, samedi et dimanche pour \$22.50 par jour, par personne en occupation double. Aucun frais d'hébergement pour les enfants de moins de 14 ans demeurant dans la même chambre que leur parents.

Ce spécial de fin de semaine est valide jusqu'au 31 octobre 1979.
Réservez dès maintenant
sans frais: 1-800-361-7523
à frais virés: 418-647-2222

**LOEWS Le Concorde**1225 Place Montcalm, Québec G1R 4W6
(418) 647-2222, Telex 0513959

Par ces beaux jours de juillet

Ne mordez pas trop vite à l'appât des ventes

par Louise BÉDARD

Depuis près de deux semaines, les marchands de Saint-Jean ont déclenché l'opération vente d'été et affichent des réductions de 20% à 50% et parfois même plus. Ils tentent ainsi d'attirer une clientèle en vacances mais qui ne peut s'empêcher d'aller fureter et constater ce qui se cache derrière ces "liquidations", ces "soldes à l'échelle du magasin", ces ventes folles, à tout casser et coupées au couteau!

Certes les propriétaires de boutiques de vêtements et de chaussures sont les plus nombreux à offrir leur marchandise à prix réduit mais les bijoutiers, quincailliers, vendeurs de meubles saisissent aussi l'occasion pour

étaler leur produit et participer au rite annuel de la mi-juillet.

Rapidement, le consommateur constate que ces réductions sont moins spectaculaires qu'il ne l'espère toujours et qu'il devra mettre plus de temps pour y découvrir des vêtements qui tout en étant de la dernière mode, sont vendus à un prix abordable.

Un relevé rapide de la moyenne des rabais sur les vêtements indique qu'ils atteignent 25% et qu'une femme devra encore déboursier plus d'une vingtaine de dollars pour se procurer une robe qu'elle pourra porter l'été prochain sans qu'on remarque son aspect démodé.

Par ailleurs, si l'acheteuse a de la patience et accepte de

passer un bon trente minutes à fouiller dans les tas de vêtements mis pêle-mêle sur les comptoirs qui débordent de certains magasins, elle y découvrira parfois de réelles aubaines.

Concurrence

Le client saura tirer profit de la concurrence qui s'exerce entre marchands qui proposent du deux pour un et fixent leur prix en fonction de celui de leur voisin. Il serait faut de prétendre qu'il n'est pas possible de trouver des vêtements de qualité à prix réduit mais le consommateur devra se prémunir avant tout contre ses tendances à la surconsommation et ne pas revenir à la maison, le porte-monnaie

dégarni pour avoir mordu à l'attrait des deux pour un et acheté plus que ses besoins.

De même se méfiera-t-il de cette publicité du \$5, et plus alors que bien peu d'objets sont vendus à ce prix et qu'ils coûtent parfois jusqu'à triple de ce qui est affiché.

L'acheteur peut tirer profit de ces ventes avant tout pour les vêtements qui déjà en début de saison sont vendus à des prix assez bas car les costumes ou encore les vestons pour hommes sont très peu réduits.

Vente d'été, expression parfois bien trompeuse, car certains magasins exposent manteaux d'hiver et lainages. Et il ne faut pas se méprendre car on a souvent l'impression de reconnaître sur les porte-manteaux et vêtements des modèles qui

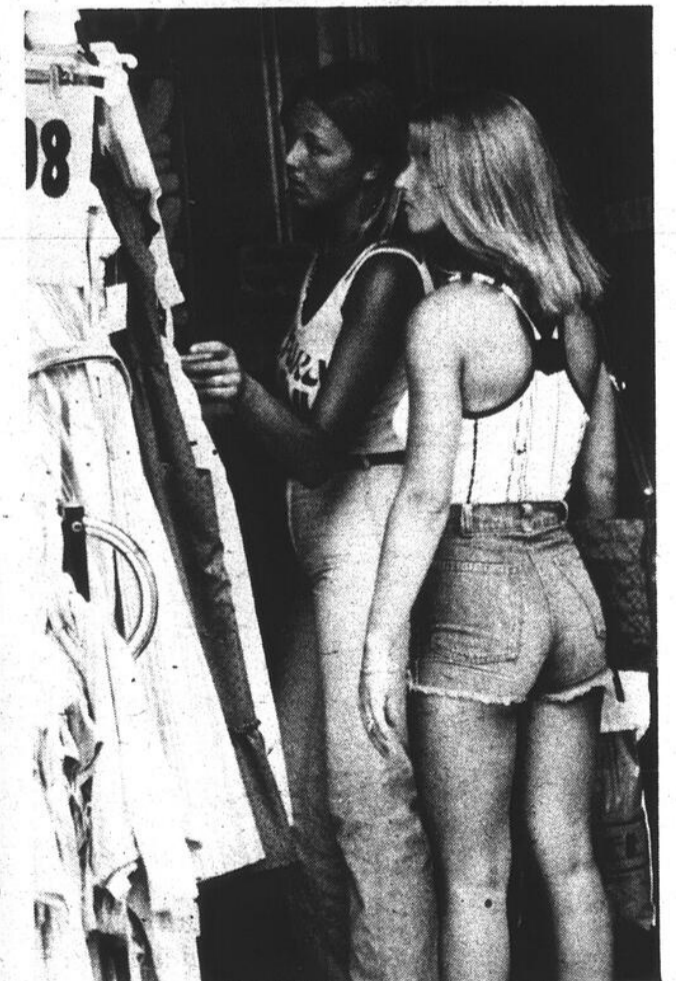
ne sont pas du tout dernier cri et dont les marchands apprécieraient d'être soulagés.

Quant à ceux qui auraient raté la vente-trottoir des

marchands du centre-ville, ils peuvent toujours jeter un coup d'œil sur les chemises, souliers et jupes encore en montre mais ils ne doivent pas s'attendre à y découvrir du Christian Dior.



Courir les ventes demeure toujours un loisir à la mode mais le consommateur averti se gardera bien de s'y adonner à l'aveuglette et de revenir ainsi à la maison le portefeuille dégarni pour avoir acheté bien au-delà de ses besoins.



Il serait faux de nier que l'acheteur ne peut bénéficier de réelles aubaines en cette période de l'année mais il ne devra pas toujours s'attendre à dénicher du Christian Dior pour \$5 et moins. (Photo Jacques Paul)

Dans tout le Québec

L'Hydro accueille les visiteurs dans ses centrales durant l'été

L'Hydro-Québec accueille les visiteurs dans ses centrales et autres installations au cours de l'été. L'an dernier, quelque 75,000 personnes se sont rendues visiter les établissements de la société d'État, continuant la progression du nombre de visiteurs qui s'y rendent depuis quelques années. Cette augmentation incite les dirigeants à réouvrir les portes des installations les plus représentatives dans plusieurs régions du Québec.

C'est ainsi que, selon un programme de visites industrielles, l'éolienne des Îles de la Madeleine et six centrales sont ouvertes au public durant l'été. Il s'agit des centrales de Carillon et Rivière des Prairies dans la région de Montréal, La Tuque en Mauricie, Manic 2, Manic 3 et Manic 5 sur la Côte nord. De plus, on peut visiter les centrales de Beauharnois et Gentilly à longueur d'année; la centrale thermique de Tracy et les laboratoires de l'Institut

de recherche demeurent accessibles sur demande seulement.

Objectifs

Dans un communiqué, l'Hydro précise que les objectifs poursuivis par ses visites est de mieux faire connaître la société d'État tout en démystifiant l'électricité aux yeux du public et en le sensibilisant aux questions énergétiques. De plus, pour certains, cela devient

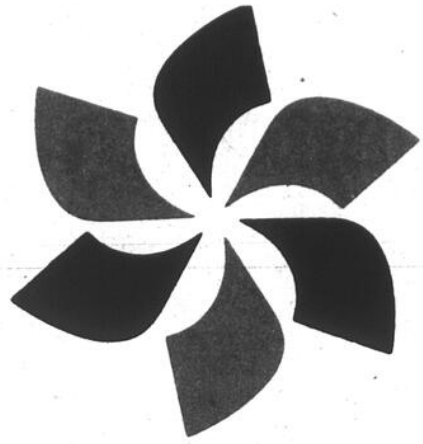
une occasion de visiter un coin de pays inconnu.

Les centrales sont ouvertes tous les jours de la semaine et des guides sont à la disposition du public.

Cependant les heures d'ouverture varient d'un endroit à l'autre, et lorsqu'un groupe comprend plus de dix personnes, le service des Relations publiques de la région concernée souhaite être avisé.



La centrale de Beauharnois est ouverte à l'année longue.



place saint-jean

400 boulevard du Séminaire Tél: 348-6935

GRAND SOLDE RABAIS JUSQU'À 50%

**ET
PLUS**

VISITEZ LES MAGASINS SUIVANTS:

Magasins à rayons Bonimart - Les Aliments Hypermarché - Reitman's - Le Bottier de Saint-Jean - Corsetière Dominique Boutique Venus - Chez Alexandra - Boutique Rabbi Jacob - Vêtements Joliette Ltée - Chaussures Trans-Canada - Galerie d'Art - Restaurant Romantico - Tristant & Iseut - Salon de Barbier Charles Liguori - Charles Liguori accessoires pour hommes - Boutique Bou Bou - La Banque Provinciale du Canada - Escompte "Fantastic" - Bonisoir - Distribution aux Consommateurs - Boutique Annie Claude.

KIOSQUES: Bar Laitier Leclerc - Immeuble Lebeau - Loto-Québec - Maison Jérôme - Bijouterie Stéphanie - Boutique du livre.

**STATIONNEMENT
GRATUIT POUR
PLUS DE 1000
VOITURES**

**Ouvert les jeudi et
vendredi soirs jusqu'à
21 heures.**



Jeunesse Canada au travail

Projet pour sensibiliser la population aux conditions de la rivière Richelieu

par Gilles BÉRUBÉ

Sensibiliser et informer la population aux conditions actuelles de la rivière Richelieu et aux moyens qu'il faut prendre pour l'assainir et la conserver en plus d'élaborer une banque de données sur le sujet. Tel est le but d'un projet Jeunesse Canada au travail parrainé par la Chambre de commerce de Saint-Jean en collaboration avec le Mouvement écologique du Haut-Richelieu qui donne un emploi à cinq étudiants cet été. Le projet a également obtenu une subvention du Service de protection de l'Environnement du Québec.

L'idée de ce projet est venue au directeur, M. Charles Farrar, en lisant un document d'Environnement Canada, "Documentaire sur le bassin de la rivière Richelieu", il y a plus d'un an. Le promoteur a d'ailleurs essuyé un refus du gouvernement fédéral lors d'une première présentation l'an dernier. Le document d'Environnement Canada révèle des données importantes sur la condition de la rivière, aussi, M. Farrar s'était alors dit que cette information devait être transmise au public. Alors que le projet de l'an dernier proposait certaines études en plus du rôle d'information, celui de cette année ne s'en tient qu'à la

sensibilisation du public.

Subventions

Le projet a reçu une subvention de \$9,081 du gouvernement fédéral pour embaucher cinq étudiants pendant 10 semaines, soit du 28 mai au 3 août. Sensible au travail qui s'accomplit, le Service de protection de l'Environnement y a ajouté un octroi de \$2,000 qui permettra de prolonger les activités pendant deux semaines, soit jusqu'au 17 août. Fidèle à ses habitudes, le Cégep de Saint-Jean prête un local pour la durée du projet.

M. Charles Farrar, qui

agit à titre de directeur du projet, est étudiant en Zoologie et Botanique à l'Université de Sherbrooke. Il est secondé dans son travail par un technicien, une secrétaire et deux chercheurs. M. André Delage, bien connu pour ses activités au sein du Mouvement écologique, comble le poste de technicien; en plus de concilier une expérience comme photographe et pilote d'avion, il est inscrit à l'Université McGill en Agriculture et Environnement. La secrétaire, Mlle Rita Londero est en Géographie (pédagogie) à l'Université de Sherbrooke alors que les deux chercheuses, Mlles Claire Bariteau et Louise Dextraze sont respectivement étudiantes en Biologie-Ecologie à l'Université de Montréal et en Microbiologie à l'Université Laval.

Banque

La banque de données que les membres du projet colligeront sera léguée au

Collège Saint-Jean-sur-Richelieu, mais il est possible que d'autres organismes puissent en bénéficier; ainsi, le Collège militaire s'est montré intéressé à l'acquisition d'un exemplaire de la documentation.

Au cours de leur recherches, les étudiants aborderont sept différents thèmes d'études du bassin de la Richelieu, soit la morphologie, la faune et la flore, la pollution, l'eutrophisation, les inondations, la dépollution et l'épuration, et finalement l'aspect législatif.

Pour élaborer la banque de données, le groupe a déjà adressé plus d'une centaine de lettres à divers

organismes, ministères, universités pour amasser les documents déjà produits, les études réalisées; les thèses de maîtrise et de doctorat, et les documents portant sur le bassin de la rivière Richelieu en tout ou en partie. De plus, ils ont accumulé des photos, des livres, des diapositives et des rubans magnétoscopiques sur le sujet. Après avoir étudié ces documents, il en retiennent ce qui se rapporte à la rivière pour ensuite le classer.

Visites

Les membres du projet ont également effectué une

descente du Haut-Richelieu en canot et diverses visites dont celle d'une usine d'épuration de même celle de l'usine de filtration de Saint-Jean. Ils ont aussi conçu un diaporama alors que la compagnie Vidéolectron a réalisé une émission sur leur projet et sur la rivière.

Après s'être rendus dans le public lors de l'exposition sur l'Environnement dans le cadre du Festival johannais, ils rencontreront de nouveau la population lors d'une conférence qui se tiendra le 13 août au Cégep. À la fin de leurs recherches, ils produiront un index de leur centre de documentation de même qu'un condensé des thèmes abordés.



Les deux chercheuses au travail.



Quatre des membres du projet. Claire Bariteau, Charles Farrar et Louise Dextraze entourent Rita Londero. André Delage

n'apparaît pas sur la photo. (Photo Thomas Gagnon).



Le directeur du projet, Charles Farrar.

Sept thèmes

Tracer un portrait de la rivière

Les sept thèmes abordés par les membres du projet Conditions et conservation de la rivière Richelieu permet de tracer un portrait assez précis du bassin de la Richelieu. Sur chacun de ces thèmes, l'équipe produit un condensé d'une vingtaine de pages en plus de réaliser un texte plus concis qui est reproduit dans les pages du Canada Français.

La morphologie et l'histoire donnent une description physique du bassin, de la rivière et de ses affluents. On y apprend l'étendue, la forme, le relief et autre. Par ailleurs, on y étudie également l'histoire de la rivière, son évolution et sa transformation en remontant aussi loin qu'à l'époque glaciaire.

La faune et la flore n'ont certes pas besoin d'être expliquées, mais il est intéressant de découvrir qu'il y a quelque 80 espèces de poissons dans la rivière Richelieu et qu'on y retrouve aussi des espèces végétales uniques. En fouillant le

problème de la pollution, l'équipe s'arrêtera aux trois principales causes de pollution, soit l'agriculture, l'industrie et l'urbanisation.

L'eutrophisation

L'eutrophisation d'un cours d'eau demeure un sujet obscur pour le commun des mortels, chose que les chercheurs ont un peu tendance à oublier mais que les membres du projet souhaitent expliquer aux profanes.

L'eutrophisation, c'est le principe de vieillissement

d'un cours d'eau. Ce phénomène est habituellement propre aux lacs ou aux plans d'eau où il n'y a pas de courant et où l'eau est stagnante. Il se forme sur le fond une sédimentation, c'est à dire un dépôt de matière autrefois en suspension dans l'eau. L'accumulation de ces dépôts a pour effet de relever le fond et à très long terme, amène la disparition du cours d'eau. Ce phénomène est naturel, mais il arrive parfois qu'il est accéléré ou provoqué par des interventions de l'homme. Dans la rivière Richelieu, c'est le cas à l'usine de filtration ou encore à la hauteur de la rue Loyola là où on rejette les eaux usées. La formation excessive d'algues et la construction de terres pleines sont aussi des causes d'eutrophisation.

Inondations

En abordant le sujet des inondations, l'équipe mettra en évidence l'importance des inondations pour la faune et la flore de la rivière. Quant à la dépollution, les membres du projet présenteront des solutions aux trois principales sources de pollution en plus d'expliquer le fonctionnement et les avantages d'un usine d'épuration et du recyclage des déchets. M. Farrar soulignait qu'il existe seulement deux usines d'épuration le long de la Richelieu, soit à Henryville et Saint-Mathias.

Enfin, le dernier sujet traité sera celui de la législation. On y parlera notamment des politiques gouvernementales et des lois touchant l'environnement et les cours d'eau.

BOUCHERIE PIERRE

612, DORCHESTER,
SAINT-JEAN
348-1136 348-1137

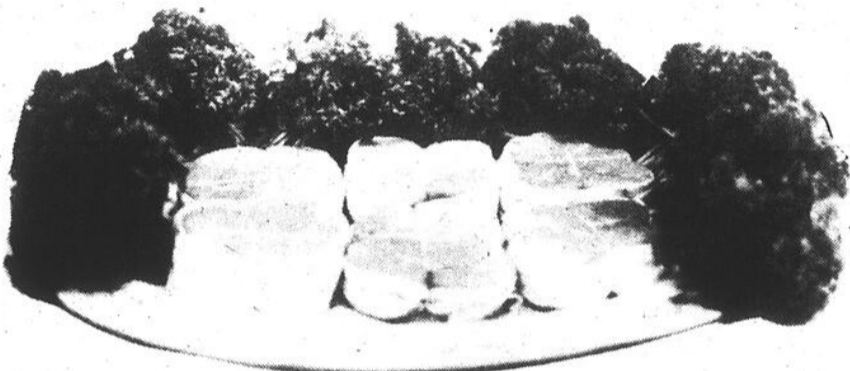
FERNAND PASCOAL, PROP.

■ QUALITÉ

■ SERVICE

■ LIVRAISON GRATUITE

Nous nous réservons le droit
de limiter les quantités.



TOURNEDOS

6 à 7 oz
oeil ou intérieur de ronde
6 et plus
boeuf Canada cat. A-1



STEAK HACHÉ

mi-maigre 85%
boeuf Canada cat. A-1



RÔTI DE CÔTES CROISÉES

boeuf Canada cat. A-1
SUPER-SPÉCIAL



RÔTI PARISIEN

pointe de surlonge
boeuf Canada cat. A-1



FILET DE SÉBASTE

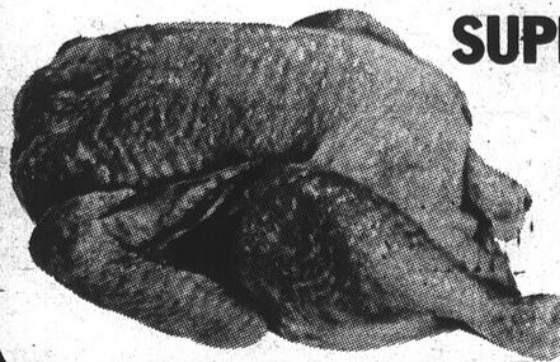
paquet 1 lb
produit congelé



GROS POULET

4 à 5 lb C.O.V.

SUPER-SPÉCIAL



Avec un budget de \$3,700,000

Parcs Canada élabore un concept de mise en valeur du Fort Chambly

par Richard BOUSQUET

Depuis la semaine dernière, Parcs Canada a entrepris une série de rencontres de consultation en marge de l'élaboration d'un concept de mise en valeur du parc historique national du Fort Chambly. Ce concept de mise en valeur dont les plans furent exécutés en 1977 devrait être terminé pour l'été 1982 et aura coûté \$3,700,000 aux contribuables canadiens.

MM. Henri Hubert, directeur du district de Montréal, et Gilles Desaulniers, directeur adjoint de Parcs Canada pour la région du Québec, dévoilaient les grandes lignes de ce concept à la presse lors d'une rencontre avec les médias d'information de la région qui s'est tenu le jeudi 19 juillet dernier.

Quoique Parcs Canada ait commencé à discuter des politiques de développement de ce projet en 1971, ce n'est qu'en 1977 qu'on a réellement procédé à l'élaboration des étapes à suivre en vue de l'application de ce concept de mise en valeur qui vise la restauration des bâtiments historiques et l'aménagement du parc qui entoure le fort.

Trois étapes

Le processus d'élaboration du concept s'est développé en trois étapes. Dans un premier temps, on s'est appliqué à bien connaître le monument en lui-même. Pour se faire, des recherches diverses et études ont permis de mieux comprendre les vestiges légués par le passé et de tracer un portrait fidèle du Fort Chambly au cours des ans.

Les responsables se sont principalement penchés sur

des écrits, des plans et dessins anciens, des relevés architecturaux des réparations de 1882 à nos jours ainsi que sur les fouilles archéologiques effectuées depuis 1977. Les artefacts découverts lors des fouilles furent acheminés au laboratoire de conservation à Québec et seront remis au fort pour l'ouverture en 1982.

Il s'agissait ensuite de bien connaître le potentiel du site, les richesses, les ressources et les contraintes qu'ils doivent découvrir au cours de leur travail. "L'histoire, l'environnement et le rayonnement du Fort Chambly offrent un très riche potentiel culturel et éducatif et de nombreuses possibilités d'interpréter et d'animer ce joyau du patrimoine", selon les personnes impliquées.

Restitution volumétrique

La troisième étape consistait pour Parcs Canada à

choisir l'une des six options de restauration du fort formulées par les architectes. Ils ont finalement choisi l'option de la restitution volumétrique du fort selon les plans de 1750, mettant ainsi l'emphase sur la période française, plus importante que les autres au niveau de l'utilisation du Fort Chambly.

Selon les auteurs du plan directeur d'aménagement du parc historique national du Fort Chambly cette restauration présente plusieurs avantages: "L'intervention vise à exprimer les grandes lignes architecturales de l'édifice tel qu'il apparaissait au milieu du XVIIIe siècle tout en respectant le plus possible les masses et les volumes postérieurs à cette époque qui peuvent contribuer à la réussite de cette restitution. Tout en permettant la commémoration vivante du passé à l'intérieur même du monument par la création d'espaces

abrités destinés à accueillir les modules et les activités d'interprétation, elle permet également au monument d'offrir un impact physique notable et d'augmenter conséquemment sa force d'attraction et son potentiel de commémoration. En outre, la perception tridimensionnelle accrue de l'édifice devrait rendre la structure et ses composantes beaucoup plus intelligibles aux visiteurs".

Respect de l'oeuvre

Datant d'après 1750, le contrefort ne sera pas conservé mais les travaux de préservation de M. Joseph-Octave Dion, datant d'après 1882, seront en partie conservés afin de rappeler son oeuvre. Quant à l'aménagement paysagiste du terrain entourant le fort, on compte respecter les plans de l'époque. Des compromis seront toutefois

faits en déplaçant certains sentiers afin d'accueillir les visiteurs.

Le corps de garde, situé à l'est du fort, fut également restauré entre le 3 septembre 1977 et le 3 mai 1978 mais les coûts de sa restauration ne figurent pas au sein de \$3,700,000 dont près de \$1,400,000 seront déboursés pour la restauration physique du fort, le restant servant aux diverses recherches, fouilles archéologiques et à l'aménagement du parc. Les directeurs de Parcs Canada devaient rajouter que le budget global tenait compte de l'inflation d'ici 1982 et qu'il ne devait pas devenir un futur budget olympique.

Fin des travaux en 1986

Un autre plan directeur de cinq ans devrait voir le jour à l'été 1983 et les travaux sur le terrain devraient être définitivement terminés

pour 1986. Des recherches et fouilles archéologiques seront alors exécutées à l'extérieur de la zone du fort afin de reconstruire la chapelle selon les plans de l'époque et de présenter le village français d'après les données de 1672 à 1709. Pour le village français, il s'agit bien d'une présentation et non d'une reconstruction. On ne veut pas dit-on en faire un futur Louisbourg. Pour ne pas centraliser toutes les activités dans le fort, on veut en venir à expliquer sur les lieux mêmes ce qui existait jadis sur le terrain. Le budget de ce deuxième plan directeur n'est pas encore élaboré et ce en vertu de sa mise en application lointaine.

D'ici 1982, une partie du fort sera accessible aux visiteurs certains jours de la semaine et des visites guidées permettent à la population de voir l'état et la progression des travaux de restauration du fort.

CULTURE D'ICI



Les fouilles archéologiques effectuées en 1977 et 1978 ont permis de mieux connaître le site et son histoire. (Photo Jacques Paul).



L'aspect de la cour intérieure n'est déjà plus le même que celui de l'an dernier. (Photo Jacques Paul).

Fort Chambly

Consultation

Parcs Canada invite la population ce soir

Dans le cadre d'une série de rencontres de consultation, Parcs Canada recevait des membres de sociétés historiques et de conseils municipaux de la région mardi et mercredi de la semaine dernière ainsi qu'hier soir et lance une invitation à toute la population

de la région pour ce soir (mercredi), à compter de 19 heures à la salle de projection du Fort Chambly.

Quoi que l'élaboration du concept de mise en valeur du Fort Chambly soit rendue à la troisième année d'un projet de cinq ans, les

travaux de restauration du fort en sont encore à un stade où les responsables du projet peuvent tenir compte des recommandations du milieu extérieur sans repousser la date prévue pour la fin des travaux ni perturber le budget global du projet. De plus, il a toujours été prévu d'amender le plan directeur d'aménagement à la suite de cette période de consultation et l'utilisation des salles du fort n'est pas encore définitive.

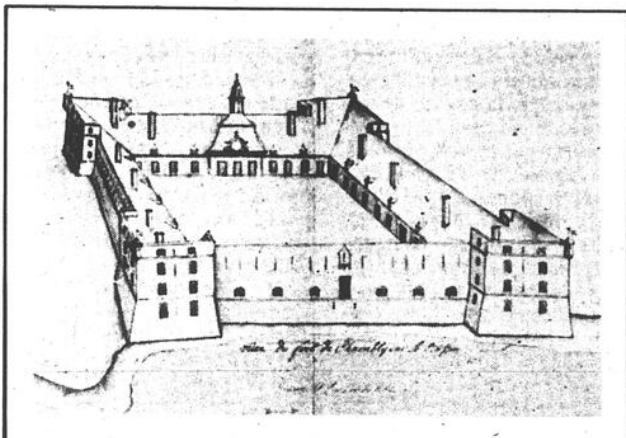
La semaine dernière, une cinquantaine de membres des sociétés historiques des environs et une trentaine de maires et conseillers des municipalités de la région dont Saint-Jean, Chambly, Carignan, Saint-Luc et Longueuil ont répondu à l'appel de Parc Canada. Après le visionnement d'un montage audio-visuel expliquant les différentes phases du concept de mise en valeur du fort, deux directeurs de l'organisme gouvernemental étaient sur place pour répondre aux questions des visiteurs et la soirée se

terminait par une visite commentée du fort et de l'exposition du corps de garde.

Ce soir, la rencontre avec la population devrait suivre le même programme. Il est possible d'avoir de plus amples informations en communiquant avec Mme Marie Lavoie au numéro de téléphone 658-0681.

"La conservation des monuments est toujours favorisée par l'affectation de ceux-ci à une fonction utile à la société..." Cette citation tirée de l'article cinq (5) de la Charte de Venise démontre bien l'importance de cette consultation effectuée par Parcs Canada.

Lors des rencontres de la semaine dernière un intervenant a suggéré de tenir compte de l'importance du Fort Chambly sur le développement de la population de la Vallée du Richelieu. Les directeurs de Parcs Canada en ont pris note et espèrent recevoir d'autres suggestions aussi intéressantes lors de la rencontre de ce soir.



Un dessin du Fort Chambly vers 1750. La restauration volumétrique du fort prendra à peu près cet aspect. (Photo: Anonyme (APC).)

De 1665 à 1921

Historique du Fort Chambly

Le document de présentation du concept de mise en valeur du Parc historique national du Fort Chambly rappelle, entre autres, le cadre historique de ce fort situé à une trentaine de kilomètres au sud-est de Montréal, sur la rive gauche de la rivière Richelieu. Nous en reprenons les grandes lignes.

"L'origine du fort de Chambly remonte à 1665 alors que le marquis de Tracy détache quatre compagnies du régiment de Carignan pour construire une série de forts sur les rives de la Richelieu, en prévision d'une expédition en territoire iroquois l'année suivante. Constitué de palissades de pieux, le fort fut érigé sous la direction de Jacques de Chambly, à l'entrée d'un chemin de portage qui permettait à l'époque de contourner une série de sauts et de rapides sur la rivière, entre les villes actuelles de Chambly et Saint-Jean."

"Incendié accidentellement en 1702, l'ouvrage est reconstruit puis, la guerre s'intensifiant en Amérique, il est démoli sept ans plus tard pour faire place à un ouvrage de pierre plus robuste capable de résister à des tirs d'artillerie légère. Achevé en 1711, le nouveau fort remplira surtout, de 1731

à 1760, des fonctions d'entrepôt de vivres et de munitions et servira de lieu de rassemblement pour les troupes destinées à combattre en première ligne, dans la région du lac Champlain."

Capturé par l'armée britannique à la fin de la Guerre de Sept ans, le fort de Chambly jouera pendant la période anglaise un rôle militaire plus effacé bien qu'il fera l'objet d'un siège et tombera aux mains des Américains lors de l'invasion de 1755. En 1812, la guerre éclate de nouveau entre les États-Unis et le Canada; on décide de construire à Chambly un vaste camp militaire. Le fort lui-même y prendra cependant peu d'importance et ne recevra aucune modification.

Abandonné en 1851 suite au déclin des activités, le fort sera néanmoins préservé grâce à l'initiative d'un résident de Chambly, M. Joseph-Octave Dion, lequel entreprendra en 1882 des travaux de restauration qui vont permettre à cette éloquente structure de résister au temps et, malgré son âge, de parvenir jusqu'à nous. M. Dion agira à titre de conservateur du fort de 1882 à 1915. En 1921, le site du fort de Chambly devint officiellement parc historique national et il figure à ce titre parmi les plus anciens parcs historiques du Canada."



Les fouilles archéologiques des deux dernières années étaient effectuées sous la direction de Mme Gisèle Piédalu. (Photo Jacques Paul).

NOUVEAU A SAINT-JEAN

Fleuriste
Fleur
Bleue

• fleurs pour toutes occasions
• arrangements
• livraison gratuite

Grâce du Bout, Industries

767 rue Saint-Jacques, Saint-Jean.

DU NOUVEAU
A

L'Hôtel Gosselin
Les Envahisseurs

ORCHESTRE DE JAZZ ET ROCK

Vendredi et samedi
Salle et orchestre gratuites
pour "showers" et réception

SAINT-PAUL ÎLE-AUX-NOIX
291-3377

LA OU L'EXPERTISE ET LES PRIX
CA COMPTÉ

Odysseon

Prix en vigueur les
25, 26, 27 et 28 juillet

BIENVENUE À SUPERTRAMP
ET À JEAN-LUC PONTY
CE SOIR AU PARC JARRY

	Supertramp "Crime of the Century" Rég.: \$8.98 \$5.99
	Supertramp "Crisis? What crisis?" Rég.: \$8.98 \$5.99
	Supertramp "Breakfast in America" Rég.: \$8.98 \$5.99
	Jean-Luc Ponty "LIVE" Rég.: \$7.98 \$5.99

Odysseon

29 rue Saint-Charles,
Saint-Jean, 346-7676

CHARGES

Fort Chambly

Interprétation adaptée au public

Le patrimoine est une richesse

"La patrimoine n'est ni un reliquaire, ni un tombeau. C'est une richesse transmise, et dont nous devons des comptes aux générations

futures autant qu'à celles du passé." Cette citation de J. Rigaud mise en évidence à l'intérieur du corps de garde exprime très bien l'importance

des travaux effectués au Fort Chambly mais encore plus l'importance de l'impact culturel que Parcs Canada veut provoquer au sein de la population.

"On veut réveiller du monde" devait lancer M. Gilles Desaulniers, directeur adjoint de Parcs Canada pour la région du Québec, lors de la discussion avec les représentants des médias d'information la semaine dernière. Pour ce faire, l'organisme gouvernemental a déjà commencé à faire de la publicité et à élaborer ses objectifs et ses approches afin que l'interprétation du Fort Chambly soit considérée comme un outil dynamique qui invite le visiteur à réfléchir et à s'interroger sur le sens véritable que revêt l'évolution d'un lieu historique et non comme le véhicule passif de la simple information historique.

Adaptation au public

Au Fort Chambly, le programme d'interprétation s'est fixé comme objectif premier de communiquer aux visiteurs les grandes étapes de l'histoire du site, à travers les multiples facettes qui la composent, en insistant plus particulièrement sur la période du Régime français. De plus, on s'efforcera de fournir à chaque catégorie de visi-

teurs (groupes scolaires, familles, adultes, personnes âgées, etc.) des éléments de message variés, présentés à l'aide de moyens de communication bien adaptés et répondant à des attentes, des intérêts et des besoins clairement identifiés.

La thématique d'interprétation du Fort Chambly porte le titre: "Chambly: établissement militaire et foyer du peuplement sur la Richelieu; rôles et évaluation." Elle comprend quatre volets: c'est-à-dire qu'on essaiera de faire ressortir "le rôle de l'établissement militaire dans les conflits survenus au XVIIe, XVIIIe et XIXe siècles", "les activités de la garnison à Chambly de 1665 à 1760", "l'évolution architecturale de l'ouvrage fortifié" et "l'établissement militaire et le peuplement de la région".

Finalement, on étudie la possibilité d'aménager dans le fort une salle polyvalente où les gens du milieu pourraient se retrouver et vivre diverses expériences de groupe dans le cadre d'activités d'apprentissage, pédagogiques ou socio-culturelles.

Impact économique

Un projet gouvernemental engageant une somme de \$3,700,000 se doit également d'avoir un impact socio-économique sur la région. Questionnés à ce sujet, les directeurs de Parcs Canada ont révélé le considérer moins important que l'impact culturel mais qu'un projet d'une telle envergure aussi près de Montréal ne peut qu'avoir un impact socio-économique d'une cer-

taine importance, du moins supérieur à celui d'un projet similaire en Gaspésie.

Ils fondent leur appréhension sur d'autres exemples du même genre à proximité de Montréal et sur le fait qu'ils considèrent la Vallée du Richelieu comme la seule vraie région culturelle du Québec au sens de "faire du tourisme et apprendre".

L'architecte en chef et gérant du projet au Fort Chambly pour Parcs Canada, M. Raymond Annagan devait rajouter au cours de la soirée: "Les gens d'ici s'intéressent de plus en plus à leur culture et à leur histoire. Les statistiques prévoient 200,000 visiteurs par an au Fort Chambly à partir de 1982". Un autre intervenant de rajouter: "Il faut presque déjà prévoir une limitation des visiteurs".



Au Fort Chambly, on exploitera les niveaux sensoriel, émotionnel et intellectuel. (Photo Ken Wallett).



Les artefacts trouvés l'an dernier sont présentement au laboratoire de conservation de Parcs Canada à Québec et

seront remis au Fort Chambly avant 1982. (Photo Jocelyne Dupuis).



L'interprétation doit être un outil dynamique et non un véhicule passif. (Photo Ken Wallett).



CKOI-FM présente

28 juillet

MANEIGE ET OCTOBRE

AU CENTRE OLYMPIQUE DE BROMONT

SAMEDI 28 JUILLET: Maneige et Octobre
 SAMEDI 4 AOÛT: Offenbach "en fusion" avec Vic Vogel
 SAMEDI 11 AOÛT: Michel Rivard et Plume

En cas de pluie, les spectacles seront remis au dimanche

Billets \$6.99 en vente chez  347-6675

21 RUE SAINT-JACQUES SAINT-JEAN 347-6675

une production syst-m inc.

Livres- vacances (2)

Si l'été s'annonce riche en 'voyageries', il y en a qui, pour diverses raisons, n'auront pas d'itinéraires très chargés. Pour ceux-là et pour les autres, voici d'autres livres-vacances.

D'abord du côté de l'Acadie. Dans **LES SANCTIONS POPULAIRES EN ACADIE** (Leméac), Lauraine Léger nous convie à suivre certaines traditions et croyances des habitants du comté de Kent. L'auteur a rassemblé une longue série de réflexions collectives et orales des gens de ce coin de pays. La richesse verbale et l'intensité de l'imagination populaire y sont mis en relief. Soutenant ces 'sanctions populaires', apparaissent des valeurs aussi sérieuses que la loi et la religion. Ce qu'on réalise cependant c'est que tant l'une que l'autre ne pouvaient demeurer que textes dans de grands livres ou sermons du dimanche. Il fallait que le peuple s'en emparât, les comprenne et les traduise à sa façon dans une espèce de mythologie du quotidien.

En lisant **LES SANCTIONS POPULAIRES EN ACADIE**, on retrouve bien sûr un peu de notre propre tradition orale, témoin réel de nos racines communes.

Quant à **HISTOIRE POPULAIRE DE L'ACADIE** (Leméac), Jean-Claude Dupont s'y fait à nouveau le porte-parole de l'Histoire. Formé à l'école de Luc Lacourcière, Jean-Claude Dupont a pulvérisé beaucoup dans le domaine de l'Histoire vivante depuis quelques années.

Son **HISTOIRE POPULAIRE DE L'ACADIE** mérite qu'on la considère avec tout le respect d'un ouvrage basé sur une recherche rigoureuse communiquée simplement et intelligemment.

Dois-je avouer que Jean-Claude Dupont m'a réconcilié complètement avec l'Acadie. Comme plusieurs, je crois, j'étais un peu ennuyé par cette vague acadienne qui déferlait sur nous depuis quelques années. Surtout, je ne comprenais pas très bien notre attitude collective vis-à-vis les porte-parole de cette terre francophone hors Québec. Souvent même j'avais l'impression que nous jouions à l'égard de ces bonnes gens le même vilain tour que les Français parisiens nous jouaient. Un peu plus et l'Acadie devenait une 'colonie' du Québec. Ce qui en soit est une attitude négative et méprisante à l'égard des Acadiens.

Maintenant que leur histoire, ou une partie de leur histoire, nous est connue, je pense que notre attitude doit et va changer. Ils ne sont pas des Québécois de seconde zone ou quelque chose du genre. Ils sont Acadiens à part entière. Et pour savoir avec exactitude ce que cela signifie, il faut lire **HISTOIRE POPULAIRE DE L'ACADIE** (Leméac).

l'Histoire, cette fois c'est au volume III de l'Anthologie de la littérature québécoise, dirigée par Gilles Marcotte, que l'on se tourne. Avec **VAISSEAU D'OR ET CROIX DE CHEMIN** (La Presse), nous abordons en compagnie de Gilles Marcotte et François Hébert, certains grands écrivains de la fin du XIXième et du début XXième siècle. Pour être plus précis, l'époque 1895-1935.

Faut-il parler ici de nos années folles? Si on ne leur a pas encore découvert tout leur éclat, on est maintenant plus enclin à reconnaître la valeur réelle de cette époque, c'est-à-dire le fondement d'une littérature nationale contemporaine.

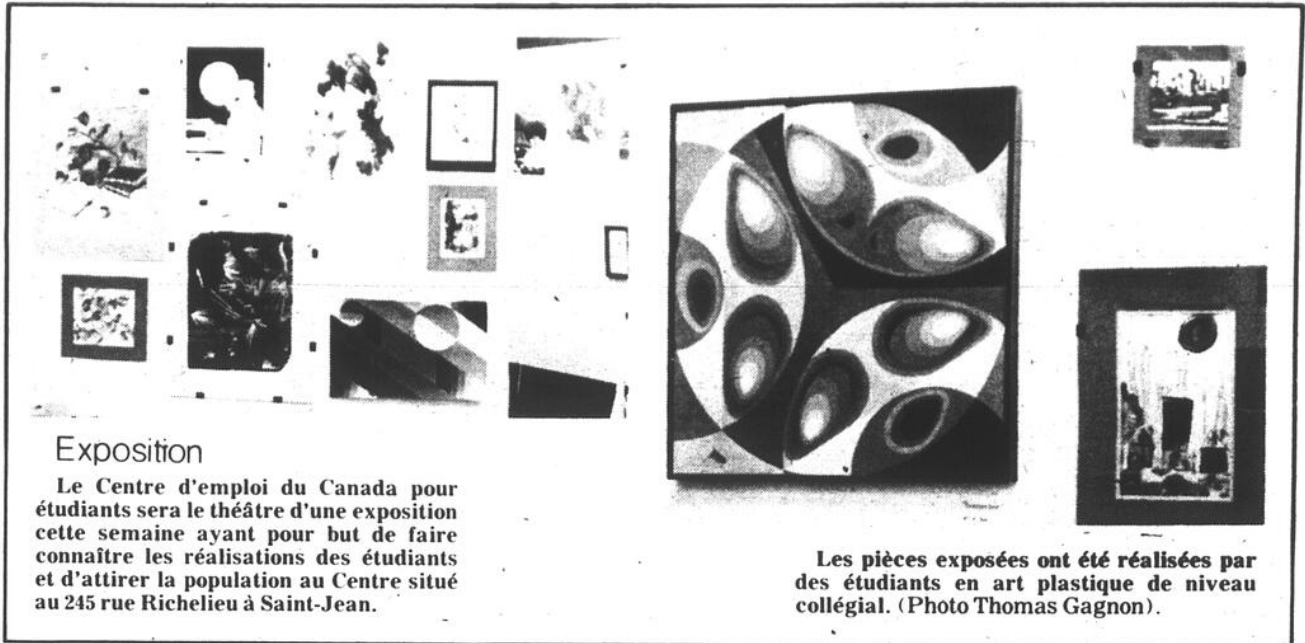
Bien sûr on retrouve dans ce volume de l'Anthologie des noms aussi connus que Émile Nelligan, Albert Laberge, Lionel Groulx, le Frère Marie-Victorin, Robert de Roquebrune, Jean-Charles Harvey, Léopaul Desrosiers, Marius et Victor Barbeau, Jovette Bernier, Alfred DesRochers et Robert Choquette, pour ne nommer que ceux-là. Mais, on retrouve aussi des textes de Louis Dantin (celui à qui l'on doit ce que nous connaissons de l'oeuvre de Nelligan), Edmond Grignon (le 'vieux Doc', médecin et homme de lettres oncle de Claude-Henri et de Germaine Guévremont), Jules Fournier (un de nos grands journalistes), et Henri Deyglun (un des pères de notre dramaturgie nationale).

En relisant un à un ces textes, on regrette que trop peu de lecteurs aient le goût de ce patrimoine littéraire. On regrette d'avoir oublié l'importance de tous ces livres originaux, trainant dans des coins de grenier.

Mais au-delà de ces regrets inutiles, il fait bon reconnaître ceux qui ont eu le courage de dompter cette bête féroce qu'est la langue et de lui donner une âme profondément d'ici. Cela se nomme la littérature canadienne-française à l'époque ou plus simplement canadienne. La raison de cette appellation était très simple je crois: il y avait, comme aujourd'hui d'ailleurs, deux ethnies, celle composée par les canadiens, francophones de langue, et l'autre celle des 'anglais'. Il aura fallu ces gens pour en arriver un jour à identifier cette littérature à son origine réelle, le Québec.

Et pourquoi pas demeurer dans l'histoire? Celle du quotidien, tel que Jean-Pierre Girerd, caricaturiste à **LA PRESSE**, nous fait connaître. Avec **LA QUESTION!... QUELLE QUESTION?** (La Presse), Girerd en est à son deuxième recueil de caricatures.

On connaît son talent fou. Puis, en tournant les pages du recueil, on découvre qu'il faut être très sérieux pour être si drôle.



Exposition

Le Centre d'emploi du Canada pour étudiants sera le théâtre d'une exposition cette semaine ayant pour but de faire connaître les réalisations des étudiants et d'attirer la population au Centre situé au 245 rue Richelieu à Saint-Jean.

Les pièces exposées ont été réalisées par des étudiants en art plastique de niveau collégial. (Photo Thomas Gagnon).

Le Restaurant aux Délices

1082 rue Champlain, Saint-Jean
348-2929

présente

SON SUPER

MENU

Nouvelles heures d'ouverture

Dimanche: 8 h. à 1 h.
Lundi: 6 h. 30 à 1 h.
Mardi: 6 h. 30 à 1 h.
Mercredi: 6 h. 30 à 1 h.
Jeudi: 6 h. 30 à 1 h.
Vendredi: 6 h. 30 à 2 h.
Samedi: 8 h. à 2 h.

Nous avons à votre disposition quatre salles de réception pouvant servir de 10 à 300 personnes pour

- banquets
- noces
- showers
- soupers intimes ou en familles

Les lundis, mardis et mercredis les repas gastronomiques sont à l'honneur!

1- Escargots de bourgogne
Coeurs de céleri et olives
Assiette du pêcheur
(homard, langoustines,
huîtres et crevettes)
Coupe Saint-Jacques et
café.

2- Cocktail aux crevettes
Soupe à l'oignon gratinée
Tournedos du chef (filet
mignon)
Pêches Melba et café

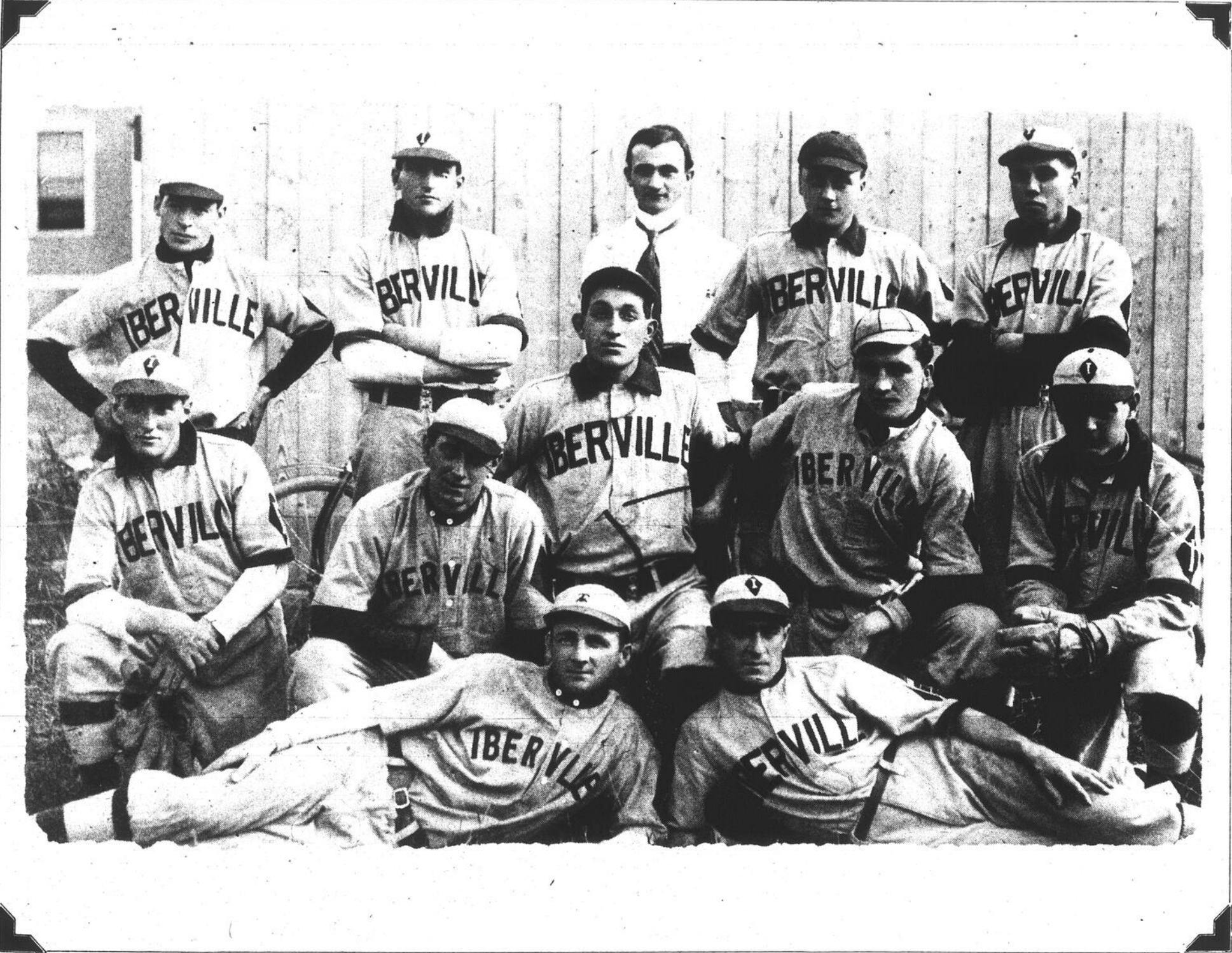
3- Pâté de foie gras
Soupe du jour
Assiette de poissons
(saumon, sôle, pétoncles)
Parfait à la menthe et café

4- Crevettes à l'ail
Soupe à l'oignon gratinée
Bifteck au poivre
Poires Belle Hélène et café

Prix spéciaux de 17 h. à 1 h. du matin
SERVICE DU BAR DE SALADE
service à volonté avec tout bon repas,
tous les soirs et le dimanche toute
la journée.

Repas d'hommes d'affaires
Du lundi au samedi inc.: 11 h. à 14 h.
Jeudi et vendredi: 11 h. à 20 h.

Un club de baseball des années '20



Images d'autrefois

N.D.L.R. - Cette image d'autrefois, que nous remettait une dame de la 4e Avenue à Iberville, représente un club de baseball de cette municipalité au cours des années '20. Sans pouvoir identifier tous les joueurs de cette équipe, la dame en question nous fournissait cependant certaines indications sur quelques-unes des personnes qui apparaissent sur la photo.
Ainsi, le joueur qui est à genoux à droite est feu M. Alain

Tassé, fils du docteur Georges Tassé. On retrouve également en haut à gauche feu M. Léonie Goyette qui tenait une épicerie au coin de la 1ère rue et de la 2e avenue. Il était le frère de feu Mgr Arsène Goyette.
Quant au personnage du centre en haut, le seul qui n'est pas en uniforme, il s'agit du gérant du club, M. Jo Choquette.



Le spécial du lundi chez
C'est "Coq chose"!

LE COQ RAPIDE
BAR-B-Q

Poitrines de poulet \$2.65	Cuisses de poulet \$2.35	AU COMPTOIR SEULEMENT INCLUANT sauce, frites, salade et pain
---	---	--

640 rue Dorchester, Saint-Jean 348-1191

Le coin de la bibliothèque

- NOUVELLES ACQUISITIONS

Romans

Jean, Raymond. - La rivière nue. Paris, Seuil, 1978.

Roquebrune, Robert de. - Quartier Saint-Louis. Montréal, Fides, 1966.

Stirling, Jessica. - Printemps maudit. Paris, Plon, 1976.

Swift, Jonathan. - Voyages de Gulliver. Paris, Gallimard, 1976.

Yanne, Jean. - L'Apocalypse est pour demain. Paris, Jean-Claude Simoën, 1977.

Ginette Bureau
MONA



Documentaires

Bureau, Ginette. - Mona. Saint-Lambert, les Éditions Héritage, 1979.

Carnac, Pierre. - L'histoire commence à Bimini. Paris, Laffont, 1973.

Jeol, Michel. - Changer la justice. Paris, Ed. Jean-Claude Simoën, 1977.

Roquebrune, Robert de. - Testament de mon enfance. Paris, Fides, s.d.

Vilar, Esther. - Le sexe polygame. Paris, Albin Michel, 1976.

- BIBLIOGRAPHIE

Sujet: Théâtre canadien-français

Béraud, Jean. - 350 ans de théâtre au Canada français. Montréal, Cercle du livre de France, 1958.

Burger, Baudouin. - L'activité théâtrale au Québec 1765-1825. Montréal, Parti Pris, 1974.

Cotnam, Jacques. - Le théâtre québécois, instrument de contestation sociale et politique. Montréal, Fides, 1976.

Dassylva, Martial. - Un théâtre en effervescence: critiques et chroniques 1965-1972. Montréal, Ed. La Presse, 1975.

Godin, Jean-Cléo. - Le théâtre québécois: introduction à dix dramaturges contemporains. Montréal, Ed. HMH, 1970.

Rinfret, E.G. - Le théâtre canadien d'expression française: répertoire analytique des origines à nos jours. Montréal, Leméac, 1975-78.

XXX. - Le théâtre canadien-français: évolution, témoignages, bibliographie. Montréal, Fides, 1976.

Iberville

Cours de ballet cet automne

La Commission des loisirs d'Iberville ouvrira l'automne prochain une école de ballet pour tous les garçons et filles, hommes et femmes qui voudront s'inscrire.

Selon la présidente de la commission, Mme Denicourt, la professeur Janine Dacos dispensera aussi bien des cours de ballet-jazz que de ballet classique.

Enfin la période d'inscriptions débutera vers le milieu du mois de septembre à la palestine d'Iberville, à une date dévoilée plus tard.

TAPIS Métropolitain

VENTE DE TAPIS INSTALLATION GRATUITE

La vente débute le 5 juillet.

*Surface plancher seulement - min. 15 v.c.

IMPRIMÉ
100% nylon, traité au scotchguard, choisissez parmi cinq coloris.
INSTALLATION GRATUITE
VALEUR \$1099 v.c. **\$699 v.c.**

PELUCHE
"Achat Special"
100% nylon ton sur ton quantité limitée.
INSTALLATION GRATUITE
VALEUR \$1199 v.c. **\$799 v.c.**

TAPIS DISCONTINUÉS
Nous devons faire place à de nouveaux styles. Venez à bonne heure pour meilleure sélection.
INSTALLATION GRATUITE
VALEUR DE \$1399 v.c. A \$1899 v.c. **\$999 v.c.**

VALEUR INCOMPARABLE
Choisissez parmi boucle / coupe, saxony ou peluche au même bas prix.
INSTALLATION GRATUITE
VALEUR DE \$1499 v.c. A \$2099 v.c. **\$1199 v.c.**

SAXONY
Trevira star, 100% polyester traité au scotchguard, antitache, antistatique.
INSTALLATION GRATUITE
VALEUR \$1799 v.c. **\$1399 v.c.**

PELUCHE
Imaginez! 25 coloris en magasin, du blanc au bourgogne traité au teflon.
INSTALLATION GRATUITE
VALEUR DE \$2099 v.c. **\$1699 v.c.**

NOUVEAU!
Saxony / Peluche, 100% nylon filament de Dupont. Fini la mousse des tapis neuf.
INSTALLATION GRATUITE
VALEUR \$2699 v.c. **\$1999 v.c.**

SAXONY BOUCLÉ
Conçu spécialement pour éliminer les traces de pieds. 12 coloris à la mode.
INSTALLATION GRATUITE
VALEUR \$2699 v.c. **\$1999 v.c.**

Plusieurs autres spéciaux en magasins.

SÉCIAUX PAYEZ & EMPORTEZ

COMMERCIAL 100% polypropylène. \$299 v.c.	IMPRIMÉ 100% nylon antitache, antistatique. \$499 v.c.
EMBOSSÉ Ton sur ton, 100% nylon. \$599 v.c.	CISELÉ Effet tweed, 100% nylon. \$699 v.c.

TOUS LES TAPIS ONT UN ENDOS DE CAOUTCHOUC.

PLUS DE 5,000 ROULEAUX 5,000 COULEURS de tapis de marques renommées...

ARMSTRONG, CELANESE, CORONET, HARDING, PEARLESS, BURLINGTON, KRAUS, ETC.

CHARGEX VISA MasterCard

EXCLUSIF! GARANTIE du "MEILLEUR ACHAT"

MARCHANDISES DE PREMIÈRE QUALITÉ GARANTIE DE PLUS BAS PRIX INSTALLATION GARANTIE À VIE

J.-L. Trépanier
PRÉSIDENT

LE PLUS POPULAIRE DÉTAILLANT DE TAPIS AU CANADA

Saint-Jean: Carrefour Johannais
182 Boul. Saint-Joseph,

(à côté de Canadian Tire)
Tél.: 348-6126

AUCUN DÉPÔT. Programme de paiement différé! Premier versement à 45 jours. SERVICE À DOMICILE GRATUIT

Aussi à Québec, Calgary, Edmonton, Trois-Rivières, Rimouski, Kingston et Chicoutimi.

14 ENTREPÔTS GÉANTS AU CANADA POUR MIEUX VOUS SERVIR
182 boul. St-Joseph,
Carrefour Johannais



348-6126

Carrefour Johannais

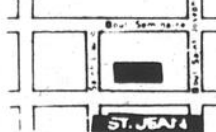
le centre des exclusivités

Saint-Jean, Québec

(à côté de Canadian Tire)

348-6126

AUCUN DÉPÔT
Programme de paiement différé!
Premier versement à 45 jours



TAPIS MÉTROPOLITAIN
Venez voir la différence!

Aussi à Montréal (4 entrepôts), Sherbrooke, Québec, Calgary, Edmonton, Trois-Rivières et Rimouski.

Deux formules sont à étudier

"La bibliothèque collégiale devrait être un complément à la municipale"

- Michel Robert

par Richard BOUSQUET

"La bibliothèque du Cégep Saint-Jean-sur-Richelieu devrait ouvrir ses portes à la population de la région et la bibliothèque municipale pourrait en faire de même pour la clientèle du Cégep. Chaque bibliothèque deviendrait ainsi le complément de l'autre." C'est en ces termes que s'exprimait M. Michel Robert, coordonnateur de la bibliothèque collégiale, lors d'une entrevue qu'il nous accordait à son domicile la semaine dernière.

Il explique sa pensée en rajoutant que la bibliothèque collégiale ne peut pas se substituer à l'autre puisqu'elles ne renferment pas les mêmes genres de livres. Celle du Cégep est principalement bien garnie en ouvrages de référence tandis que celle de la ville est plutôt axée vers les "best sellers" et les livres se rapportant aux loisirs. "Les habitudes de lecture de la population font qu'on devra en venir à une telle solution prochainement, d'autant plus que les budgets des bibliothèques alloués à l'achat des livres n'augmentent pas aussi rapidement que le prix des volumes", de conclure M. Robert.

Deux formules

Afin que chaque bibliothèque puisse se spécialiser dans son domaine respectif tout en satisfaisant la clientèle en général, il considère que deux formules sont à étudier. La première s'inspire de l'application qu'en fait le Cégep et la municipalité de Saint-Hyacinthe depuis deux ans. Il s'agit pour chaque bibliothèque de vendre des cartes d'abonnement à un prix minime à la population de la ville pour la

bibliothèque collégiale et aux étudiants ne résidant pas à l'intérieur des limites de la municipalité pour la bibliothèque municipale.

Trois-Rivière

Un projet qui est partiellement en application dans la région de Trois-Rivières depuis quelques mois constitue l'idée de base de la deuxième solution. Dans cette région du Québec qui inclut les villes de Trois-Rivières, Shawinigan et Cap de la Madeleine, la carte d'identification émise par chacune des bibliothèques est valide dans toutes les bibliothèques. En ce moment, les Cégeps de Shawinigan, Trois-Rivières, l'Université du Québec à Trois-Rivières et un collège privé de la région participent activement à cet échange. Mais d'ici quelques mois, le projet mis de l'avant par l'université et repris par le Ministre des Affaires culturelles du Québec, M. Denis Vaugeois qui est également député de Trois-Rivières, devrait rejoindre les bibliothèques municipales et celles des écoles secondaires.

Carte d'abonnement

M. Robert préconise la première formule, préférant attendre que le projet de Trois-Rivières dépose son premier rapport d'étape prévu pour l'été 1980, avant d'étudier la seconde à fond. Selon lui, elles n'ont pas encore réussi à adopter des règlements uniformes partout ni à solutionner tous les problèmes légaux tel que "qui est responsable des livres empruntés mais non retournés?"

Celui qui occupe le poste de coordonnateur de la bibliothèque du Cégep Saint-Jean-sur-Richelieu depuis 1966 envisage de soumettre son projet à la Commission pédagogique du collège dès septembre prochain afin de savoir si cette maison d'enseignement est prête à ouvrir entièrement ses portes au public de l'extérieur. Il explique: "Certains professeurs vont peut-être penser que ça pourrait nuire aux emprunts des usagers réguliers mais les statistiques de Saint-Hyacinthe devraient les rassurer puisqu'il a été constaté que 95% des emprunts faits à la bibliothèque collégiale n'étaient pas des livres empruntés par les usagers réguliers du Cégep à la même période."

Rencontres

Il envisage ensuite de rencontrer les autres bibliothécaires de la région, soit ceux de la municipalité, du collège militaire et de la base d'aviation. Il est toutefois sceptique face aux possibilités d'entente avec ces

deux derniers à cause de l'accessibilité difficile du C.M.R. et de la base. S'il y a lieu de demander une subvention au Ministère des Affaires culturelles, cette demande pourrait se faire après ces dernières rencontres.

Si tout va bien, M. Robert croit que son projet pourrait être mis en application vers le début de l'année 1980. Cela mettrait alors fin au système des prêts inter-bibliothèques en vigueur dans la région depuis quelques années mais non popularisé à cause des pertes de temps et des problèmes de transport et de perte de volumes qu'il entraîne. Actuellement, moins de deux cents personnes profitent de ce système jugé plus ou moins efficace par M. Robert qui rajoute toutefois que les ententes entre les deux bibliothèques se sont toujours faites dans un climat très amical.

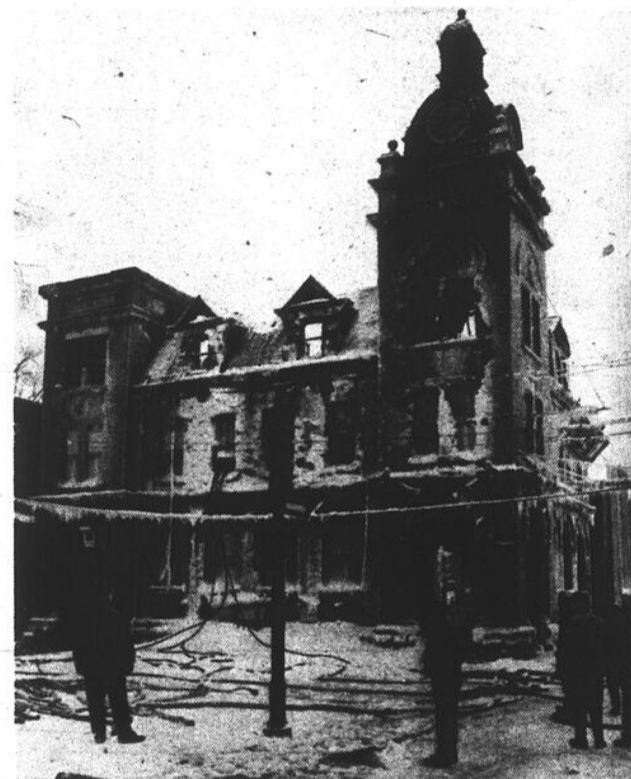
Feu de 1967

Diplômé de l'Université de Montréal en bibliothéconomie en 1963, M. Michel Robert terminait notre entrevue en disant qu'il ne voulait pas s'aventurer trop sur les problèmes actuels de la bibliothèque municipale mais que le manque d'espace est évident. Selon lui, la municipalité a fait une erreur en 1967 alors qu'elle a rénové l'ancienne bibliothèque au lieu d'en construire une nouvelle après le feu qui avait détérioré cette bâtisse du savoir.

Cette année-là, pour commémorer le centenaire

du Canada, les gouvernements fédéral et provincial s'étaient engagés à financer aux deux tiers la construction de bâtiments à caractère socio-culturel. La bibliothèque avait moins d'importance qu'aujourd'hui et le conseil municipal n'était pas prêt à investir un gros montant. Le coût des

travaux de restauration a largement dépassé les prévisions pour atteindre finalement plus de \$100,000. En multipliant cette somme par trois grâce aux subventions des autres paliers gouvernementaux, on aurait pu construire une belle bibliothèque à l'époque", de conclure M. Robert.



Selon M. Robert, la municipalité a fait une erreur de '67 en rénovant la bibliothèque qui, peu de temps auparavant, avait été la proie des flammes. Il aurait été préférable d'en construire une nouvelle et d'accepter l'aide financière des gouvernements fédéral et provincial.



M. Michel Robert

ATTENTION AUX FUTURES MAMANS SERVICE POST-NATAL

Pour renseignements, faire parvenir \$1 et nom, adresse, numéro de téléphone, date d'arrivée du bébé et nombre d'enfants à:

M.T., c.p. 591
SAINT-JEAN (QUÉ.) J3B 6Z8

FRUITS ET LÉGUMES GRAND BERNIER

.590, GRAND BERNIER NORD, SAINT-JEAN 346-8493

VASTE CHOIX DE FROMAGES DE TOUT GENRE

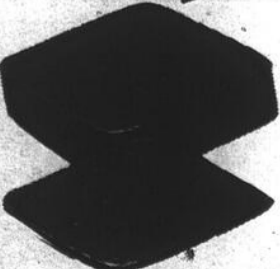
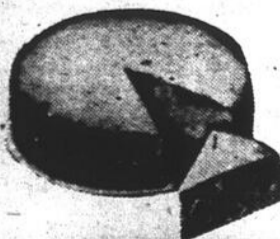
VARIÉTÉ DE BISCUITS
AU CHOIX

SUCCULENT POULET B.B.Q.
SUR BROCHE

VASTE ASSORTIMENT DE
VIANDES FROIDES

ARTICLES D'ÉPICERIE
EN MAGASIN

bière et vin à venir



À Sabrevois

La journée Belgo-canadienne attire plus de 1.000 participants

par Michel PHANEUF

Tant à cause de la très belle température que d'une très forte participation d'environ 1.000 personnes, la journée annuelle Belgo-Canadienne s'est avérée une fois de plus un succès.

Telle est du moins l'opinion de M. André Bernard, l'un des organisateurs de cette journée instituée par le Club Belgo-Canadien pour souligner les divers liens d'affinité entre les deux groupes ethniques et marquer du même coup la fête nationale de la Belgique, le 21 juillet.

Course

C'est ainsi que très tôt le matin, les cyclistes, tant masculins que féminins, se préparaient pour la course, organisée par l'O.T.J. de Sabrevois et présidée par M. Bernard Lapointe. Selon

notre interlocuteur, celle-ci se déroula sans accrochage, grâce au magnifique travail des agents de la Sûreté de Québec et des C.B.R.

Soccer

Un peu après cette course, un match de soccer opposait les joueurs du Club Belgo-Canadien à une formation de vétérans tandis que d'autres équipes de la région participaient à des compétitions de souque à la corde. C'est la formation du Club Belgo qui remporta le match de soccer et l'équipe du Motel d'Iberville qui se mérita les honneurs de la souque à la corde. Dans le concours des femmes la victoire revint à l'équipe du Belgo.

Activités

Un grand nombre d'enfants participaient aux différentes activités qui leur

étaient réservées tandis que les adultes pouvaient s'adonner au tir au pigeon d'argile, au concours d'amateurs, au tournoi de "pool", le tout aux sons de la musique continue, entre 10 et 17 heures.

En soirée, le souper, et plus particulièrement le vin, furent très appréciés des participants parmi lesquels on remarquait la présence de M. Roger Delvaux, consul général de Belgique, accompagné de sa femme, de même que M. Wilfrid Lefort, maire de Sabrevois.

Après le souper, les gens purent s'en donner à cœur joie durant la soirée bavaroise, soirée au cours de laquelle on remit les trophées aux gagnants des différents concours ainsi que les nombreux prix de participation.

Bilan

Selon M. Bernard, l'ensemble de la journée s'est magnifiquement bien



Parmi les activités au programme, on retrouvait du tir au pigeon d'argile pour les adultes. (Photos: Christian Mongeau).

Bibliothèque centrale de prêt

Trois succursales dès septembre '79

par Michel PHANEUF

Au moins quatre municipalités du territoire desservi par la bibliothèque centrale de prêt, Région Sud de Montréal, devraient recevoir les services de cet organisme et inaugurer leurs succursales dès le mois de septembre prochain. Parmi ces quatre municipalités trois sont de la région, c'est-à-dire, Saint-Paul Ile-aux-Noix, Saint-Valentin et Napierville.

En effet, comme nous l'apprenait M. Gaston Blais, administrateur délégué de la B.C.P., Région Sud de Montréal, outre Saint-Polycarpe (comité Vaudreuil-Soulanges) qui, ayant déjà signé son contrat devient la première muni-

palité desservie par cet organisme. Napierville, Saint-Paul Ile-aux-Noix et Saint-Valentin ont déjà ou sont sur le point d'adopter le règlement municipal créant leur succursale et devraient donc, une fois les questions de locaux réglées, recevoir ce service dès septembre.

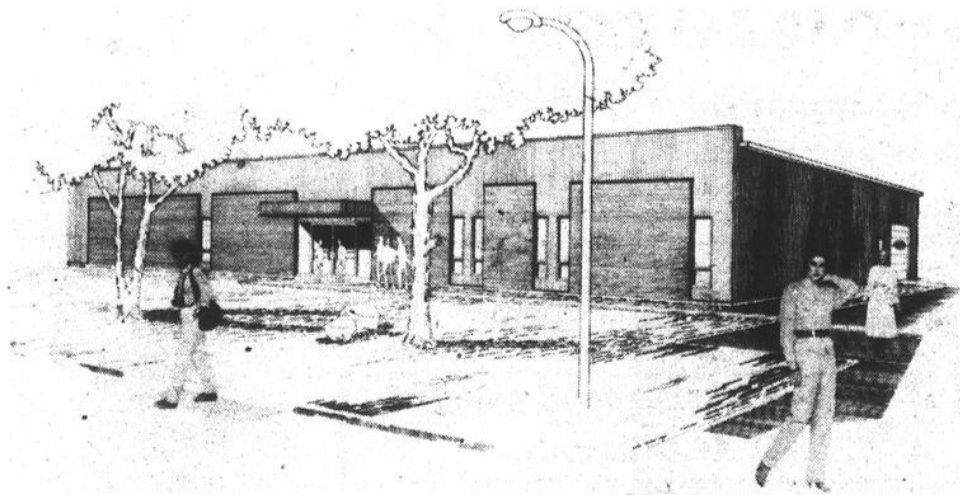
Siège social

En attendant, notre interlocuteur indiquait qu'au siège social de Laprairie, on se prépare à l'ouverture de ces succursales, on achète des collections de livres, bref, on voit à ce que tout soit prêt pour septembre.

Construction

Parlant du siège social, M. Blais nous révélait que les travaux de construction du nouvel édifice n'étaient pas encore commencés, l'autorisation de Québec pour la vente du terrain n'étant pas encore parvenue. Cependant, d'ajouter notre interlocuteur, celle-ci devrait parvenir d'une semaine à l'autre.

En somme, si les activités à la bibliothèque centrale de prêt, Région Sud de Montréal, sont quelque peu ralenties par la période estivale et les vacances, il n'en reste pas moins que les préparatifs vont bon train et que dès l'automne prochain, la B.C.P. pourra fonctionner à plein au sein de notre région.



Selon M. Gaston Blais, administrateur délégué de la B.C.P., Région Sud de Montréal, on n'attend plus que l'autori-

sation de Québec concernant la vente du terrain pour débiter les travaux de construction du siège social à Laprairie.

Un bouquet de fleurs fait toute la différence



Des fleurs fraîches le vendredi peuvent embellir votre fin de semaine. Venez nous voir et choisissez un joli bouquet de fleurs colorées à un prix spécialement étudié.

Membre approuvé et accrédité
F.T.D. - U.F.C. Fleurs Canada



Topaze

Fleuriste

890, Séminaire 348-6141
137, Saint-Jacques 347-8181



La chronique de
l'artisan décapeur
par Marcel Giroux

Les huches à pain

par Marcel GIROUX

Une pièce assez importante du mobilier de la cuisine traditionnelle québécoise: la huche à pain. Il est à peu près certain que chaque maison avait la sienne. Comme plusieurs autres pièces du mobilier, chacun fabriquait lui-même sa huche à pain, selon ses propres besoins. Donc, est-il nécessaire de mentionner que les modèles varient pratiquement à l'infini.

Il y a quand même des caractéristiques que l'on retrouve à peu près dans toutes les huches à pain. C'est un meuble très simple. En réalité, ce n'est rien d'autre qu'une boîte de bois (le plus souvent en pin) soutenue par des pattes, à environ 18 à 24 pouces du sol.

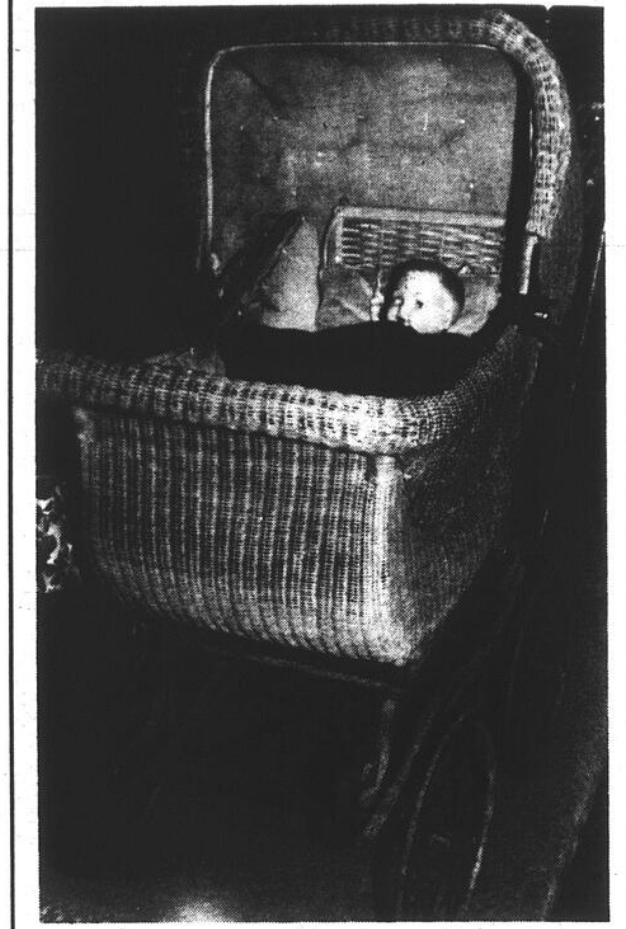
Il y a aussi un couvercle de bois, mais il arrive souvent que ce dernier soit manquant. Nous avons déjà vu des huches à pain avec des panneaux soulevés ou plats, mais ce sont là des modèles assez rares.

À quoi servait ce meuble? Eh bien comme le nom l'indique, on les utilisait pour faire le pain. On y faisait la pâte et après l'avoir bien pétrie, on la laissait dans la huche pour la faire lever.

Vous comprenez alors l'importance de ce meuble dans la cuisine tout près du four. C'est un meuble qui attire beaucoup les amateurs qui l'utilisent aujourd'hui comme porte-journaux, ou pour y camoufler même un stéréo, car la grosseur de ce meuble se prête à plusieurs utilisations.



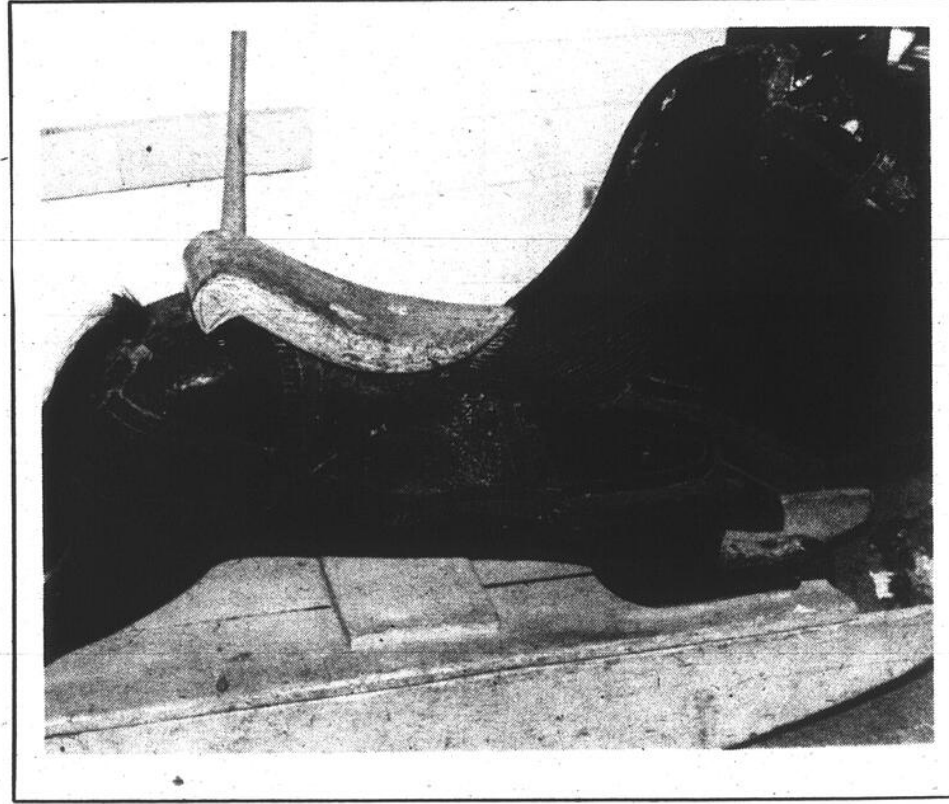
Huche à pain à pieds galbés, fabriquée au milieu du XIX siècle.



Nos parents se souviendront des carrosses en rotin qui furent très à la mode au premier quart du XX siècle.



Un four à pain encastré dans l'âtre du foyer d'une maison datant de 1850.



Cheval de bois fait à la main par un artisan. La queue est faite de véritable crin.

Généralement la huche à pain était placée près du four.

Jouet que plusieurs enfants aimeraient posséder.

ESCOMPTE SAINT-JEAN ENR.

400 BOUL. DU SÉMINAIRE
PLACE SAINT-JEAN
TÉL.: 348-0828



SPÉCIAL
\$2.49
CH.



SPÉCIAL
\$1.89
CH.



100 ml
SPÉCIAL
\$1.00
CH.



255 g.
SPÉCIAL
\$1.69
CH.



250 ml
SPÉCIAL
\$1.97
CH.



375 ml
SPÉCIAL
\$1.37
CH.
LIMITE:
DEUX PAR CLIENT

Et c'était signé Beaulieu

Les élèves de Beaulieu présentaient récemment leur journée culturelle. Dans un rythme que ne nous laissait que très peu de répit, troupes de théâtre et monologues se sont succédés rivalisant de talent et d'ingéniosité afin d'offrir un spectacle de choix, le tout dans une atmosphère de joie, de simplicité, de camaraderie. Disons-le, d'amour. Toute l'année, et ce à chaque année, les étudiants, animés et secondés par leurs professeurs, apprennent à créer dans leur école cet esprit qui fait notre bonheur et notre fierté. La chose n'est pas facile. Il faut rassembler un heureux mélange d'efforts, de dévouement, de patience, du sens du compromis et de l'adaptation. Il est difficile d'imposer des lois trop rigides à des artistes... Mais on arrive toujours à des résultats qui dépassent nos attentes.

Que faut-il conclure? Le secret du bonheur réside dans le don de soi et l'amour. Tous ceux qui ont fait quelque chose de beau cette année y ont mis du temps, des efforts et de l'amour. Qu'il s'agisse de l'accueil, des fêtes que nous avons connues, des organisations sportives, concerts, activités pastorales, montée pascale, visites, bal des finissants, etc., à chaque fois nous avons trouvé des personnes tant adultes que étudiants, qui ont "embarqué" et qui y ont mis tout leur cœur. Les chanceux! Je pense à ceux qui se sont contentés de regarder "passer la parade", les mains dans les poches, un sourire au coin des lèvres et une critique au fond du cœur. Il ne faut pas leur en vouloir, chacun vit à sa dimension.

La richesse d'un peuple réside dans ses enfants. On peut très bien transposer cette assertion dans une école. Quand nous sommes inscrits dans une école, nous n'avons pas que le droit de la fréquenter. Nous avons le devoir d'y apporter le meilleur de nous-mêmes, nos efforts, nos suggestions afin de transformer notre milieu, de le rendre plus épanouissant. C'est ce que tant de personnes ont compris ici. C'est ce que j'appelle: "signé Beaulieu".

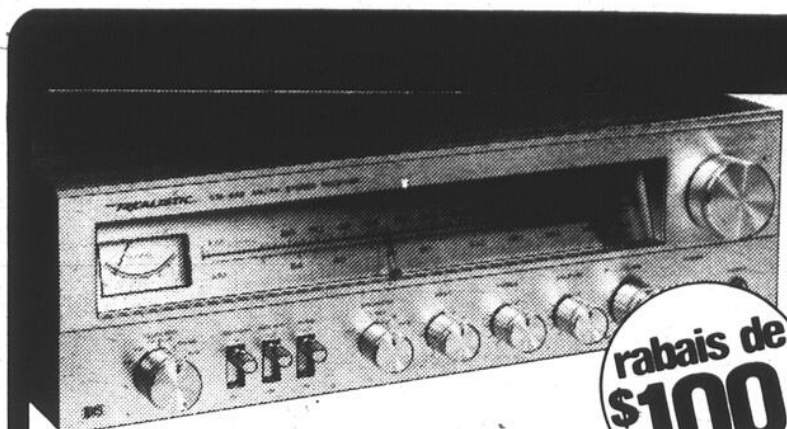
Mario HARBEC,
directeur



La pièce "La Coupe Stainless" de Jean Barbeau.

Radio Shack

Vente JOURS D'ÉTÉ



Un récepteur AM/FM stéréo à prix abordable qui a de la classe et du raffinement!

Le STA-64B a l'aspect et la sonorité d'un appareil coûteux... il vous est offert avec un rabais incroyable! Délivre 18 W eff. par canal. Des caractéristiques peu communes pour un récepteur de ce prix: contrôle de bande, commandes de graves et d'aiguës à déclics, commutateurs stéréo/mono et de correcteur physiologique pour renforcer les graves à bas volume. FM à boucle d'accrochage de phase pour bonne séparation stéréo et distortion faible, désaccentuation commutable pour FM Dolby. Éléphant panneau avant avec commutateurs à course longue. Coffret à placage noyer. 31-2081

rabais de \$100

19995
Cour. 299.95



rabais de \$140

Pour le SRG en AM et en BLU, vous pouvez compter sur le TRC-449!

Allez partout où il vous plaît... si la gamme AM ne passe pas, vous pouvez compter sur la portée et les signaux plus nets de la BLU! 40 canaux en bande latérale supérieure, 40 en bande inférieure (12 W de crête) ou 40 en AM. Etage FI double et filtres céramique/cristal contre l'interférence des canaux voisins. Stabilité assurée par circuits à boucle d'accrochage de phase à quartz. Commutateur de son ext. pour utiliser l'appareil en ampli de 5 W tout en recevant les appels SRG. 21-1562

22995
Cour. 369.95

rabais de \$50

11995
Cour. 169.95

Nombreuses caractéristiques à un bas prix incroyable!

En voyage, découvrez les restaurants et les campings agréables, aux États-Unis, il vous aidera même à trouver de l'essence! L'émetteur-récepteur SRG, TRC-427 est là quand vous en avez besoin... appuyez sur un bouton et vous écoutez le canal 9. Indicateur d'antenne, commande de gain HF et écran de bruit automatique commutable. Ajoutez un H.-P. externe et il est prêt pour la sono extérieure. 21-1534



rabais de \$40

Le TR-883 — un enregistreur-lecteur 8 pistes très complet!

Enregistrez vos propres cartouches 8 pistes et écoutez vos enregistrements préférés avec cet appareil bourré de qualités. Commande de pause, compteur, témoin à LED pour avance rapide, programme et arrêt automatique, vumètre double, commandes de niveau d'enregistrement. Prises pour casque d'écoute ou micro. Commande à l'arrière adaptant la sortie preampli à tout équipement. 14-946

12995
Cour. 169.95

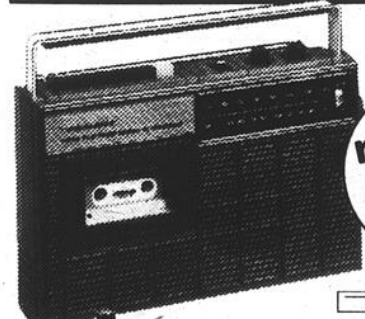
Lecteur 8 pistes à grande puissance*

Une stéréophonie de salon en voiture! Sonorité excellente et distortion faible. 12 W eff. par canal, 24 W au total. Correcteur physiologique pour renforcer les graves. Pose sous planche de bord. 12-1810

9995
Cour. 129.95



rabais de \$30



rabais de \$35

Magnétocassette et AM/FM

Le CTR-45 est très complet: pause, arrêt et niveau automatiques, micro électrostatique intégré, indicateur d'accord/état des piles, commutateur de battement AM. Pour CA ou 4 piles "C" (non fournies). 14-830

7495
Cour. 109.95

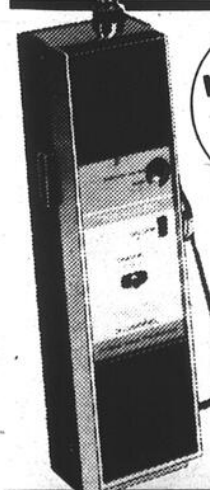
SUPERTAPE™ C-120

Cassette à bande à haute sensibilité ne nécessitant pas de réglages spéciaux de polarisation. Laminage spécial pour réponse étendue aux hautes fréquences. 120 minutes. Base polyester pré-étirée. 44-628

199
Prix au catalogue 1978: 4.39



rabais de 54%



rabais de \$17 chac.

Walkie-talkie à 3 canaux

Pour la sécurité et aussi pour l'amusement! H.-P. et micro séparés, indicateur d'état des piles, prise d'écouteur ou de H.-P. Cristaux pour canal 14. Ajoutez des cristaux pour 2 autres canaux. 100 mW. Fonctionne avec pile 9V (non fournie). 21-175

2995 Cour. 46.95 chac.
chac.



Un portatif AM/FM à un prix très attrayant!

Il vous suivra partout! H.-P. 2-1/2", antennes AM intégrée et FM télescopique. Fonctionne avec pile 9 V (non fournie). Avec écouteur, étui et dragonne. 12-635

rabais de \$4

1395 Cour. 17.95

rabais de \$3

Radio de poche de qualité.

Un petit portatif à la sonorité excellente! Entrée et sortie sans transfo., circuit audio symétrique. Avec écouteur. Pour pile 9V (non fournie). 12-167

495



rabais de \$10

Un modèle AM/FM vraiment puissant!

Recepteur portatif de luxe à circuits très sensibles. 2 filtres céramique pour capter les signaux et les reproduire avec clarté. H.-P. 3-1/2", CAF, antennes AM intégrée et FM télescopique. Fonctionne sur CA ou 4 piles "C" (non fournies). 12-665

3995
Cour. 49.95

Radio Shack

DIVISION
TANDY ELECTRONICS
LIMITED

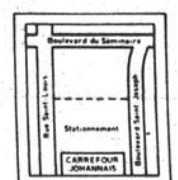


Prix de solde en vigueur du 23 au 28 juillet

POLITIQUE DE RADIO SHACK AU SUJET DES ARTICLES ANNONCÉS
Les articles pour cette publicité ont été choisis à l'avance, c'est pourquoi, il se peut qu'à certains magasins, ces articles ne soient pas tous disponibles. Si nous sommes temporairement à court de l'article désiré, nous vous donnerons un bon de réduction différée vous permettant de vous le procurer à une date ultérieure au prix de cette annonce. Les prix mentionnés sont en vigueur à tout magasin Radio Shack et constituent un maximum pour les Centres de vente autorisés (détaillants). Les détaillants ne sont pas tenus de s'approvisionner mais peuvent obtenir tout article qui fait partie de notre gamme de produits. Nous ne sommes pas responsable des erreurs typographiques.
Tandy Corporation détient les droits de propriété de toutes les marques déposées et Tandy Electronics Limited en est un usager inscrit.

172 BOUL. SAINT-JOSEPH, SAINT-JEAN
Carrefour
Johannais
TÉL.: 348-6641

Des aubaines à tous les jours et d'innombrables rabais vous permettent de réaliser des économies moyennes et colossales. A votre magasin Radio Shack... vous en aurez pour votre argent!

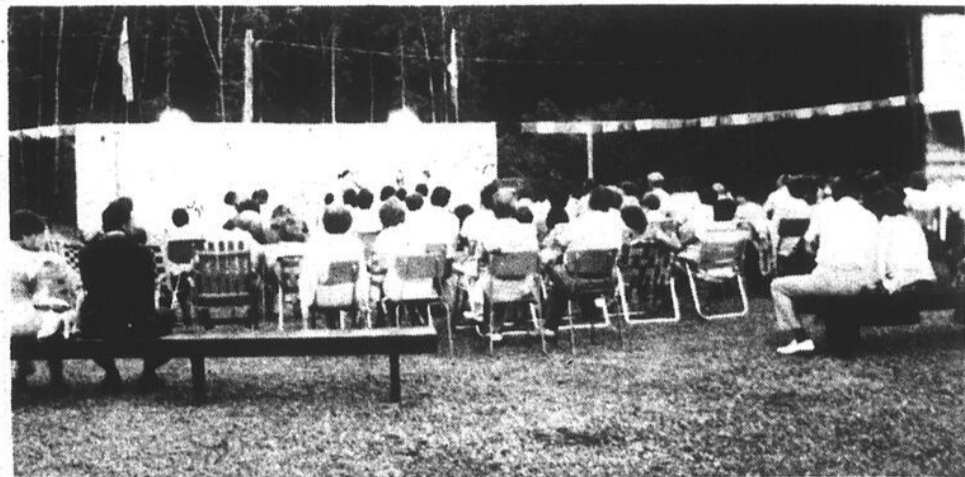




Le Camp Musical du Haut-Richelieu inc.



L'ensemble des cordes du Camp musical compte une vingtaine de musiciens. (Photo Thomas Gagnon).



Le Camp musical du Haut-Richelieu pour le plus grand plaisir des mélomanes. présente des concerts à toutes les semaines (Photo Thomas Gagnon).

Les concerts du Camp

Pour le plus grand plaisir des mélomanes

par Michel PHANEUF

Tout naturellement engendrés par l'intense atmosphère musicale qui y règne, les concerts foisonnent au Camp musical du Haut-Richelieu et ce, pour le plus grand plaisir des mélomanes.

Ceux-ci ont d'ailleurs récemment eu l'occasion d'y entendre Angèle Gibeau, violoniste, accompagnée de Lise Boucher, pianiste, dans des oeuvres de Schumann et de Beethoven.

Quatuor

Un quatuor à cordes composés de professeurs du Camp complétait le programme en interprétant entre autres un quatuor de Maurice Ravel. Font partie de cet ensemble Angèle Dubeau de même que

Monique Poitras aux violons, Johanne Arel à l'alto et Jocelyne Leduc au violoncelle.

Vivaldi

Il y eût également un concert donné par l'orchestre à cordes du Camp sous la direction de Raymond Des-saint. Au programme figuraient divers concertos de Vivaldi, l'un des plus grands compositeurs italiens. Antonio Vivaldi (1678-1741) fut non seulement un musicien de génie, mais également un compositeur des plus prolifiques.

Oeuvre

Son oeuvre comprend pas moins de 604 concertos, 45 opéras et une impressionnante somme de

musique religieuse. Mort à Vienne en 1741, il est à peu près certain qu'il fut enseveli dans la même fosse commune que Mozart. Car en plus d'être musiciens, les deux hommes avaient en commun la pauvreté, laquelle ne donnait pas droit à une sépulture "privée"...

Réception

Jeudi dernier avait lieu une réception officielle pour tous les généreux donateurs du Camp, sur le site même du Camp. Après une visite des lieux, les invités étaient conviés à un cocktail suivi d'un souper. Enfin, dans la soirée, un concert spécial clôturait cette journée d'ouverture officielle.

À venir

Du côté des concerts à venir, mentionnons un récital donné par les élèves, mardi, mercredi et jeudi prochains à 20 heures. Ce récital se fera sous forme de lecture de concertos avec l'orchestre et une pièce pour l'ensemble de cette formation terminera le tout.

De même, vendredi à 20 heures tout l'orchestre du Camp présentera un concert durant lequel les musiciens interpréteront entre autres "Divertissement" de Jacques Iber et "Suite Française" de Darius Milhaud (l'auteur du "Boeuf sur le Toit"). Ce concert sera également repris le lendemain à 14 h. 30.

Orchestre

Le grand orchestre du Camp musical regroupe quelque 45 musiciens et est divisé en quatre sections instrumentales: les cuivres (trompettes, trombones, cors, etc.), les cordes (violons, violoncelles, etc.), les bois (hautbois, bassons) et les percussions. Mais ce n'est pas fini. A

chaque semaine d'ici la fin de l'été, d'autres concerts seront présentés, tantôt au Camp, tantôt en divers sites

appropriés de la région. C'est donc dire que la présence du Camp musical du Haut-Richelieu profite non

seulement aux campeurs-musiciens, mais aussi à tous les épris de belle musique de notre région.



À la une, à la deux, à la trois... (Photo Jacques Paul).

Durant dix jours

Un "Camp choral" pour les enfants

La troisième session de l'été au Camp musical du Haut-Richelieu sera consacrée au chant choral et s'adressera tout spécialement aux enfants, garçons et filles, de 7 ans et plus.

Ce camp débutera le lundi 30 juillet prochain pour se terminer le vendredi 10 août suivant. Il s'agit là d'une occasion toute spéciale pour les voix d'enfants de passer dix belles journées à apprendre à chanter tout en terminant les vacances d'été d'une façon particulièrement agréable.

Équipe

Il y aura trois professeurs pour s'occuper des jeunes étudiants au point de vue musical, en plus de l'équipe régulière des responsables du Camp.

Relève

Comme l'expliquait M. Fernand Charest, cette session s'adresse tout particulièrement aux membres du Choeur de la Relève qui seront d'autant mieux préparés pour le programme de concerts de l'automne prochain et entre autres pour celui de novembre avec le Choeur du Richelieu.

Frais

Les frais de pension, de cours, de logement et de repas sont de \$40 par semaine, somme à laquelle il faut ajouter \$5 pour l'inscription (non remboursable). Les jeunes intéressés à prendre part à ce camp spécial devront contacter le responsable du camp, Mme Yollande Gagnon-Langlois, au téléphone 347-3170, pour lui signifier leur réservation.

A noter qu'il n'y a que 50 places disponibles et qu'il faut se hâter si l'on veut être du nombre...



Une température exceptionnelle, un décor enchanteur et de la musique à volonté, trois gages d'un séjour incomparable au Camp musical. (Photo Jacques Paul).

Tout l'été, à Saint-Jean

On peut visiter le Musée du mercredi au dimanche

par Michel PHANEUF

Officiellement inauguré le 19 juin dernier, le Musée régional du Haut-Richelieu est ouvert au public à toutes les semaines du mercredi au dimanche entre 11 heures et 18 heures. Celui-ci est situé sur la Place du Marché à Saint-Jean, plus précisément au 182 de la rue Jacques-Cartier.

Comme nous l'expliquait Mme Elizabeth Labenski-Gervais, présidente de la Corporation des Musées historiques de Saint-Jean, maintenant que le Musée a pignon sur rue dans l'édifice de la Place du Marché de façon permanente, celui-ci sera dorénavant ouvert à l'année longue.

Guide

Durant les heures d'ouverture actuellement en vigueur jusqu'à la Fête du Travail, une personne est continuellement sur place pour répondre aux questions des visiteurs. Une fois l'automne venu, un nouvel horaire sera institué.

Unités thématiques

Le Musée régional du Haut-Richelieu se spécialise, comme son nom l'indique, dans l'histoire locale et régionale de Saint-Jean et du Haut-Richelieu. On y retrouve six unités thématiques qui en illustrent les divers aspects. Ainsi, une de ces unités traite des indigènes avant le régime français, une autre de l'histoire militaire, tandis que des "pavillons" sont également consacrés à la poterie, à l'habitation, à l'habitat rural des XVIIe et XIXe siècles de même qu'aux moyens de communication.

Industries

Une autre section intitulée "Hier et aujourd'hui" relate l'histoire industrielle de la région et son évolution jusqu'à nos jours. On y retrouve plus particulièrement des exhibits qui retracent la présence des industries couturières telle la Singer, la Compagnie Grenier et la Saint-Jean Forsyth.

Acquisitions

Mme Gervais nous indiquait également que depuis son ouverture, le Musée s'était enrichi de certaines nouvelles acquisitions comme la plaque du bureau de notaire de Félix-Gabriel Marchand, don de la famille Meunier, de même qu'une impressionnante collection d'outils de forge, don d'un forgeron dont le métier s'est transmis de père en fils depuis au moins trois générations.

Enfants

Mais le Musée a su, lui aussi, souligner l'Année internationale de l'Enfant en présentant une exposition spécialement consacrée aux photos d'enfants d'autrefois.

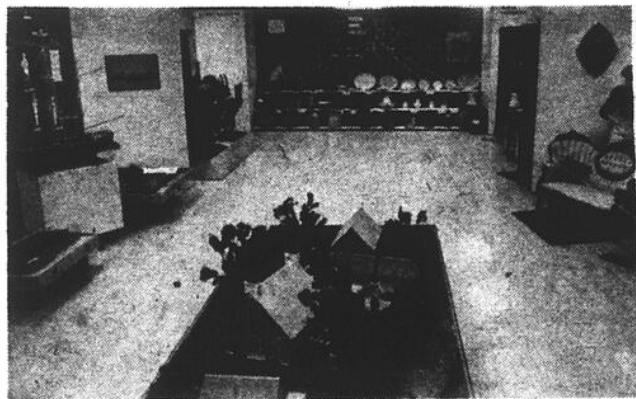
Groupes

En terminant, notre interlocutrice précisait que les groupes organisés qui seraient intéressés à visiter le Musée à un moment particulier, même si ce moment se situe en dehors des heures normales d'ouverture, peuvent téléphoner au Musée à 347-0649 afin de prendre les arrangements nécessaires.



Regard

Pour l'artiste, créer, c'est matérialiser sa conscience... (Photo Jacques Paul).



Une vue d'ensemble de quelques uns des six "pavillons" que le visiteur peut voir au Musée régional du Haut-Richelieu.



Le Musée régional du Haut-Richelieu est situé dans l'édifice de la Place du Marché, plus précisément au 182 de la rue Jacques-Cartier. (Photos Jacques Paul).

Claude Lussier, prop.

MAINTENANT OUVERT

Enfin, Claude Lussier, depuis 18 ans au service de la population de Saint-Jean comme fleuriste, a "pignon sur rue"; en effet, il vous invite à venir voir sa nouvelle boutique dans le centre-ville.

LIVRAISON RAPIDE ET GRATUITE

Vaste choix de plantes vertes, plantes fleuries et fleurs de soies

Pour toutes occasions!

Attention Spécial aux futurs mariés

Claude vous offre de très beaux arrangements à prix très compétitifs

Calendrier

Du mercredi au dimanche

Situé au 182 rue Jacques-Cartier à Saint-Jean (sur la Place du Marché), le Musée régional du Haut-Richelieu est ouvert durant tout l'été du mercredi au dimanche de 11 heures à 18 heures.

Du lundi au vendredi

Dans le cadre de son activité "Ciné-parcs", la Cinémathèque municipale de Saint-Jean présente chaque soir dans un des cinq parcs désignés de la ville un programme gratuit de projection de films.

Tous les dimanches

À la Pointe aux Cafés (coin Laurier et Saint-Jacques) en soirée, spectacle de musique de jazz dans le cadre de "Musique jusqu'au cœur".

Les mardis et les dimanches

Au Camp musical du Haut-Richelieu (Érablière "Au Pain de sucre", Chemin Petit Bernier) concerts donnés par les campeurs et les professeurs dès 20 heures.

Tous les dimanches

Au Puits de la Centrale catholique (coin Laurier et Saint-Jacques), "Café-chrétien" dès 19 h. 30.

Les 23, 24 et 25 juillet

À la Pointe aux Cafés (coin Laurier et Saint-Jacques), le spectacle de Geneviève Maufette, à 22 heures.

Le vendredi 27 juillet

Au Camp musical du Haut-Richelieu, concert par le grand orchestre du Camp sous la direction de Raymond Dessaints à 20 heures. Le même concert sera repris le lendemain, samedi, à 14 h. 30.

Les 28 et 29 juillet

À la salle de l'Âge d'Or de Lacolle-Saint-Bernard (19 rue Bouchard à Lacolle), exposition d'artisanat par les membres de 13 heures à 22 heures.

Le jeudi 2 août

À l'église Notre-Dame-Auxiliatrice (rue Notre-Dame à Saint-Jean), concert par l'Ensemble de cuivres Ville-Marie, à 20 heures.

Les 4 et 5 août

Au Chalet des loisirs de Saint-Paul Île-aux-Noix, l'exposition d'artisanat du Cercle de Fermières de Saint-Paul, de 19 heures à 22 heures le samedi 4 août et de 10 heures à 22 heures le dimanche 5 août.

Après avoir réservé

Comment se rendre au fort

La population peut profiter des services de ces interprètes de la nature en se rendant directement au fort ou, de préférence, en réservant par téléphone à l'avance.

Pour se rendre au Fort Lennox de l'Île-aux-Noix, il suffit d'emprunter la route 223 vers le sud jusqu'à Saint-Paul. Rendu là, un écriteau indique l'emplacement du kiosque d'accueil où est également remorqué le traversier officiel du Fort Lennox. La traversée du Richelieu de Saint-Paul à l'Île-aux-Noix s'effectue à toutes les demi-heures.

Une fois arrivés sur l'île, les visiteurs doivent se rendre à l'entrée du fort pour 10, 11, 13, 14, 15 ou 16 heures ou directement au local du projet qui est situé à l'intérieur du fort dans le bâtiment de droite au fond de la cour.

Réservation

Tous ceux qui veulent réserver par téléphone doivent contacter Mlle Sylvie Guénette au numéro 291-5700. Ce n'est pas un appel interurbain de Saint-Jean. Les animateurs souhaitent toutefois que les gens prévoient une semaine de délais entre leur appel et leur visite au Fort Lennox.

Des visites peuvent être effectuées pour des groupes allant de sept à 60 personnes. Il n'y a pas de limite d'âge mais il est prescrit aux parents d'accompagner les jeunes de moins de six ans.

Jusqu'à maintenant, le projet d'interprétation de la nature a reçu la visite de groupes de Saint-Jean, Longueuil, Iberville, Granby, Montréal, Brossard et d'un groupe d'agriculteurs français. Des gens de Lachine, Laprairie et Saint-Luc ont déjà confirmé leur future présence au projet.

Une **TIGRESSE** rugissante sur une machine **INFERNALE** 18 ANS Adultes

LA DIABLESSE DE LA MOTO

une explosion de terreur infernale!
VIOLENCE À ROME

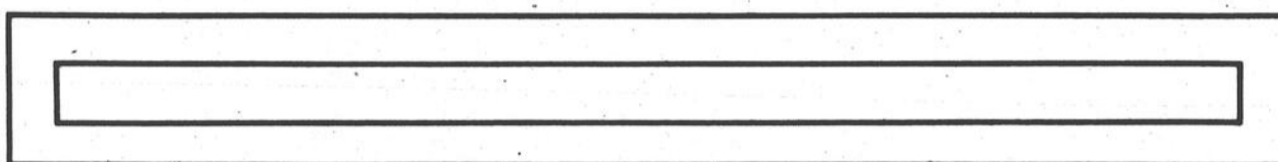
avec **DIXIE PEABODY**
TERRY MACE
CLYDE VENTURA

ANTONIO SABATO
PIERRE MARFURT
FRANCO GONELLA

CINEMA IMPERIAL
ST-JEAN 347-3166

HORAIRE
Du lundi au vendredi: 19 h. 15;
Samedi cont.: Diabesse: 18 h. -
20 h. 50; Violence: 19 h. 25;
Dimanche cont.: 13 h. 30;

Carte d'identité requise
Admission: \$3



Tout Nouveau... Jamais Vu!
Il aura fallu 4 ans pour terminer le film où il trouva la mort!

DES VENDREDI **L'AUTHENTIQUE BRUCE LEE** 14 ANS

LE JEU DE LA MORT
V.F. de **(GAME OF DEATH)**

HORAIRE:
dim. dès 13 h. 05
lun. à sam.: 19 h.

2e FILM Robert Shaw **"LES CHIENS DE MER"**
290, RICHELIEU, 347-2037

CAPITOL SAINT-JEAN

Adolescents 14-17 ANS
\$2.50 avec carte d'identité

A Ciné-parcs cette semaine

Chaque soir de la semaine, du lundi au vendredi, la Cinémathèque municipale présente dans un des cinq parcs désignés de Saint-Jean, un programme gratuit de projection de films.

"Ciné-parcs" a donc lieu de 21 heures à 22 h. 30, selon la cédule suivante:

- Lundi: au parc Carré Dieppe (paroisse Saint-Gérard).

- Mardi: au parc Félix-Gabriel Marchand (paroisse Cathédrale, rue Notre-Dame).

- Mercredi: au parc Beaulieu (paroisse N.D.A. rue Grégoire).

- Jeudi: au parc Alcide Côté (paroisse Saint-Edmond, rue Saint-Pierre).

- Vendredi: au parc Rémi Gaulin (paroisse Saint-Lucien, rue Dollard).

Programme _____

Cette semaine, c'est-à-dire du 23 au 27 juillet, "Ciné-parcs" a six films à son

programme: "Monsieur Pointu" (O.N.F., 12 minutes 34 secondes), "Les étapes vers la maturité et la santé" (Walt Disney, 10 minutes), "Les fraises du Québec" (S.A.C., 18 minutes), "À l'eau" (O.N.F., 11 minutes 40 secondes), "Franklin et moi" (Walt Disney, 21 minutes) et "Le feu? pas pour les hommes" (O.N.F., 9 minutes).

Semaine suivante _____

Pour la semaine suivante, celle du 30 juillet au 3 août,



"Ciné-parcs" a cinq films à son programme. En voici la liste: "Suivre une piste" (O.N.F., 18 minutes 28 secondes), "Petite sirène" (I.T.F. 25 minutes), "Métrique" (O.N.F., 10 minutes 32 secondes), "Rocher du Coyote et sa légende" (Walt Disney, 10 minutes), "L'imprévu" (O.N.F., 19 minutes 30 secondes).

Ces productions traitent d'une façon divertissante de sujets des plus variés. Tous y trouveront donc quelque chose pour leurs goûts et leur âge.

HENRY



**HENRY
DE
"EXPO 67"
et son orchestre
SOIRÉE
BAVAROISE
LES VENDREDIS**

route
15-221
sortie 21
Napierville

Où? Le **Douglas**

STUDIO 35

Du vendredi 27 juillet
au jeudi 2 août

STUDIO 16

Du vendredi 27 juillet
au jeudi 2 août

STUDIO 16

Programmation
spéciale

la suite de
"LOVE STORY"
le film qui a fait pleurer
le monde entier!

DAVID V. PICKER
RYAN O'NEAL CANDICE BERGEN
FRANCIS LAI
NICOLA PAGETT RAY MILLAND
ERICH SEGAL
ERICH SEGAL JOHN KORTY DAVID V. PICKER



L'HISTOIRE D'OLIVIER
"OLIVER'S STORY"

ENFANTS MOINS
DE 14 ANS
\$1.50

AU MÊME PROGRAMME

Après le grand film Délivrance,
voici maintenant 5 médecins qui
partent en vacances pour oublier
leurs soucis, et qui en rencontreront
de plus graves!



ILS ÉTAIENT CINQ...
quatre... trois...

ASTRAL FILMS présente

Version française de "RITUALS"
un film de PETER CARTER

en vedettes
**HAL HOLBROOK LAWRENCE DANE
ROBIN GAMMELL KEN JAMES GARY REINEKE**

scénario: IAN SUTHERLAND producteur: LAWRENCE DANE
producteurs exécutifs: HAROLD GREENBERG ROBERT A. KANTOR
producteur associé: TED HOLLIDAY musique: HAGOOD HARDY

DE RETOUR
POUR LE PLAISIR DE TOUS

HAROLD ET MAUDE



PARAMOUNT présente
Harold et Maude

avec
RUTH GORDON · BUD CORT

et avec
VIVIAN PICKLES CYRIL CUSACK CHARLES TYNER ELLEN GEER
Produit par COLIN HIGGINS et CHARLES B. MULVEHILL Producteur exécutif MILDRED LEWIS
Écrit par COLIN HIGGINS Réalisé par HAL ASHBY Chansons interprétées par CAT STEVENS
TECHNICOLOR UN FILM PARAMOUNT DISTRIBUÉ PAR CINEMA INTERNATIONAL CORPORATION

ENFANTS MOINS
DE 14 ANS
\$1.50

AU MÊME PROGRAMME

un film de
Hall Bartlett
**Jonathan
Livingston
Le Goéland**



Produit et réalisé par HALL BARTLETT D'après le livre de RICHARD BACH
scénario de HALL BARTLETT Musique et chansons de NEIL DIAMOND Directeur de la photographie JACK COULTER
Casting BOB LITTLE Montage GUY MONTAGNA Révisé par JACQUES LÉVESQUE
Production: HALL BARTLETT Distribution: PARAMOUNT PICTURES

DU 3 AU 9 AOÛT

Surveillez la semaine spéciale de
films pour enfants dans le cadre
de
"L'ANNÉE DE L'ENFANT"



Studio 35 Horaire

Ils étaient cinq: 19 h.; L'histoire d'Olivier: 21 h.;
Dimanche continuuel: 14 h.; Ils étaient cinq: 15 h. 45 -
19 h. 30; L'histoire d'Olivier: 14 h. - 17 h. 45 - 21 h. 30.

Studio 16

Jonathan le goéland: 19 h. 30; Harold & Maude: 21 h.
30; Fin du dernier programme: 23 h.; Dimanche con-
tinuel: 13 h. 30; Jonathan le goéland: 15 h. 15 - 19 h.;
Harold & Maude: 13 h. 30 - 17 h. 15 - 21 h.



35 A ST-JACQUES

ST-JEAN, QUÉ.

346-4141

A Bromont

Maneige et octobre en spectacle le 28

par Michel PHANEUF

Ce sont les deux groupes québécois "Maneige" et "Octobre" qui feront les frais de la soirée du samedi 28 juillet prochain au Centre olympique de Bromont à 20 heures.

Cette soirée, qui s'inscrit dans le cadre d'une série de sept spectacles hebdomadaires intitulée "L'Été-Show", est en fait le cinquième spectacle de la série.

Ce sera la première fois depuis un bon nombre d'années que les deux groupes se produiront sur une même scène.

Maneige

Maneige, bien connu pour

sa musique progressive au son particulièrement original, se compose de six musiciens: Alain Bergeron (flûte, piano), Paul Picard (percussions), Gilles Schetagne (percussions, batterie), Yves Léonard (basse), Denis Lapiere (piano, guitare) et Vincent Langlois (piano, guitare).

Octobre

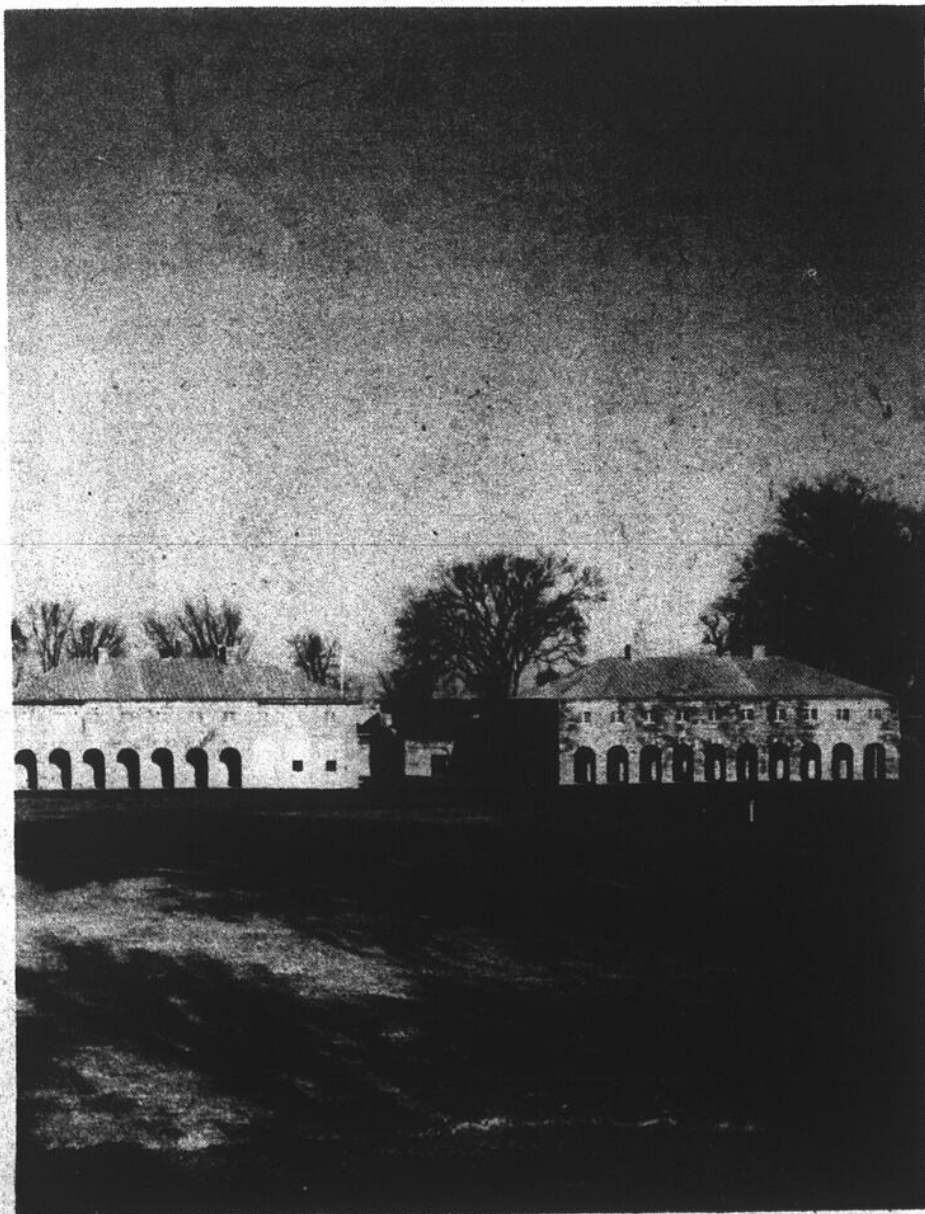
Quant à Octobre, la longue vie de ce groupe de même que le grand nombre de microsillons que celui-ci a à son actif en font un ensemble qui n'a plus besoin de présentation.

Pierre Flynn (claviers et voix), Jean Dorais

(guitare), Mario Lègaré (basse), Richard Perrotte (batterie) et Gérard Leduc (claviers et saxophone) offriront donc à leur public quelques uns des meilleurs moments d'une aventure qui dure maintenant depuis plus de six ans.

Spectacle

Même si le spectacle est prévu pour le samedi soir, celui-ci peut être remis au lendemain dimanche si la pluie décide elle aussi d'être de la fête... Le Centre olympique de Bromont se trouve à quelque 50 kilomètres de Saint-Jean et on peut s'y rendre en empruntant l'autoroute des Cantons de l'Est jusqu'aux sorties 74 ou 78.



Cérémonie des couleurs

Le Fort Lennox de l'Île-aux-Noix sera la scène de l'impressionnante "Cérémonie des couleurs", le dimanche 29 juillet prochain à 14 h. 30. Quelque 130 membres de l'équipage du HMCS

Québec, cadets et cadettes, musiciens et musiciennes, participeront à cette cérémonie, indescriptible par son sens et la tradition qu'elle représente.

SPECTACLE ENTièrement NOUVEAU

LE CIRQUE GATINI

75 VEDETTES
50 ANIMAUX
21 NUMÉROS

ÉPARGNEZ \$1.00 DE RÉDUCTION SUR TOUT BILLET ACHÉTÉ AVANT LA VENUE DU CIRQUE

ADMISSION: ADULTES: \$ 5 00
ENFANTS: \$ 3 00

À IBERVILLE Lundi 13 août

ENDROIT: ARÉNA MUNICIPALE PALLADIUM
REPRÉSENTATIONS: 5 HEURES & 8 HEURES

en collaboration
avec

L'Escouade Canine Provinciale
— POUR VOTRE SÉCURITÉ —

Épargnez \$1.00 en vous procurant vos billets d'avance

BILLETS EN VENTE:

L'Ultra Son

(CARREFOUR LAPLANTE)

420 - 2ième Avenue

Iberville, P.Q. Tél.: 346-2390

Tél.: (514) 347-5525

André Deslauriers, Prop.

DE-LO SPORT ENR.

819 rue Mercier,
Iberville, Qué. J2X 3S4

TÉL.: 347-6675, MTL.: 658-1495
SAINT-JEAN INC.

Murico

Disques - instruments de musique
Cassettes - Musique en feuilles
Claude Daviault - Carmen Morin
21, Saint-Jacques,
Saint-Jean, Qué.

SOUS LE GRAND CHAPITEAU

Pétition du M.E.H.R.

Appui des citoyens pour assainir la Richelieu

Dans le but de manifester la volonté de la population d'avoir une rivière propre, le Mouvement écologique de même que le projet "Conditions et conservation de la rivière Richelieu" se sont donné le mandat de recueillir, par la voie d'une pétition, l'avis des citoyens du Haut-Richelieu. Cette pétition viendra appuyer les lettres émises par divers organismes, villes et associations dans la revendication de l'assainissement de la Richelieu auprès du gouvernement.

de, navigation de plaisance, eau de qualité. En tant que citoyen, je veux que la dépollution de la rivière Richelieu s'inscrive parmi les priorités des divers paliers gouvernementaux".

Il y a ensuite un emplacement pour recueillir la signature et l'adresse de dix-neuf personnes par feuille. Mille feuilles semblables ont été imprimées et distribuées

dans la région. Les personnes intéressées à en obtenir une copie pour la faire circuler dans leur entourage peuvent communiquer avec les membres du projet Condition et conservation de la rivière Richelieu en appelant au Cégep de Saint-Jean au numéro 347-5301, poste 377 ou encore en écrivant à Casier postal, 153, Saint-Jean-sur-Richelieu.



Selon les écologistes, la pollution menace la vie aquatique de la rivière Richelieu.

Détérioration

Le M.E.H.R. soutient que le développement accéléré de la région sud-est de Montréal au cours de la dernière décennie a entraîné une détérioration de la qualité de l'environnement, et particulièrement une dégradation importante du milieu aquatique du bassin de la rivière Richelieu.

Dans l'état actuel, la rivière Richelieu ne permet aucune activité qui entraîne un contact direct avec l'eau, principalement à cause des concentrations élevées coliformes (bactéries dont la teneur peut être représentative du niveau de pollution dans l'eau).

L'attrait pour la pêche diminue graduellement avec la dégradation du milieu aquatique; en voici quelques conséquences:

- un poisson sur quatre analysés a accumulé des pesticides ou PCB pouvant lui être fatals.
- un poisson sur deux analysés pourrait être toxique pour la consommation humaine. (Environnement Canada 1976).

D'un point de vue général, les écologistes affirment que la vie aquatique de la rivière Richelieu est menacée par la pollution des eaux et les travaux de l'homme dans le milieu naturel.

Ils ajoutent également que la dépollution de nos cours d'eau est une responsabilité fondamentale des gouvernements, à laquelle les citoyens se doivent d'être solidaires.

Programme

Le gouvernement du Québec a mis en place un programme d'assainissement des cours d'eau de la province. Pour qu'un cours d'eau soit adopté comme cible, la population doit manifester sa volonté d'action du gouvernement en plus d'y participer.

Les membres du projet Conditions et conservation de la rivière Richelieu font actuellement circuler une pétition qu'ils feront parvenir au ministère de l'Environnement. Le texte de la pétition se lit comme suit: "Je, soussigné, désire l'amélioration de la condition actuelle de la rivière Richelieu et de ses affluents. Je désire retrouver les activités aquatiques d'antan: baigna-

PROFITEZ CETTE SEMAINE DE NOTRE GRANDE VENTE ANNUELLE "VACANCE"

LES PRIX SONT RÉDUITS AU MINIMUM DANS TOUS LES DÉPARTEMENTS: MOBILIERS DE CUISINE, CHAMBRE ET SALON - RÉFRIGÉRATEURS ET CUISINIÈRES - LAMPES - ETC.

meubles prestige

Le prix que vous aimeriez payer pour

"INGLIS"

Laveuse 2 vitesses **369.95**

Sécheuse 3 cycles **224.95**

Pour les deux morceaux .. **589.00**

Chaise berçante sur billes - en bois franc

\$79.95

TÉLÉCOULEUR 14 po. RCA XL 100

\$389

GAGNEZ 1 Buick - 1 réfrigérateur plus 40 autres prix

Gros lot d'une valeur de **\$12,000**

Soyez les premières arrivées pour les meilleures aubaines

LIT CONTINENTAL matelas et base 39"

\$79.00

RÉFRIGÉRATEUR 11 pi. cu.

\$279

5 ans de garantie

CÉ N'EST QU'UN AVANT-GOÛT DE TOUS NOS SPÉCIAUX EN MAGASIN

8.2 p.c. - 287 lb **\$229.95**

12.3 p.c. - 430 lb **\$259.95**

23 pc. 815 lbs. **\$315.95**

Boeuf de l'ouest vendu au prix du gros

NOUS ÉCHANGEONS VOS VIEUX MEUBLES

GRATIS - 1 coupon de tirage à tous les visiteurs; aux acheteurs, 1 coupon à tous les \$25 d'achat de meubles et 1 coupon à tous les \$10 d'achat de viande et d'épicerie.

ETHIER & FRÈRES

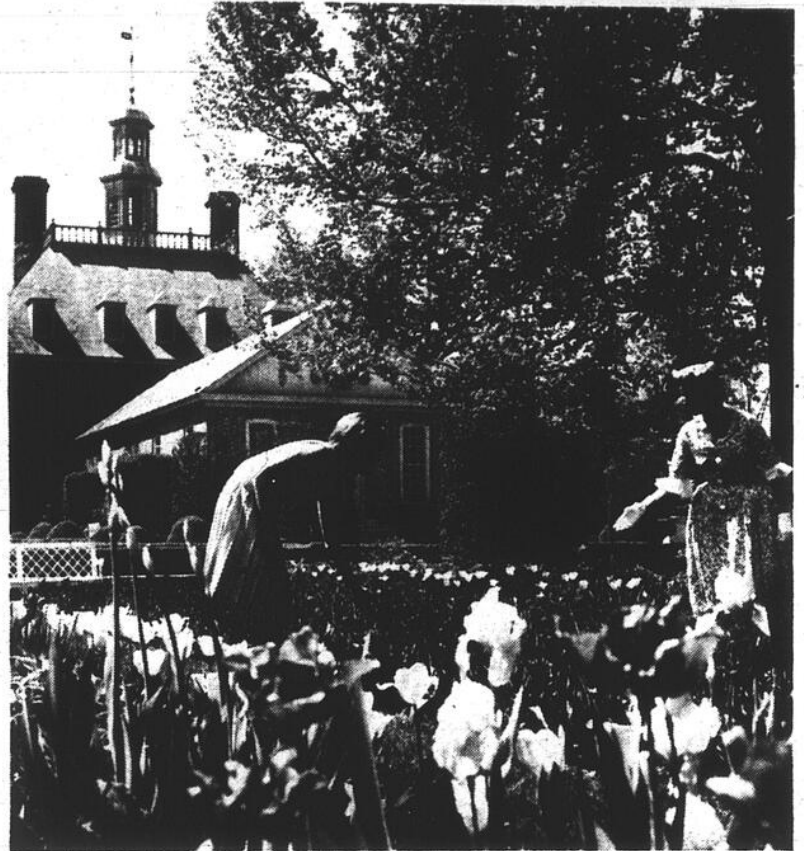
291-315; 658-5231

A VOYAGE



Parmi les édifices de Williamsburg, le Capitole est sans aucun doute un des plus agréables à visiter tant par son architecture

que par tout ce qu'on peut y découvrir à l'intérieur.



Au printemps, les jardins du Palais du Gouverneur regorgent d'iris et de tulipes aux couleurs variées. (Photos de l'Office du tourisme de la Virginie).

À Williamsburg, en Virginie, on revit l'histoire du siècle dernier

Texte, L.M. BLAIS

Aller passer quelques jours à Williamsburg, c'est un peu accepter de délaissier la vie trépidante du 20^e siècle et de nos centres urbains trop souvent pollués. Le dépaysement ressenti au début de votre visite fait rapidement place à l'étonnement alors que vous verrez déambuler les gens de la ville en costume d'époque, en assistant au salut au drapeau et à la revue de la milice ou au récital du solitaire joueur de cornemuse dont le talent et le sérieux font nécessairement partie du décor.

Williamsburg est une petite ville fascinante tant par son architecture que par son histoire, car elle offre une leçon d'histoire tirée des

pages de l'épopée de la Révolution américaine alors que la Virginie était colonisée par des sujets britanniques. Plusieurs des édifices publics étaient construits de briques, fabriqués sur place, mais la plupart des maisons étaient bâties en bois. Un point à souligner, ces maisons ont toute la cuisine comme dépendance, isolée à l'arrière du bâtiment principal. Ces mesures étaient en réalité, une simple précaution contre les dangers d'incendies.

L'aménagement des rues, la verdure et les superbes jardins, sont autant de détails qui favorisent la détente, tout en enjolivant le paysage, ce qui permet aux amateurs de photographies

de s'en donner à cœur joie. Cet aménagement est en somme, la transposition des éléments importés de la Grande Bretagne et adaptés au climat de la Virginie.

Ce rythme de vie, cette nature riche et cet environnement si agréables se retrouvent partout dans les trois principales artères de Williamsburg, capitale restaurée de l'époque coloniale.

Tout concourt à recréer cette ambiance du XVIII^e siècle. Ainsi, dans les rues Nicholson, Duke, Gloucester et Francis, la circulation automobile est défendue de 9 heures à 17 heures. On peut visiter les maisons historiques et prendre part aux manifestations qui se déroulent fréquemment

l'été. La visite guidée en autobus représente le meilleur moyen d'en voir le plus possible, sans perdre trop de temps.

Ceux qui désirent visiter seuls peuvent commencer leur périple dans le passé en se rendant au centre d'Information se procurer les cartes et la documentation pertinentes. Ce superbe Centre est également un Centre des Congrès avec une auberge de 300 chambres et une salle à manger. Puis, le soir venu, c'est le souper soit au Williamsburg Inn, ou encore au Cascade Lodge ou bien au King's Arm Tavern, avant d'aller terminer la

soirée à la taverne Chowning et son Gambol (jeux), tout en se mêlant aux résidents pour écouter les chansons paillardes ou le joueur de cornemuse. Le magicien- maison est aussi de la fête avec les jeux de hasard tels qu'on les pratiquaient à l'époque coloniale.

Une autre journée consacrée aux emplettes dans les jolies boutiques de Merchant Square pour rapporter quelques souvenirs de votre séjour fait partie des activités de tourisme. Tout comme la visite de Jamestown et de Yorktown à une douzaine de milles de Williamsburg via le Colonial

Parkway.

Yorktown a été le site des combats qui ont résultés en la victoire des forces américaines et françaises sur l'armée du Général anglais Cornwallis. Son Centre d'accueil raconte par des films et des expositions toute l'histoire de l'Indépendance.

Jamestown est la troisième pointe du triangle historique de la Virginie. C'est là que les colons anglais débarquèrent en Amérique. Une réplique exacte de trois vaisseaux qui les transportèrent au James Park, rappelle cet événement historique.

Norfolk "ouvre les écluses" au progrès

Pour terminer des vacances agréablement après ce retour dans l'histoire, Virginia Beach, est l'endroit idéal pour goûter aux plaisirs de la mer et aux sports nautiques, tout en profitant de l'occasion pour visiter Norfolk.

Située à un peu plus d'une heure de Williamsburg, Norfolk est la base navale la plus importante des États-Unis. On serait porté à croire qu'elle est peuplée que de "marins en vadrouille". Il suffit de quelques heures pour se rendre compte que c'est une ville intéressante qui a "ouvert les écluses" au progrès par l'aménagement de squares, de musées, et la rénovation de quartiers qui sont devenus des centres d'attractions touristiques.

Le côté culturel n'a pas été négligé pour autant. On y présente des revues musica-

les du Broadway, des concerts de l'orchestre symphonique de Norfolk, du ballet et des pièces de théâtre.

Le musée Walter P. Chrysler possède des peintures des grands maîtres et une merveilleuse collection de verreries de plus de 8,500 pièces. Le musée commémoratif MacArthur retrace les différentes périodes de la vie de ce Général et de sa carrière militaire. Il renferme également son tombeau.

La visite de la base navale offre un certain intérêt, avec ses différentes manoeuvres et ses 150 navires de guerre en rade à cet endroit.

Il ne faut pas l'oublier: la Virginie est le pays des fruits de mer servis frais. C'est l'occasion de goûter à la cuisine locale. Les excellents restaurants sont nombreux.

Notre prochaine page de voyage:
Saint-Pierre & Miquelon



Les plages de la Virginie: une autre invitation pour y passer des vacances...

N.D.L.R.

Nous tenons à rappeler à nos lecteurs que la page hebdomadaire A-1 VOYAGE demeure une page de groupe, réalisée pour un grand nombre d'hebdomadaires du Québec, touchant explicitement l'aspect touristique des pays concernés.

En aucun temps, les textes d'informations-voyages ne touchent les conditions politiques ou politico-sociales du pays visité. Un grand nombre de reportages proviennent de rédacteurs ayant déjà effectué le voyage décrit. Dans d'autres cas, il s'agit d'un résumé d'informations recueillies à partir de dossiers confectionnés de diverses documentations officielles et de brochures et dépliants gouvernementaux.

GRANDE VENTE DE FERMETURE

**LE SAMEDI
28 JUILLET
1979
À MIDI**



**DERNIER GROS
DIAMANT 54 POINTS**

valeur \$2,295.00

SEULEMENT **\$1,147.50**

Bague à diamant

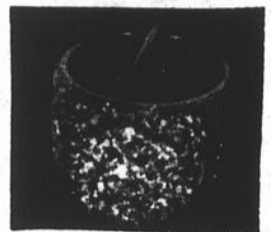
pour hommes
bague 200 pts
Rég.: \$7,000.00

SPÉCIAL **\$3,500.00**

bague coussin
12 pts

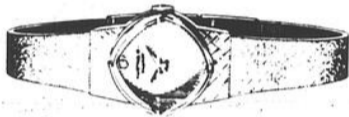
Rég.: \$389.00

SPÉCIAL **\$194.50**



**MONTRE EN OR
LONGINES**

pour dames
entièrement 14 K avec 32 points de diamants et cadran oeil de tigre
valeur \$2,500.00



SPÉCIAL **\$1,250.00**

CHAÎNES EN OR 10 K

7 pouces (bracelet-motif)	\$ 9.95
9 pouces (pour chevilles)	\$14.95
12 pouces (bébé)	\$ 8.95
15 pouces (motif)	\$19.95
16 pouces (maille carrée)	\$18.95
18 pouces (maille carrée)	\$19.95
20 pouces (avec motif)	\$29.95



Vaste choix de cadeaux

- Pipes
- Horloges
- Réveille-matin
- Radios réveille-matin
- Cendriers et bibelots en onyx d'Argentine
- Plats à biscuits
- Services à thé
- Ménagères
- Ensembles de couteaux et fourchettes à bifteck
- Soupières
- Carafons en cristal

1/2 PRIX

sur tous

les bijoux

en or

10 K et 14 K

MONTRES



**Timex
Cardinal**

Bulova

Gruen

Seiko

Vendôme

Longines



CHARGEX

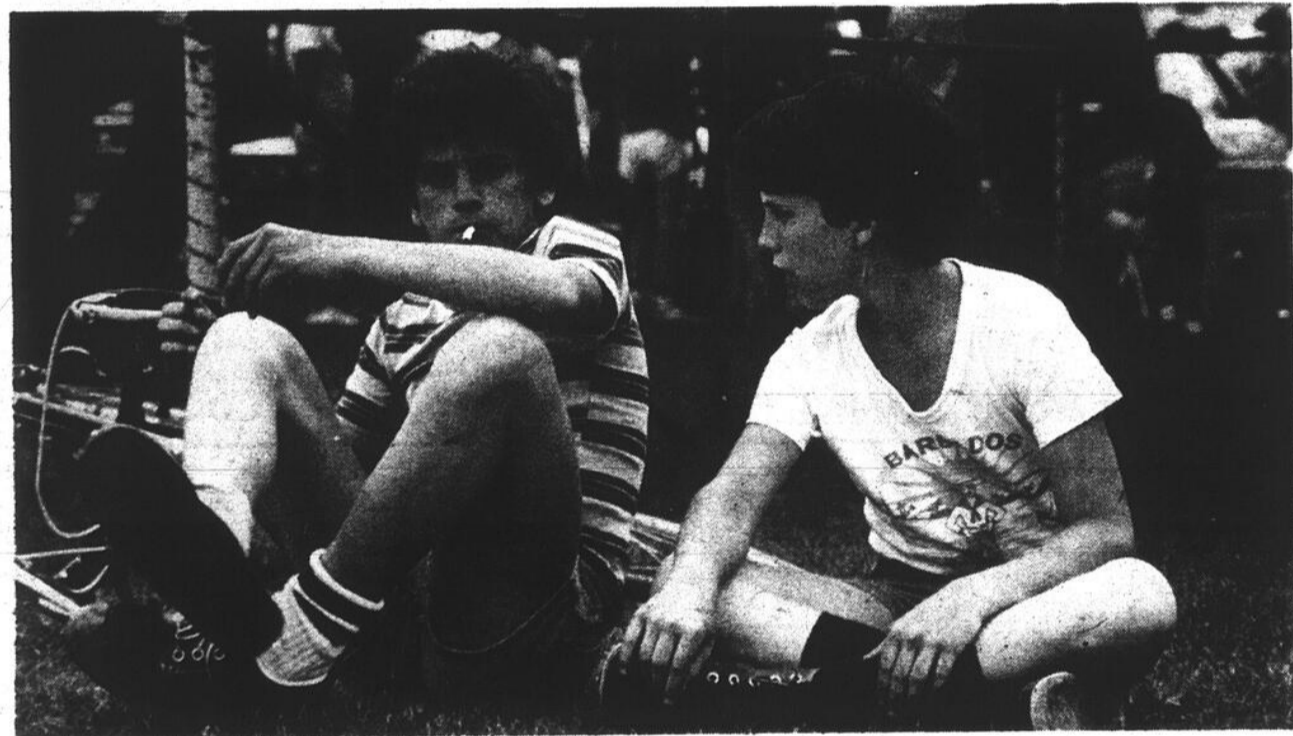
Bijouterie

Brodeur



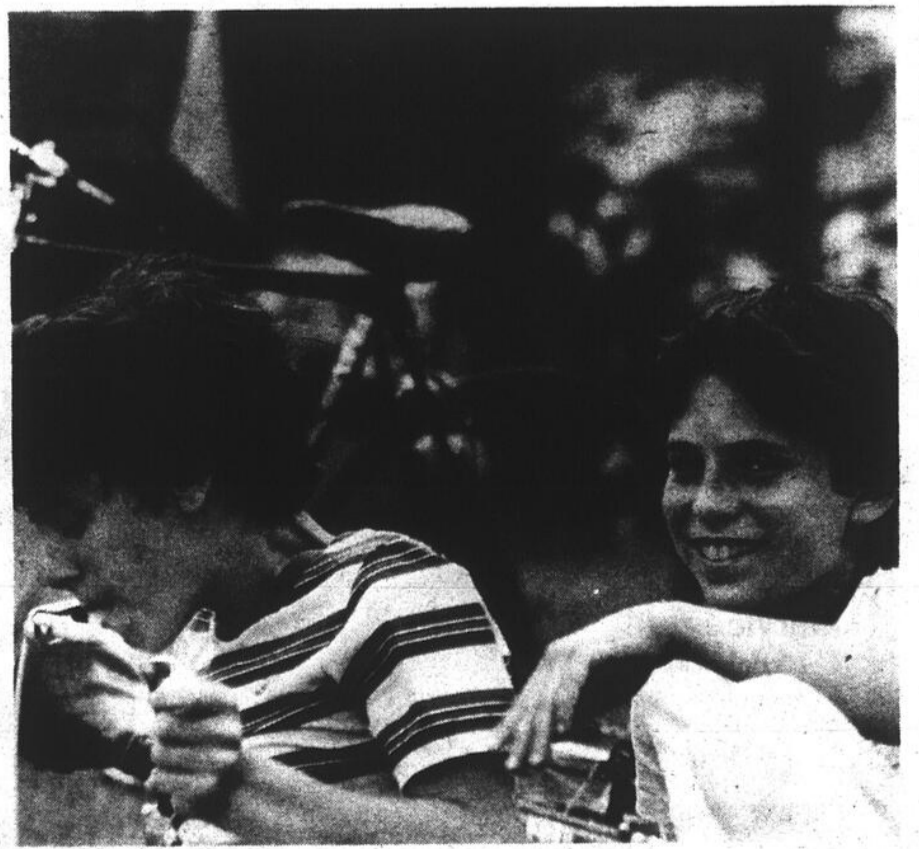
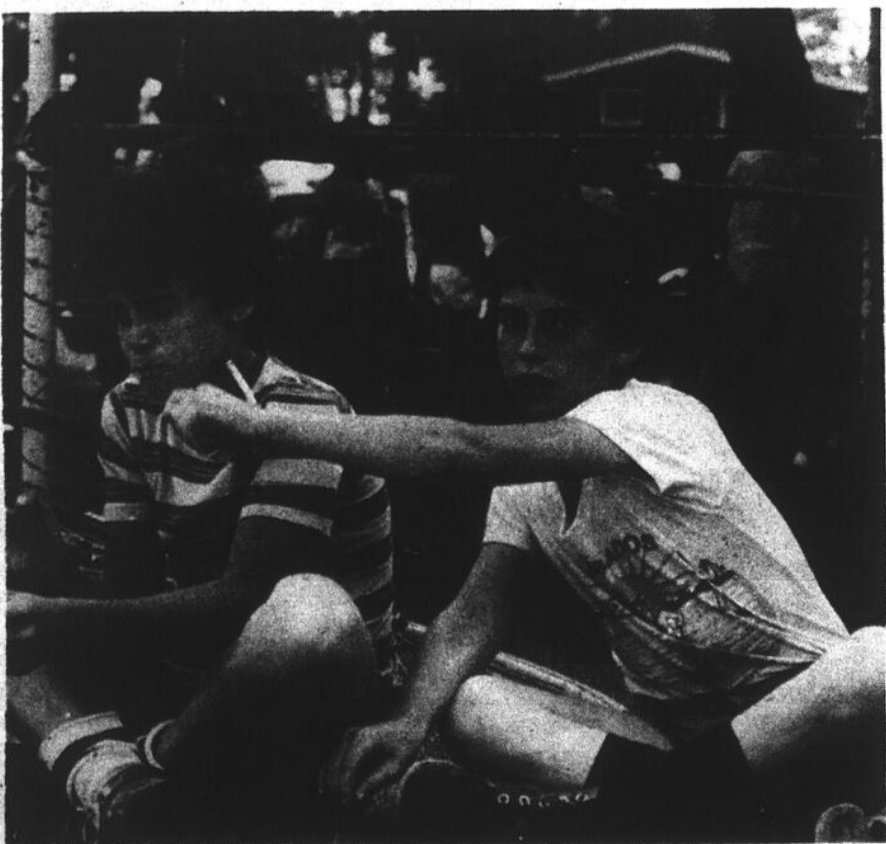
216 rue Richelieu, Saint-Jean

346-3609



Savourer l'interdit

Jacques Paul





SEVI



Prix en vigueur jusqu'au: 28 juillet 1979

Nous nous réservons le droit de limiter les quantités et de corriger les prix incorrects résultant d'une erreur d'impression.

Détersif en poudre **2.99**
TIDE bte 6 litres

Pâte alimentaire **.87**
(spaghetti - macaroni coude - spaghettini)
CATELLI cont. 2 lbs

Pois (choix) no 2 **.75**
IDEAL bte 19 oz

Margarine colorée **1.89**
BLUE BONNET cont. alum. 3 lbs

VIANDE

Soc de porc frais **1.18**
DESOSSE ROULE lb

Boeuf fumé **1.88**
COORSH 4 env. de 2 oz pqt

Saucisses fumées B.B.Q. **1.48**
COORSH pqt 1 lb lb

Salade de choux **.88**
COORSH 16 oz cont.

Huile végétale **1.79**
grad cont 1 litre

Marinades sucrées mélangées **.89**
grad pot 24 oz

Mais en grains **.43**
(fantaisie) NIBLETS bte 12 oz

Pouding (préparé) **.69**
(chocolat - vanille - riz - tapioca) LAURA SECORD bte 15 oz

Maxi-serviettes **1.09**
STAYFREE bte de 10

Sauce hot chicken **.47**
GAZA bte 19 oz (5 oz gratuit)

Sauce avec viande **.75**
(Pour spaguetti) CATELLI bte 14 oz

Sauce (B.B.Q.-Poulet chaud) **.35**
ST-HUBERT env. 57 g.

Savon toilette **.89**
(format personnel) IVORY pqt 4 barres

Nourriture régulière pour bébé **.49**
(assorties) 2 GERBER pot 4.5 oz

Nourriture pour chat **.73**
(saveurs assorties) TENDER VITTLES bte 340 g.

produits surgelés

Boisson à l'orange **.75**
AWAKE cont. 12 oz

Choux de Bruxelles **.59**
MC CAIN cont. 10 oz

BISCUITS

Tarte aux fraises **.99**
DAVID cello 400 g.

Feuille d'érable **.99**
DAVID cello 400 g.

Mallows assortis **.99**
DAVID cello 400 g.

ça profite

Service de: commandes téléphoniques et de livraison

Marché Royal
174 NOTRE-DAME
SAINT-JEAN-SUR-RICHELIEU, QUE.
TEL.: 348-5011

Marché Vanvliet
16 RUE BERNARD
LACOLLE, QUE.
TEL.: 246-3944.

Marché Budenas
103 RUE FRONT
CLARENCEVILLE, QUE.
TEL.: 294-2075

TDS tour des soleils

Reprise des activités lundi

Tour des soleils fait relâche jeudi et vendredi

Pour permettre aux animateurs et moniteurs de prendre quelques jours de vacances, les différentes activités du TOUR DES SOLEILS seront suspendues jeudi et vendredi les 26 et 27 juillet prochains.

Tout le monde sera de retour cependant lundi matin, le 30 juillet, pour amorcer la seconde moitié de la saison des terrains de jeux pour tous les jeunes de Saint-Jean-sur-Richelieu.

Voici d'ailleurs la programmation des lundi, mardi et mercredi 30-31 juillet et 1er août pour le secteur "unités" c'est-à-dire pour les garçons et filles de cinq (5) à huit (8) ans.

Saint-Eugène

Jeudi, le 26: Relache de T.D.S.
Vendredi, le 27: Relache de T.D.S.
Lundi, le 30: Natation
Bricole de l'espace
Petits jeux nouveaux
Dégustation de fruits et légumes
Mardi, le 31: Pique-nique au Parc Municipal (OTJ)
Apporte ton lunch et ton maillot de bain.
Mercredi, le 1er: Journée du poisson doux. Apporte ton maillot de bain
Surprise

Cathédrale

Jeudi, le 26: Relache de T.D.S.
Vendredi, le 27: Relache de T.D.S.
Lundi, le 30: Apprentissage de la bande dessinée
Jeux de précision
Natation et tennis
Jeux: le ballon danse
le bonhomme en papier
Mercredi, le 1er: Visite à la laiterie
On se prépare pour les Olympiades

Saint-Lucien

Jeudi, le 26: Relache de T.D.S.
Vendredi, le 27: Relache de T.D.S.
Lundi, le 30: Grand pique-nique au Parc Municipal (OTJ)
N'oublie pas ton lunch et ton costume de bain 3 pièces.
On va bien rire
Mardi, le 31: Création d'un brillant système solaire. On attend nos amis lumineux.
Jeux volants dans le merveilleux espace de Saint-Lucien
Tiens bien ta tuque on s'envole
Invention pour petits génies qui ont des idées plein la lune.
Mercredi, le 1er: Aujourd'hui 1er août ce n'est pas le poisson d'avril mais plutôt le "minou d'août"
Jeux surprises sur les chats, gymnastique drôle à miauler, course au trésor qui ronronne de plaisir.
Petits films Chat... ouillant d'images.

Saint-Gérard

Jeudi, le 26: Relache de T.D.S.



Les Tours de soleil feront relâche jeudi et vendredi prochains.

Vendredi, le 27: Relache de T.D.S.
Lundi, le 30: Natation
Randonnée à vélo... apporte une petite collation
Mardi, le 31: Tennis
Baignade si beau temps
Mercredi, le 1er: Natation
Bricolage merveilleux
Petits films extraordinaire

N.D.L.

Jeudi, le 26: Relache de T.D.S.
Vendredi, le 27: Relache de T.D.S.
Lundi, le 30: Bricolage en terre glaise
Un merveilleux conte te sera raconté
Mardi, le 31: Fabrication de la maquette de glaise
Tennis
Jeux surprises au Cégep
Mercredi, le 1er: Gymnastique, sport
Petits films rigolos
Bricolage nouveau et amusant

N.D.A.

Jeudi, le 26: Relache de T.D.S.
Vendredi, le 27: Relache de T.D.S.
Lundi, le 30: Pique-nique au Parc municipal (OTJ)
Apporte ton lunch et ton costume de bain
Mardi, le 31: Natation
On façonne des amis de tous les pays.
Viens les rencontrer
Mercredi, le 1er: Tennis
Grande course au trésor
On dessine la famille

Saint-Edmond

Jeudi, le 26: Relache de T.D.S.
Vendredi, le 27: Relache de T.D.S.
Lundi, le 30: Bricolage fantastique à travers le monde
Jeux merveilleux
Sketches
Mardi, le 31: Natation et tennis
On bricole sur les animaux de la terre
On te raconte une histoire fabuleuse
Mercredi, le 1er: Natation
Petits films
Grande journée de jeux, de bricolage et de mimes sur les nationalités, les rites et les coutumes des autres pays.



À la suite du congé des Tours de soleil les jeunes auront la possibilité de continuer leur entraînement en vue des aquacades qui auront lieu au cours du mois prochain.

Chez les "juniors" dès lundi...

Carrefour Saint-Gérard

Lundi, le 30: Techniques sur le camping pour une introduction au camping
Mardi, le 31: Sport au Cégep dont le jeu noir et blanc, renard et poule ainsi que le soccer
C'est aussi le départ pour le camping
L'après-midi, finition de l'herbier
Mercredi, le 1er: Baignade et goudet de salon
Basketball et jeux

Carrefour N.D.L.

Lundi, le 30: Natation et hockey extérieur
Fabrication de cerf-volant et de cabane à moineaux
Mardi, le 31: Fabrication de cerf-volant et de cabane à moineaux (finition)
Sports au Cégep. Nous ferons des jeux athlétiques et du soccer
Mercredi, le 1er: Journée spéciale de dépollution

Carrefour N.D.A. et Cathédrale

Lundi, le 30: Films, exercices et explication du mime
Sport au Cégep. Il y aura du kickball et des jeux athlétiques

Au Stade olympique le jeudi 2 août

Salut mes amis(e) les juniors.....

Cette année, nous sommes vraiment chanceux. Nous avons des activités sensationnelles, spécialement pour vous. Le sport, l'expression, l'écologie, la natation, le tennis... C'EST FANTASTIQUE...

Pour les sorties, tout est de notre côté: le soleil, les moniteurs et bientôt les Expos. Hé oui... les Expos joueront pour nous le 2 août. C'est donc un rendez-vous pour tout nos amis(e) les juniors.

Bruno et Daniel de N.D.A. et Cathédrale

Mardi, le 31: Réchauffement
Construction de masques
Mercredi, le 1er: Sylvie fera avec vous du cheval allemand, du kickball et d'autres jeux.

Carrefour Saint-Eugène

Lundi, le 30: Hockey extérieur
Sortie dans le bois, fabrication de teinture et costumade indienne
Mardi, le 31: Jeux de rythme, exercices rythmiques de voix, improvisations à partir de situations, exercices d'intériorisation, introduction au mime
Sport au Cégep. Jeux athlétiques et soccer
Mercredi, le 1er: Visite au sentier pédestre
Confection du masque d'expression

Carrefour Saint-Lucien

Lundi, le 30: Petits réchauffements, marche avec interprétation de personnages, élaboration d'un personnage physique et moral, improvisation à partir du dit personnage.
Sport au Cégep dont kickball et jeux athlétiques
Mardi, le 31: Sortie dans le bois, fabrication de teinture et costumade indienne
Jeux de rythme, exercices rythmiques de voix, improvisation à partir de situation, introduction au mime.
Mercredi, le 1er: Cheval allemand, kickball, jeux, sortie sur la bande du canal.

Carrefour Saint-Edmond

Lundi, le 30: Sortie dans le bois avec une costumade indienne. Pique-nique
Jeux de rythmes, exercices de voix rythmiques, improvisations à partir de situations, exercices d'intériorisations, introduction au mime
Mardi, le 31: Soccer au Cégep
Sortie sur la bande du canal, nous irons voir les mouettes
Mercredi, le 1er: confection du masque d'expression
Baignade, goudet de salon, basketball, jeux

Saint-Paul Ile-aux-Noix**Kiosque d'information touristique pour les navigateurs de plaisance**

par Gilles BÉRUBÉ

Le ministère du Tourisme, de la Chasse et de la Pêche vient d'aménager un kiosque d'information touristique à la marina Gosselin de Saint-Paul Ile-aux-Noix. Installé à l'intérieur de l'édifice de Services de la marina, ce bureau d'information s'adresse plus spécifiquement aux navigateurs de plaisance.

Ce projet, parrainé par le M.T.C.P. du Québec, est financé par le gouvernement fédéral dans le cadre de la Compagnie des jeunes travailleurs. Dix-sept autres marinas privées ou gouvernementales réparties à travers le Québec ont été sélectionnées pour offrir ce service durant l'été.

On peut ainsi noter que des marinas situées à Chambly, Sorel, Valleyfield, mais aussi à Chicoutimi, Gaspé et aux Îles de la Madeleine sont dotées d'un kiosque d'information touristique.

Besoin _____

La directrice du projet, Mme Monique Hostein, indique que le M.T.C.P. a mis ce projet de l'avant en raison d'une carence de l'information livrée auprès des navigateurs de plaisance. Ces derniers étaient malheureusement très mal servis à ce niveau au Québec. Cette nouvelle mesure favorise donc la promotion touristique du Québec auprès des gens qui se déplacent par voie d'eau.

Club Précad**Fin des activités**

Le club Précad de Saint-Jean clôturait le 1er juin au centre Saint-Edmond, sa quatrième année d'activités par la remise de certificats d'honneur aux Précads les plus méritants. Le maire de Saint-Jean, M. Ronald Beauregard profitait également de l'occasion pour remettre à M. Gilles Routhier, ex-président du club, une plaque souvenir afin de souligner le travail accompli au sein du club.

70 participants _____

Au cours de la saison, plus de 70 jeunes participants, regroupés en trois groupes distincts, selon l'âge, les

L'information et la documentation qui sont fournies dans les kiosques, le sont donc en fonction du mode de transport que les gens utilisent.

Les renseignements disponibles dans les bureaux portent autant sur l'infrastructure nautique que sur les attractions et les événements de la localité, de la région et de l'ensemble de la province.

Sélection _____

Mme Hostein explique que la sélection faite par le Service des marinas de la Direction des équipements du M.T.C.P. n'a pas été faite selon des critères très précis, mais plutôt en fonction de couvrir l'ensemble du territoire québécois. Ainsi, une quinzaine des dix-huit régions touristiques du Québec sont desservies. Les endroits stratégiques comme la marina Gosselin ont également été retenus. La marina de Saint-Paul constitue le premier point d'amarrage cana-

dienne pour les navigateurs venant des États-Unis par le lac Champlain et la rivière Hudson.

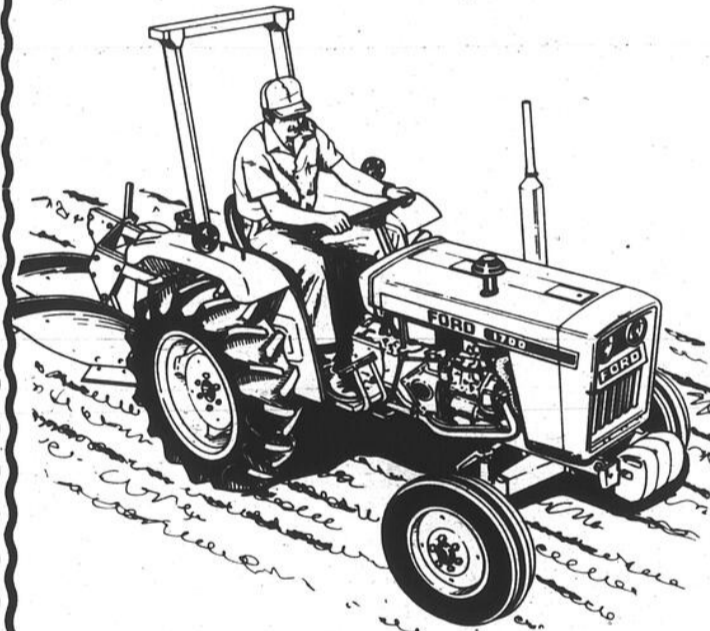
Personnel _____

Le personnel travaillant sur le projet est formé d'un directeur, d'un adjoint et d'un préposé par kiosque. Mlle Nathalie Desmarais

assume l'animation du kiosque à la marina Gosselin du mercredi au dimanche. Alors que la plupart des bureaux fermeront le 12 octobre prochain, celui de Saint-Paul clôturera ses activités vers la fin du mois d'août à la reprise de l'année académique. Mme Hostein ajoutait enfin que le projet sera probablement repris l'an prochain.



Mlle Nathalie Desmarais est préposée à l'accueil au kiosque d'information touristique récemment aménagé par le ministère du Tourisme à la marina Gosselin à Saint-Paul.

C'est une nouvelle sorte de Ford...**5 Modèles Ford Diesel - 13-30 HP**

Maintenant, il y a une toute nouvelle gamme de petits tracteurs Ford... la grosseur qui convient aux personnes qui désirent plus qu'un simple tracteur de jardin, mais non le tracteur de grosse taille.

Chacun de ces nouveaux tracteurs de la série Ford 1000 offre plusieurs des caractéristiques des gros tracteurs: un moteur diesel à refroidissement liquide, une clef à 3 points et un système hydraulique encastré qui vous permettent de manoeuvrer les accessoires montés du bout des doigts... 540 rpm PTO avec pédale d'embrayage en roue libre pour opérer la faucheuse et autres accessoires motorisés; transmission à 10 ou 12 vitesses avec train d'engrenage bien entraîné pour fournir au moteur et aux accessoires la vitesse qu'il faut pour effectuer n'importe quel travail.

En option: transmission aux 4 roues pour plus de traction là où vous en avez besoin; transmission spéciale "à crampons" pour plus de choix de vitesses.

Nous les garantissons tous comme les "grosses"; pièces de qualité.

Ford et un service dirigé par des mécaniciens possédant une solide expérience en moteur diesel.

Venez nous voir... choisir votre modèle... et discuter d'un plan de financement.

Essayez un Ford, juste pour la grosseur!



Tél.: 347-5596-7
Montréal: 658-2071
Guillet & Robert Inc.
125 rte 104, Iberville P.Q. J2X 1H1

Ford - Charrue Sasam - Forano - Allied - Silo Westeel Rosco Badger.





POUR LA VARIÉTÉ

Faites confiance à Métro!

PRIX EN VIGUEUR JUSQU'AU 28 JUILLET 1979
NOUS NOUS RÉSERVONS LE DROIT DE LIMITER LES QUANTITÉS.



MARGARINE DURE FLEICHMANN
(Disponible au Québec seulement)
2 lb

1.98

COCA-COLA
format familial, 4.4 litres
bouteilles retournables

1.68

PÂTES ALIMENTAIRES
CATELLI

Spaghetti Spaghettini
Macaroni coupé

2 lb
907 g
.78

MAÏS EN CRÈME
ROYAL ROSE
bte 19 oz

Canada de fantaisie

.39

BRIQUETTES GRILL TIME
sac 10 lb 4.54 g

1.38

BOISSON ROUGEMONT
saveurs variées
64 oz — 1.82 litre

.79

SAUCE POUR POULET-CHAUD HABITANT
14 oz — 398 ml

.29

SAUCE À LA VIANDE
CATELLI
14 oz — 398 ml

.68

DÎNER KRAFT
Macaroni au fromage
225 g

.29

JUS DE TOMATES LIBBY'S
Canada fantaisie,
bte 19 oz

3/1.00



LONGE DE PORC FRAIS
bout des côtes,
environ 3 livres

lb **1.18**

LONGE DE PORC FRAIS
bout du filet,
environ 3 livres

lb **1.38**

BOEUF HACHÉ
ordinaire

lb **1.58**

JAMBON MIGNON

METRO RICHELIEU
désossé, prêt-à-servir

lb **2.18**

SAUCISSES FUMÉES

HYGRADE
1 livre

1.38

VIANDES CUITES

tranchées assorties 170 g 6 oz
(Simili poulet, viande-olive,
cornichon-piment, bologne)
HYGRADE

.69

SAUCISSON
salami tout boeuf
HYGRADE

284 g 10 oz **1.99**

BOEUF FUMÉ

METRO RICHELIEU
tranché
57 g 2 oz **4/1.99**

JAMBON PETIT

MATIN
HYGRADE tranché 170 g 6 oz

1.38

BACON SANS

COUENNE
METRO RICHELIEU paquet de 454 g 1 livre

1.19

JAMBON CUIT

tranché 170 g 6 oz
HYGRADE

1.38

SAUCISSON BOLOGNE

METRO RICHELIEU
morceau 2 lb et plus **1.09**

SAUCISSES PORC/

BOEUF BOEUF MÉRITÉ

lb **1.35**

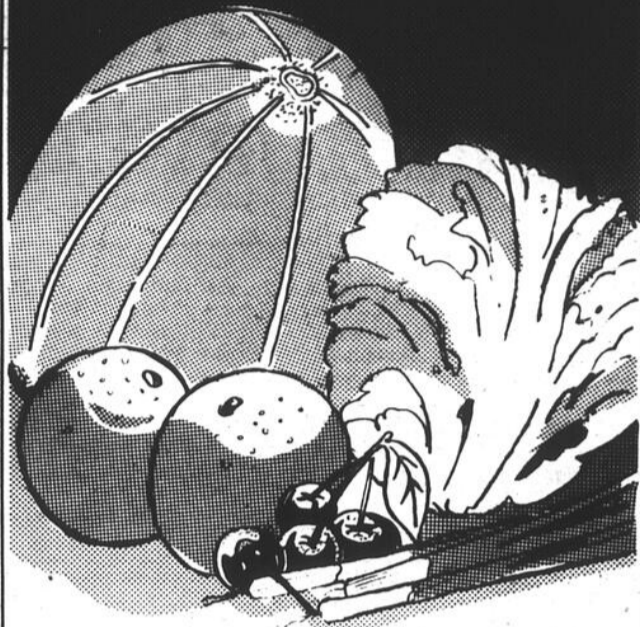
MILIEU DE LONGE
DE PORC FRAIS

morceau **1.78**

SOLE OU
AIGLEFIN
en pâté précuit, surgelé,
BOOTH

portion 2 oz **1.79**

Juillet
le mois des salades!



CANTALOUPE

Chair saumonée
grosneur 18
produit de la Californie
cat. Canada No 1

ch **.69**

CERISES BING

Colombie-Britannique
cat. Canada No 1

lb **.78**

LAITUE ICEBERG

Culture locale grosneur 18

ch **.27**

ORANGES OUTSPAN

grosneur 112 produit Afrique du Sud

doz **1.69**

ÉCHALOTES

douces et tendres
culture locale

2 paquets **.29**

PAPIER DE TOILETTE
COTTONELLE
blanc,
paquet 2 rouleaux

.59

BEURRE DE CARAMEL
METRO

28oz **1.08**

BÂTONS & ANNEAUX
GRISOL

8.8 oz **.55**

HARENG FUMÉ
CONNORS

3.3 oz - 92 g **.49**

POIS VERTS
No. 2 Canada choix,
CARRIÈRE

bte 19 oz - 540 ml **.45**

MARMELADE
3 Fruits ou orange
KRAFT

24 oz **1.29**

BEURRE D'ARACHIDES
CRÉMEUX
KRAFT

2 kg **4.25**

ALIMENTS
SURGELÉS

ORANGEADE
CONCENTRÉE
HONEY DEW
12.5 oz

.79

GÂTEAUX
chocolat, miel vanille

FIESTA
MCCAIN 21 oz **1.59**

PIZZA
4/5' garnie, magnifica,
fromage-pepperoni

GUSTO 13 oz **1.49**

POISSON
ENROBÉ
baguettes de crevettes,
croquettes de morue

BOOTH 14 oz **1.99**

FILETS DE
GOBERGE
NICKERSON

16 oz **1.39**

LAIT ÉVAPORÉ 2%
CARNATION 385 ml **.43**

CRISTAUX
à saveur d'orange 4 env.
SWING 3.4 oz - 92 g **.98**

CRISTAUX
à saveur de raisin 4 env.
SWING 3.4 oz - 92 g **.88**

CRISTAUX
saveurs variées,
HAWAIIAN 3/71 g **.68**

SAUCE B.B.Q.
Hot Chicken, env.

ST-HUBERT ch. **.35**

HUITRES FUMÉES
CLOVER LEAF

bte 104 g 3.6 oz **1.19**

CONFITURE
aux fraises, framboises,
HABITANT cont. 9 oz **.79**

MARGARINE MOLLE
METRO RICHELIEU 2 lb **1.38**

OLIVES FARCIES
ESPAGNOLES
HABITANT 15 oz **1.49**

RAVIOLI AVEC
VIANDE
CATELLI 15 oz **.55**

BISCUITS
Tartes aux fraises,
Feuilles d'érable 400 g
Guilmauves assorties 400 g
DAVID

.99

PAINS
Hamburger sésame

WESTON paquet 8 **.77**

BEIGNES
nature ou au sucre

METRO RICHELIEU 1 doz. **.69**

RELISH SUCRÉE

METRO RICHELIEU 24 oz - 682 ml **.78**

SIROP DE
TABLE

METRO RICHELIEU 750 ml **.79**

BETRAVES
MARINÉES

METRO RICHELIEU 24 oz - 682 ml **.65**

THÉ EN
SACHETS
Orange Pekoe
METRO

120 **2.29**

EAU DE JAVEL
DOMESTIQUE

METRO RICHELIEU 128 oz 3.64 l **.69**

NOURRITURE
POUR CHATS
DR. BALLARD'S
saveurs variées,
bte 25.5 oz

.43

PLAQUETTE
VAPONA

ch. **2.29**

SERVIETTES DE TABLE
couleurs variées,
WHITE SWAN

paquet 60 **.49**

ASSOUPLISSEUR
DE TISSUS
LA PARISIENNE 128 oz

1.35

DÉTERGENT
LIQUIDE
SUNLIGHT 24 oz

.79

VERRES
pour breuvages froids
DIXIE

24 **.89**

ESSUIE-TOUT DE
PAPIER
couleurs variées,
WHITE SWAN

paquet 2 rouleaux **1.38**



METRO



Projet de loi numéro 17

S'ils le jugent nécessaire, les travailleurs pourraient interrompre un travail dangereux

Le droit de cesser un travail dangereux demeure sans doute le fait saillant du projet de loi 17 sur la santé et la sécurité des travailleurs déposé à l'Assemblée nationale au mois de juin. Le projet de loi reconnaît des droits fondamentaux aux femmes et aux hommes au travail.

Ainsi, les travailleurs auront le droit à des conditions de travail qui respectent leur santé, leur sécurité et leur intégrité physique, le droit d'être formés et informés

sur les dangers reliés à leur travail, le droit de bénéficier de services de santé préventifs et curatifs et enfin, le droit de participer à l'élaboration et à l'application de moyens de préventions appropriés à leur milieu de travail.

Plancher de base

Le ministre Marois rappelle que la Loi sur la santé et la sécurité des travailleurs constitue au plancher de base non négociable et applicable à tous les travailleurs québécois qu'ils

soient syndiqués ou non. Rien dans la loi ne peut être interprété comme diminuant les droits acquis en vertu d'une convention collective, d'une loi, d'un décret, d'un règlement ou d'une ordonnance en vigueur. Rien n'empêche non plus, employeurs et travailleurs de convenir, par le biais de la négociation collective, de droits plus avantageux.

Cesser un travail

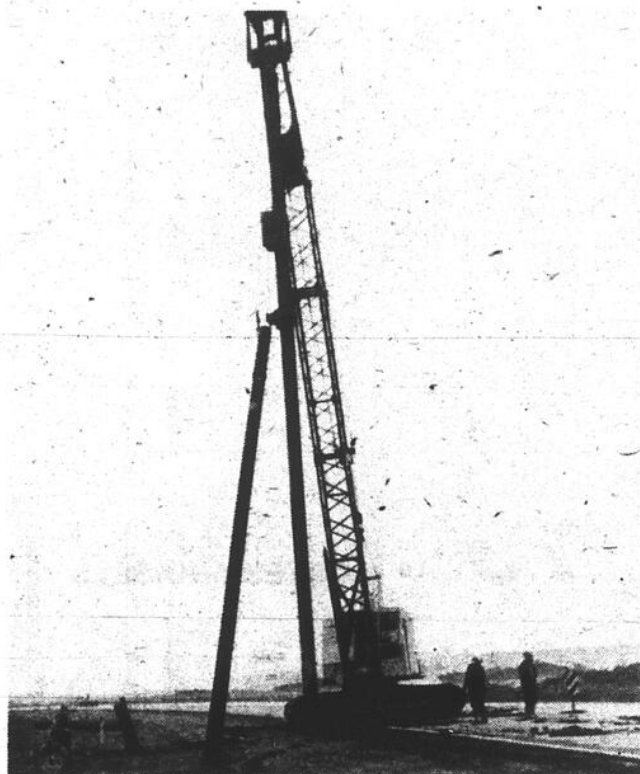
L'un des droits les plus fondamentaux est certainement le droit de cesser ou de

refuser un travail dangereux. Selon le ministre Marois, "il serait inadmissible qu'un droit aussi naturel que celui de protéger sa vie ou celle de ses compagnons de travail ne soit pas clairement reconnu à tous ceux qui passent l'essentiel de leur vie au travail."

À cet égard, la loi stipule que: "Un travailleur a le droit de refuser d'exécuter un travail s'il a des motifs raisonnables de croire que l'exécution de ce travail l'expose à un danger pour sa santé, sa sécurité ou son intégrité physique, on peut

avoir l'effet d'exposer une autre personne à un semblable danger."

Fait à noter, le projet de loi ne précise plus, comme le faisait le Livre blanc, que le danger doit être "imminent" pour justifier l'exercice du droit de refus. Toutefois, l'exercice de ce droit est assenti à une condition fondamentale: un danger ne peut justifier l'exercice du droit de refuser un travail dangereux que s'il comporte un risque qui n'est pas normalement et habituellement inhérent aux fonctions exercées.



S'il juge un travail dangereux pour sa santé ou sa sécurité, un travailleur pourra refuser de l'exécuter.

VIVRE ICI

En cas de danger

La démarche à suivre pour se prévaloir de son droit

Le projet de loi 17 prévoit une démarche à suivre pour le travailleur qui veut se prévaloir de son droit de cesser un travail qu'il juge dangereux. Dans ce cas, il avise immédiatement son supérieur qui doit immédiatement convoquer un représentant des travailleurs (généralement le représentant à la prévention, membre du comité paritaire) pour procéder à l'examen de la situation.

Si, suite à ce premier examen de la situation et aux corrections qui auraient pu avoir été apportées, le travailleur refuse toujours d'exécuter son travail, on requiert l'intervention du Comité paritaire, s'il y en a un, et s'il est possible que deux membres du Comité paritaire (un représentant des travailleurs et un représentant de l'employeur) soient présents une heure après que la demande a été faite; sinon on requiert l'intervention de l'inspecteur;

Cas

Le Comité paritaire peut recommander au travailleur de reprendre le travail ou lui recommander de ne pas exécuter le travail. Si, à l'encontre de la recommandation du

Comité paritaire, le travailleur refuse toujours d'exécuter le travail, ou si, de l'avis des deux membres du comité, le refus de travailler repose sur des motifs qui sont acceptables dans le cas particulier du travailleur, mais ne justifient pas un autre travailleur de refuser d'exécuter le travail, l'employeur peut faire exécuter le travail par un autre travailleur;

Inspecteur

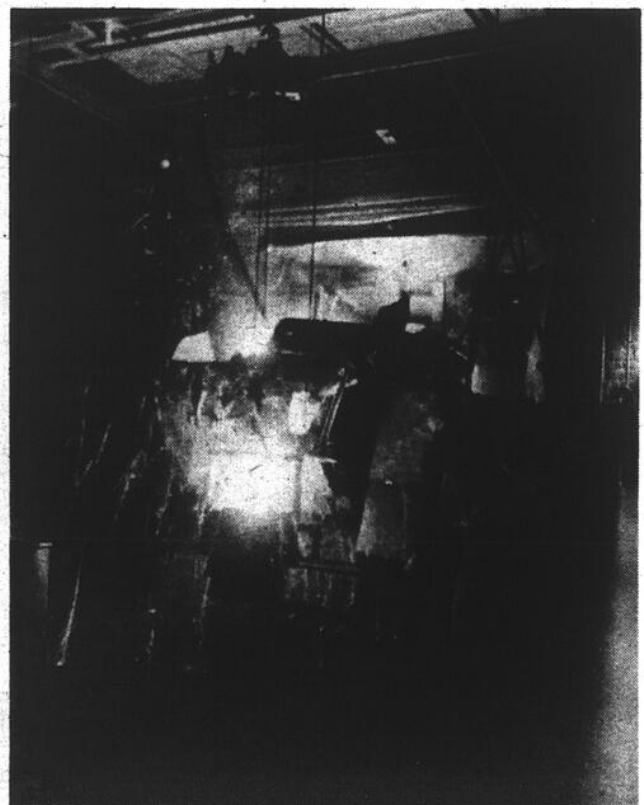
Si le comité n'est pas unanime dans sa recommandation ou si, quelle que soit la recommandation du comité, le travailleur refuse toujours d'exécuter son travail, on peut requérir l'intervention de l'inspecteur. Celui-ci doit intervenir au plus tard dans les six heures qui suivent;

La décision de l'inspecteur est exécutoire nonobstant la demande de révision ou de révocation. Un employeur ou un travailleur, ou une association accréditée qui représente un travailleur peut demander à l'inspecteur-chef régional de réviser ou de révoquer la décision de l'inspecteur;

La Commission de la santé et de la sécurité du travail peut, sur demande, ou de sa propre initiative, réviser

toute décision rendue par un inspecteur, par un inspecteur-chef régional ou par

elle-même. Les décisions de la Commission sont finales et exécutoires.



Un travailleur ne pourra cependant exercer ce droit s'il s'agit d'un risque normalement et habituellement inhérent à ses fonctions exercées.

En cas de refus

Devoirs de l'employeur

Lorsqu'un travailleur exerce son droit de refus, l'employeur est tenu de respecter certaines dispositions prescrites par la loi. Ainsi, il ne peut faire exécuter le travail par un autre travailleur ou par une personne travaillant habituellement hors de l'établissement jusqu'à ce que l'inspecteur ait rendu une décision exécutoire ou jusqu'à ce que le Comité paritaire ait recommandé le retour au travail ou affirmé que le travail ne comporte pas de danger pour une autre personne.

Aussi longtemps que le travailleur exerce son droit de refus et jusqu'à ce qu'une décision exécutoire soit rendue par l'inspecteur, le travailleur ne doit subir aucune diminution de ses revenus et n'être privé d'aucun des avantages reliés à son emploi. L'employeur peut cependant exiger que le travailleur demeure disponible

sur les lieux de travail et l'affecter temporairement à une autre tâche qu'il est en mesure d'accomplir. Ces mesures s'appliquent également aux autres travailleurs de l'entreprise qui seraient privés de travail suite à l'exercice de ce droit par un travailleur.

Grief

Le travailleur (ou son association accréditée) peut avoir recours au commissaire général du travail ou à la procédure de grief s'il croit avoir été illégalement l'objet d'un congédiement, d'une mesure disciplinaire ou d'un déplacement à la suite de l'exercice de son droit de refuser un travail dangereux. Le fardeau de la preuve de la mauvaise foi ou d'une autre cause juste et suffisante appartient à l'employeur.

Droits des usagers (10)

L'accès aux dossiers médicaux et sociaux?

N.D.L.R. Voici le dixième d'une série d'articles sur les droits des usagers, préparés par Mme Andrée Martel, du Conseil régional de la santé et des services sociaux (C.R.S.S.S.) de la région sud de Montréal. Il sera question cette semaine de l'accessibilité aux dossiers médicaux et sociaux.

Lorsqu'une personne a reçu des soins ou des services d'un établissement, il faut qu'elle donne son autorisation expresse pour que l'établissement dévoile ou donne accès au contenu de son dossier.

Cette autorisation est généralement donnée par écrit et indique la personne à qui la permission est accordée. Un professionnel qui aurait besoin de prendre connaissance d'un dossier pour fin d'étude, d'enseignement ou de recherche, doit demander l'autorisation du directeur des services professionnels qui a la garde des dossiers ou au directeur

général de l'établissement.

La Loi prévoit que le bénéficiaire peut avoir accès à son propre dossier et peut en demander une communication écrite ou verbale. Il arrive cependant qu'un établissement vous refuse un tel accès si, par exemple, il croit qu'il serait préjudiciable à votre santé d'agir de la sorte. Vous pouvez alors vous adresser à la Commission des Affaires sociales, à un juge de la Cour supérieure, de la Cour provinciale, de la Cour des sessions ou de la Cour du bien-être social, qui établira si la demande est acceptable et si vous pouvez prendre connaissance de votre dossier.

Pour obtenir qu'un résumé, un extrait ou une copie de votre dossier parvienne d'un établissement de services de santé et de services sociaux à un autre ou à un médecin ou dentiste que vous avez choisi, votre autorisation est nécessaire.

Coût d'un résumé de dossier

Le bénéficiaire devra défrayer les coûts encourus pour un résumé de dossier, des photocopies ou pour l'obtention de renseignements simples, sauf pour les cas suivants:

- transmission d'un résumé de dossier à un établissement ou à un professionnel de la santé et des services sociaux
- demande du Ministère des Affaires sociales ou de la Corporation professionnelle des médecins du Québec
- renseignements d'ordre non médical fournis à un officier de police qui enquête sur un accident.

Dans les cas où le bénéficiaire doit payer, il en coûte \$5.00 pour un renseignement (par exemple la date de naissance) et \$10.00 pour un résumé simple de dossier. Un résumé de dossier avec photocopies coûte au minimum \$20.00 (\$0.50 par page photocopiée). Des frais de \$0.50 par page sont demandés pour une photocopie sans résumé de dossier. Un montant plus élevé pourrait être demandé dans des cas plus complexes. Ces frais sont généralement payables à l'avance.

Exemples de plaintes

Dans un premier cas, l'avocat d'une personne avait obtenu de la cour l'accès à son dossier. Les frais de photocopie devaient être assumés par le bénéficiaire? Oui, puisque la transmission des renseignements avait été faite à son avocat et non à un professionnel de la santé et des services sociaux.

Dans un deuxième cas, une personne nous téléphone pour nous dire que son médecin lui a dévoilé certains éléments de son dossier et que, par conséquent, il a manqué à la confidentialité. Nous expliquons à cette personne que la confidentialité d'un dossier doit se pratiquer à l'égard des personnes extérieures au dossier et que le fait d'expliquer sa condition médicale à un patient ne constitue pas un accroc au principe de la confidentialité. En effet, le malade a droit d'obtenir ou de recevoir tous les renseignements qu'il veut sur sa maladie ou son état, sauf exception.

Pour renseignements supplémentaires: Le conseiller à la protection des droits des usagers Conseil régional de la Santé et des Services sociaux Région Sud de Montréal (06-C)

125 Boul. Sainte-Foy, bureau 300 Longueuil, Québec J4J 1W7 Tél.: (514) 677-8948.

ÉCONOMISEZ À LA BOUCHERIE ROYALE ENR.

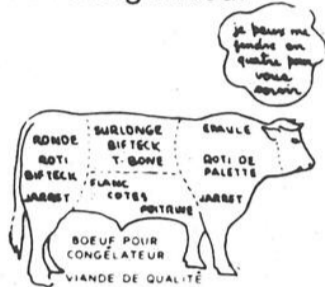
777, DES CARRIÈRES, SAINT-JEAN

BOEUF DE L'OUEST FRUIT ET LÉGUMES TÉL.: 347-2397

TIMBRES BOUCHERIE ROYALE

LIVRAISON GRATUITE
CHAQUE LIVRET VAUT \$3.00

Mamans sait ou aller pour remplir son congélateur



SPÉCIAL POUR VOTRE CONGÉLATEUR

AVANT DE BOEUF	\$ 1.29 LB
CANADA CAT. D-1	\$ 1.39 LB
CANADA CAT. C-1	\$ 1.39 LB
1/2 BOEUF	\$ 1.39 LB
CANADA CAT. D-1	\$ 1.49 LB
CANADA CAT. C-1	\$ 1.49 LB
ARRIÈRE DE BOEUF	\$ 1.59 LB
CANADA CAT. D-1	\$ 1.69 LB
CANADA CAT. C-1	\$ 1.69 LB

Coupé et emballé à votre goût sans frais



SPÉCIAL
POULETS 'BARBECUE'
GRADE "A"
3 À 4 LB

79¢ LB



BACON NO 1 SPÉCIAL
"Le Boucan"

99¢ LB

SPÉCIAL
RÔTI DE BOEUF
croupe
\$ 1.69 LB

RÔTI DE CÔTES CROISÉES
\$ 1.69 LB

RÔTI DE POINTE DE SURLONGE
\$ 2.49 LB

Bifteck de côtes
(rib steak)
\$ 2.99 LB

Boeuf haché ordinaire \$ 1.89 LB

Boeuf haché mi-maigre \$ 2.39 LB

Saucisse au boeuf \$ 1.49 LB

Steak de ronde \$ 2.49 LB

Boeuf fumé
(smoke meat)
Coorsh - 2 oz
4 / \$ 1.99

Bologne \$ 1.39 LB
Rég.: tr.

Poulet pressé tr. \$ 1.69 LB

Poulets \$ 3.99
tout cuits CH.

TOURTIÈRE LA BELLE FERMIERE
16 oz.

\$ 1.49 CH.

MARCHÉ NO 1

- 3 lb poulet à rôtir
- 3 lb boeuf de palette
- 2 lb steak de ronde
- 2 lb boeuf haché ordinaire
- 2 pâtés au poulet - 8 oz
- 1 lb bologne rég.

12 LB \$ 20.99

JARRET DE PORC

59¢ LB

MARCHÉ NO 2

- 3 lb jambon Picnic
- 3 lb poulet à rôtir
- 3 lb porc dans l'épaule
- 2 lb côtelettes de porc
- 2 lb boeuf haché ordinaire
- 1 lb poulet pressé

14 LB \$ 23.99

MARCHÉ NO 4

- 6 lb fesse de veau
- 4 lb épaule de porc
- 3 lb poulet à rôtir
- 3 lb boeuf haché ordinaire
- 2 lb bifteck d'loyau
- 2 lb saucisses au boeuf

20 LB \$ 33.99

TIMBRES EN DOUBLE LE JEUDI



Noces d'Or

Deux Johannais, M. et Mme Legault, célébraient le 6 juillet dernier leur 50e anniversaire de mariage. C'est en effet en 1929 qu'Emile Legault et Marguerite Lachance unissaient leurs destinées au cours d'une cérémonie célébrée à Montréal avec M. Prime Girard et le frère de M. Omer Perrier, alors propriétaire du Canada-Français. (Photo Christian Mongeau).

Au bout de chaque cigarette



Un seul filtre: vos poumons

Promulgation d'une nouvelle loi

Contrôle plus serré sur l'adoption

par Louise BÉDARD

Un contrôle plus serré sera dorénavant exercé sur l'adoption dite privée et les procédures ayant trait à l'adoption internationale seront davantage réglementées pour assurer une plus grande légalité.

Quant aux couples de la région, ils devront toujours adresser leur demande au Centre des services sociaux (C.S.S.) à Longueuil tandis que la succursale de Saint-Jean continuera à jouer un rôle important dans l'évaluation des foyers intéressés à adopter un enfant.

Votée le 22 juin dernier par l'Assemblée nationale, cette nouvelle loi entrera en application par étape. Ainsi en ce qui concerne l'adoption internationale il faudra attendre que des contrats soient conclus entre le ministère des Affaires sociales et des organismes tel que Terre des Hommes qui se charge de référer des enfants étrangers, et des pays concernés.

Légalité

C'est avant tout dans le but de s'assurer que les adoptions internationales sont légales que des protocoles seront signés, explique Mme Louise Dickson, conseillère en adoption au C.S.S. Richelieu. De même un contingentement d'enfants étrangers sera établi.

Il peut parfois s'écouler jusqu'à deux ans avant que des couples qui ont fait une demande pour adopter un enfant étranger et ont été évalués aptes par le C.S.S., ne l'obtiennent. Leur déception est grande si après tout ce temps, la transaction pour l'adoption de l'enfant est jugée illégale par la suite par le pays d'origine, précise-t-elle. D'où la nécessité de garantir davantage la procédure.

Adoption privée

Quant aux nouvelles règles de l'adoption privée, elles seront appliquées dans six mois pour permettre à ceux qui ont déjà entrepris des démarches de les compléter. Sauf dans le cas où il y a filiation entre l'adopté et l'adoptant qui est le conjoint de la mère de l'enfant ou celui du père, le placement des enfants devra être confié aux sociétés d'adoption et organismes gouvernementaux.

Mme Monique Perron du service d'adoption du ministère des Affaires sociales explique que trop souvent les mères-célibataires confiaient sans trop de discernement leur nouveau-né. Elles n'avaient pas alors tout l'éclairage, le support nécessaire et leur médecin n'avait pas toujours la compétence pour juger d'une adoption.

Quant à certains couples, ils obtenaient par leurs propres moyens des enfants en

allant voir directement la mère et passaient avant plusieurs autres inscrits sur une liste d'attente.

Subventions

La nouvelle loi prévoit que pour faciliter l'adoption de certains enfants, le ministère accordera une aide financière aux parents adoptifs. Cependant des modalités seront définies et des règlements strictes seront édictés.

Selon Mme Perron cette adoption subventionnée sera

très restrictive et n'aura pour but que de régulariser la situation de certains enfants déjà placés en foyer d'accueil mais dont le couple n'a pas les ressources monétaires pour le garder sans allocation. Ce sera le cas d'enfants bien intégrés qui ont déjà noués des liens affectifs avec le foyer d'accueil. Le porte-parole du ministère laisse entendre que pour l'instant ces cas ne seront pas nombreux.

Une aide semblable pourrait être accordée dans le cas d'enfants handicapés dont l'adoption impliquerait un poids financier plus lourd pour les parents. On sait que ces catégories d'enfants handicapés ou plus âgés trouvent plus difficilement des parents adoptifs et des foyers stables.



Peu d'enfants sont confiés au C.S.S. pour l'adoption à Saint-Jean alors qu'ils sont plus nombreux à Longueuil. L'organisme établit alors une "répartition" pour que des parents de la région aient autant de possibilités d'en adopter un.

Locataires en difficulté

Le logement à Saint-Jean

Informations logement

répondre à la demande. Cent unités de logements sont en construction alors que la liste d'attente comporte plus de 500 noms.

Face à tous ces problèmes, les gens sont isolés et démunis. Ils connaissent peu ou pas du tout leurs droits. Les recours prévus à la loi sont nettement insuffisants et de toutes façons, les locataires hésitent à faire appel à la loi par peur des représailles du propriétaire.

Association

Nous avons déjà dépanné directement des centaines de locataires mal pris. Il ressort de la consultation populaire que 76.5% des locataires interrogés croient en l'utilité d'une association de locataires. L'enquête socio-économique démontre que 17% des gens concernés croient assez en la nécessité d'un comité de citoyens pour être prêts à y participer et 60.8% trouvent que la coopérative d'habitation est une formule intéressante.

Les statistiques citées plus haut datent de l'an dernier. Cependant, nous croyons que peu de choses ont changé sauf les loyers qui ont certainement encore augmenté, quelques maisons qui ont subi des rénovations dans le cadre du Programme d'Amélioration de Quartier et les gens qui sont un peu plus sensibilisés à la coopérative d'habitation.

L'enquête socio-économique dont il a été question contient beaucoup d'autres renseignements et statistiques intéressantes sur le centre-ville de Saint-Jean. Les personnes intéressées peuvent facilement en consulter le rapport à la bibliothèque municipale ou à notre local.

Sylvie GOYETTE
LAPLANTE
Groupe Alternative
Logement, 26
Saint-Jacques, local 16
Saint-Jean
Tél.: 347-4416

Nous avons dit la dernière fois que les coopératives sont nées d'une situation de logement difficile pour les locataires. Qu'en est-il à Saint-Jean?

Voici ce qui ressort d'une consultation populaire menée au printemps 1978 par l'Association des Locataires johannais, d'une enquête socio-économique que nous avons faite à l'échéance 1978 dans le centre-ville et de notre expérience.

La situation du logement à Saint-Jean présente de nombreuses difficultés pour les locataires, c'est-à-dire pour 60% de la population johannaise.

Ceux-ci doivent faire face à de nombreuses augmentations de loyer (d'après la consultation populaire, 11.6% d'entre eux avouent même en avoir subi de très hautes).

Les logements, par contre, se détériorent de plus en plus. (D'après l'enquête socio-économique, 52.5% des gens de la paroisse Cathédrale pensent que leur maison aurait besoin de rénovation). Les propriétaires ne font pas les réparations nécessaires et le locataire a peu de recours.

Les logis sont rares (taux de vacance de 2.6% dans le centre-ville), chers (moyenne de \$107.50 dans le centre-ville où se trouvent les plus vieux logements, en 1978) et petits. Si l'on s'éloigne du centre-ville vers les nouveaux développements, ils sont moins rares, mais beaucoup plus chers et plus petits.

Conséquences

Les maisons se vendent souvent. Et ceci a deux conséquences pour le locataire. Ou bien, c'est un petit propriétaire qui achète et dans ce cas, il met dehors le locataire qui a le logement le mieux entretenu pour prendre sa place. Celui-ci

perd alors le fruit de son travail aux mains du nouveau propriétaire et se retrouve pris pour se chercher un logement rapidement. En plus, les frais de déménagement grevent son budget.

Ou bien, le nouveau propriétaire a voulu investir en achetant la maison. À ce moment-là, il se dépêchera de hausser les loyers beaucoup et souvent afin que son investissement lui rapporte et que sa maison prenne de la valeur. Il mettra, bien sûr, le moins de réparations possible, pour les mêmes raisons. Pire encore, il ira peut-être jusqu'à mettre les locataires dehors afin de pouvoir rediviser les logements en plusieurs petits logements de 1 1/2 ou 2 1/2 pièces qu'il meublera avec de vieux meubles et louera chauffés à des prix exorbitants. Il causera ainsi la disparition des quelques grands logements qui restent encore. Après cela, il tentera de revendre sa maison en réalisant un gros profit et le même manège recommencera.

H.L.M.

Pour certaines personnes démunies, âgées, etc. l'habitation à loyer modique, c'est la solution. Elles font leur demande puis se mettent à attendre... à attendre et à attendre. Des années. Peut-être toujours. Car les H.L.M. sont trop peu nombreux pour

Profitez de notre nouveau régime par excellence.

Ce régime est notre rente à intérêt garanti pour des périodes allant de 1 à 10 ans.

Pour plus amples renseignements, veuillez vous adresser à un des représentants ci-dessous.



LÉONARD CLOUÂTRE C.L.U.
Rés.: 348-4058



LUCIEN GUAY C.L.U.
Rés.: 348-4243



HUBERT HÉBERT
Rés.: 291-5442



RAYMOND TOURANGEAU
Rés.: 454-9668



CLAUDE LANGE
Rés.: 348-5994

La **Great-West**

Compagnie d'assurance-vie

921 Boul. du Séminaire,
Tél.: 348-4997

L'eau... source de vie

La pollution de l'eau

Une détérioration de sa qualité propre

La pollution de l'eau peut se définir comme étant une détérioration de sa qualité propre, causée soit naturellement, soit artificiellement par la présence de certaines substances. L'eau est dite "polluée" lorsque la détérioration subie est nuisible aux usages auxquels elle est destinée. Au Québec comme ailleurs, les eaux de surface sont exposées à de multiples causes de pollution, comportant chacune des causes particulières.

Il est clair que la pollution de l'eau dépend de l'utilisation à laquelle l'eau en question sera destinée. L'eau pourra être ainsi considérée non polluée ou satisfaisante pour certaines utilisations industrielles et polluée et insatisfaisante à la consommation humaine.

Nous traiterons les trois principaux types de pollution, soient la pollution industrielle, la pollution agricole et la pollution domestique.

L'industrie utilise énormément d'eau. Six types d'industries consomment

en eau sont présentes dans la région de Saint-Jean-sur-Richelieu. Parmi celles-

ci, nous dénombrons 9 industries de fabriques, 8 industries textiles, 2 abattoirs et 30 industries de fabrication métallique.

Chaque usine a ses particularités et les problèmes de pollution de l'eau sont variés. Ainsi, les rejets des industries chimiques sont innombrables et de nature très diverse. Les polluants de l'eau peuvent être solubles ou insolubles, minéraux ou organiques, inertes ou toxiques.

L'eau, dans les industries du textile, est utilisée dans presque tous les stages de la fabrication des tissus, que ce

soit pour le dégraissage de la laine, la teinture ou encore l'apprêt des tissus. La demande biologique en oxygène (DBO) de ces eaux usées provient essentiellement du lavage de l'apprêt.

Polluants

La DBO est un outil utilisé par les biologistes pour déterminer la quantité de polluants surtout organiques qui sont présents dans l'eau. Les microorganismes utilisent l'oxygène pour leurs fonctions vitales afin de dégrader les substances organiques de l'eau. Donc plus le DBO est élevée plus la quantité de polluants organiques est élevée dans un cours d'eau.

Les industries alimentaires telles les abattoirs jouent un rôle important dans le bien-être des humains et revêt une importance capitale dans la santé publique. L'eau est utilisée dans presque tous les procédés. L'écoulement des "déchets solides" de ces industries devient de plus en plus préoccupant.

Les industries de fabrication métallique utilisent principalement l'eau comme source de refroidissement et de lavage.

Néfaste

Plusieurs déchets industriels sont néfastes pour les poissons et les autres organismes vivants, y compris l'homme. Les effluents industriels con-

tiennent des phosphates et de dangereux produits chimiques comme l'arsenic, le cyanure et l'acide sulfurique. Ce dernier, en plus d'être nuisible au poisson, corrode les métaux et les autres matériaux lorsque la concentration est forte. Les phénols et d'autres substances déversées par les eaux usées des industries, donnent une odeur et un goût déplaisant à notre eau potable. Le mercure est aussi un important polluant de l'environnement, libéré par les industries. Nombreux sont les cas où les poissons à teneur élevée en mercure ont provoqué des mortalités humaines.

Plusieurs types de déchets aqueux contiennent des métaux lourds en solution. Souvent ces eaux usées sont mêlées dans un système d'égout. Dans certaines conditions, les métaux en suspension sont toxiques pour les poissons et par conséquent les rend impropres à la consommation humaine. Parmi ces métaux nous retrouvons le plomb, le cadmium, l'arsenic et le mercure.

Exploitation

L'industrie exploite au maximum les quantités physiques et chimiques de l'eau. Nombre d'utilisations industrielles n'ajoutent pas la moindre quantité à la consommation totale, du fait que l'eau utilisée est déversée au cours d'eau d'où elle est venue. Cette eau est toutefois polluée, soit parce qu'elle contient dorénavant

des substances nuisibles, soit parce qu'on l'a réchauffé durant les opérations. C'est là tout un problème!

Pollution domestique

L'eau joue un rôle dans l'évacuation des eaux sales et des déchets que produit la société moderne. Malheureusement, on en a abusé, comme l'indique l'état de la plupart des cours d'eau qui desservent les régions peuplées. Des centaines d'égouts urbains déversent dans notre rivière les eaux de cuisine, salles de bain et eaux de lessives qui véhiculent des germes pathogènes les plus divers (virus).

Certains de ces germes d'origine intestinale résistent aux antiseptiques et ne sont pas toujours retenus par les procédés classiques de filtration. On peut neutraliser le danger par l'exploitation efficace d'usines d'épuration bien conçues. Ces usines de traitement purifient partiellement les eaux d'égouts avant de les rejeter dans les cours d'eau.

C'est l'artillerie lourde de notre guerre contre la pollution. Il est dit dans le "Documentaire sur le bassin de la Rivière Richelieu" publié en 1976 par Environnement Canada que la construction d'usines d'épuration l'une située à Saint-Jean-sur-Richelieu et l'autre à Chambly réduiraient la pollution de la rivière de 70%. Qu'allons-nous faire?

Pollution agricole

L'agriculture contribue à la pollution par l'emploi d'engrais et d'insecticides. Ce sont les eaux de ruissellement des terres agricoles qui apportent à la rivière ces composés d'une extrême toxicité. En plus d'entraîner les fertilisants et les autres substances chimiques, ces eaux véhiculent avec elles les déchets organiques des animaux des fermes. Ces substances toxiques d'origine diverse peuvent constituer un danger pour la vie aquatique et parfois pour l'homme.

Engrais, insecticides, pesticides

Engrais: Certains produits chimiques ont révolutionné l'agriculture et accru l'approvisionnement mondial en aliments, sont également la cause de certains problèmes de pollution les plus difficiles à résoudre à l'heure actuelle.

Les difficultés surgissent lorsque ces produits ont un effet qui dépasse celui qu'on avait prévu. Exemple: le rôle premier des engrais est d'enrichir les sols afin d'augmenter la croissance et la production en légumes, fruits, céréales de toute sorte. Lorsque ces engrais se retrouvent dans la rivière, ils enrichissent ce nouveau milieu de la même manière. Il en résulte une surcroissance des algues et de la végétation aquatique ce qui déséquilibre le système. Les substances organiques s'accumulent au fond, les microorganismes ne suffisent plus à la tâche de biodégradation de ces matières, la concentration en oxygène diminue jusqu'à devenir anoxie à certains endroits stables, et celle de toxines augmente due à la présence d'algues bleues néfastes pour la rivière. Le vieillissement du cours d'eau est accéléré c'est ce qu'on appelle eutrophisation.

Ces produits chimiques persistants qui résistent

longtemps à la décomposition, posent un problème particulièrement difficile. Il compte les pesticides et les herbicides utilisés dans les exploitations agricoles. La rivière Richelieu draine une des régions les plus importantes du Québec dans ce domaine et en conséquence est sujette à la contamination.

Les pesticides (herbicides, insecticides) sont parfois nécessaires à l'agriculteur qui veut ainsi protéger ses récoltes ou au citadin qui tient à la suivre de ses plantes décoratives. Malheureusement, les pesticides, comme tout autre produit chimique, peut être dangereux pour l'utilisateur et le consommateur de fruits et de légumes, en plus de constituer une menace importante pour l'environnement en particulier pour les cours d'eau. Ils empoisonnent la microflore et la microfaune, réduisent le pouvoir auto-épuration de l'eau ainsi que sa teneur en oxygène et mettent en péril l'équilibre biologique des rivières.

Les concentrations en pesticides dans les eaux de la rivière Richelieu sont inférieures aux normes d'eau potable mais pour la survie de la faune aquatique, il n'en est pas de même. À cause du phénomène de cumulation, les concentrations de ces substances sont nettement supérieures dans les poissons. Le DDT est une de ces substances faisant partie de ce groupe. Il est maintenant défendu mais on ne retrouve encore des concentrations dans le milieu aquatique de la Rivière Richelieu. Les pesticides se concentrent 10 fois plus lors du passage d'un niveau trophique à un autre dans la chaîne alimentaire. Donc, les animaux au niveau supérieur des chaînes alimentaires sont les plus menacés par ces produits; et l'homme est un de ceux-ci. La lutte contre les organismes nuisibles aux ressources dont l'homme a besoin, ne peut se faire que dans le respect de la qualité de son

milieu de vie, autant pour lui-même que pour les générations futures. Une des façons d'atteindre cet objectif est de restreindre, dans la mesure possible, l'utilisation des pesticides et engrais. Il existe d'autres moyens de faire échec au problème des insectes et des herbes nuisibles, soit par des produits naturels, ou encore la lutte biologique contre les insectes. Dans ce type de lutte, on introduit dans un système agricole des insectes, champignons, bactéries qui parasitent ou détruisent la population ravageuse. Par contre, avant d'introduire un prédateur ou un parasite il faut bien connaître les cycles de vie de ces organismes afin de contrôler leur envahissement.

JUILLET ET AOÛT... MOIS D'ÉCONOMIES
POUR L'ACHAT DE VOS FOURRURES!



Jacques Laflamme vous invite à venir admirer sa collection de fourrures pour l'année 1979 - 1980.

Les styles sont variées et les lignes élégantes tout en conservant les longueurs à mi-mollet.

PLAN MISE DE CÔTÉ - PLAN BUDGÉTAIRE

FOURRURES JACQUES LAFLAMME INC.

221 rue Richelieu, Saint-Jean
Tél.: 347-6545

Nous autres, handicapés

Sans crainte

Comment un aveugle compte son argent

L'argent, l'argent, l'argent, tous autant que nous sommes savons trop bien la signification de ce tout petit mot mais combien indispensable à nos besoins quotidiens et à notre bien-être.

Juillet et août, mois de rabais dans tous les magasins, nous font courir les rues, fureter les comptoirs dans l'espoir de dénicher des aubaines. Combien heureux nous sommes lorsque le marchand nous remet de la monnaie sur l'achat que nous venons de faire!

Quel doit être le comportement, qu'elles sont les réac-

tions et comment peut bien agir, dans les mêmes conditions, une personne souffrant de cécité complète? Est-ce qu'une personne aveugle doit obligatoirement être accompagnée et perdre, par le fait même, son autonomie complète pour acheter quoi que ce soit sans craindre constamment de payer "deux fois le prix" d'un article?

Malhonnêteté _____

La société d'aujourd'hui compte beaucoup trop

d'individus qui n'ont aucun scrupule à se procurer, aux frais de son voisin, ce qui lui manque ou ce qu'il désire. Il serait alors bien risqué, croyez-moi, qu'une personne aveugle fasse entière confiance à un inconnu en lui exposant un nombre imprécis de "billets verts" et en lui demandant tout bonnement de prendre la somme nécessaire.

Il existe pourtant un moyen de régler une telle ambiguïté. L'astuce est simple. Les quelques lignes qui suivront vous renseigneront sur le petit truc à prendre et vous pourrez sans doute apporter dans le futur, l'autonomie et la confiance en soi à une personne aveugle de votre connaissance.

Méthode _____

Tout se trouve dans la façon de plier ses billets et de les placer par ordre dans un porte-monnaie, commun à la majorité des hommes, soit: une languette de cuir à laquelle au centre on retrouve une broche de métal. Tous les billets sont insérés entre cette dite broche de métal et la languette de cuir de la façon ci-dessous décrite:

- 1- Les \$1.00 dollars se placent les premiers. On plie d'environ 1/2 pouce le bout supérieur vers soi.
- 2- Les \$2.00 vont à la suite. On les plie également d'environ 1/2 pouce, mais le bout supérieur plié vers l'arrière.
- 3- Puis vient les \$5.00. On plie le coin supérieur droit vers soi.
- 4- Les \$10.00, toujours placés à la suite des billets précédemment énumérés, ne sont pas du tout pliés.
- 5- Les \$20.00 on les placera à la toute fin et on pliera les deux coins supérieurs vers soi de façon à en faire une pointe de flèche.

Conseils _____

Toutefois il vaut mieux se garder une plus grande quantité de petits billets que d'avoir des grosses coupures. Ainsi, il sera toujours plus facile de payer le montant exigé avec le billet se rapprochant le plus du prix demandé. Ex.: Un article coûte \$3.98. Il faudra alors remettre à la caissière un \$5.00. Donc il reviendra automatiquement un billet de \$1.00 plus \$0.20¢.

Lorsqu'il est impossible d'offrir un billet très près du prix coûtant, la personne aveugle demandera alors qu'on lui remette des petites coupures. Ex.: Un article coûte \$2.98. Si la personne aveugle doit payer avec un \$5.00, elle demandera à la caissière de lui retourner deux billets de \$1.00 plutôt qu'un seul billet de \$2.00 et les \$0.20¢.

Monnaie _____

Pour ce qui est de la monnaie il est facile pour tous, je crois, de la différencier. Les grandeurs de circonférence sont assez marquées. Peut-être un peu moins entre le \$0.05¢ et le \$0.01¢ mais à ce moment là l'épaisseur du \$0.05¢ devient un indice et le \$0.01¢ est plus rugueux. Il ne faut pas oublier cependant que le toucher d'une personne souffrant de cécité est à 50% plus développé que les gens voyants.

Par ailleurs il est évident que plusieurs personnes aveugle se font aider lorsqu'elles reçoivent leur paye hebdomadaire ou encore un chèque. Mais une qui veut ou doit agir seule, devra faire entièrement confiance aux employés de la banque et leur demandera de lui remettre le montant total de son chèque de la façon qu'elle désire, soit autant de billets de \$1.00, \$2.00, \$5.00 ou \$10.00 qui lui sont nécessaires et dans l'ordre.

Arrivée à la maison, seule elle pourra plier les bouts des billets sans crainte.

Ainsi on trouve toujours un moyen de se tirer d'embarras malgré un handicap.



Sans méthode, manipuler de l'argent quand on est aveugle, n'est pas une tâche facile mais il existe des trucs pour reconnaître la valeur des différents billets et de la monnaie.

Pour 57 membres du R.M.H.

Croisière autour des îles de Sorel

Le samedi 23 juin dernier, cinquante-sept membres de l'Association R.M.H. Inc. Saint-Jean '76 (Regroupement des Personnes Handicapées physiques et sensorielles de Saint-Jean-sur-Richelieu et la région) partageaient une journée fort agréable en participant à une croisière autour des îles de Sorel, le tout organisé par le Conseil d'administration du R.M.H.

On quitta le stationnement de l'Église Saint-Noël Chabanel par autobus à onze heures trente minutes pour arriver à Sorel à treize heures vingt minutes, et c'est à quatorze heures que le bateau nommé "Le Survenant III" de la Croisière des îles de Sorel Inc. quitta la rive. Le personnel tout entier manifesta une grande courtoisie envers les personnes handicapées de l'Association R.M.H. Sur le navire à deux étages, d'une capacité de cent quatre-vingts places, on réserva le premier plancher pour le groupe du R.M.H., d'autant plus que quatre d'entre eux étaient paraplégiques (en fauteuil roulant).

Randonnée _____

Tout au long de la randonnée qui dura près de deux heures on s'est émerveillé devant les paysages que représentent ces îles. Les gens ont agréablement découvert l'immensité du Lac Saint-Pierre ainsi que les bienfaits de l'air pur et évasif qui procure cette grande étendue d'eau. Aussi incroyable que cela puisse paraître à tous ceux qui jouissent des facilités monétaires et d'autonomie, un nombre considérable des cinquante-sept personnes handicapées n'avaient jamais auparavant visité ce coin de province.

Dès le retour au quai, tous les gens se rassemblèrent dans une salle réservée aux rencontres amicales, aux

échanges d'idées, à l'intégration de tous les uns envers les autres et au repos, pour qui en ressent la nécessité.

La "Gibelotte" mets typique des îles de Sorel fut servie à dix-sept heures, dans un restaurant de l'endroit.

Tout ceci est fantastique et le R.M.H. est fier de pouvoir offrir une telle activité à ses membres qui, sans son aide et son organisation, privaient par le fait même un bien trop grand nombre de personnes handicapées de Saint-Jean-sur-Richelieu et de la région du bonheur de fraterniser, de s'intégrer et de connaître autre chose que le "balcon de son domicile".

Cependant, le R.M.H. ne veut absolument pas que la personne handicapée se croit en droit de tout recevoir gratuitement et exige à chacune de ses activités une collaboration de ses membres actifs. L'argent sollicité et accumulé par l'Association sert entièrement à organiser et à défrayer des loisirs sportifs et culturels pour les personnes handicapées physiques et sensorielles de Saint-Jean-sur-Richelieu et la région, mais l'Association exige toutefois un pourcentage de contribution de tous ceux qui s'inscrivent à une activité quelle qu'elle soit. Donc il en coûtait \$11.50 dollars par personne pour cette croisière autour des îles de Sorel et la participation de chaque membre se totalisait à \$4.50 dollars.

L'autobus reprit le chemin du retour à dix-neuf heures. Malgré l'absence du soleil ce jour-là, tous avaient chaud au cœur et exhibaient un visage rayonnant.

Claudette BÉGIN,
Agent de Liaison

R.M.H. au travail,
Regroupement des
personnes handicapées
C.P. 112,
Saint-Jean-sur-Richelieu,
Tél.: 347-6041

Sentiments de culpabilité

Préjugé profond contre la maladie mentale

"Le préjugé attaché à la maladie mentale est encore si profond et entraîne de tels sentiments de culpabilité que cette question est rarement discutée ouvertement, sauf dans l'abstrait. Rares sont ceux qui veulent admettre qu'un enfant a des problèmes émotifs ou qu'un conjoint s'est suicidé."

La honte qu'entoure une famille dont un membre est affligé de maladie mentale est constamment attisée par les articles de journaux relatant les crimes commis par des personnes souffrant de troubles mentaux. La maladie mentale a été de ce fait souvent liée à la violence, au péché, à la culpabilité et à la honte."

Cette affirmation est celle de M. Marc Lalonde en 1974, alors qu'il était ministre de la Santé et du Bien-Être social. Un document publié par l'Association canadienne pour la santé mentale relève cette citation en déplorant l'attitude générale des gens face à la maladie mentale.

Deux histoires _____

Dans un dépliant de l'Association canadienne pour la santé mentale raconte l'histoire de Pierre et Jacques, voisins l'un de l'autre, jouissant tous deux de l'estime des gens qui les entourent et dont les deux familles jouaient un rôle actif dans la vie communautaire de leur ville. C'était l'an dernier.

Mais voilà que la maladie frappe les deux foyers. Les réactions de leur entourage en disent long sur notre attitude devant différentes formes de maladies et sur la façon dont on pourrait nous traiter en pareilles circonstances.

Pierre _____

Jacques _____

De l'avis de son médecin, la dépression qui amena Jacques à l'hôpital fut causée par le stress. La tension et les exigences d'un travail épuisant réclamaient finalement leur dû. Embarrassés et gênés, ses voisins et amis hochaient la tête sans comprendre. Les camarades de ses enfants leur demandaient si c'était bien vrai que leur père avait "perdu la carte".

Située à 30 milles de chez lui, l'institution où Jacques fut hospitalisé était difficile d'accès pour ses amis; les visites furent rares. Bien que dévoué et capable, le personnel hospitalier était inconnu. La parenté se souciait du quant dira-t-on. Les soins spécialisés qu'il reçut permirent à Jacques de guérir et de retourner chez lui au bout de trois mois. Il se sentait maintenant très bien et son médecin l'assurait qu'il était de nouveau en parfaite santé.

Mais, ce n'était plus comme avant, ses amis l'évitèrent, ce dont il se rendait bien compte. Il ne pouvait leur en tenir rigueur, n'avait-il pas agi de même envers d'autres victimes de dépression? Lorsque son patron refusa de le reprendre, il comprit que la lutte ne faisait que commencer. Pas une lutte contre la maladie, une lutte contre l'ignorance, la crainte et les préjugés.

Faites le ménage de la pharmacie

C'est peut-être le temps de procéder à ce grand ménage maintenant. Il faut le faire au moins une fois par année.

Votre armoire à médicaments est-elle située dans la salle de bain? Sachez donc que c'est le pire endroit de la maison où l'installer. L'humidité ambiante fait très mauvais ménage avec les médicaments; elle peut en altérer la composition.

Songez donc à situer votre pharmacie ailleurs, hors de la portée des enfants, sur une tablette élevée, de préférence dans une armoire fermée à clé.

Maintenant, faites l'inventaire de votre armoire. Savez-vous qu'il y a seulement trois articles essentiels dans une pharmacie? Un thermomètre, un analgésique et un désinfectant. Combien y en a-t-il dans la vôtre?

Identifiez bien chaque bouteille ou flacon; ne laissez jamais les contenants sans étiquette.

De plus, ne placez jamais différents médicaments dans un même contenant.

L'inventaire terminé, jetez le contenu des flacons inutiles dans les toilettes. Les enfants ont tellement les mains fureteuses...

Est-il nécessaire de rappeler, en terminant, qu'il n'y a pas de meilleurs remèdes contre les indispositions passagères qu'une alimentation saine et un régime de vie équilibré.

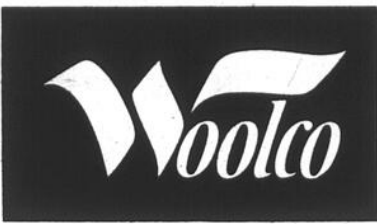
Cette chronique vous a été présentée par votre journal en collaboration avec les bureaux régionaux de l'Office de la protection du consommateur: Montréal - Rive Sud, Édifice Port de mer, 101, Place Charles-Lemoyne, Suite 223, Longueuil, J4K 4Z1, tél.: 463-1888.



L'Association canadienne pour la santé mentale est une organisation nationale de bénévoles oeuvrant pour combattre la maladie mentale et pour promouvoir la santé mentale. Plus de 25,000 membres sont activement impliqués dans les 188 filiales de l'est à l'ouest.

L'Association a besoin de vos idées et de votre collaboration.

SANTÉ MENTAL SAINT-JEAN



Notre "Confort à la maison" SE POURSUIT



Les bocaux Mason pour la mise en conserve

La meilleure façon de conserver vos confitures, vos gelées, vos fruits et légumes pendant des mois. Les bocaux Mason sont offerts en plusieurs formats selon vos besoins. Boîte de 12 bocaux avec couvercles et capsules.

- | | |
|--|---|
| Bocaux à gelée, la boîte: 2.47 | Bocaux format pinte, la boîte: 3.97 |
| Mini-bocaux, la boîte: 3.27 | Bocaux format 1/2 gallon, la boîte: 4.97 |
| Bocaux format chopine, la boîte: 3.19 | |



Autocuiseur pratique

La cuisson sous pression: très rapide! Livre d'instructions et support. Contient 20 bocaux format chopine, 7 bocaux format pinte ou 4 bocaux format 2 pintes.

CHAC. **6327**



Stérélisateur

Pour 7 bocaux format pinte ou chopine. Avec support facile à nettoyer. Émail bleu.

Stérélisateur: **1156**



Marmite à blanchir

Une méthode facile pour préparer fruits et légumes à la congélation. 7 pintes.

Ensemble 3 pièces: **1157**



Autocuiseur 5 pintes

La cuisson sous pression est 10 fois plus rapide que la cuisson à l'eau bouillante et elle conserve mieux les vitamines!

Autocuiseur: **\$3195**



Passoire aluminium

La passoire est un ustensile indispensable lors de la mise en conserve. Achetez-en une!

Passoire: **899**



Marmite 12 pintes

Idéal pour la cuisson de grandes quantités de fruits et légumes. Aluminium poli.

Marmite 12 pintes: **1439**



Marmite 20 pintes

Marmite grand format pour la mise en conserve. Aluminium facile à nettoyer.

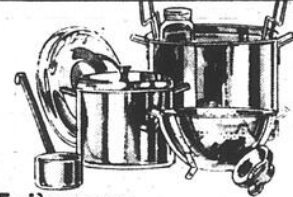
Marmite 20 pintes: **2949**



Marmite "Soup'R Pot"

Aluminium. Poignées solides et couvercle bombé. Idéal pour cuisiner un repas pour la parenté ou pour la mise en conserve!

Marmite 12 pintes: **8.99** Marmite 20 pintes: **12.99**



Accessoires pour bocaux Mason

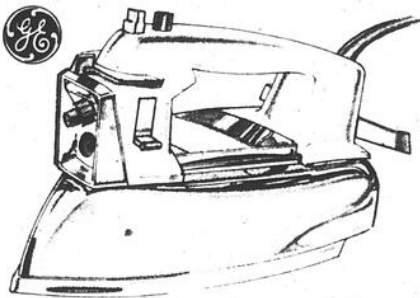
Anneaux d'étanchéité, capsules et couvercles de rechange pour les bocaux Mason.

Paquet de 12 anneaux: **99c**

Paquet de 12 capsules et couvercles: **1.13**

Paquet de 12 couvercles: **53c**

5 pièces pour la mise en conserve
Stérélisateur aluminium 20 ptes avec support, casserole couverte 12 ptes, passoire 5 ptes, louche et large entonnoir.
L'ensemble: **2466**



Fer à vapeur et à sec "Self-Clean II"

Dispositif autonettoyant à poussoir qui vide le réservoir et les orifices de vaporisation et empêche de tacher. Utilise l'eau du robinet. Vaporisateur, semelle GE non adhérente, indicateur de niveau d'eau, espace pour cordon.

Fer "Self-Clean II" GE: **3999**

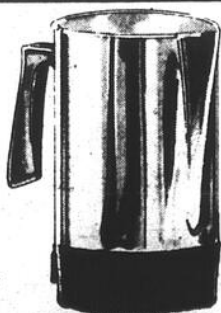


PROCTOR SILEX

Poêle "Panhandler" et appareil à maïs soufflé

La surface non adhérente de la poêle "Panhandler" cuit rapidement oeufs, omelettes, crêpes, hamburgers, sandwiches chauds et même les steaks! Avec couvercle spécial "Topper" qui transforme la poêle en appareil à maïs soufflé.

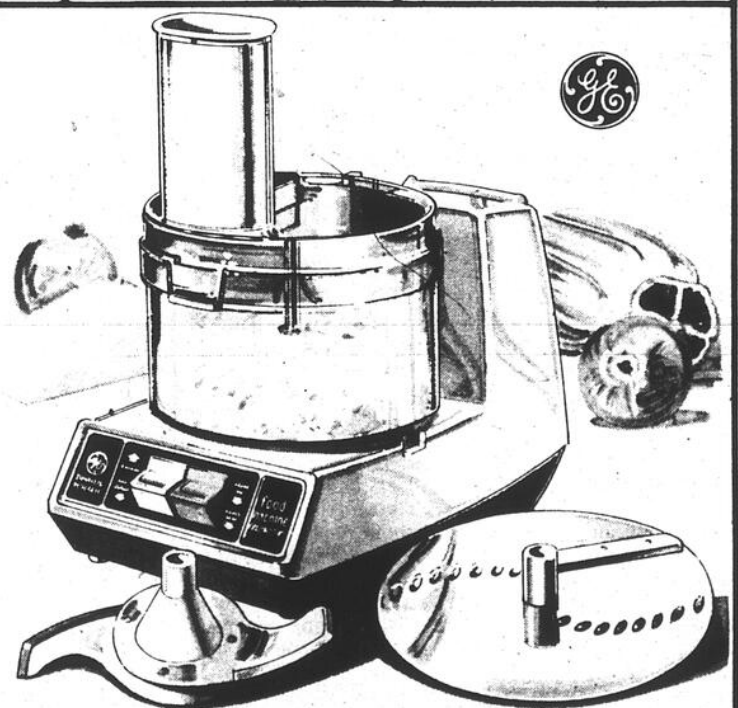
"Panhandler" et "Topper": **2199**



"Hot Pot" 4 tasses

Entièrement automatique, le "Hot Pot" bout 4 tasses d'eau en quelques minutes. Il est idéal pour réchauffer nourriture et boisson à la maison, au bureau, au magasin ou même en voyage. En aluminium avec cordon détachable.

"Hot Pot": **946**



Combiné "Food Processor" GE à un prix sans égal!

Moteur puissant et durable, à commande directe. Cet appareil broie, tranche, amincit, râpe et réduit les aliments en purée en un rien de temps. Les lames en acier inoxydable fonctionnent sans arrêt ou à pulsations avec mise en marche instantanée. Système de blocage de sécurité arrêtant le moteur de tourner si le récipient est ouvert.

"Food Processor" GE: **6997**

Prix en vigueur jusqu'au samedi 21 juillet ou jusqu'à épuisement des stocks.



LES GALERIES RICHELIEU

978 boulevard du Séminaire St-Jean



VENEZ AU CAFÉ ROUGE POUR UN GOÛTER FRUGAL OU UN COPIEUX REPAS!

HEURES D'OUVERTURE: LUNDI, MARDI et MERCREDI: de 9h à 18h. JEUDI et VENDREDI: de 9h à 21h. SAMEDI: de 9h à 17h.

Santé et sécurité au travail

Le texte de loi ne peut être interprété comme diminuant les droits déjà acquis

Le projet de loi sur la santé et la sécurité des travailleurs stipule très clairement que la loi ne peut être interprétée comme diminuant les droits déjà acquis en vertu d'une convention collective, d'une loi, d'un décret, d'un règlement ou d'une ordonnance en vigueur. Rien dans la loi n'empêche employeurs et travailleurs de convenir de droits plus avantageux que ceux reconnus par la présente loi.

Depuis le dépôt du Livre blanc sur la santé et la sécurité des travailleurs le 19 octobre dernier, le ministre d'État au Développement social, M.

Pierre Marois, a mené, avec quelques collègues députés, de nombreuses consultations qui lui ont permis de rencontrer des travailleurs et des employeurs, c'est-à-dire ceux qui sont les premiers concernés par cette législation. Le projet de loi reprend donc les principes fondamentaux énoncés dans le

Livre blanc tout en y ajoutant des précisions et de nouvelles dispositions.

Modification

Une modification importante apparaît au chapitre du droit de cesser un travail dangereux. Le Livre blanc prévoyait que ce droit pouvait être exercé par le travailleur qui avait des motifs raisonnables de croire qu'il était exposé à un danger "imminent". Le projet de loi propose à cet égard, une nouvelle formulation: un travailleur aura le droit de refuser d'exécuter un travail s'il a des motifs raisonnables de croire que l'exécution de ce travail l'expose à un danger pour sa santé, sa sécurité ou son intégrité physique ou peut avoir l'effet d'exposer une autre personne à un semblable danger. Un danger ne peut cependant justifier l'exercice du droit de refus que s'il comporte un risque qui n'est pas normalement et habituellement inhérent aux fonctions exercées.

Le terme "imminent" tel qu'utilisé dans le Livre blanc, risquait d'exclure un certain nombre de dangers à la santé, qui, bien que très réels, ne pouvaient faire sentir leurs effets qu'après un certain temps. Par ailleurs, la nouvelle formulation est davantage conforme à la tradition arbitrale qui existe déjà en la matière, à ce qui existe déjà dans certaines conventions collectives ainsi qu'à la pratique concrète de d'autres provin-

ces. Cette nouvelle formulation permettra d'éviter qu'il y ait trop d'ambiguïtés dans l'application d'un droit somme toute fondamental.

Refus

Par ailleurs, le projet de loi spécifie que lorsqu'un travailleur exerce son droit de refuser, l'employeur ne pourra remplacer celui-ci par un autre travailleur, qu'il travaille ou non habituellement dans l'usine, tant qu'une décision n'aura été prise de concert avec le représentant à la sécurité, par le comité paritaire ou à défaut d'entente à ce niveau tant que l'inspecteur, qui doit intervenir dans un délai maximum de six heures n'aura pas rendu sa décision.

Ce mécanisme, tel qu'il est maintenant formulé, permettra à la fois d'assurer l'exercice réel du droit de cesser un travail dangereux tout en permettant une certaine souplesse lorsque les deux parties peuvent s'entendre au niveau même

de l'entreprise. Quant à l'inspecteur, les dispositions du projet de loi visent à assurer son intervention la plus rapide possible.

Il faut aussi noter que le ou les travailleurs impliqués dans une telle situation devront continuer à être rémunérés comme à l'habitude si l'employeur ne peut les affecter à d'autres tâches.

Femmes

Les femmes au travail ont fait un gain appréciable par rapport au Livre blanc. En effet, le Livre blanc prévoyait que la femme enceinte exposée à un danger pour elle ou pour l'enfant à naître pouvait être affectée à une autre tâche ne comportant pas de danger. Le projet de loi ajoute que si la mutation ne peut être effectuée, la travailleuse enceinte a le droit de recevoir 90% de son revenu net jusqu'à la date du congé de maternité régulier déjà prévu dans nos lois.



Le parrain du projet de loi 17 sur la santé et la sécurité des travailleurs, le ministre d'État au Développement social, M. Pierre Marois.

Établissements industriels

Création d'un nouveau rôle: représentant à la prévention

Un chapitre nouveau introduit dans le projet de loi sur la santé et la sécurité des travailleurs, porte sur la création d'un nouveau rôle au sein des établissements industriels: le représentant à la prévention.

Ce poste, qui est prévu dans la loi de nos voisins ontariens, permet de libérer un travailleur afin qu'il puisse s'enquérir des conditions de santé et de sécurité sur les lieux du travail. Le représentant à la prévention, qui est membre du Comité paritaire, est choisi par l'association accréditée ou par les travailleurs lorsqu'une telle association n'existe pas. Il a pour fonction de faire l'inspection des lieux de travail, d'identifier les situations dangereuses, de faire des recommandations et d'assister ses collègues dans l'exercice des droits reconnus par la loi, notamment le droit de cesser ou de refuser un travail dangereux.

Construction

Un chapitre entier est consacré au secteur de la construction où le taux d'accidents est très élevé. Ce

chapitre précise les conditions particulières de l'application de la loi sur les chantiers en créant notamment le poste de "délégué de chantier" (l'équivalent du Comité paritaire). Cette partie de la loi précise le rôle de l'inspection qui est capitale sur les chantiers. Fait à noter, le droit de refuser un travail dangereux existera aussi sur les chantiers, et que le travailleur sera assisté dans sa démarche par le délégué de chantier.

Soulignons également au chapitre des obligations de l'employeur un ensemble de nouvelles dispositions en ce qui a trait aux matières dangereuses.

Contaminants

L'employeur devra fournir aux travailleurs la liste des contaminants et des matières dangereuses utilisées dans l'établissement; de

même, le fournisseur de ces matières doit veiller à ce qu'elles soient conformes aux exigences de la loi et à ce qu'elles soient bien étiquetées. La Commission ou l'inspecteur pourra en tout temps commander des expertises pour tout produit dangereux aux frais du fournisseur.

En ce qui concerne le choix du médecin, c'est toujours le Comité paritaire qui en a le pouvoir et en cas de désaccord, c'est la nouvelle Commission qui tranchera. Il n'est plus fait mention cependant, comme dans le Livre blanc, que celle-ci doit donner préférence au médecin qui pouvait déjà être là.

Enfin, une autre disposition nouvelle introduite dans le projet de loi: lorsqu'un inspecteur décide de fermer en tout ou en partie un établissement qui ne se conforme pas à la loi, l'employeur sera tenu de payer à leur taux de salaire régulier les travailleurs qui seront ainsi privés de travail, enlevant ainsi le fardeau monétaire des épaules des travailleurs, à la suite de la décision d'un inspecteur.



1979 Année Internationale de l'Enfant

**APPRENEZ À CONDUIRE
AVEC DES
PROFESSIONNELS**

**Nouveau!
Cours de motos
inscriptions limitées**

**ÉCOLE DE CONDUITE
LE ROUTIER**

G. Leclerc, prop.

Cours reconnu par les assurances

PERMIS:
MIN. DES TRANSPORTS
MIN. DE L'ÉDUCATION

UN RENSEIGNEMENT
NE COUTE RIEN **347-0377**

228 A, RICHELIEU, SAINT-JEAN



VENTE

été étiquette ROUGE

LaSalle

LA VENTE
COMMENCE
JEUDI
26 JUILLET

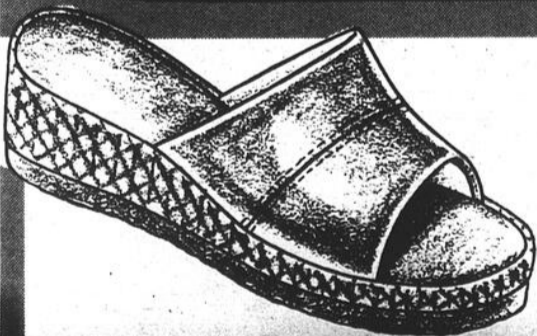
RABAIS JUSQU'À

50%



Nous acceptons
les cartes
"CHARGEEX" et
"MASTER-CHARGE"
ainsi que vos
chèques personnels

sur TOUTE la marchandise d'ÉTÉ en magasin. Hâtez-vous !



MULES POUR DAMES
ECONOMISEZ 1.50'

2⁹⁷

Empeigne en vinyle, talon compensé recouvert de jute. Semelle mousse. Semelle intérieure coussinée. Coloris variés. 5 à 9.

SANDALES POUR DAMES
ECONOMISEZ 2.07

5⁹⁰

Empeigne polyuréthane ou toile. Talon compensé et semelle intérieure même tissu. Semelle simili-crêpe. Boucle. Havane, noir, blanc, écru. 5 à 9.



 **LaSalle**

70 rue MOREAU - SAINT-LUC
longeant le boul. Saint-Luc par la rue Bernier
AUSSI À: CHÂTEAUGUAY • ST-HUBERT • LONGUEUIL

• SATISFACTION GARANTIE
ou argent remis
• PLAN MISE-DE-CÔTÉ
• Nous honorons les cartes
CHARGEEX et MASTERCHARGE

Hockeyeur professionnel

Claude Larose a déjà failli tout lâcher

par Daniel SIMARD

La période la plus difficile qu'il a traversée depuis les huit années qu'il est dans le hockey organisé fut la première saison passée avec les Rangers de Drummondville dans la Ligue majeure du Québec. "Je n'avais que seize ans, je n'avais jamais quitté la maison et j'étais le premier à le faire dans la famille. Les premières journées, je pleurais comme un enfant, tellement je m'en-nuyais, d'autant plus que durant la période d'entraînement tous les joueurs habitaient à l'hôtel. C'était une nouvelle vie pour moi".

Un samedi il revint chez lui bien décidé à y demeurer et à ne pas retourner à Drummondville. Sa décision semblait prise. Son père n'insista pas outre-mesure pour qu'il reprenne l'entraînement avec son équipe. "Cependant, le dimanche

durant la journée mine de rien, se rappelle M. Larose, Claude commença à ramasser ses choses. Ça, je vais l'apporter avec moi, disait-il, en rangeant son linge et ses objets personnels dans sa valise". À partir de ce moment-là, il n'y avait plus de doute, Claude allait poursuivre sa carrière dans le Junior "A".

Poursuivre sa carrière

Il abandonna tous les autres sports où il brillait, dont le football, le soccer et l'athlétisme. Claude Larose se tirait fort bien d'affaires dans cette dernière discipline. Il fut même parmi les meilleurs sauteurs midjet de tout le Québec. Il a dû tout sacrifier pour le hockey, afin d'éviter les dangers de blessures en pratiquant des sports comme le football et le soccer. Dorénavant le

hockey deviendra le centre de sa vie, comme il l'est toujours demeuré aujourd'hui, à l'âge de 24 ans.

Une fois adapté à ce nouveau genre de vie, Claude a dû se plier aux exigences de sa carrière. "La première année, raconte-t-il, je n'ai pas joué souvent. J'ai passé pratiquement toute la saison sur le banc. Un peu comme Yvan Cournoyer alors qu'il était recrue avec le Canadien, j'ai appris en regardant jouer les autres sur la patinoire. Malgré tout, comme on m'avait bien expliqué la situation, je ne me suis pas découragé, loin de là".

Les pratiques

Dans de telles circonstances un jeune athlète est porté à laisser-aller et se désintéresse du hockey, surtout durant les pratiques. Tel

ne fut pas le cas pour lui. "J'ai mis en pratique un conseil de Jean Hamel, le défenseur des Red Wings de Détroit, qui était un de mes coéquipiers à Drummondville. Il me dit d'être sérieux dans les pratiques, que c'était là qu'on apprenait les bases du jeu. J'ai toujours suivi ce conseil".

D'ailleurs, il le mit tellement en pratique, qu'à Sherbrooke lors de sa dernière saison junior avec Les Castors, l'instructeur Ghislain Delage lui a demandé de mettre la pédale douce durant les séances d'entraînement, tellement il y mettait d'ardeur.

Performance

"J'ai connu deux bonnes saisons avec les Rangers de Drummondville. La deuxième année j'ai eu 112 points, dont 63 buts".

Par contre, à sa dernière année chez les juniors, il a connu une certaine déception quand il fut repêché par les faibles Dynamos de Shawinigan qui végétaient dans la cave du circuit. "Ce n'était pas une bonne chose pour moi. Les éclaireurs des équipes professionnelles ne surveillent pas tellement les clubs de dernière place. C'est pourquoi j'ai manifesté mon désir d'être échangé à une formation plus puissante, pensant au repêchage des jeunes joueurs dans le cours de l'été".

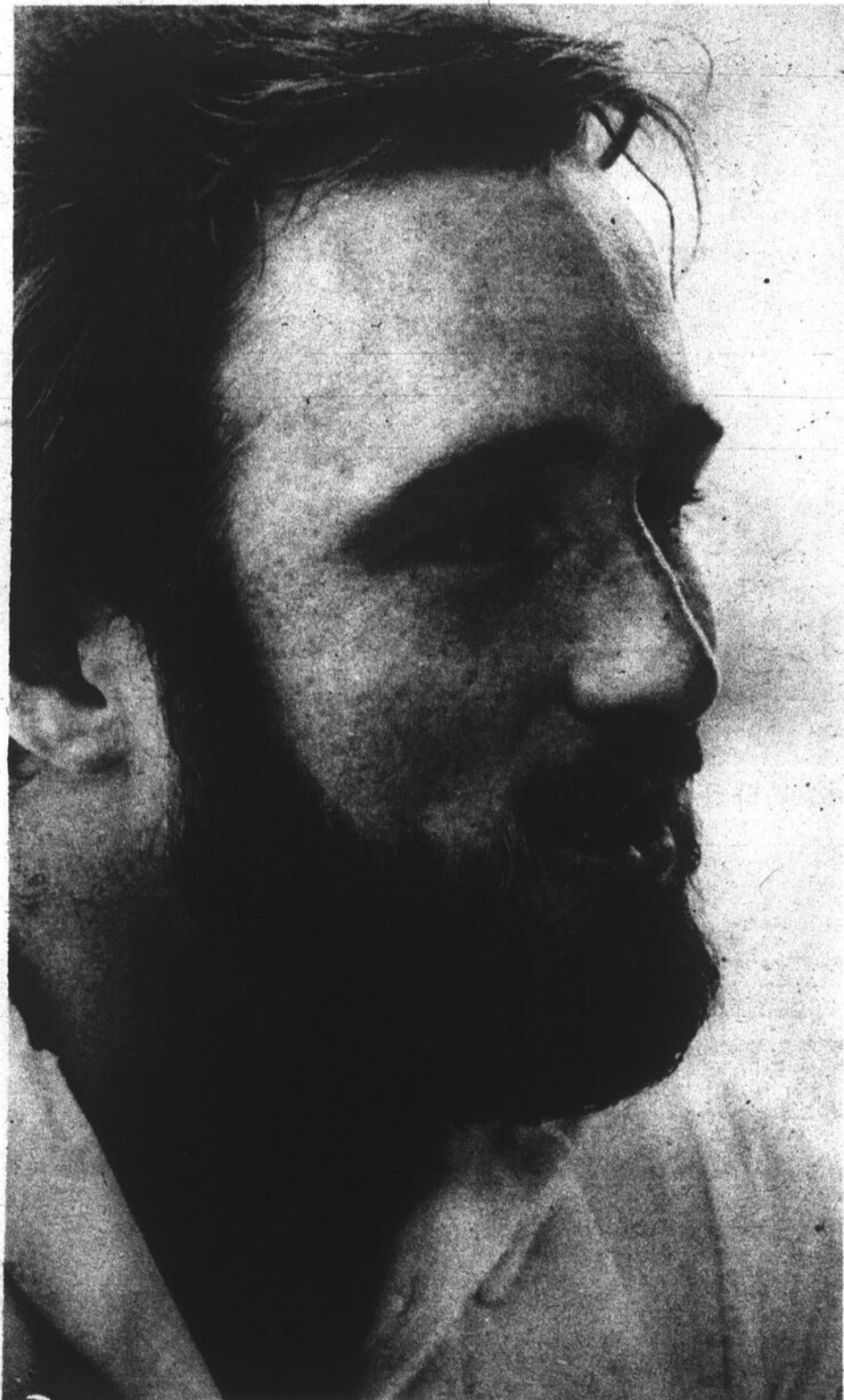
Les Dynamos accédèrent à sa demande. Aux Fêtes il passa aux puissants Castors

de Sherbrooke où il termina son séjour chez les juniors, avant d'être choisi au premier tour de repêchage par les Stinger de Cincinnati de l'Association Mondiale de hockey qui en était à ses débuts.

"Je ne regrette rien"

Après huit ans passés dans le hockey organisé loin des siens, Claude Larose ne regrette rien. "J'aime toujours autant le hockey. Je recommencerais à jouer à \$10 ou \$20 par semaine comme c'était le cas chez les juniors. J'ai aimé cette période-là. Nous formions une

grande famille, tous les joueurs de l'équipe étaient des copains. Ce n'est plus la même chose chez les professionnels. Pour eux, le hockey est devenu leur gagne-pain. Une fois les pratiques terminées, chacun retourne à la maison, comme quelqu'un le fait après sa journée de travail. Cependant, il est une rencontre qui a marqué son séjour à Sherbrooke: la victoire des Castors au compte de 7 à 0, contre une équipe soviétique qui avait remporté précédemment le championnat mondial du hockey junior. "Voilà une partie que je ne suis pas prêt d'oublier".



Larose aimerait bien, l'automne prochain, devenir le quatrième ailier gauche régulier des Rangers de New-York.

GENS D'ICI



Le hockeyeur de Saint-Jean se remet présentement d'une opération au genou.

"Je sais bien que je ne jouerai pas au hockey toute ma vie. Je me prépare en conséquence en tentant d'épargner suffisamment d'argent pour pouvoir investir dans un commerce à la fin de ma carrière." (Claude Larose).

Gens d'ici

A son arrivée à Cincinnati

"Je ne parlais pas anglais"

- Larose

À la fin de son séjour dans la ligue Junior "A", Claude Larose ne parlait pratiquement pas anglais, ce qui devait lui causer certains petits problèmes pratiques à l'occasion de son premier voyage à Cincinnati durant l'été, quelques semaines avant le début de sa première saison dans l'Association mondiale.

"Les Stingers voulaient se servir de moi pour mousser leur publicité et faire la promotion de l'équipe. Pour ce faire j'ai dû me rendre à Cincinnati. C'était la première fois que je prenais l'avion. Tant bien que mal j'ai expliqué aux douaniers ce que je m'en allais faire aux États-Unis. Ils ont semblé me comprendre. Rendu à Cincinnati, j'étais un peu perdu dans l'aéroport. Heureusement un représentant des Stingers était là pour m'accueillir. Nous avons fait route ensemble en automobile. Comme il ne savait pas un seul mot de français, nous avons employés le langage international, celui des mains, pour nous comprendre. Les choses se sont assez bien passées".

Entrevues

Malgré quelques petites difficultés qui le font bien rire aujourd'hui, car il se débrouille fort bien en anglais "même s'il accroche sur quelques mots à l'occasion", Claude Larose a accordé des entrevues à la télévision et à la radio. "Je me suis tiré assez bien d'affaire. Ils étaient satisfaits à Cincinnati: on m'avait vu et j'avais dit quelques mots".

Avec les Stingers les premiers mois, Claude n'était

pas le seul à avoir des difficultés avec "son anglais". Son compagnon de chambre, le jeune Locas de Saint-Jérôme "était encore pire que lui". D'ailleurs même après plusieurs mois à Cincinnati, il éprouvait toujours certaines difficultés à maîtriser l'anglais.

"Il ne voulait pas répondre au téléphone. Quand il sonnait, même s'il était assis à côté de l'appareil et que j'étais à l'autre bout de la pièce, il me criait: Claude, viens répondre".

Sur la patinoire, il n'y avait pas de problèmes de langue. "À Sherbrooke, durant les pratiques les instructions se donnaient également en anglais, car il y avait quelques joueurs qui ne parlaient pas français, nous étions déjà habitués".

Les communications

Claude Larose ne se plaint pas, même s'il a souffert d'un certain manque de communication avec son deuxième instructeur à Cincinnati, alors qu'il a commencé à jouer moins souvent, après avoir connu des débuts remarquables avec Terry Slater.

"Quand on ne joue pas souvent, poursuit-il, on ne produit pas. Là, on est dans un espèce de cercle vicieux: si on ne compte pas régulièrement, on demeure sur le banc à regarder jouer les autres. Les rares fois où on saute sur la glace, la nervosité se fait sentir et les erreurs se multiplient et on ne produit pas".

Il s'ensuit une période d'incertitude, ce qui ne règle rien. Il faut aller voir l'in-

structeur pour lui demander pourquoi on ne joue pas. "Dans mon cas, Jacques Demers m'a répondu que je ne frappais pas assez. Les parties suivantes, j'ai frappé l'adversaire pour montrer que je pouvais le faire, mais ce n'est pas là ma façon de jouer au hockey".

Son avenir

Les dirigeants des équipes professionnelles sont avertis de commentaires concernant l'avenir de leurs joueurs. Claude sait bien que durant la dernière saison, des éclaireurs des Rangers de New-York à qui appartiennent les Nighthaws de New-Haven où il a terminé la dernière saison, sont venus le voir jouer une ou deux fois.

Après l'élimination en finale du New-Haven, il est passé aux Rangers durant les séries de la coupe Stanley. "Nous nous entraînions avec eux entre les parties".

Tout ce qu'il sait de son avenir: il va participer au camp d'entraînement des Rangers de New-York, à compter du 17 septembre prochain. Fera-t-il le Club?

Il n'en sait rien, même s'il le veut bien. Il y a une place de libre à l'aile gauche dans l'équipe de Fred Shero, les trois autres postes à cette position sont détenus par Steve Vickers, Pat Hickey et Don Maloney qui a été rappelé du New-Haven quelques semaines avant la fin de la saison. "J'aimerais bien devenir le quatrième ailier de l'équipe. C'est dans ce but précis que je m'en vais au camp d'entraînement".



Claude Larose a fait partie du club Saint-Jean Olympique durant plusieurs années, avant d'opter pour le hockey.

BIJOUTIER

*Serge
Lebeau*

3



**DERNIERS
JOURS**

**Boucles d'oreilles
colliers
bracelets
d'été**

Premier achat: prix régulier

1[¢]

Deuxième achat:

SEULEMENT

**MONTRES
SEIKO**

20%

D'ESCOMPTE

ENSEMBLES D'ALLIANCES

25%

D'ESCOMPTE

PLUSIEURS AUTRE SPÉCIAUX EN MAGASIN

SERVICE DE RÉPARATIONS
SUR PLACE HORLOGER-BIJOUTIER

BIJOUTIER

*Serge
Lebeau*



BIJOUTIER

*Serge
Lebeau*

159 Richelieu
Saint-Jean

346-3098



Gens d'ici

Souvent échangé

"L'insécurité fait partie de la vie d'un joueur"

Une des premières choses qu'un joueur de hockey professionnel doit apprendre, c'est de vivre avec l'insécurité que comporte son métier. Claude Larose en a eu une première idée au milieu de la dernière saison, alors qu'en décembre fut dissoute l'équipe des Racers d'Indianapolis qui avait acquis son contrat des Stingers de Cincinnati.

"Sans autre forme d'avertissement, le jour de la paie, nous avons appris que le club suspendait ses opérations. Nous avons été abandonnés à notre sort, après avoir perdu notre salaire jusqu'à la fin de la saison, malgré les contrats que nous avions signés. Heureusement pour moi, j'ai été repêché par les Rangers de New-York en janvier 1979. Ils m'ont envoyé à leur club-école, les Nighthawks de New-Haven dans la ligue Américaine. J'ai connu une bonne moitié de saison, 25 buts et 25 assistances, en quarante parties, malgré une absence de six semaines pour une blessure à un genou. À un moment donné, j'avais une moyenne de deux points par partie".

Ligue Américaine

Son séjour avec New-Haven dans la ligue Américaine fut une autre expérience vécue par Claude Larose depuis ses débuts dans le hockey organisé. Il n'avait

pas encore connu les déplacements par autobus d'une ville à l'autre chez les professionnels, lui qui avait commencé sa carrière dans les majeures avec les Stingers de Cincinnati, les hôtels de première classe et les voyages par avion.

"J'ai connu ce que c'était l'autobus avec New-Haven, raconte-t-il. Les retours à domicile sont pénibles surtout quand nous jouions à Rochester. Il faut neuf heures pour nous rendre à cet endroit. Aller à Moncton est aussi toute une aventure: 3 heures d'autobus pour prendre l'avion à Boston. À une envolée d'une heure, s'ajoute trois heures d'autobus pour parvenir finalement à destination. Philadelphie est à quatre heures d'autobus de New-Haven, Birmingham à quatre heures et demies, Hershey et Portland (Maine) à cinq heures. Nous passons le temps soit à écouter de la musique, ou à dormir après avoir pris une bière". Claude ne s'en plaint pas, il en rit même, mais il est visible qu'il préfère les moyens de transport et la vie de voyage de la ligue Nationale.

Vie de famille

La vie de famille des joueurs de hockey est forcément perturbée. Aux absences souvent prolongées, s'ajoutent des horaires irréguliers.

"Il nous est difficile de prendre nos repas à heures fixes. Le jour des parties j'aime à manger vers quinze heures. C'est la même chose quand nous ne jouons pas; les pratiques se terminent à cette heure-là, ce qui complique davantage la vie de la famille".

Ces inconvénients se doublent des risques d'échange avec tout ce qu'ils impliquent, comme ce fut le cas pour Claude Larose lors du démantèlement des Racers d'Indianapolis et de son passage à New-Haven. Il lui a fallu vendre la maison qu'il venait de s'acheter et s'installer rapidement dans une nouvelle ville.

"Heureusement les salaires et d'autres avantages nous aident à passer au travers ces difficultés. Inévitablement jusqu'à un certain point, les femmes des joueurs partagent ce genre de vie avec tout ce qu'il comporte d'inquiétude et d'incertitude. Leur vie n'est pas toujours rose. Elles s'y font à la longue et se regroupent entre elles en multipliant les occasions de

rencontres".

La carrière

Les places sont de plus en plus rares dans les clubs de la ligue Nationale et ceux qui les convoitent de plus en plus nombreux, surtout depuis la disparition de l'Association Mondiale. Claude Larose en est conscient et il sait trop bien qu'un joueur, quelque soient ses antécédents et ses bonnes dispositions se doit de produire régulièrement s'il désire demeurer "avec le grand club". C'est ce qui crée un état de tension permanent chez tous les joueurs. "On nous en demande toujours davantage. Nous n'avons pas le choix, il faut fournir un effort de tous les instants pour améliorer notre rendement".

Si la durée d'une carrière au hockey tient à la performance, les risques de blessures font également partie de la vie d'un athlète et peuvent y mettre un terme du jour au lendemain. "Il ne faut pas y penser, mais ce

danger est là quand même et vous pouvez subir une blessure au moment où vous vous en entendez le moins, comme ce fut mon cas à New-Haven. Mon patin est resté pris dans une fissure de la glace. Le genou a cédé et un cartilage s'est déchiré. J'ai été six semaines inactif, après avoir refusé l'opération qui m'aurait mis hors du jeu jusqu'à la fin de la saison. Avec un protecteur spécial, j'ai pu revenir pour les éliminatoires. C'est par la suite que j'ai été rappelé par les Rangers durant les séries de la coupe Stanley".

Opération

Après la fin de la saison, il est retourné aux États-Unis subir l'opération. Elle a réussi, mais il lui faut faire des exercices spéciaux tout l'été, pour redonner force et souplesse à son genou. C'est là une des facettes de la vie d'un athlète. Rares ceux qui y échappent.

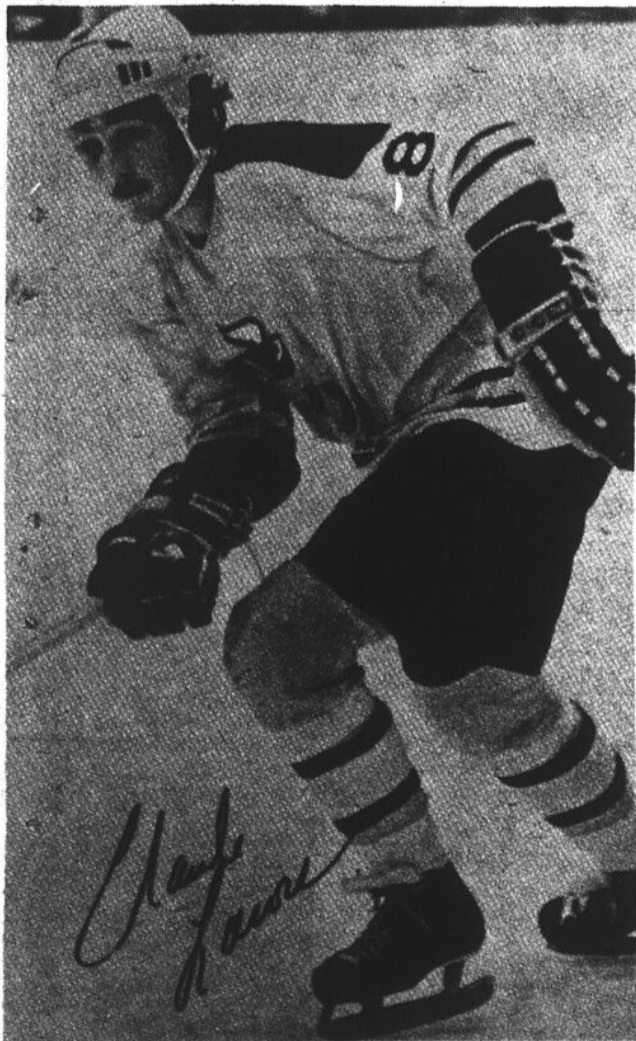
Quoiqu'il arrive, un joueur de hockey devra accrocher ses patins un jour ou l'autre.

Alors adieu les gros salaires, les voyages, les acclamations de la foule. Il devient un homme ordinaire qui doit continuer à gagner sa vie.

"Je sais bien, glisse Claude, que je ne jouerai pas au hockey toute ma vie. Je me prépare en conséquence et tente d'épargner suffisamment d'argent pour pouvoir investir dans un commerce une fois ma carrière terminée".

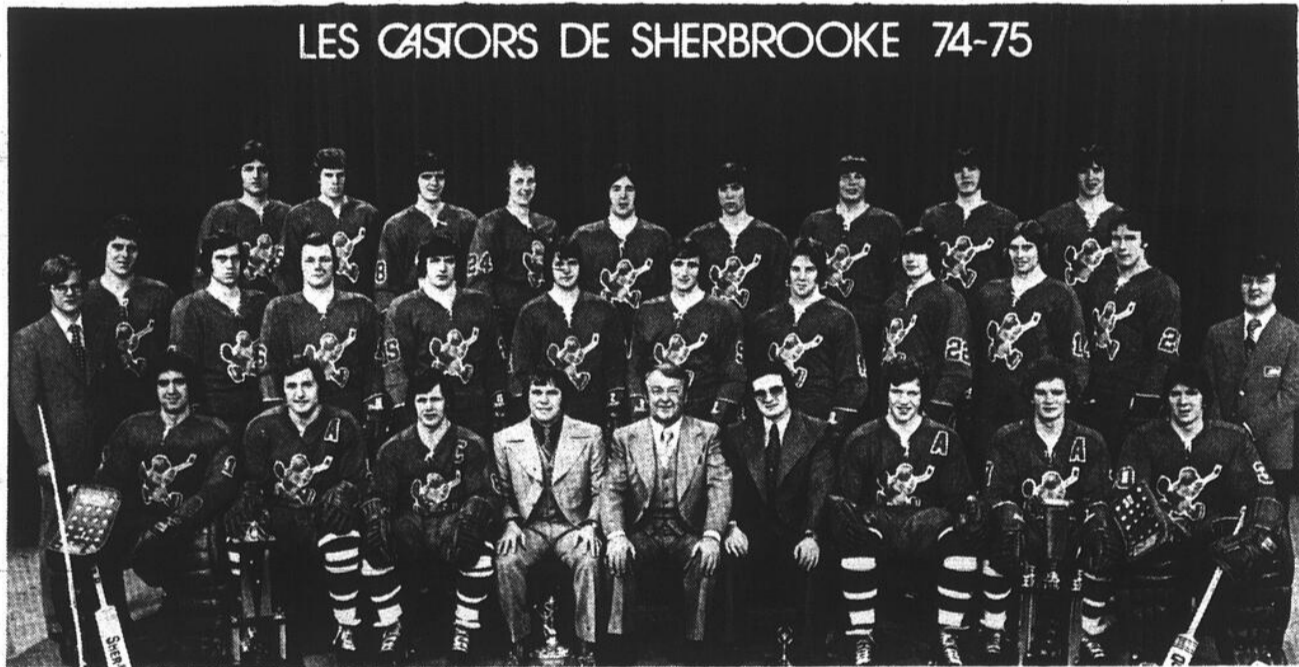
Mais là n'est pour le moment sa principale préoccupation. Présentement il n'a qu'un but: faire le saut dès la saison prochaine avec les Rangers de New-York. Il s'y prépare en conséquence et a visiblement hâte "de jouer plus souvent devant les siens, avec tout ce que ça peut ajouter à la tension". En plus du talent, la détermination est là, avec le désir de réussir, autant d'atouts qui n'ont pas manqué à Claude Larose depuis ses débuts dans le hockey.

À la prochaine visite des Rangers au Forum; nous y serons!



#8 CLAUDE LAROSE Left Wing

Dans le feu de l'action avec les Stingers de Cincinnati



LES CASTORS DE SHERBROOKE 74-75

Avant de s'aligner avec les Racers d'Indianapolis (en bas) et les Stingers de Cincinnati, Claude Larose portait les couleurs

des Castors de Sherbrooke (en haut) dans les rangs juniors.



1^{re} ROW: L-R Eddie Mio, Barry Wilkins, Rusty Palenau, Don LaRose (Exec V-P), Gary Inness, Bill Goldsworthy (Player-Coach), Ken Block (Captain), Rosaire Palenau (Asst. Coach). 2^e ROW: Dennis Levesque, Bill Fendley, Peter Dineen, Charles Cennamo, Dave McKinnon, Steve Linn, Mike Trane, Brian Stoughton, Kevin Morrice, Thomas... Bill Carroll

Gens d'ici

De retour à Saint-Jean chaque été

Larose reste attaché à sa famille

Claude Larose n'a pas changé depuis qu'il a fait sa marque dans le monde du hockey. D'accès facile, toujours aussi réservé qu'il l'était, il a acquis avec les années une assurance qu'on ne lui connaissait pas. Il exprime facilement le fond

de sa pensée: sa situation actuelle, son avenir et ce qui l'attend au terme de sa carrière dans le sport. Il ne se fait pas d'illusion, ce genre de vie avec les avantages pécuniaires qui l'accompagne, ne sera pas éternel, même s'il glisse en

riant "qu'il aimerait jouer aussi longtemps que Gordie Howe".

Il demeure profondément attaché à sa famille et aux siens. Alors que nous nous excusons de l'avoir obligé à venir à Saint-Jean pour l'entrevue, Claude a répliqué "qu'il lui faisait toujours plaisir de venir faire un tour à la maison".

Pour lui, pas question pour le moment du moins, de rompre tous les liens avec les siens et Saint-Jean. Depuis qu'il est dans le hockey organisé, chaque été, une fois la saison terminée, "il revient ici passer ses vacances".

Depuis quelques années, il habite Sutton où il partage son temps entre le golf et le hockey. "Tous les avant-midis je fais une ronde de golf et je joue au hockey avec des amis une couple de fois par semaine à l'Olympia de Laprairie et à l'aréna de Saint-Constant". Il n'a pas changé son train de vie. Seule une grosse voiture familiale, véhicule fort utile pour les déménagements de fin de saison, le différencie du salarié ordinaire. Il ne boit pas et ne fume pas non plus. Quand Claude dit "qu'il prend un verre de bière à l'occasion", ce n'est pas une figure de style.

"Le p'tit Larose"

Il faut le voir de près pour se rendre compte "qu'il n'est plus le p'tit Larose" avec ses cinq pieds et dix pouces et ses 180 livres, "pas de graisse". Denis Gauthier lui a suggéré des exercices spéciaux pour développer les muscles. À voir ses biceps et la solide poignée de main qu'il nous donne, il est facile de constater qu'il a été un bon élève et que les leçons de M. Gauthier ont porté fruit.

Malgré tout, Claude Larose aimerait mesurer "une couple de pouces de plus". Ça l'aiderait devant les buts, d'autant plus "qu'il patine déjà légèrement penché vers l'avant, un peu comme Jacques Lemaire".

Il n'en continue pas moins de pratiquer son lancer frappé, un atout qui fait sa force. "Il y a toujours place à l'amélioration, surtout du côté force et précision. Dans les grandes lignes, les gardiens de buts sont rapides".

En attendant, peu importe où il va passer la prochaine saison, il va certainement revenir ici l'été l'an prochain avec sa femme et sa fille, qui sera déjà une grande fille à ce moment-là!



Photographie prise à l'occasion du 21ème marathon de Saint-Jean en 1968.



Dans l'uniforme des Rangers de Drummondville de la Ligue Junior Majeurs du Québec.

EXPOSITION DE BEDFORD

151 ans - La plus vieille exposition au Québec

DU 25 AU 29 JUILLET

LE MERCREDI 25 JUILLET

ENTRÉE GRATUITE SUR LE TERRAIN

9:00 Arrivée des exposants
18:00 Parade dans les rues
19:00 Ouverture officielle
19:30 Concours hippique western (aréna)
21:00 Soirée bavaroise

LE JEUDI 26 JUILLET

ENTRÉE GRATUITE SUR LE TERRAIN

9:00 Inscription des jeunes éleveurs
9:30 Jugement artisanat et horticulture
10:00 Jugement volailles et lapins
Concours expertise des jeunes éleveurs
Jugement de poneys
12:00 Tous les exposants sont en place
13:00 Jugement des génisses (jeunes éleveurs)
15:00 Concours de préparation et présentation des

jeunes éleveurs*

Jugement de chevaux
19:30 Concours hippique western (aréna)
21:00 Soirée bavaroise

LE VENDREDI 27 JUILLET

10:00 Jugement des bovins
13:00 Tir de poneys
13:30 Jugement des poneys
14:00 Jugement des moutons
17:00 Spectacle de chevaux
21:00 Soirée bavaroise

LE SAMEDI 28 JUILLET

10:00 Jugement des chevaux et jugement des bovins
10:30 Jugement de porcs
13:00 Tir de chevaux
13:30 Course subventionnée par Loto-Perfecta

14:00 Tir au câble
15:00 Jugement de chevaux
Orchestre bavaroise
17:00 Concours hippique de selles anglaises à l'aréna
19:00 Spectacle de chevaux
Attraction spéciale: Carroussel Richelieu avec Tennessee Walker
20:00 Soirée bavaroise

LE DIMANCHE 29 JUILLET

12:00 Messe (aréna)
12:30 Course de poneys
13:00 Tir de chevaux
13:30 Course de chevaux
14:30 Parade des animaux (en cas de pluie - aréna)
15:00 Jugement de chevaux
Attraction spéciale: Carroussel Richelieu avec Tennessee Walker
17:00 Souper champêtre: cochon et boeuf braisés
19:00 Soirée bavaroise

POUR VOTRE
DIVERTISSEMENT
Beauce
carnaval
pendant toute
la durée
de l'exposition

MERCREDI ET JEUDI
ENTRÉE GRATUITE SUR LE TERRAIN

BIENVENUE À TOUS

POUR VOTRE
DIVERTISSEMENT
Beauce
carnaval
pendant toute
la durée
de l'exposition

Polysol

Saint-Noël

Salut ami(e) et Polysol Saint-Noël.

L'été c'est la plus belle saison. Pour cela tes moniteurs Jean et Denise, t'emmèneront camper en pleine nature. Pendant deux belles journées, nous serons ensemble. Si tu as de 9 à 12 ans, allez fais vite tes bagages on part.

Mais nous n'avons pas oublié les jeunes âgés de 6 à 8 ans, une surprise les attend!!!

Chaque jeudi matin, nous faisons des randonnées en canot. Viens te pratiquer à en faire. Qui sais, tu seras peut-être de ceux qui participeront au canot-camping, qui aura lieu dans deux semaines.

Comme tu peux le voir ça bouge à Saint-Noël. Alors si toi aussi tu veux passer un bel été, il faut venir voir Denise et Jean.

Jean et Denise

Canot-camping

On revient et on repart, cette fois-ci en canot-camping avec Mario. Tous les jeunes de Sacré-Coeur sont conviés à partir en canot pour aller camper. Quel jour? Mario vous expliquera tout cette semaine.

Pour ceux qui ne peuvent y aller, ne vous en faites pas il y aura des activités quand

même à l'école. Comme toujours des jeux, baignade, bricolage et peut-être une activité spéciale.

Alors on attend beaucoup de monde et beaucoup d'animaux car on fera les concours de chine et chat.

À Bientôt!

Nicole et Yves

Planétarium

Concert cosmique aux rayons laser

C'est la surprise de l'année! Polysol t'invite à venir voir un spectacle aux rayons laser, au Planétarium Dow. Le spectacle aura lieu le 3 août.

Pour cette occasion spéciale, nous partirons vers 2:30 hres P.M. Le retour aura lieu au plus tard vers 9:15 hres à ton école.

Nous irons visiter le jardin botanique dans l'après-midi. Mais attention, les places sont limitées, alors donne vite ton nom à tes animateurs. N'oublie pas, c'est vendredi le 3 août.

Suzie

Enfin le camping!

La semaine prochaine il y aura le camping.

Nous prendrons probablement les plus vieux. Le nombre sera limité. Les parents recevront une feuille qui indiquera l'endroit et la liste du matériel que leur enfant apportera. Le départ se fera le lundi matin à l'école N.D.L., le retour le mardi midi. P.S. Dans le choix des personnes qui iront au camping, on tiendra compte de ceux qui le méritent bien.

Le spectacle de marionnettes tant attendu aura lieu jeudi matin. Les autres paroisses viendront aussi y assister. Il y aura une petite

activité spéciale dans laquelle les enfants découvriront leur propre corps à travers certains jeux. Finalement pour la première fois, on ira à la polyvalente faire de la trampoline.

Je tiens à remercier tous les enfants qui ont contribué à la construction de la soucoupe géante. Malgré la faible participation des jeunes on a réussi quand même à la finir. Gros merci à Dada et Chantal R. Et je suis certain que tous le monde l'aime bien aussi. Bye Bye.

Claude et Johanne



POUR LA 11^{ème} SEMAINE ET SEULEMENT

hypermarché

VOUS FAIT ÉPARGNER JUSQU'À 27%* SUR LES PRIX DE PLUS DE 350 COUPES DE VIANDES, DE VOLAILLE ET DE POISSON FRAIS. COMPAREZ!

QUELQUES-UNES SEULEMENT DE NOS MEILLEURES VALEURS DANS LA VIANDE

NOTRE PRIX RÉGULIER 2.38 lb *Épargnez 60¢ lb BIFTECK DE RONDE DESOSSE TRANCHE COMPLETE			NOTRE PRIX RÉGULIER 1.58 lb *Épargnez 30¢ lb BOEUF HACHÉ RÉGULIER			NOTRE PRIX RÉGULIER 2.99 lb *Épargnez 59¢ lb BIFTECK DE CÔTES DE CHOIX		
NOTRE PRIX RÉGULIER 2.38 lb *Épargnez 60¢ lb RÔTI EXTÉRIEUR DE GROUPE			NOTRE PRIX RÉGULIER 3.38 lb *Épargnez 40¢ lb BIFTECK D'ALOYAU			NOTRE PRIX RÉGULIER 2.77 lb *Épargnez 71¢ lb BIFTECK DE POINTE DE SURLONGE		
NOTRE PRIX RÉGULIER 1.23 lb *Épargnez 46¢ lb FOIE DE BOEUF DÉJÀ CONGELÉ			NOTRE PRIX RÉGULIER 95¢ lb *Épargnez 30¢ lb POULET FRAIS EN PANIER					

VIANDE FRAICHE	NOTRE PRIX RÉGULIER	NOTRE PRIX RÉGULIER	VOUS ÉPARGNEZ !	VIANDE FRAICHE	NOTRE PRIX RÉGULIER	NOTRE PRIX RÉGULIER	VOUS ÉPARGNEZ !	VIANDE FRAICHE	NOTRE PRIX RÉGULIER	NOTRE PRIX RÉGULIER	VOUS ÉPARGNEZ !
BIFTECK DE SURLONGE	2.87	3.48	61¢	TRANCHE DE VEAU DANS L'ÉPAULE	1.85	2.45	60¢	FILET DE PERCHE	1.79	2.19	40¢
RÔTI DE POINTE DE SURLONGE	2.77	3.48	71¢	CÔTELETTES DE PORC COUPE DU MILIEU	1.99	2.19	20¢	RÔTI DE CÔTES DE CHOIX 5 PREMIÈRES CÔTES	2.79	3.38	59¢
POULET FRAIS CATEGORIE "A" 3 à 4 lb	85¢	1.05	20¢	SOC DE PORC DESOSSE	1.35	1.55	20¢	BIFTECK INTÉRIEUR DE RONDE	2.89	3.28	39¢
LONGE DE PORC PORTION DES CÔTES	1.59	1.79	20¢	JAMBONNEAU DE PORC GROS BOUT	1.06	1.35	29¢	BIFTECK ATTENDRI	2.95	3.48	53¢
BOEUF À RAGOÛT DESOSSE	1.98	2.38	40¢	FILET D'AIGLEFIN	1.99	2.48	49¢	BIFTECK SANDWICH	2.95	3.58	63¢

CONSULTEZ NOTRE GUIDE DU MARCHÉ DANS LE DÉPARTEMENT DE LA VIANDE DANS CHACUN DE NOS MAGASINS.

LA PROMENADE DES FRUITS ET LÉGUMES FRAIS

Les Boutiques

La Boulangerie
FRAIS CUIT SUR LES LIEUX

BABKA ch **99¢**

PAINS À HOT DOG OU À HAMBURGER paq de 12 **59¢**

PAINS À SOUS MARINS paq de 3 **55¢**

La Charcuterie
TRANCHE SELON VOS BESOINS

JAMBON CUIT EXTRA MAIGRE HYPERMARCHÉ **2.63** lb

JAMBON FUMÉ À L'ANCIENNE ENTièrement CUIT SCHNEIDER'S **3.83** lb

PATÉ DE FOIE RÉGULIER TAILLÉ **1.98** lb

Le comptoir des viandes cuites

SAUCISSES FUMÉES HYPERMARCHÉ paq. 1 lb **1.38**

BACON TRANCHÉ SANS COUENNE SAUVEUR RÉGULIER OU À L'ÉRABLE KENT **1.25** paq. 1 lb

SALAMI LESTER'S 16 oz **2.15**

BOEUF FUMÉ LESTER'S 4 paq x 2 oz **2.19**

La Fromagerie
COUPE SELON VOS BESOINS

EMMENTAL CANADIEN lb **2.19**

GRAND CAMEMBERT CANADIEN lb **2.79**

FONDANT AU KIRSH paq. 8 oz **1.39**

MELON D'EAU
DE LA FLORIDE **19¢** lb

RAISINS ROUGES
CARDINAL PRODUIT DES E.U. CATEGORIE CANADA NO. 1 **79¢** lb

BRUGNONS (NECTARINES)
DE LA CALIFORNIE CATEGORIE CANADA NO. 1 **49¢** lb

POMMES DE TERRE
NOUVELLES PRODUIT DU QUEBEC CATEGORIE CANADA NO. 1 sac 16 lb **1.28**

ORANGES OUTSPAN
DE L'AFRIQUE DU SUD GROSSEUR 112 douz. **1.79**

LAITUE BOSTON
PRODUIT DU QUEBEC ch **28¢**

CONCOMBRES "LONG ENGLISH"
DE L'ONTARIO CANADA NO. 1 FORMAT MOYEN ch **59¢**

CAROTTES FRAICHES
PRODUIT DU QUEBEC 2 paquets 2 pour **48¢**

JUS DE CITRON REALEMON bout. 24 oz **1.05**

JUS DE TOMATES CANADA DE FANTAISIE LIBBY'S boîte 48 oz **69¢**

KETCHUP HEINZ bout. 32 oz **1.29**

RELISH SUCRÉE HABITANT pot 24 oz **89¢**

MAÏS EN GRAINS CANADA DE FANTAISIE BONIMART 3 boîtes 12 oz **1.00**

BOISSONS GAZEUSES PEPSI-COLA BOUT. CONSIGNÉES 6 bout. de 750 ml **1.69**

CRUSTILLES BONIMART sac 225 g **69¢**

PAPIER HYGIÉNIQUE COTTONELLE 1 ÉPAISSEUR paq. de 4 roul **1.19**

NOURRITURE POUR CHIENS ASSORTIE BONI 5 boîtes 15 oz **1.00**

DÉTERGENT LIQUIDE SUNLIGHT bout 24 oz **79¢**

LIMONADE CONGELÉE CONCENTRÉE PICNIC 3 formats 12-1/2 oz **1.00**

POMMES DE TERRE FRITES CONGÉLÉES CANADA DE FANTAISIE McCAIN sac 2 lb **69¢**

HYPERMARCHÉ

- MEILLEURE QUALITÉ
- MEILLEUR SERVICE
- MEILLEURE VARIÉTÉ
- LES PLUS BAS PRIX POSSIBLES

À TOUS LES JOURS!

50¢ DE RABAIS AVEC CE COUPON
CRÈME GLACÉE SAVEURS ASSORTIES BONIMART carton 2 litres
Limite: un coupon par famille en vigueur jusqu'au 31 juillet 1979

50¢ DE RABAIS AVEC CE COUPON
BOISSONS GAZEUSES EN CANETTES TOTAL COLA
1 caisse de 24 cannettes x 10 oz
Limite: un coupon par famille en vigueur jusqu'au 31 juillet 1979.

Place Saint-Jean
400 Boul. du Séminaire, Saint-Jean

Prix en vigueur du mercredi 25 juillet jusqu'à la fermeture des magasins mardi le 31 juillet 1979. Nous nous réservons le droit de limiter les quantités. Pas de vente aux marchands.

PLACE ST-JEAN 400, boul. du séminaire

*** TOUS LES PRIX COMPÉTITIFS INDIQUÉS DANS CETTE PAGE ONT ÉTÉ VÉRIFIÉS JEUDI 19 JUILLET 1979 À SAINT-JEAN.**

hypermarché

Ligue de crosse Rive-Sud

Saint-Jean remporte le championnat de la saison

par Gilles LÉVESQUE

L'équipe de crosse de Saint-Jean a remporté la semaine dernière, le championnat de la saison régulière de la Ligue de crosse de la Rive-Sud, disposant de son plus proche rival, une formation de Sainte-Catherine. En remportant un tel honneur, l'équipe locale s'est automatiquement assurée d'une participation à la grande finale du circuit.

Il est à souligner que les champions de la saison se sont assurés de l'emprise du premier rang alors que toutes les équipes du circuit avaient encore une ou deux joutes à disputer avant la fin du calendrier régulier.

Préparation

"Il est évident que les joueurs de l'équipe sont heureux d'avoir remporté le premier championnat de cette nouvelle ligue de crosse inter-cités. Nous avons cependant dû travailler ferme pour remporter ce titre, car l'équipe de Sainte-Catherine nous suivait de très près depuis le début de la saison. En ce qui nous concerne, nous tenterons d'être actifs jusqu'au début de la grande finale," d'expliquer M. Richard Ouellet, un joueur de formation johannaise.

Séries

Les séries éliminatoires débuteront le 30 juillet prochain à l'aréna municipale de Saint-Jean alors que les équipes de Candiac et de Sainte-Catherine croiseront le fer en semi-finale. La deuxième joute de la série deux de trois sera également disputée à Saint-Jean le 1er août. Enfin, si nécessaire, la troisième rencontre de cette série sera présentée à l'aréna locale le six août en

soirée.

"J'ai bien l'impression que la formation de Sainte-Catherine ne devrait pas avoir tellement de difficulté à disposer de l'équipe de Candiac. Cette dernière équipe n'a pas connu une bonne saison, récoltant qu'un seul point au classement depuis le début de la campagne," de préciser notre interlocuteur.

Finale

Advenant le cas où l'équipe de Sainte-Catherine remportait les deux premiers matchs de la série semi-finale, la première joute de la grande finale serait présentée à Saint-Jean le six août, les dates des joutes subséquentes étant alors à déterminer. Dans le cas contraire, la première rencontre serait disputée le huit août, la seconde le treize août et la troisième, si nécessaire, le 15 août.

Tournoi

Dans un ordre d'idée, M. Ouellet nous apprenait que la Ligue de crosse de la Rive-Sud comptait participer à un tournoi provincial qui sera présenté à Montréal, les 15, 16, 17 et 18 août prochains.

"Je ne suis pas encore en mesure de vous livrer tous les détails de tournoi provincial. Cependant, il est assuré que nous y participerons si un nombre suffisant d'équipes de calibre sénior répondent à l'invitation lancée par les organisateurs de cette compétition d'envieure", d'affirmer le porte-parole de la ligue.

Compteurs

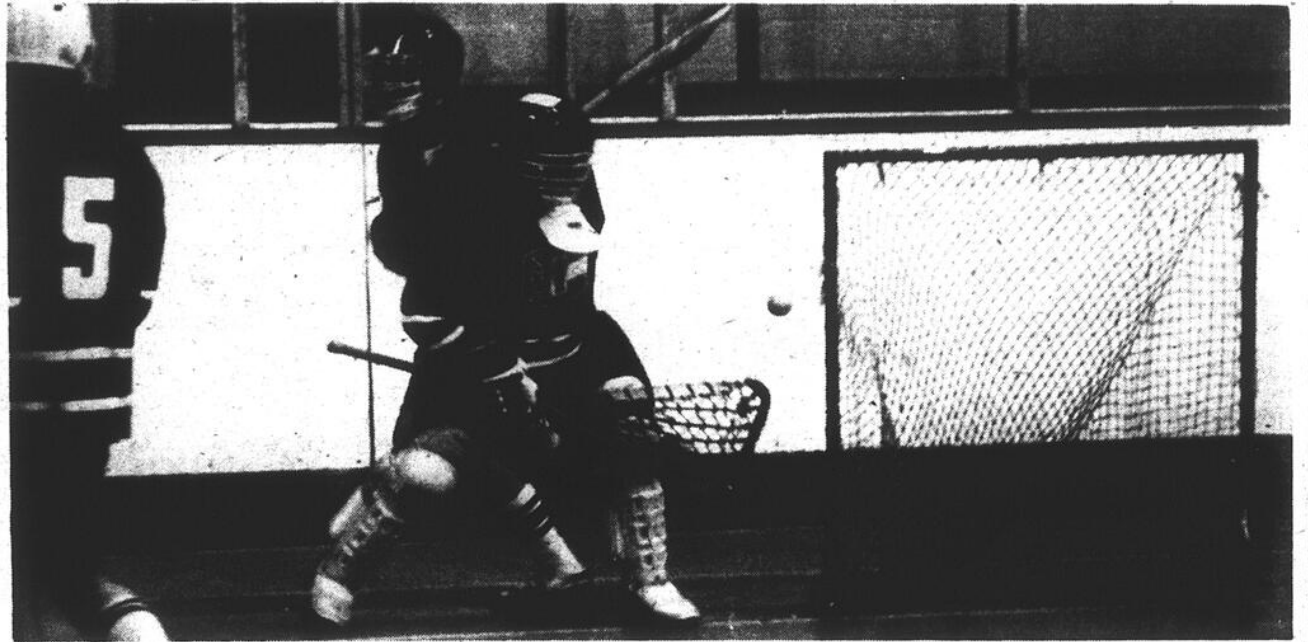
En dernier lieu, nous apprenions qu'un joueur de l'équipe de Sainte-Catherine, Claude Côté, est déjà prati-

quement assuré de remporter le championnat des compteurs du circuit. D'au-

tre part, le cerbère johannais Pierre Larose pourrait s'approprier le trophée

alloué au meilleur gardien de but. Il semble que ce dernier ait été bien secondé

tout au long de la saison par le gardien substitut Pierre Massé.



La ligue de crosse de la Rive-Sud participera à un tournoi provincial à Montréal en août.

SPORT

Géants de Saint-Jean

L'entraînement débute le 20 août avec de nouveaux instructeurs

par Gilles LÉVESQUE

Quelque vingt joueurs de l'ancienne édition des Géants de Saint-Jean se rapporteront au prochain camp d'entraînement prévu pour le 20 août prochain sur le terrain du Cégep. Autant de joueurs de la ligue de football mineur du Haut-Richelieu recevront une invitation personnelle tandis que tous les étudiants du Cégep recevront, sous peu, une lettre les invitant à se tailler une place au sein de l'équipe collégiale.

Dans un autre ordre d'idée, M. Jacques Blais, porte-parole de l'équipe, nous apprenait que les noms des nouveaux instructeurs seraient connus lors d'une conférence de presse devant être tenue au cours de la deuxième semaine du mois d'août. De source sûre, nous apprenions que les quatre instructeurs choisis étaient Gilbert Dupuis, Marc Dandurand, André Parent et Jacques Blais.

Équipes

A l'amorce d'une nouvelle

saison de football, les responsables de l'équipe locale recevaient dernièrement un communiqué les avisant qu'une nouvelle équipe venait de se greffer au circuit collégial "Section A", soit le Collège Saint-François. À la suite de cette adhésion, la ligue regroupera dorénavant les dix équipes au sein d'une seule division.

Les modifications apportées au circuit feront en sorte que les Géants devront jouer huit parties régulières lors de la prochaine campagne, soit deux joutes de plus que par les années antérieures. De ce fait, le calendrier régulier débutera une semaine plus tôt. Les Géants disputeront leur première joute de l'année le 9 Septembre à l'extérieur

pour ensuite inaugurer leur saison locale le 16 septembre au Cégep de Saint-Jean.

Il est à noter que toutes les équipes du circuit devraient participer à un "jamboree", le 2 ou le 3 septembre prochain, sur le terrain du Cégep Marie-Victorin ou sur celui de Saint-Jean. L'équipe locale en serait à l'une de ses premières participations à un tel événement.



Les Géants disputeront un total de huit rencontres régulières en '79, soit deux de plus que par les années antérieures.



Les séries éliminatoires débuteront le 30 juillet à l'aréna municipale de Saint-Jean. (Photo Jacques Paul).

Mauvaise visibilité

Les Aigles ne commenceraient pas la saison à l'intérieur de la nouvelle aréna municipale

par Gilles LÉVESQUE

Les Aigles de Saint-Jean ont dernièrement reçu un avis du Service des loisirs et parcs, les avisant qu'il était fort peu probable qu'ils débutent la saison régulière à l'intérieur de la nouvelle aréna municipale, en raison des travaux majeurs qui devraient y être effectués afin de corriger la mauvaise visibilité qu'offrent environ 80% des sièges.

Devant ce fait, il est possible, selon ce que nous apprenait M. Louis McNulty, directeur général de l'équipe junior "B", que la ville de Saint-Jean ne présente plus la joute d'étoiles du circuit Richelieu et que les partisans de l'équipe johannaise se voient dans l'obligation de faire l'achat d'une passe de saison leur assurant la priorité d'une place à

l'intérieur d'une section et non d'un siège réservé.

Fonctionnel

"Je suis passablement déçu de ne pas pouvoir commencer la saison à l'intérieur de la nouvelle aréna. Cependant, j'aime mieux attendre qu'elle soit fonctionnelle plutôt que d'insister pour amorcer la campagne dans un endroit offrant une mauvaise visibilité aux spectateurs. À ce que j'en sais, il semble qu'aucune solution mineure ne soit envisagée pour remédier à la situation présente, ce qui indique que la nouvelle aréna ne sera pas accessible avant plusieurs mois", d'expliquer M. McNulty.

"Compte tenu du fait, de poursuivre ce dernier, qu'il

est possible que nous jouions à l'intérieur de la nouvelle aréna plus tard au cours de la saison, il m'apparaît difficile de vendre des billets de saison donnant à un siège réservé. Nous vendrons probablement des billets permettant aux spectateurs de s'asseoir à n'importe quel endroit d'une section qui leur sera assignée. De ce fait, les premiers rendus profiteront des meilleurs sièges. En ce qui concerne la joute d'étoiles qui devaient avoir lieu à Saint-Jean cette année, je pense qu'il faudra l'oublier".

Joueurs

Profitant de l'occasion, M. McNulty nous apprenait qu'un nouveau règlement entrerait en vigueur en septembre prochain au sein

du circuit Richelieu. Le règlement fait en sorte que les équipes ne pourront plus habiller dix-neuf joueurs lors d'une rencontre, devant dorénavant limiter l'alignement à dix-sept partants.

Selon le directeur général, l'adoption de ce règlement forcera entre autres, les instructeurs à aligner de bons joueurs de hockey pour laisser dans les gradins les "bouncers" qui, plus souvent qu'autrement ne complétaient l'équipe que dans le but d'intimider les joueurs des équipes adverses.

Il est à noter que les Aigles disputeront à nouveau un calendrier régulier de 40 joutes cette saison. La première joute aura lieu à Saint-Jean le 5 octobre tandis que la dernière est prévue pour le 29 février.

D'autre part, le camp d'entraînement devrait débuter au cours de la deuxième semaine de septembre. Une première joute hors concours est prévue pour le 23 septembre à Chambly tandis qu'une seconde sera tenue à l'aréna municipale le 28 septembre, alors que les Forts de

Chambly seront les visiteurs. Il est également possible que les Aigles disputent quelques rencontres hors-concours contre des formations de la Ligue Métropolitaine.

Enfin, notons que la direction des Aigles de Saint-Jean renouvelait récemment le mandat de l'instructeur Mario Turcotte et que M. André Charron se voyait nommé publicitaire de l'équipe. Ce dernier nous avait cependant, qu'il n'avait pas encore donné une réponse à l'organisation de l'équipe junior.

Marieville et Clarenceville

Visite des 4 Chevaliers prévue vendredi et samedi

Les 4 Chevaliers O'Keefe seront de passage à Marieville vendredi prochain et à Clarenceville le lendemain afin d'y disputer des rencontres amicales.

À Marieville, les 4 Chevaliers O'Keefe rencontreront l'équipe du Journal de Montréal. Le journaliste Guy Emond sera au monticule, tentant alors de prendre en défaut les joueurs de la formation qui, depuis le début de l'été ne cesse de remplir à pleine capacité les stades qui les accueillent.

À ce propos, le Comité du service des loisirs de Marieville s'attend à ce que plus de mille spectateurs assistent à la rencontre prévue pour 20 heures au terrain de balle molle de l'endroit. Immé-

diatement après la rencontre, les deux équipes en présence sont invitées à participer à une réception tenue en leur honneur à l'Hôtel de ville.

Clarenceville

Le lendemain, samedi, les 4 Chevaliers O'Keefe seront de passage au terrain de balle molle de Clarenceville afin d'y rencontrer une formation de joueurs étoiles de l'endroit. Organisée par le Comité des loisirs de Clarenceville, il en coûtera la somme de \$1 pour assister à cette rencontre.

On se souviendra que, dans le cadre des activités du Festival johannais de

Saint-Jean, les 4 Chevaliers O'Keefe avaient fait déplacer plus de deux milles personnes au stade municipale. Toutes les recettes de cette rencontre avaient alors été versées au Fonds Claude Raymond.

Saint-Jean Olympique

Deux médailles à Sherbrooke

par Gilles BÉRUBÉ

Les représentants du Saint-Jean Olympique qui se sont rendus au Championnat provincial junior et sénior samedi et dimanche derniers à Sherbrooke n'ont rapporté que deux médailles, soit une d'argent et une de bronze. Toutefois, si on retient que quatre d'entre eux sont d'âge juvénile, les résultats obtenus augurent bien.

Chantal Gagnon s'est méritée la médaille de bronze au 200 mètres junior avec un temps de 25,33 secondes, calculé au chronomètre électronique devançant Marie-Claude Audet qui a terminé cinquième en 25,87 secondes. Cette dernière a cependant décroché la médaille d'argent au 400 mètres avec un temps de 58,47 abaissant ainsi son record personnel.

Toutes deux ont participé à la finale du 100 mètres; Marie-Claude a ravi la quatrième place en 12,44 secondes alors que Chantal terminait dernière seulement 0,22 de secondes derrière sa coéquipière. Chantal a par ailleurs pris la quatrième place du saut en longueur avec une marque 5,06 mètres.

Christine Clément a enlevé la cinquième place du saut en hauteur avec un bond de 1,50 mètres alors que Lorraine Blais, chez les séniors, enlevait la septième place du 400 mètres en 1,07 minutes. Elle a également participé au saut en longueur où elle a réussi une performance de 4,76 mètres.

Michel Proulx et Gilles Lord, tous deux d'âge juvénile, ont participé aux épreuves chez les juniors. Le premier a enlevé la cinquième place du lancer du poids en projetant l'engin à 8,66 mètres alors que le deuxième était inscrit à trois épreuves, soit le 100 mètres où il a terminé sixième avec un temps de 11,66 secondes, au 200 mètres où il a pris la

dernière place de la finale en réalisant une marque de 23,77 secondes et au saut en longueur alors qu'il a bondi sur une distance de 6,09 mètres.



Marie-Claude Audet a décroché la médaille d'argent à la course de 400 mètres, en réalisant un temps de 58,47 secondes au chronomètre électronique, soit sa meilleure marque dans cette épreuve.



À compter de septembre prochain, les équipes du circuit Richelieu devront limiter leur alignement à dix-sept joueurs.



Le fantaisiste Claude Potvin sera au rendez-vous.

Jeux d'été de la Rive-Sud

Seulement vingt-quatre participants s'inscrivent aux épreuves de canot-kayak tenues à Iberville

par Sylvain BLANCHARD

Seulement vingt-quatre personnes ont participé aux épreuves de canot et kayak des Jeux d'été de la rive-sud, en après-midi dimanche dernier, au parc Goyette. Loin d'être déçue de ce nombre, l'une des responsables de ces activités nautiques, Mlle Elise Marcoux, s'est même déclarée satisfaite à ce chapitre.

"Il ne faut absolument pas être surpris du nombre de compétiteurs venus prendre part à ces épreuves, dit-elle. Le canotage est une discipline sportive fort mal implantée dans notre région. Quant au kayak, il éprouve encore plus de difficultés à attirer de nouveaux adeptes.

Peut-il en être autrement lorsque tous les kayaks disponibles à Iberville, par exemple, sont réservés exclusivement aux jeunes faisant partis des Polysol?"

Peur

La totalité des jeunes ins-

crits aux épreuves de la journée, provenaient des municipalités d'Iberville et de Saint-Luc. "Je l'ai dit tantôt, je ne m'attendais pas à voir davantage d'intéressés. Mon expérience dans ce domaine, d'ajouter Mlle Marcoux, m'a démontré qu'une fois que l'on prononce devant les gens les mots Jeux du Québec ou Jeux d'été de la rive-sud, ces derniers ne veulent plus rien savoir. Décidément, j'ai presque la certitude que la majorité des individus qui pratiquent le canot par plaisir, ont tout simplement peur de se faire "planter" en compétition. Pourtant, tout le monde peut

réussir à faire belle figure dans cette discipline, s'agit de vouloir."

Gagnants

En ce qui a trait aux épreuves comme telles, chez les filles âgées de quinze et seize ans, dans la catégorie "kayak une place", Dominique Tougas s'est méritée la première place en vertu d'un temps de deux minutes trente secondes. Dans la même catégorie, cette fois-ci chez les garçons du même âge, la victoire est allée à Tommy Laliberté qui termina la course, longue de 500 mètres, en une minute cinquante-sept secondes.

En raison des vents violents venus agiter les eaux de la Richelieu et aussi du grand nombre d'embarcations sur la rivière, les organisateurs décidèrent d'abaisser de cinq milles la

distance à parcourir lors des épreuves de canot. Celle-ci passait ainsi de sept à deux milles.

Trois catégories différentes de canotiers quittèrent le parc Goyette au signal du départ. Ce fut dans l'ordre, celles insérant les équipes masculines, féminines et mixtes nées en 1963 ou après. Dans la classe masculine, le duo composé de Claude Brais et de Stéphane Délifle finit

premier, pendant que les Lorainne Hemming et Manon Tougas en faisaient de même chez les filles. Pour leur part, l'équipe formée par Bruno Reid et Dominique Tougas ont remporté l'épreuve mixte, enregistrant un temps de dix-neuf minutes cinquante secondes.

Rappelons en terminant que ces compétitions eurent lieu en guise de préliminaire aux jeux du Québec qui se

tiendront prochainement à Saint-Georges-de-Beauce. L'année dernière, les représentants de la rive-sud en canot et en kayak sont allés chercher six médailles d'or. Selon la responsable de l'équipe de la rive-sud dans ces deux disciplines, Elise Marcoux, il est peu probable de rééditer l'exploit cette année. Toutefois, elle croit que les filles offriront de bonnes performances et seront en mesure d'en décrocher quelques-unes.



La totalité des jeunes inscrits aux épreuves de dimanche dernier provenaient des municipalités d'Iberville et de Saint-Luc.



Trois catégories différentes de canotiers quittèrent le parc Goyette au signal de départ.

Dimanche à Sabrevois

Finales régionales de hockey sur gazon

Les finales régionales de hockey sur gazon de la Rive-sud se dérouleront le dimanche 29 juillet prochain sur le terrain des loisirs de Sabrevois.

L'un des responsables de l'organisation, M. Jean-Guy Lelièvre indiquait qu'environ huit équipes devraient normalement se présenter à la compétition. Il ajoutait que ces équipes proviendront des villes qui sont inscrites à la ligue de hockey sur gazon, soit Châteauguay, Sabrevois, Shawinigan et Varenne.

Par ailleurs, il importe de souligner que cette compétition régionale déborde la Rive-sud de Montréal puisqu'il y a très peu d'équipes de hockey sur gazon au Québec. En fait, il semble que la ligue dans laquelle les équipes de Sabrevois évoluent soit la seule bien structurée au Québec. Cette situation pourrait d'ailleurs donner des allures de finales provinciales aux compétitions de dimanche prochain. Selon ce que notre interlocuteur précisait qu'il devrait normalement y avoir des équipes de chaque

catégorie lors de la rencontre.

Junior

Au cours de la fin de semaine dernière, l'équipe junior de Sabrevois a gagné son match par défaut puisque l'équipe de Varenne a omis de se présenter à la rencontre prévue à Shawinigan. C'est la deuxième fois que cette situation se produit

puisque lors d'une rencontre précédente prévue à Varenne, c'est l'équipe de Shawinigan qui était absente.

M. Lelièvre expliquait que ce problème fera l'objet d'une réunion entre les dirigeants des équipes membres et de la Fédération de hockey sur gazon.

Enfin, l'équipe cadet fille de Sabrevois a perdu 2-1 contre Châteauguay en fin de semaine à Shawinigan.

En skiff

Jocelyn et Danny Roy remportent de l'or

par Gilles LÉVESQUE

Jocelyn et Danny Roy, d'Iberville, ont tous deux remporté une médaille d'or en skiff lors de compétitions de canotage tenues à Boucherville en fin de semaine dernière dans le cadre des Jeux d'été de la Rive-Sud.

Pour un, Jocelyn Roy, 16 ans, s'est mérité la première place dans la catégorie "Junior" en disposant de ses rivaux dans la course de 1,500 mètres. On se souviendra, il y a de cela une semaine, que Jocelyn s'était mérité la première place

chez les novices lors du Championnat d'aviron de l'est du Canada qui s'était tenu au bassin olympique de Montréal.

Douze ans

En ce qui concerne Danny Roy, âgée de 12 ans, cette dernière s'est méritée les honneurs du 500 mètres en disposant de sa plus proche rivale par deux bateaux et demi d'avance.

Il est à noter qu'un total de quatre clubs participaient à cette compétition. Il s'agit des clubs de Boucherville,

Laval, Vaudreuil et Montréal-International.

Autres

Membre du club d'aviron de Boucherville depuis '77, Jocelyn Roy participera, les 3 et 4 août prochains, aux championnats canadiens de skiff qui se tiendront en Ontario.

Pour sa part, Danny Roy sera de nouveau en action demain après-midi à Laval. Il est à noter qu'un skiff est un genre de canot ayant une longueur approximative de 26 pieds.

Centre Apache d'Équitation location de chevaux de selle

À L'HEURE OU AU MOIS
Ouvert tous les jours

PENSION POUR CHEVAUX

Nous vendons chevaux et équipements de tout genre.

1604 rue Principale, Saint-Blaise
291-5352



Jeux de la Rive—Sud...

A Saint—Lambert

Saint—Jean récolte trois médailles en soccer

À l'issue de la deuxième ronde éliminatoire des compétitions de soccer qui se déroulaient les 21 et 22 juillet derniers, dans le cadre des Jeux régionaux, de la rive sud, Saint-Jean récolte une médaille d'or et deux d'argent.

En terminant première de sa catégorie, l'équipe junior masculine remporte ainsi la médaille d'or. Cependant, la victoire qui lui a permis de se hisser à la tête du classement, a été acquise très facilement. En effet, leurs adversaires de Longueuil ne se sont pas présentés sur le terrain du Parc Sea Way de Saint-Lambert où avaient lieu toutes les joutes.

Longueuil _____

Cette ville de la rive-sud

n'était pas représentée aux compétitions régionales de soccer des Jeux du Québec. Les responsables de soccer de cette municipalité ont décidé d'agir de la sorte après s'être vus refusés la permission par le Conseil régional des loisirs d'envoyer une équipe formée de leurs joueurs-étoiles, explique M. Paul Régnier, président de la Ligue de soccer mineur de Saint-Jean.

"Cette ville s'imaginait que sans elle les compétitions de soccer ne seraient pas une réussite", poursuit M. Régnier qui précise que les équipes présentes lui ont prouvé le contraire.

Cependant, l'équipe junior de Saint-Jean, détentrice de la médaille d'or, fera face tout de même à la formation de Longueuil dans une joute hors-concours dimanche

prochain à Saint-Lambert.

Moustique _____

Quant à l'équipe moustique de Saint-Jean, elle a causé une agréable surprise aux instructeurs en obtenant la médaille d'argent après une défaite aux mains de Boucherville qui termine première.

Les midjets ont été moins chanceux et ont essuyé un

revers devant l'équipe de Greenfield Park qui battait les représentants de Saint-Jean au compte de 1-0.

Filles _____

La seule équipe féminine de Saint-Jean présente aux compétitions de la fin de semaine dernière, se classe deuxième et obtient ainsi la médaille d'argent après avoir baissé pavillon devant

leurs adversaires de Boucherville, par la marque de 2-0.

Enfin, ce n'est que le 28 juillet prochain que l'équipe bantam affrontera les joueurs de Chambly ou de Greenfield Park. Une victoire de Saint-Jean lui permettrait d'ajouter une autre médaille d'or à son crédit. La fin de semaine dernière, l'équipe bantam battait Brossard en enfilant deux filets et se qualifiait

pour la finale régionale.

Les responsables du soccer mineur à Saint-Jean sont très satisfaits de la tenue de leurs joueurs et surpris de la médaille d'or remportée par les moustiques. La seule ombre au tableau, l'élimination rapide de son équipe pee wee mettant fin aux chances de Saint-Jean d'être présente aux compétitions de soccer des Jeux du Québec à Saint-Georges de Beauce.

Jeux de la Rive—Sud

"Une participation satisfaisante"

- Organisateurs

Les Jeux régionaux de la Rive-Sud s'achèment vers un succès de participation qu'on pourrait qualifier de satisfaisant. Tel est l'avis que partagent M. Jacques Legault, responsable des Jeux du Québec de la Rive-Sud, et la plupart des organisateurs de compétitions.

Jusqu'à maintenant, la moitié des compétitions sportives inscrites au programme des jeux ont eu lieu et elles ont attiré un peu plus de 1,500 participants. Or, si l'on compare ces chiffres avec ceux de l'été précédent, on note une augmentation sensible du taux de participation pour ces mêmes sports.

Analyse _____

En analysant les résultats de participation, discipline par discipline, on note qu'en athlétisme, natation et tir à l'arc, les effectifs se sont maintenus. Ce qui donne une centaine de participants pour l'athlétisme, autant pour la natation et vingt-cinq pour le tir à l'arc.

Par ailleurs, de légères hausses ont été remarquées en crosse et en tir sportif qui ont respectivement attiré 200 et 40 jeunes sportifs cette année. Quant au soccer, on peut parler de franc succès puisque le total est passé de 650 à 1,000 en l'espace d'une année. Ces chiffres, selon les organisateurs, pourraient

signifier une amélioration de l'organisation régionale de cette discipline.

Ajoutons que 52 équipes de soccer, représentant une dizaine de municipalités de la région, ont compétitionné aux Jeux régionaux cet été. Enfin, deux disciplines, le cyclisme et la pétanque, ont connu une légère baisse de participation.

Pétanque _____

Dans un autre ordre d'idée, le conseil régional des loisirs de la Rive-Sud nous apprend qu'elle s'attend à ce qu'environ 600 à 800 personnes participent au tournoi provincial de pétanque qui se tiendra à Saint-Hubert dimanche prochain.

Les compétitions se dérouleront sur le terrain de l'école Saint-Mary, 5030 rue Orchard. Les inscriptions débuteront à 9 heures pour se terminer vers 10 h. 30. Le tournoi se jouera en triplette dans les classes A,B,C,D et E. Il est à noter que le système éliminatoire type cadrage sera en vigueur.

Pour obtenir de plus amples informations sur ce tournoi organisé par la Fédération de pétanque du Québec en collaboration avec l'Association régionale de pétanque de la Rive-Sud, il est possible de communiquer avec M. Gérard Galiano en composant le numéro 670-0345.



JOHN DEERE



 <p>TONDEUSE GENRE TRACTEUR</p> <p>moteur Tecumseh 5 C.V. 4 temps. 3 vitesses avant. hauteur de coupe: 1 à 3 po. largeur de coupe: 28 po direction à pignon et crémaillère. siège confortable.</p>	 <p>TONDEUSE À ESSENCE 20" JOHN DEERE</p> <p>moteur 4 temps. 3.5 C.V. Briggs et Stratton roues d'acier. chute avec garde de sécurité. poignée pliante. 4 positions de hauteur de coupe</p>	
 <p>Le choix du chef</p> <p>John Deere vous offre des grils à gaz, charbon de bois ou électriques. Tous ont une fabrication de qualité et durable et sont esthétiques et faciles à utiliser. Les modèles à gaz s'adaptent au gaz naturel ou au propane. Grande sélection d'accessoires.</p>	<p>Choix et qualité</p>  <p>Outils de jardin John Deere. Nous avons tous les outils dont vous avez besoin pour vos jardins et vos pelouses, du printemps à l'automne. Transplantateurs, sarclours, sécateurs, râteaux, binettes pelles etc... Tous sont de fabrication durable et de haute qualité. Passez nous voir sans tarder.</p>	 <p>Tronçonneuses...</p> <p>Quels que soient vos travaux de coupe, nous avons une tronçonneuse John Deere qui vous convient. Choix de cinq modèles, de 30 à 70 cc. avec guide-chaîne à pignon de 12 à 24 pouces. Tous les modèles ont une chaîne chisel ou semi-chisel, un huileur automatique et un moteur à vilebrequin équilibré. La plupart ont un moteur isolé pour le confort de l'utilisateur. Blocage de sécurité de l'accélérateur. Venez voir toute notre sélection dès aujourd'hui.</p>
 <p>Travaillez vite et sans efforts avec une tondeuse portable à fouet de nylon</p> <p>Pour couper rapidement le gazon ou les mauvaises herbes, sans lames à affûter. Les tondeuses portatives à fouet de nylon John Deere sont légères et faciles à utiliser. Pour couper sous des clôtures, autour des arbres, le long des murs, ou des tondeuses classiques ne peuvent pas aller. Moins de risques de blessures. Moteur électrique à double isolation, homologué par l'ACNOR. poignée réglable et bobine de nylon remplaçable. Venez nous voir pour une démonstration.</p>	 <p>Outils de mécanicien</p> <p>Outils John Deere. Haute qualité et vaste sélection. Clés à douilles, clés plates, pinces, boîtes à outils. Si un outil John Deere casse, en usage normal, nous le remplacerons gratuitement.</p>	<p>Finition rapide et facile</p> <p>Ciseaux à gazon et taille-haie John Deere. Pour l'entretien des pelouses et des haies. Deux modèles de ciseaux, trois modèles de taille-haie, tous livrés avec un chargeur pour les piles.</p>
<p>PISCINES HORS TERRE 18' de diamètre Sherbrooke ou Vogue</p> <p>\$1,071</p> <p>filtre de 150 lb de sable</p> <p>offre valable jusqu'au 31 juillet aussi disponible: 21' - 24' - 27'</p>	<p>PISCINES CREUSÉES aluminium ou acier 12' x 24' - 14' x 28' - 16' x 32' - etc. à partir de</p> <p>\$4,555 (installée)</p>	
<p>Les spécialistes de la piscine, de la pelouse et du jardin</p> <div style="display: flex; justify-content: space-between;"> <div style="width: 60%;"> <p style="font-size: 2em; font-weight: bold; margin: 0;">PISCINES Jacques Cartier inc</p> <p style="font-size: 0.8em; margin: 0;">22 rue Jacques-Cartier sud, Saint-Jean, 341-9633</p> </div> <div style="width: 35%; text-align: center;"> <p>BAIN SAUNA BAIN THÉRAPEUTIQUE</p> <p>DÉPOSITAIRE</p>   </div> </div>		

Jeux de la Rive—Sud...

Saint—Georges de Beauce

Quinze disciplines retenues aux Jeux d'été

par Gilles LÉVESQUE

C'est du 8 au 18 août que se tiendra, à Saint-Georges de Beauce, la finale des Jeux du Québec. À cette occasion, les meilleurs athlètes de la province évolueront à l'inté-

rieur de l'une des disciplines retenues: natation, canotage, crosse, soccer, voile, cyclisme, golf, plongeon, tir sportif, pétanque, tennis, ski nautique, athlétisme, water-polo et tir à l'arc.

C'est le 24 octobre dernier qu'était signé un protocole d'entente entre la Société des Jeux du Québec et le Comité organisateur de la ville de Saint-Georges de Beauce. De ce fait, la ville située au sud du Québec devenait la première ville de la province à présenter en ses murs la finale des jeux pour une seconde fois. On se souviendra que les Jeux d'hiver '74 y avaient été présentés.

choisir parmi tous les envois des concurrents, la meilleure présentation pour la future mascotte.

Le comité, après une longue étude, a finalement porté son choix sur une idée émise par une jeune étudiante, Danielle Quirion, âgée de 15 ans. Elle suggérait de faire de la nouvelle mascotte, une mascotte féminine, la 'compagne de

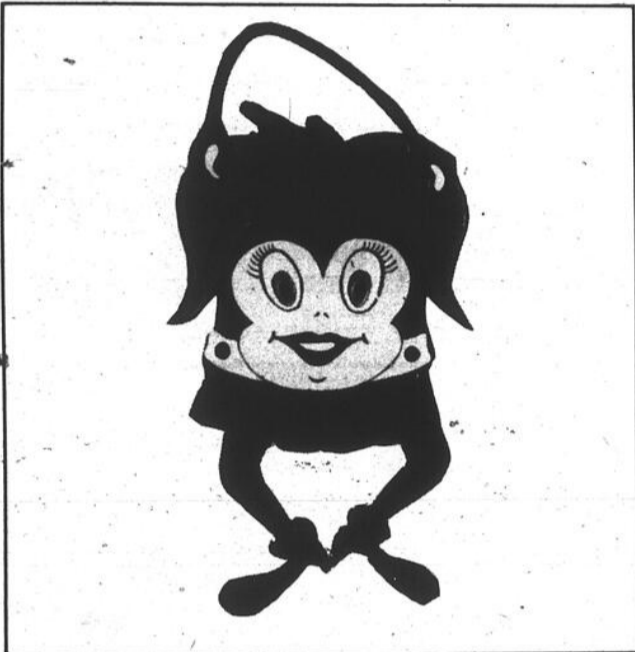
Jaro.

Nom _____

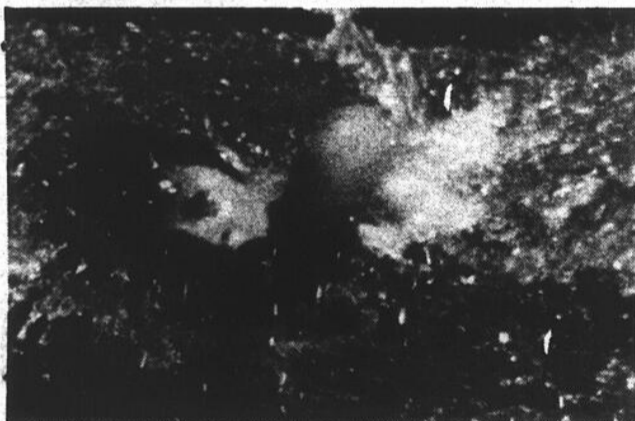
Il fallait également trouver un nom à cette mascotte, nom qui cadgerait avec l'idée de la région. C'est une suggestion parvenue dans le cadre du concours qui a été retenue, celle d'un historien de la Beauce, Roger Bolduc.

Tigane rappelle l'histoire de la Beauce et de Saint-Georges, puisque son nom est tiré des noms indiens de la rivière Chaudière et du village situé sur sa rive, là où se trouve aujourd'hui Saint-Georges.

Le comité devait par la suite retenir les services de deux artistes de la région afin de donner une image et une forme à la mascotte.



La mascotte des Jeux du Québec qui se dérouleront cette année à Saint-Georges de Beauce, du 8 au 18 août.



Le Conseil régional des loisirs de la Rive-Sud recrute présentement des jeunes qui seraient intéressés à passer une dizaine de jours à Saint-Georges de Beauce afin de piloter, par la suite, les jeunes athlètes de la Rive-Sud délégués à la finale provinciale. (Photo Jacques Paul).

Mission _____

D'ici la tenue des jeux, le conseil régional des loisirs de la Rive-Sud s'affaire à compléter la Mission Rive-Sud. À ce sujet, le conseil régional tente de recruter quelques jeunes bénévoles intéressés à passer une dizaine de jours à Saint-Georges de Beauce. La Mission est une sorte d'équipe de travail dont la tâche principale est d'encadrer et de piloter les jeunes athlètes de la Rive-Sud délégués à la finale provinciale.

Quelques postes sont encore disponibles. Comme conditions d'embauche, le conseil régional exige la disponibilité, l'enthousiasme et l'âge requis; c'est-à-dire dix huit ans et plus. Les jeunes intéressés peuvent communiquer avec M. Jacques Legault, coordonnateur des jeux, au Conseil régional des loisirs de la Rive-Sud, en composant le numéro 677-5244.

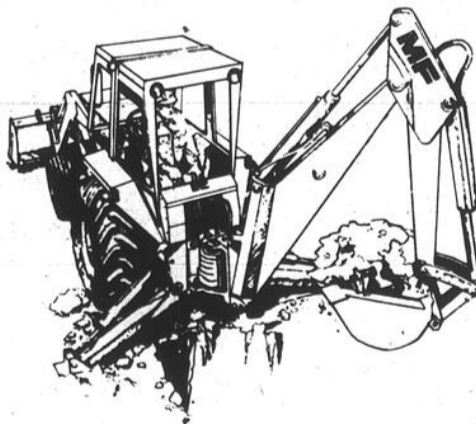
Mascotte _____

Dans un autre ordre d'idée, soulignons que la mascotte des Jeux du Québec tenue à Saint-Georges de Beauce, Tigane, a été conçue et réalisée grâce à la participation et la collaboration de plusieurs personnes.

Un concours a été lancé en novembre dernier pour trouver la mascotte. Plus de 75 personnes ont participé à ce concours qui prenait fin le 16 décembre. Un comité de sélection fût formé pour



OFFRE SPÉCIALE Tracteurs industriels neufs et usagés



1 pépine MF - 80
1977
2 pépines MF - 50A
1 pépine MF - 302
1 pépine MF - 20
Prix à partir de
\$7,900

Sur pépines neuves un rabais très attrayant du manufacturier vous est offert.

EQUIPEMENT SABREVOIS INC.

1153, route 133, Sabrevois Co. Iberville

346-6111

347-0347



Ski nautique samedi

Les athlètes de la région désireux de participer aux compétitions de ski nautique organisées dans le cadre des Jeux d'été de la Rive-Sud devront se rendre samedi prochain, à la marina de Boucherville. Les intéressés devront s'inscrire à la marina, entre 8 et 9

heures, laquelle est située sur le boulevard Marie-Victorin. Pour de plus amples informations, il est possible de communiquer avec le Conseil régional des loisirs de la Rive-Sud en composant le numéro 677-5244.

Tennis

"Les cours pour adultes se sont avérés un succès"

- Patenaude

par Michel PHANEUF

"Les cours de tennis pour adultes débutants se sont avérés un tel succès que nous envisageons leur donner une beaucoup plus grande importance dès l'année prochaine".

C'est en ces termes que M. Jean Patenaude, régisseur des sports au Service des loisirs et parcs de la ville de Saint-Jean, dressait en quelque sorte le bilan des cours qu'offrait son service aux adultes débutants durant le mois de juin dernier.

les initier à ce sport et plus particulièrement aux techniques suivantes: les divers coups, la position d'attente, les déplacements, les prises de la raquette, etc.



Les cours de tennis pour adultes du Service des loisirs et parcs de la ville de Saint-Jean ont connu un tel succès cet été que les organisateurs songent à leur donner une plus grande importance l'an prochain.

Soixante

Comme le précisait M. Patenaude, non seulement une soixantaine de personnes y ont pris part, mais plus d'une quinzaine d'autres s'y seraient ajoutées si tous les groupes n'avaient pas affiché complet.

Quatre groupes de 15 personnes ont ainsi suivi ces cours qui s'échelonnaient sur trois semaines, au rythme d'une heure et demie deux fois par semaine, pour un total de dix heures de cours. L'enseignement leur était prodigué par deux professeurs.

Ces cours visaient à apprendre aux participants les rudiments du tennis afin de

Ligue Saint-Jean-Saint-Luc Plusieurs équipes se signalent à Rougemont et Saint-Alexandre

par Gilles LÉVESQUE

Plusieurs formations de la Ligue de balle molle féminine Saint-Jean-Saint-Luc se sont dernièrement illustrées lors de tournois présentés à Saint-Alexandre et à Rougemont.

Il y a de cela quelques semaines, une équipe composée de jeunes filles de 12 à 15 ans en provenance des municipalités de Saint-Eugène et Saint-Gérard, remportait la grande finale de la classe "A" du tournoi de Saint-Alexandre, disposant de l'équipe de Notre-Dame-de-Stanbridge par le compte de 7 à 4. Grâce à cette victoire, les Baronnes de Saint-Jean se sont méritées une bourse de \$60 et un trophée.

En ce qui concerne les Marquises de Saint-Jean, ces dernières devaient remporter la finale consolation de ce même tournoi.

Rougemont

grande finale de la classe réservée aux filles de 15 à 18 ans, ceci aux dépens d'une formation de Saint-Hubert au compte de 11 à 6.

Il est à noter que la formation de joueurs étoiles avait d'abord disposé des équipes de Granby, Rougemont et de Laval avant d'accéder à la grande finale.

Local

En ce qui a trait aux activités régulières de la Ligue de balle molle Saint-Jean-Saint-Luc, un porte-parole du circuit nous apprenait que les séries éliminatoires devaient débiter d'ici trois semaines. Soulignons que plus de trente formations sont inscrites à cette ligue.



La Ligue de balle molle féminine Saint-Jean-Saint-Luc s'illustre de plus en plus à l'extérieur de la région.

En fin de semaine dernière, une équipe d'étoiles de la Ligue locale perdait la

Firestone

C'EST BIEN PLUS QUE DES PNEUS

GARANTIE VALABLE DANS TOUT LE PAYS SUR:
RÉGLAGE DU TRAIN AVANT/ENTRETIEN DES FREINS/
AMORTISSEURS/MISE AU POINT/BATTERIES

CHOISISSEZ L'ENTRETIEN QUI VOUS CONVIENT. ÉCONOMISEZ!

CES OFFRES SONT VALABLES JUSQU'AU 31 JUILLET 1979

NOUS POSONS DES PIÈCES

TEXACO

OU D'AUTRES PRODUITS DE QUALITÉ

1. OFFRE SPÉCIALE: CHANGEMENT D'HUILE

Comprend: huile et filtre à huile, graissage, filtre à air et main-d'œuvre. Nous n'utilisons que des pièces et lubrifiants de marques de confiance.

Facturés séparément, les services ci-dessus coûtent couramment au moins \$1250 au total.

\$12⁸⁸

LA PLUPART DES VOITURES ET CAMIONNETTES

NOUS POSONS DES PIÈCES

MOOG

2. OFFRE SPÉCIALE: RÉGLAGE DU TRAIN AVANT ET ÉQUILIBRAGE

Pas de supplément pour voitures avec climatiseur ou réglage des barres de torsion. Réglage des angles de chasse, de carrossage, de convergence et de divergence; réglage du boîtier de direction; centrage du volant. Grâce à l'équilibrage dynamique à grande vitesse, oubliez les oscillations et vibrations. Facturés séparément, les services ci-dessus coûtent couramment au moins \$22.95 au total.

\$18⁸⁸

LA PLUPART DES VOITURES

NOUS POSONS DES PIÈCES

CHAMPION

3. OFFRE SPÉCIALE: MISE AU POINT ET CHANGEMENT D'HUILE

Comprend: bougies NEUVES, contacts d'allumage NEUFS, condensateur NEUF, rotor NEUF. Réglage du calage d'allumage et du carburateur. Graissage de la soupape de réchauffage du moteur. Huiles et filtres de marque. Main-d'œuvre comprise. Facturés séparément, les services ci-dessus coûtent couramment au moins de \$56.45, \$61.45 et \$66.45 au total.

4 CYL. **\$49⁸⁸**
6 CYL. **\$54⁸⁸**
8 CYL. **\$58⁸⁸**

LA PLUPART DES VOITURES ET CAMIONNETTES

NOUS POSONS DES PIÈCES

MONROE

4. OFFRE SPÉCIALE: AMORTISSEURS

Comprend: Deux amortisseurs, réglage du train avant, main-d'œuvre. Dans le domaine des amortisseurs, il n'y a véritablement qu'une marque: Monroe. La gamme va du Monroe Gripper de prix économique jusqu'au nouveau Radial-Matic. Facturés séparément, les services ci-dessus coûtent couramment au moins de \$38.85 à \$64.85 au total.

Réglage du train avant et deux amortisseurs

Gripper **\$34⁸⁸**
Monroe-Matic **\$48⁸⁸**
Radial-Matic **\$59⁸⁸**

MONTAGE SANS FRAIS

NOUS POSONS DES PIÈCES

CERTIFIED BRAKES

5. ENTRETIEN DES FREINS À TAMBOUR (DEUX ROUES)

Pose de garnitures neuves. Rectification des tambours. Rectification des garnitures selon les tambours.

Inspection: cylindres de roues, maître-cylindre, pièces et canalisations de freins.

Garantie proportionnelle de 48,000 km.

\$39⁹⁵

LA PLUPART DES VOITURES

NOUS POSONS DES PIÈCES

CERTIFIED BRAKES

6. OFFRE SPÉCIALE: ENTRETIEN DES FREINS AVANT À DISQUE

Pose de garnitures neuves de freins à disque (avant); regarnissage des roulements de roues avant; rectification des disques avant. Inspection: étriers avant, joints d'étanchéité avant, maître-cylindre, pièces et canalisations de freins. Équilibrage à haute vitesse des roues avant. Garantie proportionnelle de 48 000 km. Facturés séparément, les services ci-dessus coûtent couramment au moins \$73.95 au total.

\$68⁸⁸

LA PLUPART DES VOITURES

NOUS POSONS DES PIÈCES

CERTIFIED BRAKES

7. OFFRE SPÉCIALE: ENTRETIEN DES FREINS À TAMBOUR (2 ROUES)

Pose de garnitures neuves; rectification des tambours; rectification des garnitures selon les tambours. Inspection: cylindres de roues, maître-cylindre, pièces et canalisations de freins. Équilibrage à haute vitesse des deux roues avant. Garantie proportionnelle de 48 000 km. Facturés séparément, les services ci-dessus coûtent couramment au moins \$49.95 au total.

\$44⁸⁸

LA PLUPART DES VOITURES

PROFITEZ DU CREDIT Firestone OU

Magasins Firestone®

470 Boul. du Séminaire, Saint-Jean, Tél.: 347-2395

NU.: 658-8256

MARKET VISA

© Marquis de commerce déposés. Firestone Canada Inc. usager inscrit

Quelques places disponibles

Début du camp de basketball au Cégep de Saint-Jean

par Gilles LÉVESQUE

Les jeunes de 13 à 18 ans qui seraient intéressés à améliorer leur technique de basketball peuvent s'inscrire au "Camp de Basketball Médaille d'Or" qui se tiendra au Cégep de Saint-Jean au cours des quatre prochaines semaines, soit du 22 juillet au 24 août. Les intéressés devront cependant agir rapidement puisqu'aucune place n'est disponible à l'intérieur des deux

premières semaines du camp.

C'est sous la direction du directeur technique Robert Comeau "Jr" que la Fédération de basketball du Québec tient son "Camp de Basketball Médaille d'Or" pour une deuxième année consécutive. Ce camp s'adresse aux garçons et aux filles désireux d'améliorer leurs techniques de basketball et de vivre une semaine de travail intensif encadré par les meilleurs entraî-

neurs au Québec.

Nom _____

Le nouveau nom du camp est pour souligner l'excellence de notre basketball québécois avec la médaille d'or remportée par l'équipe féminine du Québec lors des derniers jeux du Canada à Brandon et les médailles remportées par l'équipe masculine du Québec à Saskatoon en '71 et à Leth-

bridge en '75.

Comme l'an dernier, la Fédération limite le nombre d'inscription pour assurer un rendement maximum de la part de chaque participant. En '78, plusieurs athlètes désireux de faire parti du camp avaient été refusés.

"Il est encore possible de s'inscrire aux camps qui seront donnés du 12 au 17 août et du 19 au 24 août. Les personnes intéressées devront alors communiquer avec la Fédération au cours de la semaine du 30 juillet s'ils veulent être assurés d'une place. Il est à noter qu'il en coûte \$65 d'inscription et que le numéro de téléphone de la Fédération est 374-4541," d'expliquer M. Louis McNulty, porte parole de la Fédération de basketball du Québec.

Programme _____

Une journée de camp débute à 7 heures pour se terminer à 22 heures. De 7 à 8 heures, les jeunes se voient enseigner une série de jeux fondamentaux. Il est alors question de maniement, de lancers, d'attaque un contre un, etc.

De 8 à 9 heures, les participants sont conviés à déjeuner ensemble à l'intérieur de la cafétéria du Cégep. Par la suite, de 9 à 10 heures, tout le monde peut se détendre en attendant la

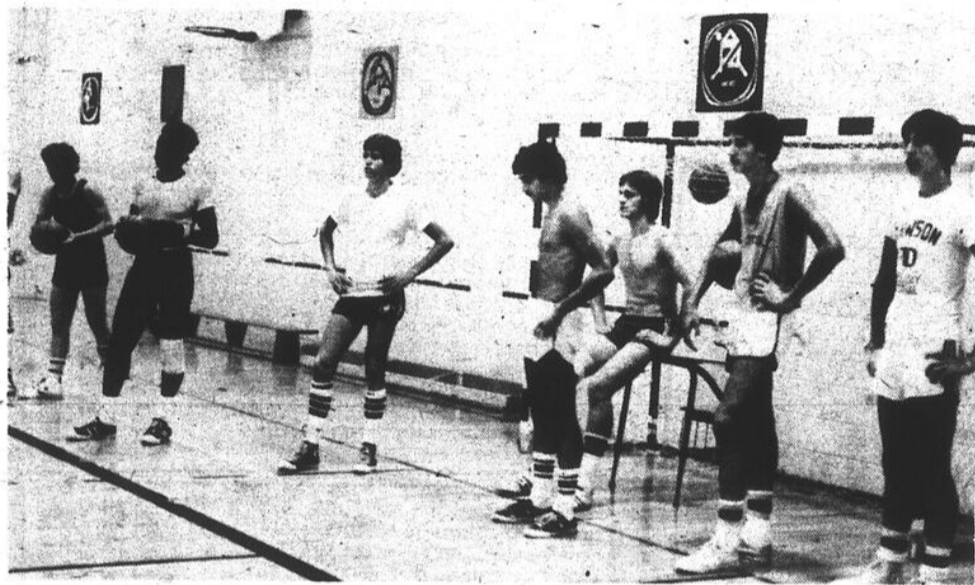
tenue de la session théorique qui se tiendra de 10 heures à 10 h. 30. La demie-heure suivante est réservée à la présentation d'un thème par un entraîneur. Une session d'entraînement sur le thème traité antérieurement suit de 11 à 12 heures. Enfin, la première moitié de la journée est complétée par l'enseignement d'une autre série de jeux fondamentaux.

Après la période allouée au souper, les personnes inscrites au camp passent, de 19 à 21 heures, à la compétition active. Enfin, la journée se termine par une période de relaxation à l'intérieur de la piscine du Cégep suivie d'une période de détente et du couvre-feu.

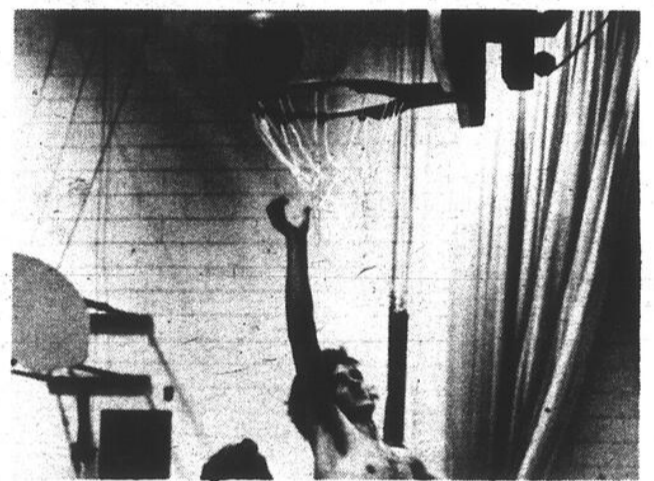
Après-midi _____

Immédiatement après la période du dîner et de détente suit, de 14 h. 30 à 15 h. 15, une autre session théo-

rique ou projection d'un film. Par la suite, de 15 h. 15 à 16 h. 45, écoute la présentation d'un thème par un entraîneur pour ensuite s'entraîner sur ce dit thème. De 16 h. 45 à 17 h. 15, les participants se voient à nouveau enseigner une série de jeux fondamentaux.



Le "Camp de Basketball Médaille d'Or" est offert par la Fédération de basketball du Québec.



Les personnes désireuses de participer au camp devront s'inscrire le plus tôt possible.

Offerts par la Fédération

Stages de formation en camping en août

La Fédération québécoise de camping et de caravanning offre cet été, aux adeptes du plein air, des stages de formation en camping léger. Ces stages de formation s'adressent à toute personne intéressée à se familiariser avec les techniques d'apprentissage du camping léger. La Fédération présente deux niveaux de stage: stage de pratiquant en camping et stage d'initiateurs en camping.

Pratiquants _____

Lors du stage de pratiquants en camping, le stagiaire se familiarise avec différentes notions de vie en camping. En milieu naturel, il apprendra comment identifier et utiliser ce milieu. On lui apprendra également des techniques d'organisation en forêt, de présentation et d'orientation.

En ce qui a trait à l'alimentation, le stagiaire apprendra à identifier les éléments naturels comestibles et à conserver des aliments. Au chapitre de l'énergie, il sera confronté avec l'importance du feu, sa combustion, son emplacement, ses dangers ainsi que le secourisme et les premiers soins. Enfin, il sera possible, en s'inscrivant au stage, d'apprendre à installer un camp de base tout en étant capable de choisir du matériel sécuritaire.

Les personnes intéressées à s'inscrire à ce premier niveau de stage doivent être âgées de 16 ans et plus. Le premier stage aura lieu les 4, 5, 11 et 12 août tandis que le second se déroulera les 18, 19, 25 et 26 août. Ces derniers auront lieu au parc du Mont-Tremblant et le coût d'inscription est de \$55. Il est à noter que les stagiaires doivent apporter leur matériel de camping et leur nourriture.

Initiation _____

Le stage d'initiateurs en camping s'adresse aux personnes qui pratiquent ou qui sont en mesure de pratiquer une ou plusieurs activités de plein-air.

L'initiateur a pour fonction de participer à l'organisation et à l'animation de l'activité dans son milieu, participer à la formation des pratiquants en camping et promouvoir la fédération québécoise de camping et de caravanning.

Ce stage permettra aux stagiaires d'approfondir les thèmes d'enseignement traités lors du stage pratiquant-été. Il permettra également l'apprentissage de situation d'exception, l'acquisition de certaines méthodes d'enseignement du camping léger. Enfin, les stagiaires apprendront comment organiser des stages de pratiquants et quel contenu devra leur être enseigné.

Inscriptions _____

Les personnes intéressées à s'enregistrer à ce deuxième niveau de stage doivent être âgées de 18 ans et plus. Ce stage aura également lieu au parc du Mont-Tremblant, du 27 août au 1er septembre. Le coût d'inscription est de \$65.

La fédération émettra un brevet de pratiquant ou un brevet de cadre, selon le cours suivi par les stagiaires. Si ces stages vous intéressent, écrivez ou appelez à la Fédération québécoise de camping et de caravanning, 1415 rue Jarry, Montréal, Québec, H2E 2Z7. Le numéro de téléphone est 374-4700.





BOQUET

MOBILE INC.

"Là où le service après vente fait la différence"

Anciennement au:
**5615 boul. Taschereau,
Brossard**

Maintenant

DÉMÉNAGÉ AU

**440 boul. St-Luc, (Route 104)
St-Luc, Qué.**
(10 milles de Laprairie)

(514) 658-6633 ou 348-7270



DÉPOSITAIRE:
Caravanes motorisées:

Cruise-Air, Cruise-Master,
Swinger, Shamrock

Caravanes de voyages:
Shamrock et Bondix

Venez visiter
notre
nouvelle
salle de montre



7 ST-EUSTACHE
TERREBONNE
LE GARDEUR
MERCIER
ST-JEAN
VALLEYFIELD
ROCK FOREST
SUCCURSALES

Rénovaprix

AVIS A NOS CLIENTS - En raison de certains délais dans le transport ou au niveau de la production, certains de nos magasins peuvent être à court de marchandise habituellement en inventaire. En ce cas, Rénovaprix fera tous les efforts afin de vous procurer le produit désiré, dans le plus bref délai possible.

ACHETEZ À MEILLEUR PRIX CHEZ RÉNOVAPRIX

Employé
la carte

CHARGE X

VISA



**ENDUIT
SCÉLANT**
POUR ENTRÉE DE GARAGE

5 gallons à base d'asphalte ou 4 gallons à base de goudron

NOTRE PRIX RÉG. 8.69

8.29
LE CONTENANT

**CIMENT PRÉMÉLANGÉ
"JIFFY"**

EN SAC DE 66 LB

Il suffit d'y ajouter de l'eau

NOTRE PRIX RÉG. 2.15

1.99
LE SAC

**RABAIS SUR
QUINCAILLERIE**
UNE SEMAINE SEULEMENT

TOURNEVIS 5 dans 1

Fuller modèle 55. Complet avec 2 têtes de type Robertson, 2 têtes régulières et une lame Phillips.

NOTRE PRIX RÉG. 1.69

1.43

STANLEY PETIT RABOT

"Surform", modèle 399 pour une coupe rapide. Pratique pour le bois, le plastique les tuiles etc. Lame en acier ne s'obstruant pas.

NOTRE PRIX RÉG. 4.29

ÉPARGNEZ **86¢** **3.43**

**STANLEY
NIVEAU DE 24"**

Modèle 42-824. Structure en I faite d'aluminium. Tubes calibrés de 360" insérés dans une rainure pour un remplacement facile.

PRIX RÉG. 5.59

ÉCONOMIE DE **1.12** **4.47**

MESURE "EVANS" DE 50 PI.

Modèle 115 M/E. Ruban d'un demi-pouce avec mesures métriques et anglaises. Poignée escamotable. Boîtier recouvert de trois couches de chrome.

NOTRE PRIX RÉG. \$9.95

ÉPARGNEZ **\$2** **7.95**

**HACHE DE CAMPEUR
"SANDVIK"**

Modèle 421-1 avec tête en acier forgé. Etui de plastique solide avec poignée pour le transport et orifice pour glisser dans la ceinture.

NOTRE PRIX RÉG. \$11.95

ÉPARGNEZ **\$2** **9.95**



**SUPER
VALEUR!**

**NOS FENÊTRES
"REDI-VUE"**

A BAS PRIX SPÉCIAL
POUR UNE SEMAINE
SEULEMENT

Un choix judicieux pour la maison ou le chalet. Vitre de 3/16". Chassis en Redwood de Californie. Quincaillerie posée. Supplément pour vitre double et moustiquaire. Ajouter environ 3-3/4" à la largeur et 3" à la hauteur pour l'installation.

2'0"x2'0"	seul: 22.29
2'6"x2'6"	seul: 32.35
2'6"x3'0"	seul: 34.96
3'0"x2'6"	seul: 35.14
3'0"x3'0"	seul: 38.00
4'0"x2'6"	seul: 40.68
4'0"x3'0"	seul: 44.09
5'0"x3'0"	seul: 50.22
6'0"x3'0"	seul: 56.30
6'0"x3'6"	seul: 65.40

**COUVRE PLANCHER
"VINYL-EASE"**

SEULEMENT.

455
LA VERGE
CARRÉE

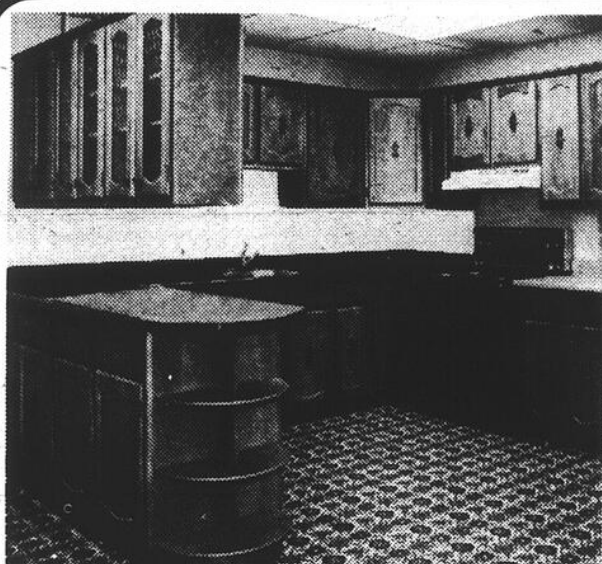
A RABAIS POUR UNE
SEMAINE SEULEMENT!

Un couvre plancher d'entretien facile. Idéal pour cuisine et autres pièces de la maison. Gardera son éclat durant longtemps.

Vous trouverez de nombreuses autres sublines à notre comptoir de couvre-plancher.

2 x 4 - 8'
Sapin ou épinette.
96" de longueur.

DÉSOLÉ
PAS DE
TRI! **94¢** CH.



10%
DE RABAIS

NOTRE OFFRE SPÉCIALE
SE CONTINUE JUSQU'À
18 HEURES MARDI LE 7 AOÛT

NE LA MANQUEZ PAS!

**TOUTES NOS ARMOIRES DE CUISINE
SONT OFFERTES À RABAIS!**

Incluant notre fameuse ligne "Peterborough" offrant des modules livrés en 8 surfaces préfinies et une surface finie bouleau naturel. Egalement notre ensemble "bon début" en longueurs fixes de 54", 72" ou 96" disponibles en 7 surfaces préfinies en plus du fini bouleau naturel.

DE PLUS NOS 4 COIFFEUSES LES PLUS POPULAIRES SERONT VENDUES AUSSI À 10% DE RABAIS

AUSSI:

Boni spécial d'un dollar la verge carrée sur tout tapis recommandé pour la cuisine à l'achat d'un ensemble complet d'armoires de cuisine.
Rabais spécial à l'achat d'un évier double en acier inoxydable, pour robinet à espacement de 8". Lavabo oval et rond, fini émaillé blanc pour robinet à espacement de 4". Hotte de cuisinière, 2 vitesses, à conduit extérieur; et comptoir de cuisine pré-moulé (en longueurs, couleurs et motifs selon l'inventaire du magasin).



**TRONÇONNEUSE
SKILL
de 16"
À ESSENCE**

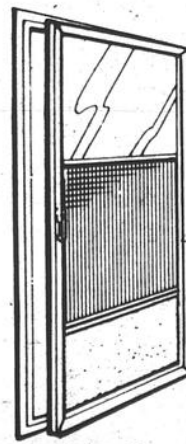
IL EN RESTE QUELQUES UNES À CE BAS PRIX!

Skill, modèle 1616
Comparez son prix.

Plusieurs caractéristiques recherchées telles que: ignition électronique, huileur automatique et manuel. Poignée avant et arrière à vibration minimum. Nous avons acheté la fin de ligne complète de ce produit.

\$169

LES PRIX DE CETTE RÉCLAME SERONT EN VIGUEUR JUSQU'À 18 HEURES SAMEDI LE 1er AOÛT.



**CONTRE-PORTE
D'ALUMINIUM
de 1 1/4"**

FINI ÉMAILLÉ BLANC OU BRUN

Moustiquaire et vitre combinée. Vitre de sûreté.

2'8" x 6'8"
OU
2'10" x 6'10" **66⁷⁵** CH.

FINI RÉGULIER ANODISÉ

Notre bas prix spécial \$55.60

OUVERT SUR SEMAINE DE 8:30 à 6:00 P.M., SAM. JUSQU'À 5:00
JEUDI ET VENDREDI JUSQU'À 9:00 P.M.

NOUS POUVONS ASSURER LA LIVRAISON À UN TARIF RAISONNABLE.

ST-JEAN

845 St-Jacques, tel. 347-2353

Autres magasins à St-Eustache, Terrebonne, Valleyfield, Rock Forest, Ville Mercier et Ville Legardeur.

"Projet baseball '79"

Acquisition des bases fondamentales du jeu

par Sylvain BLANCHARD

Depuis le 25 juin dernier, tous les jeunes joueurs de baseball faisant partis de la Ligue du baseball mineur de la municipalité de Saint-Jean, ont la possibilité de suivre une série de cliniques sur le baseball. Données par André Desrochers et six autres responsables, ces cliniques visent comme premier objectif l'apprentissage de la base fondamentale de ce jeu.

D'autre part, une formation de joueurs élités de catégorie pee-wee rencontre actuellement des équipes bantam et, tout comme les cliniques, cette initiative fut rendue possible grâce aux facilités entourant l'acceptation d'un Projet Jeunesse Canada au travail intitulé "Projet baseball 1979".

"Les cliniques ont aussi comme but de permettre à tous ces joueurs de s'améliorer. Je ne m'attend pas, ajoute le directeur du projet, André Desrochers, à ce qu'un petit bonhomme de huit ans assimilé à la perfection les moindres détails que nous lui auront livrés. Ce qui

est important pour lui, c'est d'essayer de tirer le maximum des conseils que nous tâchons de simplifier afin de faciliter l'apprentissage".

Présentement, quelque vingt-cinq joueurs recrutés au sein des catégories atome moustique et pee-wee participent régulièrement aux cliniques. De ce nombre, André Desrochers se dit satisfait, indiquant qu'il s'avérerait difficile de travailler efficacement avec les joueurs s'ils étaient plus nombreux.

Contenu

Qu'apprend-t-on au juste au cours de ces cliniques? Les aspects élémentaires du jeu de baseball: la façon d'attraper un roulant, une chandelle, la manière de tenir son baton, de s'élancer, d'exécuter un coup retenu, etc. Pas moins de cinq cliniques d'une durée de deux heures chacune se tiennent chaque semaine sur les sites du parc Montcalm, de la Baroni, du terrain Normandie et sur un emplacement situé dans la paroisse Saint-Eugène.

Conçues sous une forme théorique et pratique, les

cliniques sont, parfois divisées en atelier, ce qui donne la chance aux sept responsables du Projet Jeunesse Canada au travail d'y aller de leurs conseils tout en amusant leurs élèves. "Les ateliers, comme on les appelle, ont connu beaucoup de succès auprès des jeunes jusqu'à maintenant, d'affirmer Desrochers. Différents jeux étaient organisés, lesquels contenaient tous un but bien précis. Nous nous sommes rendus compte aussi, qu'apprendre en s'amusant, c'est une façon de faire drôlement efficace".

Intérêt

"Avec les chaudes températures rencontrées ces dernières semaines et considérant le nombre de cliniques qui ont lieu hebdomadairement, je crois que les jeunes se rendent à nos cliniques parce qu'ils sont intéressés, non pas parce que quelqu'un les oblige", prétend le jeune homme de dix-huit ans.

Jusqu'au 24 août prochain, date de l'expiration du projet, trois cliniques différentes sont prévues pour chacune des catégories affiliées à l'organisation de baseball mineur de Saint-Jean et il est encore temps, pour ceux qui hésiteraient d'aller y jeter un coup d'oeil.

Face au bantam

"Les élités pee-wee se débrouillent bien"

- André Desrochers

Faisant appel aux dirigeants de chacune des paroisses de Saint-Jean afin qu'ils recrutent la "crème" des joueurs de baseball évoluant dans la catégorie Pee-Wee, les sept responsables du Projet Jeunesse Canada au travail, "Projet baseball '79", ont recueillis les noms de seize individus. "Ils sont vraiment les meilleurs", estime l'artilleur droitier des Pirates de Saint-Jean, André Desrochers. Le but de cette démarche était d'observer leurs performances face à des joueurs de calibre bantam.

Formée le vingt juin dernier, l'équipe de joueurs élités pee-wee est appelée, depuis ce jour, à se mesurer trois fois par semaine à quatre formations bantam de la Ligue de baseball locale, en plus de suivre une séance

d'entraînement une fois la semaine.

Résultat

Résultat de l'expérience, laissons Desrochers nous en parler: "Jusqu'ici, plusieurs bonnes parties furent disputées, pendant lesquelles les joueurs élités se débrouillèrent fort bien. Doté d'un physique plus imposant, les joueurs de catégorie bantam sont supérieurs offensivement. Par contre, défensivement, les jeunes de treize et quatorze ans se tirent peut-être un peu mieux d'affaires que leurs adversaires plus âgés. La difficulté majeure constatée au cours de ces rencontres, se situe au niveau des lanceurs. La formation pee-wee a parfois du mal à rivaliser contre des

garçons âgés de quinze et seize ans."

Techniques

Quoi que l'objectif principal de ces affrontements entre pee-wee et bantam cherche à connaître le degré de performances atteintes par les premiers, André Desrochers et ses compagnons de travail ont voulu divulguer, à l'instar des cliniques, toutes les formations utiles concernant les techniques de base de ce sport.

Pour Desrochers, l'idée n'est pas nouvelle en soit. En effet, ce dernier eut l'opportunité de s'alligner pendant quatre années avec l'équipe de joueurs élités de catégorie bantam de la province de Québec. Sous la gouverne d'instructeurs en fonction auprès de la Fédération de baseball amateur du Québec, l'artilleur des Pirates suivit un stage de perfectionnement duquel il dit en sortir des plus enrichi.

Il est à noter que les conseils donnés par les sept responsables du projet proviennent tous de leurs expériences personnelles ainsi que d'un volume intitulé "Baseball dynamique".

Réactions

Ce qui est particulièrement intéressant de souligner chez l'équipe tout étoile pee-wee, c'est que nonobstant une troisième position au classement général, lequel insère cinq clubs, avec un dossier de quatre victoires et cinq revers et encore dix parties à jouer, les jeunes joueurs s'efforcent d'éviter de céder un pouce de terrain à chacun de leur match. Ils veulent continuer à affronter les bantams.

"Voilà, certes, un trait d'optimisme très réjouissant, indique notre interlocuteur. Le moral, sans être excellent, est bon et mon camarade Yvan Audet en est

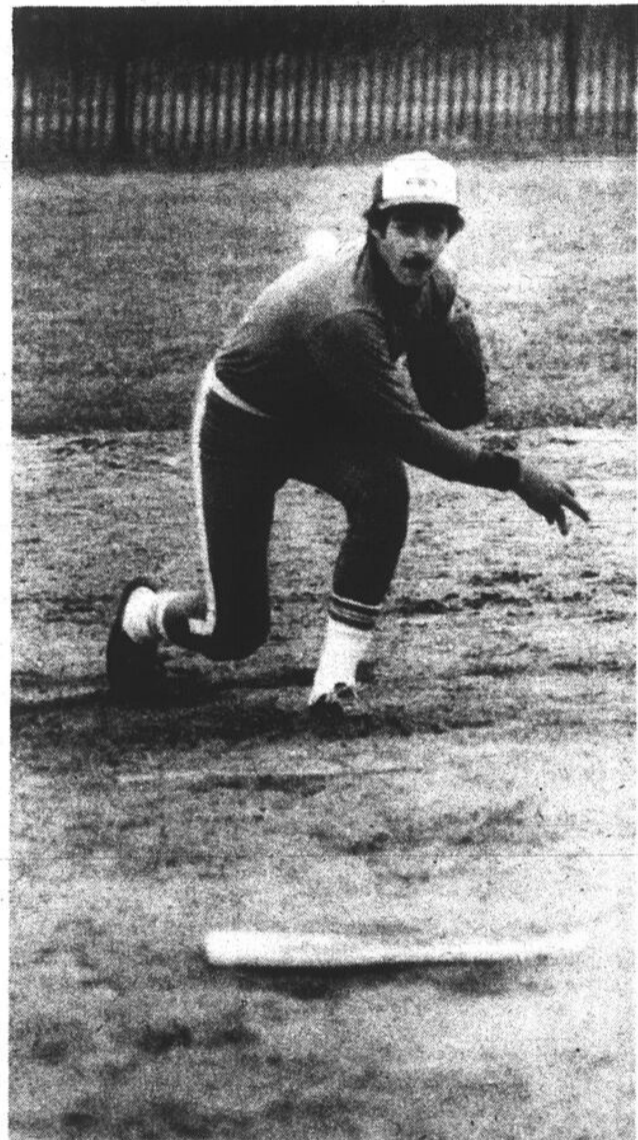
surement le grand responsable. Perdre des parties, a-t-il ajouté, contre des individus plus âgés, n'a jamais stimulé beaucoup de personne. Cette fois-ci, ça semble différent, on dirait que le vent tourne."

Critiques, suggestions...

"En mettant à profit les recommandations qu'on leur a faites, les élités nous quitteront vers la fin août avec quelque chose qui leur manquait avant de venir. Et si tel était le cas, je serais heureux du travail accompli", de dire Desrochers.

Ce dernier nous apprenait, par ailleurs, que les sept coordonnateurs du "Projet baseball '79" furent félicités de la part de plusieurs joueurs oeuvrant sous leur direction de même que par quelques parents heureux de constater que les responsables faisaient davantage que donner aux enfants une balle puis leur dire "aller vous amuser une heure".

À cet égard, André invite les parents et les enfants qui ont des critiques et/ou suggestions à formuler, de bien vouloir le faire en communiquant avec lui au numéro 346-9383 ou avec l'organisation du baseball mineur.



André Desrochers en action.



Plusieurs jeunes de la Ligue de baseball mineur de Saint-Jean bénéficient des cliniques données par les sept animateurs du "Projet baseball '79".

PROPRIÉTAIRES: Redonnez à votre maison en déclin d'aluminium sa fraîcheur d'antan.

NOUS LAVONS...

- murs
- corniches
- tout ce qui est en aluminium

Depuis 20 ans dans le service d'entretien général

- LAVAGE DE VITRES - DE TAPIS
- DE MURS - DE PLAFONDS
- DE PLANCHERS

347-1834 C.P. 323, Saint-Jean

Thérèse Berry Pilon prop. Gaétan Choinière Repr.

Grâce au projet

Sept animateurs empochent \$150 par semaine et enseignent leurs connaissances aux jeunes

"Vous savez comme moi que le chômage étudiant c'est bel et bien une réalité avec laquelle il faut vivre. Cet été, j'aurais pu me rendre en Colombie-Britannique et jouer toute la saison au baseball en compagnie des meilleurs Canadiens. J'ai dû refuser parce qu'il me fallait gagner de l'argent, j'en ai aussi besoin."

"C'est donc avec l'intention d'empocher des sous de la belle saison que je soumettais, voici plus de cinq mois, une requête au gouvernement d'Ottawa en espérant ainsi recevoir l'aide monétaire nécessaire à la bonne marche d'un projet inscrit dans le cadre des projets jeunesse Canada au travail."

En plus de faire des déclarations expliquant la naissance du "Projet baseball '79", André Desrochers précise que celui-ci lui donnait l'occasion d'appliquer de façon concrète, les éléments théoriques reçus au collège lorsqu'il étudiait cette année en administration.

"J'apprends, au fil des jours, plus de connaissances

que pendant toute mon année académique" raconte l'étudiant en administration. En troisième lieu, celui-ci explique qu'il affectionnait l'idée de donner à autrui tout ce que lui a pu acquérir en ce qui concerne le baseball, par le biais de multiples expériences personnelles.

Salaires

L'emploi d'été que constitue avant tout le "Projet baseball '79" pour les sept coordonnateurs de ce travail d'une durée de deux mois, leur rapporte à chacun en moyenne \$150. par semaine. D'ailleurs, c'est à ce chapitre, soit celui des salaires, qu'est versé la plus importante partie de la somme de \$12,150, constituant le montant de la subvention reçue du gouvernement fédéral en mai dernier, c'est-à-dire \$10,000.

Projet baseball '80

Interrogé à savoir si le "Projet baseball '79" allait

connaître des suites la prochaine année, le directeur du projet déclare n'en savoir rien pour le moment. "Je ne le sais vraiment pas encore s'il y aura ou non un "Projet baseball '80", la responsabilité qu'exige un tel travail pèse lourd, trop lourd occasionnellement", a-t-il dit.

De plus, j'ai d'excellentes

chances de décrocher un emploi plus rémunérateur si je me donnais la peine de l'obtenir, alors à quoi bon m'impliquer à nouveau? Si je parviens jusqu'au bout le projet jeunesse Canada au travail, c'est principalement pour le salaire que je reçois, même si du baseball j'en mangerais sept fois par jour. Mais, de poursuivre notre inter-

locuteur, dans l'hypothèse où celui-ci survivrait, nous verrions dans un premier temps à corriger nos erreurs et à revoir ce qui a bien et moins bien fonctionné."

Pour l'instant, il se contente de rappeler aux jeunes concernés, que se tiendra, du 23 au 28 juillet prochains, une semaine d'activités spéciales telles du soccer, du

hockey, des courses, etc. Au cours de cette semaine qui se termine samedi prochain, tous les jeunes de la Ligue de baseball mineur de Saint-Jean pourront se procurer un laissez-passer gratuit pour la joute de baseball du dimanche 29 juillet, opposant les Pirates de Saint-Jean à l'équipe de Charlesbourg.



Desrochers se minimise pas ses efforts pour livrer ses connaissances aux jeunes du circuit mineur de Saint-Jean.

GRANDE SOLDE D'IMPORTÉES JAPONAISES

CHEZ **THÉBERGE AUTOMOBILE LTÉE**

	<p>FIRE ARROW</p> <ul style="list-style-type: none"> • 5 vitesses • freins à disque aux 4 roues • radio AM/FM • roue d'aluminium • pneu radial lettré blanc • dégivreur arrière électrique • moteur 2.6 litres • miroir sport <p>Stock No. 3442 Détail: \$8,463</p> <p style="font-size: 2em; font-weight: bold;">\$7,395</p> <p>NOTRE PRIX:</p>
<p>COLT 2 PORTES</p> <ul style="list-style-type: none"> • automatique • radio AM • dégivreur arrière électrique • moteur 1.6 litres <p>Stock No. 3432 Détail: \$5,971</p> <p style="font-size: 2em; font-weight: bold;">\$5,395</p> <p>NOTRE PRIX:</p>	
<p>EN PLUS CETTE SEMAINE: DEUX DÉMONSTRATEURS EN GRAND SPÉCIAL</p> <p>DIPLOMAT 1979</p> <p>2 portes, 8 cyl. radio, rouge STOCK NO. 3342 Prix de détail: \$7,541</p> <p style="font-size: 1.5em; font-weight: bold;">PRIX THÉBERGE: \$5,995</p>	<p>NEWYORKER 1979</p> <p>entièrement équipé, climatiseur, vitres électriques, sièges électrique, etc. STOCK NO 3336 Prix de détail: \$13,903</p> <p style="font-size: 1.5em; font-weight: bold;">PRIX THÉBERGE: \$10,195</p>

CORRECTION

Variétés Poirier

830 rue Mercier, Iberville

Mme Gaétane Poirier, propriétaire des Variétés Poirier, désire remercier tous ses clients et amis qui l'ont si bien encouragée au cours de toutes les années pendant lesquelles elle a dirigé son commerce. Mme Poirier a vendu son commerce et désire souhaiter bonne chance aux nouveaux propriétaires.

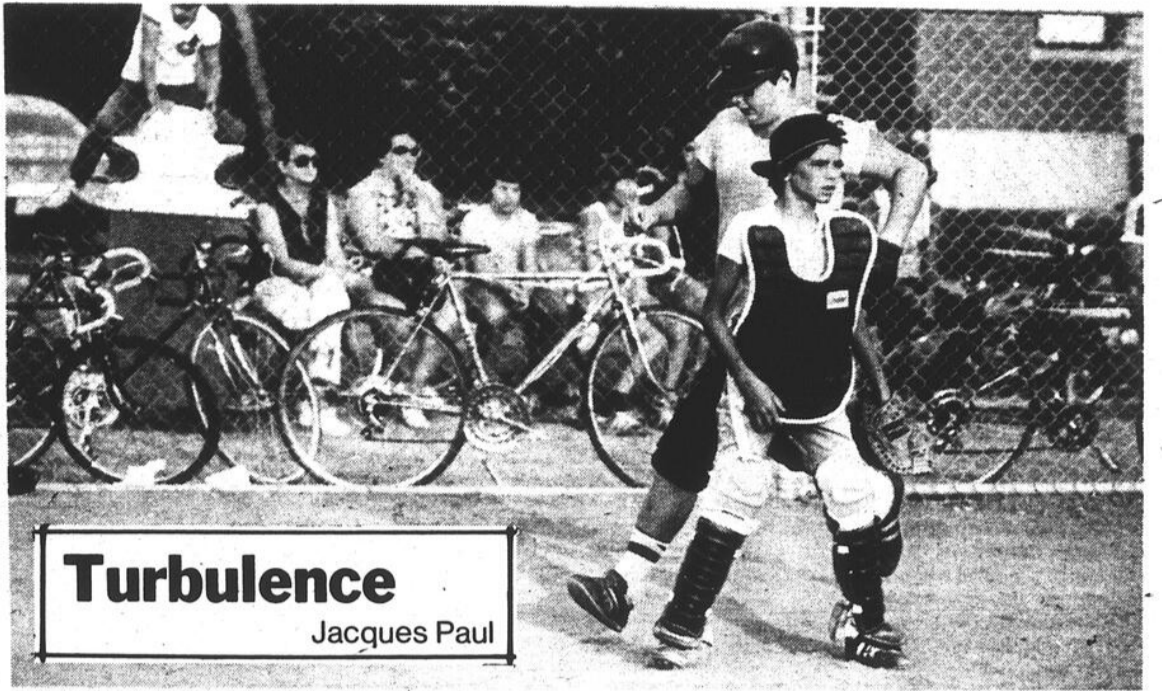
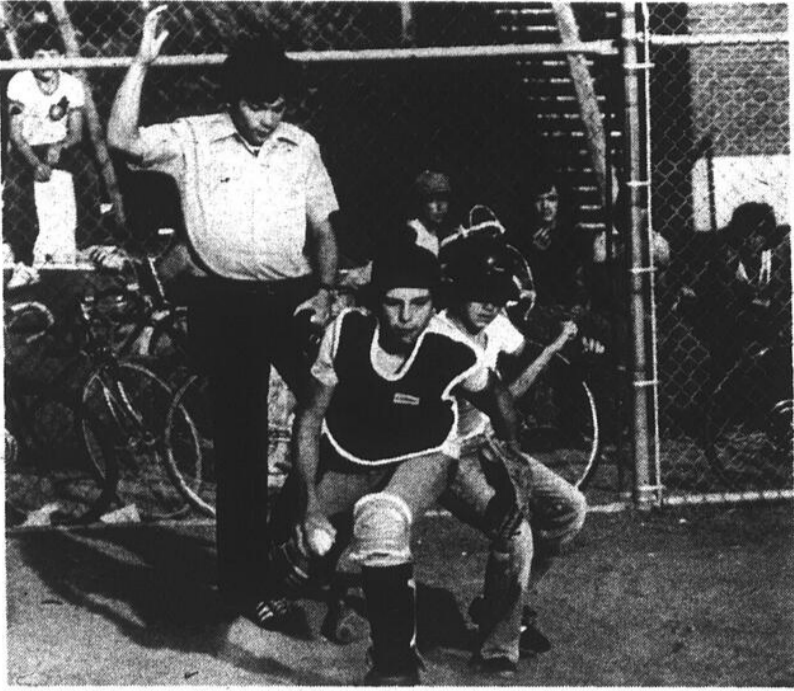


Théberge

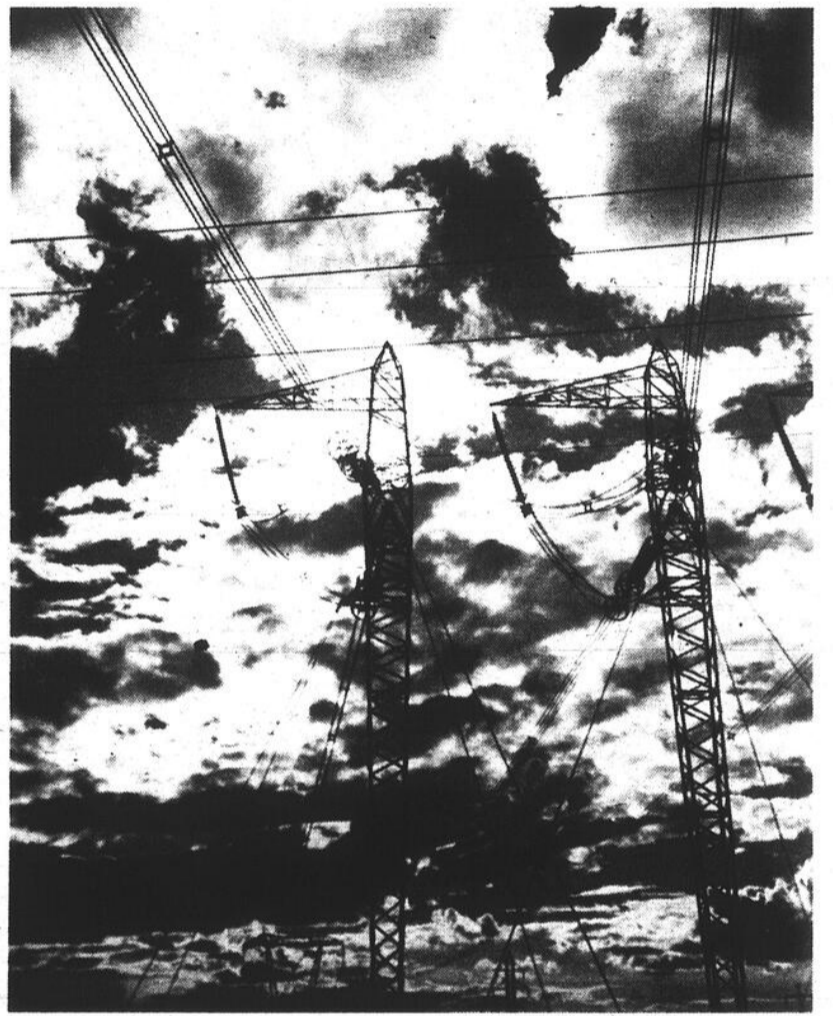
AUTOMOBILE LTÉE

778 RUE CHAMPLAIN
SAINT-JEAN
TÉL.: 348-3838
MONTREAL: 658-6621

VENTE OU LOCATION



Turbulence
Jacques Paul



Pirates de Saint-Jean.

Bergeron lancera pour la dernière fois demain

par Bobby ASPELL

Les Pirates de Saint-Jean ont connu une autre bonne semaine alors qu'ils ont remporté deux victoires et subi un échec. L'équipe johannaise a maintenant une fiche de dix-sept victoires contre neuf échecs. Elle devance les Athlétiques de Sherbrooke par deux parties, les Royaux de Drummondville ainsi que les Tigres de Sorel par trois. Tout peut encore survenir dans la division Martimbeault et les Pirates devront batailler ferme pour demeurer au premier rang. Le départ du lanceur Richard Bergeron ne leur facilitera pas la tâche.

Victoire contre Sorel

Mardi dernier, les Pirates ont pris la mesure des Tigres de Sorel par la marque de 6-2. André Desrochers était au monticule pour les Pirates et il a bien espacé dix coups sûrs pour s'assurer la victoire. Il a également retiré sept frappeurs sur des prises.

Les Pirates ont frappé huit coups sûrs contre le lanceur sorelois dans ce match disputé devant une bonne foule malgré le fait que la partie d'étoile de la Ligue Majeure avait lieu le même soir. Richard Bergeron s'est signalé avec son coup de bâton en récoltant un triple et un simple. Gilles Beauvais a lui aussi bien fait avec un double et un simple tandis que le vétéran Denis Gosselin vidait les buts avec un solide double.

Circuit de Moreau

Vendredi soir dernier au stade municipal, Jean Moreau a mené les siens à la victoire grâce à un coup de circuit et un double. André Desrochers a lui aussi fait résonner son coup de bâton dans ce triomphe de 7-5 sur les Athlétiques de Sherbrooke, avec un double et un simple. Denis Gosselin, Denis Perron et Yvan Audet ont pour leur part réussi chacun un simple.

Les Pirates ont profité de plusieurs bévues de l'équipe sherbrookoise en début de match alors que leur cinq premiers points furent tous non-mérités. Au monticule, Richard Bergeron n'a pas connu une de ses meilleures parties mais il s'en est quand

même bien tiré avec son septième gain de la campagne. Il a accordé huit coups sûrs à ses adversaires dans cette partie qui était disputée devant la meilleure foule de la saison.

Neuf manches

Le lanceur Daniel Boulé, a encore une fois joué de malchance alors qu'il a subi la défaite aux mains des Royaux de Drummondville par la marque de 2-1, en neuf manches au stade municipale samedi soir. Boulé a accordé que trois coups sûrs aux Royaux mais a quand même dû prendre le chemin du vestiaire à l'issue du match avec une défaite à son dossier.

Au bâton, l'excellent receveur Denis Perron s'est signalé avec un double et un simple tandis que Denis Gosselin, qui a retrouvé son oeil au bâton, a récolté deux simples. André Desrochers, Gilles Beauvais et Yvan Audet ont également fait leur part à l'offensive avec chacun un simple.

Quatre joutes

Les Pirates auront une autre semaine passablement occupée alors qu'ils auront quatre joutes à disputer. Hier soir, ils affrontaient les Athlétiques de Sherbrooke au stade de l'endroit dans une autre partie très importante puisque les sherbrookoïses suivent toujours les Pirates d'assez près. Demain soir à 20 heures, les Tigres de Sorel seront au stade municipal pour affronter les Pirates tandis que, dimanche à 14 heures, les représentants de la ville de Charlesbourg visiteront les Pirates. Enfin, mardi prochain, l'équipe locale se rendra à Sorel pour se mesurer aux Tigres.

Bergeron

Il est à noter que jeudi alors que les Tigres de Sorel seront les visiteurs, Richard Bergeron sera au monticule pour la dernière fois de sa carrière dans la ligue Junior majeure du Québec. Bergeron qui a porté les couleurs des Orioles de Granby avant de venir jouer pour les Pirates, doit partir pour la Colombie-Britannique et

poursuivre ses études. Ce sera une lourde perte pour les Pirates car ce lanceur a jusqu'à maintenant récolté sept victoires contre un seul revers. Pour terminer la saison '79, l'équipe locale n'aura plus que trois lanceurs et il est à se demander si ils pourront tenir le coup car les Pirates auront un mois d'août très occupé.



Richard Bergeron, à gauche sur la photo, en sera, demain soir, à sa dernière joute dans l'uniforme des Pirates de Saint-Jean.

Ce dernier doit sous peu se rendre en Colombie-Britannique afin de poursuivre ses études.

Tracteur à jardin FORD

7 modèles de 8 HP à 19 HP

Nous pouvons vous offrir toutes les pièces d'équipement adaptables à ces modèles.



Moteur Kohler; transmission à vitesse ou hydrostatique.

Ligue Junior Majeur

**CLASSEMENT
DIVISION LAMOTHE**

	G	P	Moy	D
Trois-Rivière	22	5	.815	—
Charlesbourg	17	10	.630	5
Shawinigan	12	15	.444	10
Sainte-Foy	13	17	.433	10 1/2
Grand'Mère	10	18	.357	12 1/2

DIVISION MARTIMBEAULT

	G	P	Moy	D
Saint-Jean	17	9	.654	—
Sherbrooke	16	12	.571	2
D'Iberville	15	13	.536	3
Sorel	15	13	.536	3
Granby	4	27	.129	15 1/2



Tél.: 347-5596-7
Montréal: 658-2071

Guillet & Robert Inc.
125 rte 104, Iberville P.Q. J2X 1H1

Ford · Charrue Sasam · Forano · Allied · Silo Westeel Rosco Badger.

Cours de tennis au S.L.P.

On s'attarde d'abord aux notions de base

par Michel PHANEUF

Avec la nouvelle orientation donnée à l'enseignement du tennis au Service des loisirs et parcs de la ville de Saint-Jean, le programme des cours, maintenant donnés sous forme d'ateliers, est quelque peu différent de celui de "Tennis-vacances".

En effet, maintenant intégré au programme "Tour des Soleils", l'enseignement du tennis au S.L.P. a comme objectif de permettre à un plus grand nombre de jeunes de s'initier à ce sport plutôt qu'à un groupe restreint de se perfectionner.

C'est pourquoi le programme d'enseignement, en vigueur pour la première fois cet été à titre d'expérience, met tout spécialement l'accent sur les bases du tennis, et ce dans le but de faire connaître ce sport à plusieurs jeunes qui en ont plus souvent qu'autrement aucune notion.

Comme on peut le lire dans le document expliquant la démarche pédagogique et les différentes étapes de cet enseignement, celui-ci commence par expliquer l'esprit général du tennis: "Le joueur doit essayer de ne pas manquer la balle et de la faire manquer à l'adversaire. Relation entre la puissance de frappe et les dimensions du court; pesanteur de la balle, résistance de l'air (effet). Tous les éléments qui contribuent à permettre de maintenir les balles dans les limites. Présence du filet au milieu du terrain".

Après ces notions pour les moins élémentaires, on apprend comment compter les points, puis les jeux, puis les manches.

Coups

Vient ensuite la démonstration de différents coups tels les coups droits, les

revers et les volées, le tout terminé par une brève démonstration du service.

"Pour chacun de ces différents coups, l'instructeur montrera aux élèves la prise la plus indiquée. Après chaque démonstration de prise, les élèves devront s'entraîner à saisir leur raquette comme le professeur".

Position

Suit la démonstration et la prise par les élèves de la position d'attente: "Entraînement à la pratique du coup droit. Les élèves sont au fond du court, les uns derrière les autres, en position d'attente et doivent se déplacer pour aller exécuter un coup droit. Le professeur mentionne la nécessité de bien regarder la balle et de se préparer à temps pour parvenir à exécuter le coup correctement".

Première phase

Toutes ces notions font partie de la première phase (ou leçon) de l'enseignement. Comme les groupes ne sont pas fixes et que donc on ne retrouve pas nécessairement les mêmes participants à chaque fois, cette première phase peut prendre plus d'une session. Une fois tous les élèves "initiés" à cette première leçon, on passe à une deuxième phase.

Deuxième

Cette deuxième leçon comprend la démonstration de la manière d'envoyer à un joueur une balle facile pour permettre l'entraînement. Elle inclut également en plus de l'enseignement du service et de sa mise en pratique une répétition des exercices de la première leçon et plus particulièrement du coup droit.

Mais de nouveaux coups sont aussi enseignés. On y fait entre autres démonstration du revers, de la prise, de la position d'attente et de l'exécution. Ces démonstrations sont suivies d'exercices de mise en pratique avec correction des fautes constatées.

Vient ensuite la démonstration de la volée de coup droit, démonstration à laquelle succèdent des exercices par les élèves placés au filet. Les balles sont envoyées par l'instructeur à

vitesse faible.

Comme nous l'expliquait, M. Robert Cloutier, l'un des responsables de ce programme de tennis du S.L.P., la démarche décrite dans ce document sert plus de référence que de "manuel d'instruction" et n'est donc pas suivie à la lettre.

"Nous avons préféré nous y référer au besoin et suivre plutôt les participants au fur et à mesure de leur pro-

gression, cette méthode étant plus flexible et plus profitable pour l'élève", de conclure notre interlocuteur.

Ce document de référence renferme bien plus que deux leçons et l'enseignement du tennis au cours de l'été devrait lui aussi déborder ces deux premières phases. Nous nous attarderons donc aux troisième et quatrième leçons dans une édition ultérieure.



La pratique de différents coups est au programme.



Le but premier de l'enseignement estival du tennis au S.L.P. est d'initier un plus grand nombre de jeunes au tennis.



Après chaque démonstration de prise, les élèves devront s'entraîner à saisir leur raquette comme le professeur.

Chez JAUNIAUX LUMINAIRE



C'est toujours moins cher... et vous y retrouverez un choix exceptionnel de

- Luminaires
- Hottes de cuisinière
- Pharmacies
- Éviers de marbre cultivé
- Baignoires monopièces en fibre de verre
- Carillons de portes
- Portes de douche
- Céramiques
- Lampe de table sur pied
- Ampoules
- Systèmes d'ouverture

et de

Fermeture automatiques pour portes de garages

DÉPOSITAIRE

RÉGIONAL DE

LIGI-TOLIER

JAUNIAUX LUMINAIRE

1331, Bernier, Saint-Luc
Tél.: 348-4424



En court

Courir au fil des jours est parfois ardu, mais pour qui sait remarquer la beauté, la nature a plusieurs façons de com- penser... (Photo Jacques Paul).

Les Feux d'Antan

Foyers et poêles à bois

construits de façon à retirer le maximum de chaleur du bois.

18 MODÈLES NORD-AMÉRICAINS ET EUROPÉENS EN MONTRE

pratiques - efficaces économiques - attrayants

OUVERTURE LE 7 AOÛT

Venez nous rencontrer à l'Exposition agricole de Bedford (au club de curling) du 25 au 29 juillet

Une corde de bois GRATUITE à l'achat d'un poêle en août ou septembre.

ROBERT FOURNIER, PROP.
1050, route 227 (rang des Dassault)
Saint-Sébastien 244-8861

Jeux régionaux pour handicapés

Le comité organisateur passe déjà à l'action

Ce sont les 21 et 22 août prochains qu'auront lieu à la polyvalente Armand-Racicot de Saint-Jean les quatrième jeux régionaux pour personnes handicapées de la rive sud et à mesure que cette date approche, la tâche des membres du comité organisateur s'accroît.

Près de 200 personnes, en plus du comité organisateur, se dévoueront durant ces deux journées autant pour voir à la bonne marche des activités, que pour guider les gens, s'assurer de la sécurité sur le terrain, procéder à la compilation des résultats des épreuves et servir les repas aux participants.

Comité organisateur

Le Comité organisateur est composé de: Mlle Nicole Gaudreau, coordonnatrice, Guy Giroux, responsable des équipements, Roland Boudriau, responsable du Comité d'information et publicité, Jean-Paul Normandin, responsable du Comité des finances, Mlle Johanne Morency, secrétaire, Pierre Thériault, responsable des activités récréatives et sportives ainsi que Pierre Dion, responsable des activités culturelles.

Les Associations régionales des loisirs pour personnes handicapées de la rive sud, sud-ouest, Richelieu-Yamaska collaborent à l'organisation de ces jeux, sous la présidence d'honneur du maire de Saint-Jean, M. Ronald Beaugard.

Financement

Le comité organisateur sollicite l'appui des différents organismes, clubs

sociaux ou sportifs, associations, bénévoles et commanditaires de la région. Jusqu'à présent la ville de Saint-Jean, la régionale Honoré-Mercier, la Base militaire et le R.M.H. de Saint-Jean ont fourni une aide.

Toutefois, le comité a grand besoin de commanditaires pour défrayer une partie des coûts que nécessite une organisation de cette envergure alors que quelque 1.000 participants sont attendus.

Ainsi comme par les années passées, le comité organisateur a cru bon d'offrir des breuvages gratuits aux compétiteurs, d'inviter des artistes locaux pour animer les journées, d'égayer les lieux par de la musique et de remettre aux participants le programme de la journée. À ces dépenses s'ajouteront celles encourues du transport par autobus à l'intérieur de la ville.

Le coût total des jeux atteindra près de \$15.000. Le comité organisateur espère une contribution financière des clubs sociaux et des commerçants de la région.

Sensibilisation

Pour le comité, ces jeux devraient sensibiliser davantage le public à la situation de leurs concitoyens diminués tant physiquement que sensoriellement ou mentalement et par le fait même provoquer une meilleure intégration de ces derniers.

Enfin les organisateurs considèrent que la ville de Saint-Jean pose un geste concret et fait un pas en avant qui lui apportera en retour une certaine publicité. Saint-Jean sera désormais mentionnée dans les archives des Jeux régionaux pour personnes handicapées, concluent-ils.



Dans l'ordre habituel, les membres des quatrième jeux régionaux pour personnes handicapées de la rive sud: Nicole Gaudreau, coordonnatrice, Guy Giroux, responsable de l'équipement, Roland Boudriau, responsable du comité d'accueil, Claudette Bégin, responsable du comité d'information et de publicité, le maire Ronald Beaugard, président d'honneur, Jean-Paul Normandin, responsable du comité des finances, Johanne Morency, secrétaire, Pierre Thériault, responsable des activités récréatives et sportives et Pierre Dion, responsable des activités culturelles.



LES "BONS JOURS" WOOLCO

CENTRE DU PNEU ET DE L'AUTO

CETTE OFFRE PREND FIN LE 4 AOÛT 1979 (SAUF POUR LES ROUES)

NOTRE PLUS GRAND SOLDE DE LA SAISON!

Woolco PNEUS FLYTE TRAC II CEINTURÉS DE FIBRE DE VERRE, À CORDE POLYESTER, À FLANC BLANC

PRIX COURANT WOOLCO 2 POUR 71 54

2 POUR 62

Dimensions	2 pneus, prix courant	2 pneus, prix spécial	Dimensions	2 pneus, prix courant	2 pneus, prix spécial
*A78 x 13	71.54	\$62	H78 x 14	93.54	\$80
*D78 x 14	77.54	68	F78 x 15	85.54	74
E78 x 14	79.54	70	G78 x 15	89.54	78
F78 x 14	83.54	72	H78 x 15	97.54	82
G78 x 14	89.54	76	L78 x 15	105.54	92

*Semelle légèrement différente de celle représentée

- INSTALLATION COMPRISE
 - ROTATION DES PNEUS TOUTS LES 5 000 MILLES (8 000 KM)
 - CEINTURES DE FIBRE DE VERRE POUR UNE MEILLEURE TRACTION
 - À CORDE POLYESTER POUR UN ROULEMENT PLUS DOUX
- PNEUS COTÉS 36 MOIS OU 36 000 MILLES (60 000 KM)

ACHETEZ 2 PNEUS CEINTURÉS ET ÉCONOMISEZ!



LIQUIDATION DE ROUES D'ÉTÉ 20% DE RABAIS!

EXEMPLE ROUE SUPER SABRE 14x6po chac **5758**



Quantités et dimensions limitées. (Cette offre prend fin le 11 août 1979)

PNEU SPORT TRAC 60

\$39 chac 860 x 13
 F60 x 14 \$47 chac
 G60 x 14 \$49 chac
 G60 x 15 \$49 chac

HUILE À MOTEUR QUAKER STATE

Le litre **99¢**

Huile à moteur super-mélangée 10W30 ou 5W30. Limite de 6 litres par client.



HOUSSES DE LUXE EN PELUCHE

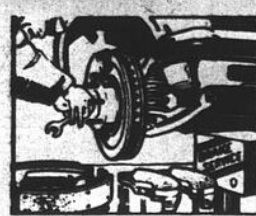
En peluche acrylique Fur-lon 24 oz. Pour sièges avant ou arrière. Choix de 5 couleurs. **1797** chac.

COUSSIN SIMILI-LAINE

799 chac.

Genre siège baquet pour la plupart des voitures. Chaud en hiver, frais en été. Idéal pour l'auto, le bateau, les événements sportifs et le camping. N° ER-707

REGARNISSAGE DES FREINS À DISQUE ET TAMBOUR



5488 freins à disque et tambour

Disque et tambour coussinets neufs sur roues avant et garnitures pour freins sur roues arrière. À tambour: garnitures neuves aux 4 roues, regarnissage des paliers extérieurs des roues avant. 44.88. Vérification: maître-cylindre, cylindres de roues, tuyaux de freins, tambour, rotor, étriers et joints. Sabots de freins pour 2 roues, avec échange: 12.97. Coussinets à disques pour 2 roues, pas d'échange: 14.95. Pour la plupart des voitures nord-américaines.



FILTRES À AIR FRAM

197 , **457** chac.

Pour la plupart des voitures nord-américaines incluant certaines camionnettes et quelques voitures étrangères incluant les Honda.



LES GALERIES RICHELIEU

978 boulevard du Séminaire St-Jean



VENEZ AU CAFÉ ROUGE POUR UN GOÛTER FRUGAL OU UN COPIEUX REPAS!

HEURES D'OUVERTURE: LUNDI, MARDI et MERCREDI: de 9h à 10h. JEUDI et VENDREDI: de 9h à 21h. SAMEDI: de 9h à 17h.

Tournée en Europe

Nicole Guay sera de la formation canadienne

Nicole a décroché la deuxième position en lançant le poids à 12,16 mètres. Par ailleurs, elle a quel que peu déçu au lancer du disque en terminant cinquième avec une performance de 38,54 mètres.

outre-mer, Nicole se rendra en Angleterre alors que son équipe rencontrera celle de Grande-Bretagne et de l'Italie. Par la suite, la France accueillera les Canadiens pour une autre compétition.

Chantal Gagnon, qui s'était également rendue à Victoria n'a pu faire mieux que de participer à la demi-finale du 200 mètres. Cette performance est loin de décevoir, puisque Chantal en est à sa première année dans la catégorie juvénile et qu'elle est de calibre à participer aux compétitions junior de niveau national. Au 200 mètres, Chantal a réussi un temps de 25,46 alors qu'au 100 mètres elle obtenu une marque de 12,7 secondes, ce qui a été insuffisant pour lui permettre de dépasser les préliminaires.

lors de l'entraînement, le mardi précédent, François avait réussi un 300 mètres en 35,6 secondes ce qui laissait présager une meilleure performance dans l'ouest canadien.

D'autre part, dans les courses de relais 4 x 100 mètres et 4 x 400 mètres, François a mieux réussi alors que son équipe a remporté la médaille d'or dans la première épreuve. Par ailleurs, dans la deuxième épreuve, il participait dans l'équipe B du Québec alors qu'il a couru son 400 mètres en 50 secondes, ce qui demeure une très bonne performance.

nisé par le club Saint-Jean Olympique. Une partie de l'argent amassé grâce à

cette activité de financement lui ont permis de se rendre à Victoria.

Au cours de son séjour Chantal Gagnon



Quoiqu'elle en soit à sa première année en juvénile, Chantal Gagnon participe à des compétitions de niveau national dans la catégorie junior.

François Richer

Par ailleurs, le johannais François Richer, membre du club Montréal International, a été éliminé en semi-finale au 100 et au 200 mètres. Dans le premier cas, il a dû concéder sa participation à la finale par 1/100 de seconde, alors qu'au 200 mètres, il a été éliminé avec un temps de 22,3 secondes. Son co-équipier, Dominique Saint-Jean commentait que

Organisation

Lors d'une entrevue téléphonique, Nicole Guay indiquait que la compétition était bien organisée et que son séjour à Vancouver avait été agréable. Elle a d'ailleurs profité de l'occasion pour exprimer sa gratitude envers les citoyens de la région qui l'ont encouragé lors du course-o-thon orga-



Nicole Guay fait partie de l'équipe junior canadienne qui effectue actuellement une tournée en Europe. (Photo Jacques Paul).

A Sherbrooke

Un malaise au genou arrête Saint-Jean

Dominique Saint-Jean n'a pas fait la finale du 100 mètres lors du championnat provincial junior et sénior

qui se déroulait en fin de semaine dernière à Sherbrooke. Lors de la semi-finale, Dominique a terminé

quatrième de sa vague, ce qui lui aurait normalement permis de participer à la finale, mais il a préféré se

retirer immédiatement de la compétition.

En effet, durant la course il a ressenti un malaise au genou (il a déjà subi une intervention chirurgicale au ménisque) aussi, il a trouvé plus sage de ne pas aggraver ce malaise, sachant bien que de toute façon, il n'aurait pu remporter l'épreuve.

Par ailleurs, son co-équipier, François Richer, a remporté la médaille de bronze au 200 mètres-junior avec un temps de 22,3 secondes. Au 100 mètres, il a dû se contenter de la quatrième place avec une performance ordinaire pour lui de 11,33 secondes. Au relais 100 et 400 mètres il a remporté la médaille d'or alors que son temps de 100 mètres s'est avéré nettement meilleurs que lors du sprint.

Contre performance



Dominique Saint-Jean connaît des difficultés ces jours-ci alors que se tiennent les championnats provincial et canadien de catégorie sénior.

Dominique Saint-Jean connaît quelques difficultés ces jours-ci alors qu'il ne réalise que des contre-performances. En effet, la semaine dernière, lors de crépuscules au Parc Olympique, il a fait des temps de 11,2 et 52 secondes au 100 et 400 mètres. Ces résultats s'avèrent quelque peu décevants pour lui, surtout que la semaine auparavant, il a obtenu des temps de 10,6 et 10,7 secondes au 100 mètres en plus de se permettre de battre des sprinters comme Sylvain McGill, André Barbe et André Barrière.

Enfin, il tentera de se reprendre la semaine prochaine lors des championnats sénior canadien qui se dérouleront sur les terrains de l'Université de Sherbrooke.

LE CENTRE DE PISCINES CEDRUS
2372, route 133, Iberville

est heureux d'annoncer les noms des deux gagnants d'une magnifique chaise longue en pin avec coussin:
le tirage a eu lieu le dimanche 15 juillet à la fin de la grande vente de 10 jours!

M. Jean-Guy Vallée de Ville d'Anjou et de M. Fernand Lafleur de Saint-Armand. Félicitations aux gagnants!

AVIS

LE CENTRE DU MATELAS
425 RUE SAINT-JACQUES,
SAINT-JEAN

désire aviser la population qu'il fermera ses portes tous les samedis à midi du 1er août au 1er septembre 1979.

MERCI

L'apprentissage de la navigation

Apprendre les règles puis acquérir l'expérience

Lorsqu'on apprend à naviguer, on passe généralement par deux étapes, soit connaître les règles du pilotage et de la navigation avant de sortir puis d'acquérir l'expérience nécessaire.

Plusieurs navigateurs se lanceront sur les voies navigables sans pour autant savoir bien piloter leur embarcation. Un bon navigateur doit non seulement connaître son embarcation, mais aussi les règles de pilotage et de navigation; il est trop tard de chercher la manoeuvre exacte lorsque l'on va entrer en collision avec une autre embarcation. Il est également de mise de bien connaître les eaux dans lesquelles on compte naviguer, les courants, les marées, le système local de bouées et même les vents.

Par ailleurs, si l'on ne connaît pas bien son embarcation, il est plus sûr de se faire accompagner par un ami qui a de l'expérience et de s'exercer au pilotage avant de faire monter des passagers. Il faut se pratiquer à plusieurs reprises à sortir et à revenir le long du quai.

Incendies

D'autre part, le Conseil canadien pour la sécurité déplore de plus en plus d'incendies et d'explosions à bord des embarcations. La plupart des experts s'accordent sur le fait que le risque est plus grand immédiatement après avoir fait le plein d'essence.

Le navigateur consciencieux reconnaît ce danger et sait prendre les précautions nécessaires. Ainsi, l'embarcation doit être solidement amarrée et tous les passagers doivent être à terre. Les flammes nues doivent être éteintes, les portes et les écoutes fermées. Il ne faut en aucun cas actionner d'interrupteurs électriques ni remplir un réservoir portatif à bord.

Lors du remplissage, le bec doit être tenu fermement dans l'orifice alors qu'on doit éviter le trop-plein. Après avoir fait le plein, il faut éponger l'essence répandue, ouvrir les portes et les écoutes et faire fonctionner le ventilateur de cale

en s'assurant que toute trace d'odeur de carburant a disparu. Finalement, on peut remettre le moteur en marche et laisser embarquer les passagers.

Conduite

De façon générale, les embarcations à moteur doivent se tenir à l'écart des voiliers, des canots et des bateaux à rames. Il reste que tout conducteur d'embarcation doit exercer une surveillance convenable et

prendre toutes les précautions exigées par la pratique de la navigation ou par les circonstances.

Toute personne conduisant une embarcation ou remorquant un objet, ou une personne évoluant sur skis nautiques ou un aquaplane de façon dangereuse pour

la navigation ou pouvant provoquer un accident corporel ou mortel, commet un délit et est même passible d'emprisonnement.

Le code criminel canadien comprend également des dispositions pour la conduite d'une embarcation par une personne dont les facultés

sont amoindries, la remorque d'une personne en ski nautique la nuit ou encore lorsqu'il n'y a pas de deuxième personne dans le bateau pour surveiller le skieur et enfin, lorsqu'une personne fait défaut de s'arrêter sur les lieux d'un accident.

Savez-vous ce que valent actuellement les voitures à traction avant?

Grâce à **UN RABAIS DE \$500.00***
La DATSUN 310

est imbattable!

De conception technique avancée, la Datsun 310 à traction avant se place définitivement dans une classe supérieure. Sa tenue de route exceptionnelle, son style contemporain, son confort luxueux et son fameux régime de protection antirouille de six ans, sans frais supplémentaires, laissent les autres fabricants de voitures bouche bée.

Et jusqu'au 2 août, c'est le moment ou jamais de faire l'essai sur route d'une Datsun 310. Car, non seulement vous allez constater que toutes les qualités attribuées à cette voiture son prodigieusement réelles, mais que la Datsun 310 est actuellement offerte, pendant une période limitée, à un prix qui vous fera rêver. Aujourd'hui, à caractéristiques égales, vous pouvez vous procurer une Datsun 310 1979 à traction avant pour plusieurs centaines de dollars de moins que tout autre voiture à traction avant - voyez les prix encadrés. Non seulement son prix, mais aussi sa **COTE D'ÉCONOMIE D'ESSENCE**, classent la Datsun 310 Sedan en tête de la concurrence mentionnée ici.

Rendez-vous dès aujourd'hui chez votre concessionnaire Datsun. Il vous expliquera pourquoi la Datsun 310 à traction avant est une si bonne affaire et pourquoi aussi elle vous coûte moins cher que les autres voitures de la même catégorie.

Comparez ces prix

Datsun 310 Sedan	\$5,590*
Datsun 310 Coupé GX	\$5,990*
Ford Fiesta-Coupé Sport	\$6,334**
Chevy Citation Coupé Hatchback	\$6,407**
(avec équipement comparable)	
Rabbit L 2 Portes	\$6,425**
Pontiac Phoenix Coupé 2 Portes	\$6,674**
(avec équipement comparable)	
Honda Accord	\$6,995**

*D'après le prix de détail suggéré par le fabricant pour les Datsun 310 Sedan (\$5,690) et Datsun 310 Coupé GX (\$6,490) moins un rabais de \$500 sous forme de chèque à l'achat de toute Datsun 310 effectuée d'ici le 2 août 1979 chez les concessionnaires Datsun participants. Frais de transport local, inspection précédant la livraison et taxes locales en sus. Le concessionnaire peut vendre cette automobile moins cher.

**Provenant des tarifs de prix de détail des fabricants pour des voitures à équipement comparable à celui de la Datsun 310 obtenus au moment de mettre sous presse.

Coupal & Brassard Auto Inc.

127, Route 40 A, Iberville, Tél.: 347-5593

DATSUN

Un régime antirouille
de 6 ans protège
les Datsun 79

Les petites embarcations ont aussi des règles à respecter.

En présence de voitures

La bicyclette en milieu urbain: pas facile

Selon la Fédération Québécoise de cyclotourisme, les problèmes de pollution et la crise d'énergie engendrés par notre mode de production capitaliste ont obligé l'État à légiférer pour tenter de maintenir la situation en dessous d'un seuil catastrophique. Pendant ce temps, les groupements écologiques qui s'organisent à travers le monde et qui proposent la bicyclette comme moyen de transport en milieu urbain sont perçus par plusieurs administrateurs municipaux

comme des illuminés ou des maniaques du vélo.

Pourtant, l'automobile est responsable de 60% de la pollution de l'air montréalais en plus d'être bruyante. Elle prend la place, monopolisant 40% de la superficie du centre-ville et contribuant énormément à la crise du logement; expulsion de 10,000 locataires pour la construction de l'autoroute est-ouest, démolition de pâtés de maison, etc.

Danger

Elle est dangereuse: au Québec, les véhicules à moteur ont provoqué en '71 près de 43% des décès chez les 15-34 ans, ce qui représentait la cause de mortalité numéro un.

D'autre part, le transport en commun, moins bruyant, moins polluant, accapare moins d'essence; plus de trente personnes peuvent voyager confortablement dans un autobus, contre une moyenne de 1,3 passager par automobile privée. Il serait très efficace si ce n'était pas

de la densité de la circulation automobile.

Pour compléter un transport en commun amélioré, quoique conscient des limitations climatiques, la bicyclette comporte des avantages extraordinaires. Elle ne pollue pas l'atmosphère, elle roule en silence et utilise peu d'espace. Non seulement elle n'est pas dangereuse en soi, mais elle s'est avérée la plus rapide au centre-ville aux heures de pointe.

Bicyclette

Malgré ces avantages certains, la situation de la bicyclette, comme moyen de transport complémentaire dans les pays industrialisés, est peu reluisante.

Au niveau provincial, le ministre des Transports du Québec, dans un rapport récent, consacrait la bicyclette comme moyen de transport et de loisir. Cette

reconnaissance fut suivie en avril '78 par un programme de subventions visant à aider les municipalités du Québec à réaliser des aménagements cyclables sur leur territoire. Selon la Fédération, cette initiative demeure louable mais le montant alloué, quelque \$700,000, est nettement insuffisant. En effet, même si cette politique de subvention a été annoncée très tardivement, les municipalités avaient déposé pour un peu plus de \$7 millions de demandes à la date limite, soit le 15 juin '78. Le ministère des transports est donc placé devant la délicate obligation de rejeter 90% des demandes qui lui sont parvenues. Au niveau fédéral, 95% un budget des transports est accaparé par les automobiles et les avions. Sous prétexte d'épargner de l'argent aux contribuables, ce pallier de gouvernement diminue les subventions au service de chemins de fer.

Essor

Pendant ce temps, le marché de la bicyclette connaît en Amérique un essor extraordinaire. De 1960 à '74, le nombre de bicyclettes vendues aux États-Unis a augmenté de 73, 8%, alors que pour le Canada, ce taux a atteint 81%. On évalue le nombre de bicyclettes en utilisation au Canada à 5,9 millions. À Montréal, le parc de bicyclettes est évalué à environ un million.

Cet essor inattendu du marché n'a pas laissé le temps au fabricant de vélos d'ajuster leur produit aux besoins de cette nouvelle clientèle. On offre donc aux consommateurs un produit souvent trop fragile, construit pour la compétition cycliste et mal adapté à l'utilisation à laquelle la majorité de ces millions de nouveaux consommateurs le destine.

Baseball mineur Saint-Jean

Les séries éliminatoires débutent le 18 août

Les séries éliminatoires débuteront cette année, le samedi 18 août à 9 heures aux deux terrains du Cégep de Saint-Jean ainsi qu'au parc Beaulieu, alors que les équipes de catégorie Atome "A" en viendront aux prises en quart de finale.

Contrairement aux années passées où les adversaires des séries éliminatoires du baseball mi-

neur de Saint-Jean étaient déterminées selon le tirage au sort, cette année, c'est le classement des positions des équipes au 10 août, qui décidera des opposants pour chacune des catégories.

Rappelons que plus de 500 jeunes participent cette année aux activités de la ligue de baseball de Saint-Jean.

Atome

La partie qui déterminera les grands gagnants de la catégorie, devrait avoir lieu au parc Montcalm le dimanche 19 août à 13 heures.

Par ailleurs, toutes les parties de la catégorie Atome "B" seront tenues aux terrains du Cégep, sauf la finale qui elle, débutera au parc Montcalm à 18 heures le lundi 27 août. Notons que les équipes de cette catégorie entreprendront les séries éliminatoires à compter du samedi 25 août prochain.

Mosquito

Dans la catégorie "A", les équipes sauteront sur le terrain le 23 août pour les demi-finales alors que les finalistes se rencontreront le lendemain, le vendredi 24 août au parc Montcalm, à compter de 18 heures.

Pour les mosquito "B", le tout commencera le samedi 25 août pour se terminer le lundi 27 au parc Beaulieu à 18 heures.

Enfin, dans la catégorie "Pee Wee", les quarts de finale doivent débuter le samedi 25. Puis le samedi 26, l'équipe ayant terminé en tête du classement au 10 août entrera en action après avoir bénéficié d'un laissez passer en première ronde.

Quant à la grande finale, elle aura lieu au terrain du parc Normandie, le lundi 27 août à 18 heures.

Décision

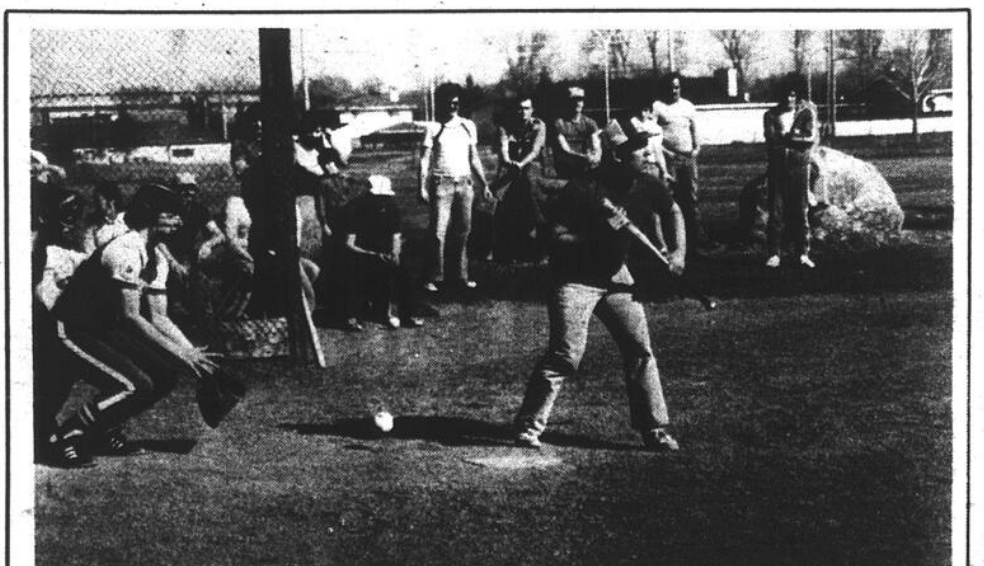
C'est cette semaine que les autorités de la ligue de Baseball mineur de Saint-Jean prendront une décision quant à la tenue d'un course-thon ou d'une vente de tablettes de chocolat pour défrayer le coût d'opération de la ligue et l'équipement des jeunes joueurs.



Malgré des avantages certains, la situation de la bicyclette, comme moyen de transport complémentaire dans les pays industrialisés, est peu reluisante.



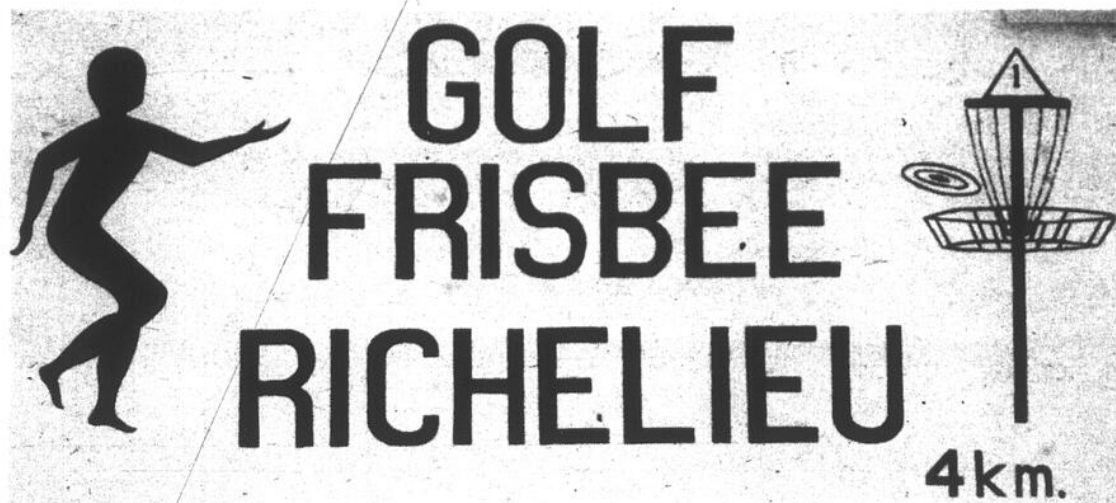
Contrairement aux années antérieures, c'est le classement des équipes au dix août qui décidera des opposants pour chacune des catégories devant prendre part aux séries éliminatoires.



Tournoi à Iberville

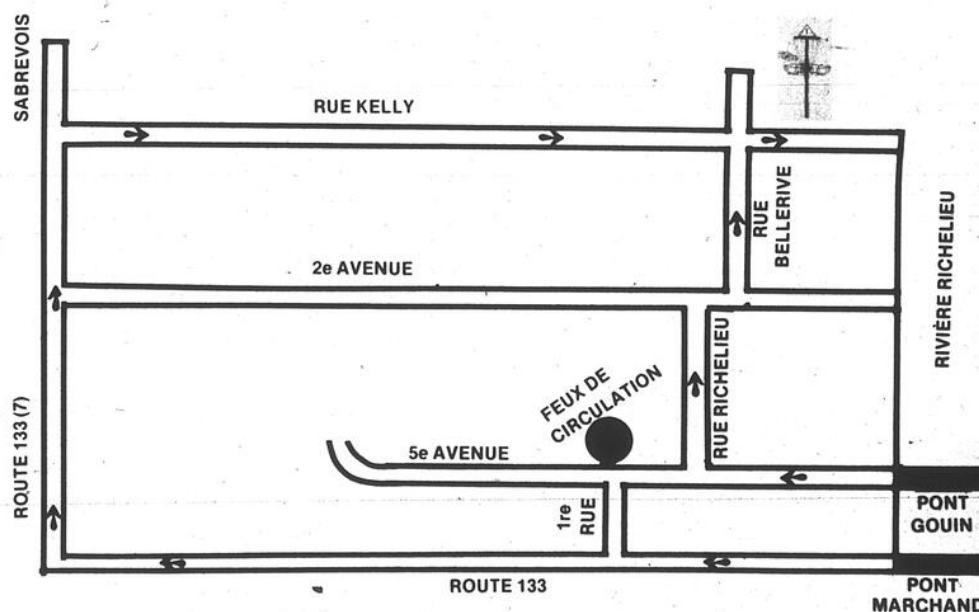
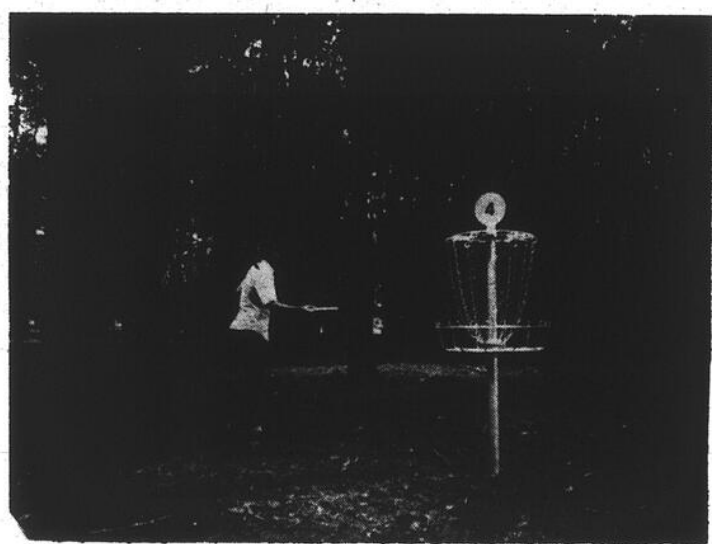
Le promoteur Serge Desnoyers organise un second tournoi de balle molle au terrain de la Palestre d'Iberville, les 3, 4 et 5 août prochains. À cette occasion, les meilleures équipes de balle molle de classe "B" de la province tenteront de se

mériter une partie de la bourse globale de \$1,500. le coût de l'inscription a été fixé à \$75 par équipe et il est possible de s'inscrire immédiatement en communiquant avec M. Desnoyers, au numéro 347-1018.



UNE PREMIÈRE AU QUÉBEC! MAINTENANT OUVERT!

- * Nouveau sport pour toute la famille facile et captivant!
- * Divertissement agréable dans un sous-bois enchanteur, situé à 4 km d'Iberville, sur le bord de la rivière Richelieu
- * Parcours éclairé



Ouvert tous les jours
de 10 h à 22 h

ADMISSION

9 trous: \$2
18 trous: \$3
Moins de 12 ans:
9 trous: \$1
18 trous: \$1.50

➔ FRISBEE FOURNI GRATUITEMENT

SPÉCIAUX DU LUNDI:

Gratuit pour les enfants
accompagnés de leurs parents

SPÉCIAUX DU MARDI:

Nombre de trous illimité
pour le prix de 18!

DU PLAISIR POUR TOUTE LA FAMILLE!

aux tableaux indicateurs

Ligue Camaraderie

Résultats de la 10^{ème} semaine d'activité

Les Johannais	14
Régoma	8

Lanceur gagnant: Pierre Zuravinski (3-6)
Lanceur perdant: Yves Godin (0-4)

Vito Submarine	5
Perma-Shine	4

Lanceur gagnant: Bruno Jacques (14-0)
Lanceur perdant: Normand Lafaille (10-4)

Vito Submarine	16
Régoma	2

Lanceur gagnant: Bruno Jacques (15-0)
Lanceur perdant: Yves Foisy (0-1)

Hydro-Québec II	5
Les Johannais	3

Lanceur gagnant: Yvan Benjamin (2-1)
Lanceur perdant: Yvan Lapointe (3-3)
Coup Circuit: Constant Michaud (Hydro II) 3

Classement après la 10^{ème} semaine

	PJ	PG	PP	PC	Pts
Vito Submarine	15	15	—	278	49
Perma Shine	14	10	4	155	74
Hydro-Québec I	14	9	5	154	178
Les Johannais	15	6	9	138	145
Hydro-Québec II	14	3	11	87	189
Régoma	14	—	14	65	252

Classement des frappeurs (min. 2 app. b. par joute)

	AB	CS	Moy.
Bruno Jacques (Vito)	65	43	.661
Denis Lemieux (Vito)	61	36	.590
Bruno Vallières (Vito)	51	30	.588
Réal Jacques (Vito)	57	30	.526
Daniel Bonin (Hydro I)	40	19	.475
Constant Michaud (Hydro II)	32	15	.469
Jean Tremblay (Hydro II)	37	17	.459
Mario Bourdeau (Les Johannais)	47	21	.447
Jacques Drouin (Hydro I)	45	20	.444
Denis Hébert (Hydro I)	34	15	.441

Ligue Junior Majeur du Québec

Classement des équipes

Division Lamothe

	PJ	V	D	Moy.	Dif.
Aigles Trois-Rivières	21	16	5	.762	
Charlesbourg	21	12	9	.571	4
Shawinigan	23	11	12	.478	6
Sainte-Foy	24	11	13	.458	61/2
Grand'Mère	22	8	14	.364	81/2

Division Martimbeault

	PJ	V	D	Moy.	Dif.
Saint-Jean	21	14	7	.667	
Sherbrooke	22	14	8	.591	11/2
Drummondville	21	12	9	.571	2
Sorel	22	1	21	.045	41/2
Granby	23	3	20	.130	12

Frappeurs

Nom et équipe	AB	PC	CS	PP	Moy.
Michel Rochette, Charlesbourg	54	18	26	10	.481
Gilles Beauvais, St-Jean	55	14	25	15	.456
René Marchand, Trois-Rivières	62	17	25	15	.403
François Bellerose, Trois-Rivières	50	9	19	12	.380
Michel Durand, Sainte-Foy	67	9	25	12	.373
Denis Juneau, Charlesbourg	63	12	23	6	.365
Jacques Chapelleine, Sherbrooke	69	15	25	9	.362
Allen Watkins, Sherbrooke	69	10	23	7	.354
François Lacombe, Grand'Mère	54	12	19	4	.352
Jean-Guy Cyr, Drummondville	59	11	20	11	.339
Réjean Houle, Shawinigan	56	9	19	11	.339
Daniel Pépin, Sherbrooke	51	9	17	7	.333
Jean Moreau, Saint-Jean	54	10	17	7	.315
Serve Bérard, Shawinigan	61	8	19	7	.311
Donald Dupré, Sherbrooke	49	5	15	13	.306

Classement des lanceurs

Nom et équipe	ML	MPM
Richard Bergeron, Saint-Jean	36.2	0.76
André Desrochers, Saint-Jean	38	1.47
Denis Pérusse, Trois-Rivières	48.1	1.74
M.-A. Vincent, Sainte-Foy	36	1.75
Jean Grenier, Sherbrooke	54.2.1	1.79
Alain Cyr, Sherbrooke	46	1.83
René Bastarache, Shawinigan	42.2	1.97
Luc Chauvain, Sainte-Foy	44.2	2.04
Serge Parenteau, Drummondville	57.2	2.18
Jacques Roy, Trois-Rivières	53	2.38

Soccer Mineur Saint-Jean

Catégorie Atomes

	PJ	V	D	N	TP
Boubous	6	6	—	—	12
Lièvres	5	3	2	—	6
Girafes	5	2	3	—	4
Oursons	5	1	4	—	2
Lapins	5	1	4	—	2

Catégorie Mosquitos

	PJ	V	D	N	TP
Santos	8	6	1	1	13
Dribbleurs	8	5	1	2	12
Keepers	9	3	4	2	8
Normands	8	2	6	—	4
Celtics	5	—	4	1	1

Catégorie Pee-Wee

	PJ	V	D	N	Pts
Turbos	9	7	1	1	15
Jets	9	5	3	1	11
Chiefs	10	3	6	1	7
Moutons noirs	6	—	5	1	1

Catégorie Bantam

	PJ	V	D	N	TP
Lions	8	6	1	1	13
Tigres	9	5	1	3	13
As	9	3	3	3	12
Atlétic	7	—	—	7	—

Catégorie Fille "Junior"

	PJ	V	D	N	TP
Idéfix	7	5	1	1	11
Queen	7	3	3	1	7
Casa	5	3	2	—	6
Goelands	7	—	5	2	2

Ligue La Magdeleine

Ligue de baseball La Magdeleine Zone "3"

Classement des équipes

Catégorie: Moustiques

Équipes	PJ	PG	PP	PN	PP	PC	Pts
Laprairie	15	12	2	1	146	24	25
Brossard	13	11	2	0	143	38	22
Iberville	14	8	6	0	105	68	16
Delson	11	4	6	1	53	103	8
Saint-Constant	13	3	9	1	57	120	7
Sainte-Catherine	14	0	13	1	16	165	1

Catégorie: Pee-Wee

Équipes	PJ	PG	PP	PN	PP	PC	Pts
Iberville	14	10	2	2	90	27	22
Brossard	13	8	3	2	79	22	18
Delson	14	8	6	0	55	60	16
Laprairie	14	6	8	0	65	72	12
Sainte-Catherine	10	5	5	0	48	35	10
Saint-Constant	13	0	13	0	29	169	0

Catégorie: Bantam

Équipes	PJ	PG	PP	PN	PP	PC	Pts
Iberville	13	12	1	0	113	43	24
Laprairie	14	9	5	0	130	64	18
Brossard	13	8	4	1	84	46	17
Delson	14	6	7	1	67	69	13
Saint-Constant	14	3	9	2	55	112	8
Sainte-Catherine	14	1	13	0	35	160	2

Catégorie: Midget

Équipes	PJ	PG	PP	PN	PP	PC	Pts
Delson	11	8	2	1	66	42	17
Saint-Constant	10	5	4	1	44	28	11
Greenfield Park	9	4	4	1	50	29	9
Laprairie	9	4	4	1	46	45	9
Sainte-Catherine	11	2	9	0	32	94	4

Ligue Les Bons Amis

Classement

Club	PJ	V	D	N	PP	PC	Pts
Lamarre & Rousseau	20	15	5	0	194	147	30
Le Pub	20	11	8	1	185	129	23
Commodore	20	10	10	0	174	185	20
Les Panaches	20	8	11	1	190	185	17
R.B.L.	20	4	16	0	122	219	8

Centre des Oeuvres

Ligue de mini-golf

Section -A-

Classement	Pts	Coups
R. Boudreau-Cécile Poirier	29	615
D. Drapeau - M. Drapeau	29	654
C. Larose-Mireille Thibodeau	28	617
T. Casavant-Jules Roy	18	631
J. Granger - J. Granger	17	649
Micheline Boutin-Marc Boutin	16	619
Jacques Marsan-R. Chalifoux	15	651
J. Sasseville-N. Sasseville	14	633
E. Thibodeau-Jean Aubé	14	638
Claire Guimond-F. Poirier	13	634
J. Gaudreau-J. Gaudreau	13	648

Section -B-

Classement	Pts	Coups
Alice Petit - Léo Petit	29	647
Diane Duchesneau-P. Duchesneau	28	672
E. Mombteau-M. Mombteau	27	635
G. Skelling-J.-C. Skelling	26	654
Bella Guay-J.-P. Guay	23	630
J. DeSenneville-D. DeSenneville	20	672
J. Fortin-Gaston Fortin	18	661
Viviane Raymond-Michel Raymond	16	683
R. Samoisette-G. Samoisette	13	674
Annette Marquis - M. St-Pierre	11	690
Bernadette et Denis Granger	7	687
M. et Mme Adrien Ménard	3	692

Section -C-

Classement	Pts	Coups
Nicole et Denis Larose	35	655
Gabriel Longtin-Louise Bleau	28	677
E. Langlois-Blanche Daneau	24	664
G. Pépin-Alain Bleau	23	686
J. Bouchard-M. Bouchard	20	698
Léo St-Pierre-C. Potvin	19	722
Henri Bourassa-Denise Aubé	18	668
R. Rainville-F. Rainville	16	684
Annette Provost-Ludger Provost	15	711
Jacqueline Raymond-G. Raymond	12	729
Mme Pelletier - D. Loyer	6	777
M. et Mme G. Arbour	0	810

Section A:

Femmes	Pts	Hommes	Pts
Cécile Poirier	79.3	L. Poirier	69.0
Claire Guimond	79.8	Claude Larose	71.5
Ernestine Thibodeau	80.3	Jules Roy	71.8
Mireille Thibodeau	80.3	Marco Boutin	72.8
J. Granger	82.0	N. Sasseville	72.8
Micheline Boutin	82.0	Jacques Marsan	73.3
G. Chalifoux	82.1	Jean Gaudreau	75.6
Roland Tremblay	83.7	Roland Mercier	75.8
Denise Drapeau	84.3	Marcel Chalifoux	76.2
Jacinte Gaudreau	84.8	R. Boudreau	77.1
J. Sasseville	85.5	Marcel Drapeau	78.3
Thérèse Casavant	86.0	Fernand Poirier	78.8
Lucienne Dubuc	90.8	Jacques Granger	80.3
		Jean Aubé	81.0
		Patrick Desrochers	85.5

Section B:

Femmes	Pts	Hommes	Pts
Alice Petit	77.5	Robert Mombteau	73.5
Bella Guay	81.3	Yves Mombteau	75.5
Germaine Skelling	82.3	Gaston Samoisette	76.0
Marielle Mombteau	83.3	Jean-Paul Guay	77.3
Béatrice Gagnon	84.0	Denis Granger	78.3
Annette Marquis	84.5	Gaston Fortin	78.8
Jeanne			



le Permanent

PLACE SAINT-GÉRARD SAINT-JEAN 348-1181 MTL.: 658-0628

OPTIMUM - VIDÉO

À L'ENSEIGNE DE LA RÉUSSITE



1- SAINT-JEAN: Dans paroisse NDA, belle maison de 6 pièces, avec piscine creusée, en plus un bachelor au sous-sol, faut voir. (Excl) Lucette Bélanger-Wallett.



2- PRÈS DE SAINT-JEAN: Érigé sur grand terrain secteur tranquille, taxes: \$233/an, prix: \$32,500. (MLS) Denis Peloquin.



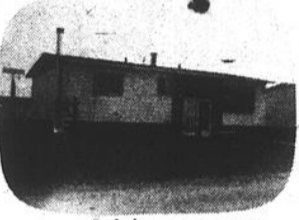
3- SAINT-JEAN: Rue Vaudreuil, sous-sol 8', garage et cabanon inclus, prix réduit. (MLS) Jean-Paul Michaud.



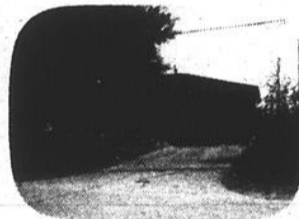
4- SAINT-LUC: Près du golf Pine Grove, 5 pièces, très grand terrain, taxes totales \$273.00 (MLS) Jean-Paul Michaud.



5- NE CHERCHEZ PLUS: La voici votre canadienne de luxe, 6 pièces, foyer, décoration superbe, prix très convenable, taxes basses érigé sur 25,000 pi.c. (MLS) Michel Bahl.



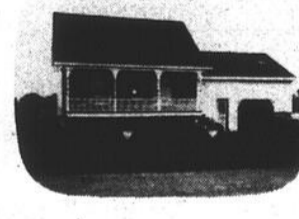
6- QUALITÉ À BAS PRIX: Pour seulement \$31,500, ce bungalow vous offre 5 pièces, sous-sol semi fini, foyer, grand terrain, beau secteur, etc. (MLS) Michel Bahl.



8- IBERVILLE: Bungalow 5 pièces, avec garage, sous-sol 8', prix réduit, bonne aubaine. (MLS) Jean-Paul Michaud.



10- AMATEUR DE CHASSE ET PÊCHE: Bungalow-chalet sur grand terrain à Noyan, sur le Richelieu, intérieur non fini, avis au bricoleur. (MLS) Raymond Hébert.



12- SHERRINGTON: Très joli cottage tout rénové, endroit tranquille, grand terrain, peu de taxes, prix avantageux, faut voir. (MLS) Germain Fleury.



14- À PRIX RÉDUIT: Rénovée, chaude et amicale, très beau secteur, coin de campagne très près de la ville. (MLS) Michel Olivier.



AGENTS IMMOBILIERS

PUISQUE VOUS RECHERCHER UN POSTE D'AVENIR AU SEIN D'UNE COMPAGNIE EN PLEIN ESSOR; VENEZ TRAVAILLER AVEC UNE ÉQUIPE DYNAMIQUE!

LE PERMANENT

À L'ENSEIGNE DE LA RÉUSSITE

Une des compagnies immobilières les plus progressives au Québec, recherche des agents licenciés de qualité supérieure pour prendre part à son programme d'expansion. Joignez-vous à une équipe d'agents possédant de l'expérience et du professionnalisme.

Boni en argent de 40% sur toutes commissions excédant \$10,000.00

Voici une liste des autres services offerts à vous et à vos clients:

- 1- Service de références provenant de nos 135 succursales à travers le Canada (Plus de 1000 références par mois provenant de Montréal et sa banlieue).
- 2- Financement en 1ère et 2ème hypothèque pour vos clients (nous prêtons plus d'un million de dollars par jour).
- 3- Système d'Échange et de Vente Garantie du Permanent.
- 4- Nos attrayants kiosques d'exposition situés dans les plus importants centres commerciaux à travers la région métropolitaine.
- 5- Notre programme de publicité bien structuré dans les différents média d'information.
- 6- Notre excellent système d'inscription P.E.P. vous permettant de trouver le plus rapidement possible la propriété que vous recherchez.
- 7- Le Programme professionnel de formation du Permanent vous tenant au courant des nombreux développements et des techniques modernes de vente dans le domaine immobilier.

Puisque c'est cela que vous recherchez, c'est vous que nous recherchons. Jacques Petit directeur de la succursale de Saint-Jean se fera un plaisir de vous fixer un rendez-vous. Téléphonez-lui au: 348-1181.

LE PERMANENT depuis 1855.

MAISON DE LUXE: Immense cottage 8 pièces, toit cathédrale, 4 salles de bain, foyer, etc. situé à la campagne sur 23 arpents (MLS) Michel Bahl.

70 ARPENTS: Terrain en culture, incluant remise situé à Saint-Luc, prix compétitif. (MLS) Michel Bahl.

SABREVOIS: Bungalow 5 pièces, sur bord de l'eau, garage, remise, "float breakers". À voir. (MLS) Sonja Hasel.

SAINT-LUC: Vous voulez demeurer à la campagne avec le confort de la ville. J'ai ce dont vous cherchez, grande maison impeccable plus grange, le tout sur 26 arpents de terre. (MLS) Lucette Bélanger-Wallett.

SABREVOIS: Bungalow près de la rivière Richelieu, piscine creusée, garage, demande \$37,000. (MLS) Jean-Paul Michaud.

IBERVILLE: Chalet près de la rivière, grand terrain, 10 minutes de Saint-Jean, \$13,000. (MLS) Jean-Paul Michaud.

L'ACADIE: Bungalow 5 pièces, avec tout le confort recherché, chauffage électrique, grand terrain, taxes minimales, pour \$30,500. (MLS) Germain Fleury.

VRAIE AUBAINE: Près de Saint-Jean, bungalow 5 pièces, sous-sol avec salle familiale bar, atelier, garage isolé et chauffé, piscine 24', beaucoup d'extras. (MLS) Germain Fleury.

IBERVILLE: Vraie aubaine, bungalow 5 pièces, construction '78 très moderne, près du centre d'achat, école, pour \$36,300., hypothèque à 10%. (MLS) Germain Fleury.

LOT VACANT: À L'Acadie, 60 X 90, pour \$1,500. (Excl) Raymond Hébert.

VENISE-EN-QUÉBEC: J'ai plusieurs propriétés à vous montrer, à très bas prix, de chalets à bungalows, toute saison, faites une offre. (MLS) Léo Boutin.

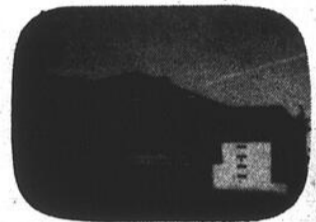
SAINT-CÉSaire: Terrain pouvant accueillir centre commercial, nouvelle industrie, concessionnaire d'autos ou tout autre genre d'entreprise, 227,000 pi.c. (MLS) André Richard.

\$66,500? \$36,500.: Napierville, maison 1960, pièces sur pièces, briqué, isolée, 8 pièces dont 6 grandes chambres, cuisine 14 X 18, terrain 186' de longueur. (MLS) Jean-Louis Dallaire.

SAINT-JEAN: Propriété à revenu, quatre 3 1/2, demande \$20,000. Faites une offre. (MLS) Jean-Paul Michaud.

CHALETs: J'ai plusieurs chalets à Saint-Luc, Saint-Paul Île-aux-Noix, venez me voir. (MLS) Sonja Hasel.

SAINT-JEAN: Maison de briques, 2 étages, très bonne construction, impeccable, intérieur comme extérieur, beaucoup d'extras. (Excl) Lucette Bélanger-Wallett.



7- CHAMBLY: Bungalow très bien situé, sous-sol semi-fini, prix à discuter, attend une offre. (MLS) Jean-Paul Michaud.



9- IBERVILLE: Joli duplex 4 pièces chacun, bien situé, bonne construction pour \$21,500. logement libre à l'acheteur, demandez à visiter. (MLS) Germain Fleury.



11- SAINT-LUC: Bungalow brique, 5 pièces, avec grand terrain, à prix très raisonnable, faites une offre. (MLS) Léo Boutin.



13- L'ACADIE: 2 maisons mobiles, meublées, avec très grand terrain, endroit de tout repos, peu de taxes, prix très avantageux, comptant minime, paiement facile. (MLS) Germain Fleury.

CONSTRUCTION RÉCENTE: Magnifique split-level, 8 grandes pièces, sous-sol fini avec foyer, grand terrain, situé à L'Acadie, bon prix. (MLS) Michel Bahl.

NAPIERVILLE: 2 maisons neuves, près du golf, endroit paisible, grand terrain, de la bonne eau à boire. (MLS) Jean-Louis Dallaire.

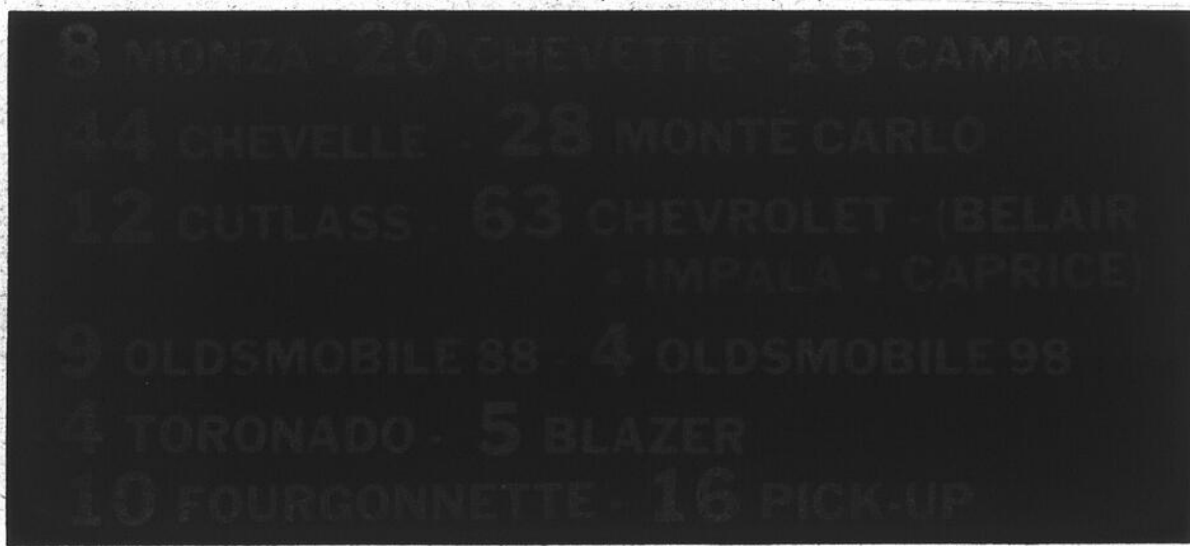


HATEZ-VOUS!

NOS PRIX SONT AU PLUS BAS

NOUS AVONS UNE DISPONIBILITÉ

311 VOITURES



Si vous en avez assez de courir pour acheter une voiture... il nous fera plaisir de vous conseiller... On vous attend!

ATTENTION

Nous sommes dans une période où l'on ne dit jamais non...

Desjardins

ST-JEAN PQ

LE CONCESSIONNAIRE PLEIN DE BON SENS



840, BOULEVARD DU SÉMINAIRE

348-4001

